TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 284 — 38 PAGES — MERCREDI 22 FÉVRIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La contre-offensive éthiopienne aurait repris dans l'Ogaden

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

La conférence de Belgrade en échec ?

La conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe s'achemine vers un échec à peine camouflé. Elle ne se maintient en état de survie que par la respiration artificielle. Son programme de travail étant épuisé lundi soir, elle a décidé de se prolonger de deux jours. Une autre prolongation n'est pas exclue, mais aucun indice de réanimation n'apparaît.

Après les réponses que M. Brejnev a envoyées à des messages que lui avaient adressés M. Giscard d'Estaing et le maréchal Tito, aucune relance n'est en vue. Le président de la République, dans une lettre du 15 février, avait essayé d'intéresser le chef de l'Etat soviétique au projet français de compromis. La réponse serait un accusé de réception courtois, mais ne ménageant aucune ouverture. La correspondance Tito-Brejnev aurait la même signification.

En présence de cet échec, M. Brenner (Suisse) a suggéré de se contenter du « *minimum minimorum* » : l'adoption d'un document « court et sobre », où les trente-cinq participants exprimeraient leur attachement à l'Acte final d'Helsinki et à la réaffirmation de la continuité de la C.S.C.E. Ainsi les choristes chantent : « Marchons ! Marchons ! », en restant sur place.

La réunion de Belgrade avait pour objet, s'il n'est pas prématuré d'en parler au passé, d'examiner la mise en œuvre des décisions d'Helsinki en établissant un bilan et en exprimant des intentions pour l'avenir. Or le bilan ne sera l'objet d'aucune formulation précise. Un seul point parait acquis : les Trente-Cinq se retrouveront à *Madrid* dans deux ans.

L'idée de la C.S.C.E. remonte au temps où M. Molotov était ministre des affaires étrangères. Le Kremlin voulait faire entériner dans une grande conférence Est-Ouest la nouvelle carte de l'Europe et l'existence de deux Allemagnes. Les Occidentaux n'acceptèrent, après la conclusion d'un « modus vivendi » entre Bonn et Berlin-Est, que si les Soviétiques s'engageaient à assouplir les contacts humains entre les deux parties de l'Europe. Aussi, toute la négociation d'Helsinki porta sur les droits de l'homme. Le Kremlin, après avoir empoché ses dividendes au moment même où tous les chefs d'Etat et de gouvernement « de l'Atlantique à l'Oural » s'asseyaient à la même table, n'était pas pressé de prendre des engagements humanitaires contraignants. Curieusement, ce sont pourtant les Soviétiques qui proposèrent de perpétuer la C.S.C.E., mais ils se ravisèrent quand ils s'aperçurent qu'ils *allaient mettre* le respect des droits de l'homme à l'Est sous surveillance internationale. Aussi comprend-on qu'ils n'aient eu de cesse de minimiser et d'écourter la réunion de Belgrade.

Moins logique est l'attitude occidentale. La France mise à part, qui a joint ses efforts à ceux des neutres pour faire adopter un document à la fois significatif sur le fond et modéré dans sa forme, les Occidentaux n'ont fait aucun effort de conciliation. Visiblement, ils prennent aisément leur parti d'un échec, et ils tiennent seulement à ce qu'il soit imputé aux Soviétiques.

Le fil ténu et fragile tissé à Helsinki risque ainsi d'être brisé. La détente recevra un coup particulièrement préjudiciable aux Européens de l'Ouest et aux démocraties populaires, les relations des superpuissances se situant à un autre niveau. Reste le rendez-vous de Madrid en 1980, mais pour quoi faire ? Et d'ailleurs, du côté français au moins, nul n'est plus certain que cette nouvelle conférence ait jamais lieu.

Nouvelle « expérience » en Tchécoslovaquie

Le système de planification va être rénové

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Dix ans après « le Printemps de Prague », les dirigeants tchécoslovaques viennent d'annoncer, par l'intermédiaire de M. *Leopold Ler, ministre des finances*, qu'ils *allaient* tenter une nouvelle « expérience » économique. Il s'agit de refondre dans un ensemble logique le systèm de planification.

L'expérience sera menée dans quelques cent-cinquante entreprises industrielles, neuf organisations du commerce extérieur *et vingt et un centres de recherche, comptant au total un peu* moins de cinq cent mille travailleurs, et représentant une pro*duction annuelle d'une valeur de 85 milliards de couronnes*, soit un sixième du revenu national.

M. Ler a soigneusement *évité* d'employer le *mot* de *réforme*. Ce n'est pas assurément un hasard. Les éléments dogmatiques qui dominent la direction du parti tchécoslovaque ont une telle phobie de tout ce qui pourrait rappeler, de près ou de loin, les événements de 1968, qu'il est des termes qu'il vaut mieux éviter. Surtout lorsque cela ne s'impose pas : l'expérience annoncée aujourd'hui *n'a, de fait, que peu* de rapport avec celle qui fut préconisée de 1965 à 1968 par M. Ota Sik et ses amis.

C'est au mois d'octobre de l'année dernière, au cours d'une conférence de responsables de l'économie à Gottwaldow, que M. Ler révéla, semble-t-il, pour la première fois, les intentions du parti et du gouvernement. *Les idées qu'il développa alors*, beaucoup plus en sa qualité de président de la commission gouvernementale pour les questions de gestion et de planification qu'en tant que ministre des fi*nances, sont* à peu près les mêmes que celles qu'il vient d'exposer dans le numéro de janvier de la revue *Planované Hospodarstvi* (Economie planifiée).

La nécessité de modifier le système de planification s'était déjà fait sentir il y a deux ans : lors du quinzième congrès du parti, un projet présenté par M. Zlocha, vice-président de la commission du plan, fut même discuté. Mais il fut rejeté, la majorité des responsables de l'économie l'ayant jugé trop dogmatique. La direction était, elle aussi, désunie. Aux tenants d'un simple aménagement du *statu quo*, représentés par MM. Husak et Bilak, s'opposaient les partisans, parmi lesquels M. Lenart, le chef du parti slovaque, d'un retour prudent aux réformes d'avant 1968. La hardiesse de M. Lenart en ce domaine s'explique sans doute par le fait que, en tant que chef du gouvernement dans les dernières années du règne *d'Antonin Novotny*, il assuma la responsabilité de l'intro*duction de nombre de ces réformes*.

L'impossibilité d'aboutir à un accord conduisit, comme souvent en pareil cas, à la création d'une commission d'études dont la présidence fut confiée à M. Ler, essentiellement pour la raison que, n'étant pas une personnalité politique de premier plan, il fut jugé inoffensif par les adversaires des réformes. *C'est le résultat* des réflexions de cette commission, dont les travaux furent laborieux — le gouvernement mit un an à établir la liste de ses membres — que M. Ler vient de livrer.

Une expression de la lutte des classes

De quoi s'agit-il ? La nouvelle « expérience » se fonde sur cinq principes : elle doit être comprise comme une expression de la lutte des classes ; elle doit *renforcer le rôle du parti* (les réformateurs d'avant 1968 disaient exactement le contraire) ; elle respecte les principes du centralisme démocratique ; elle doit favoriser la participation des travailleurs à la gestion de l'économie (on ne précise pas comment) ; elle doit se guider selon les principes scientifiques.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 4.)

Épreuve pour le gouvernement belge

Le pacte intercommunautaire risque d'être remis en question

De nouvelles *difficultés* sont apparues lundi 20 *février*, en Belgique, lors de la mise au point des modalités d'application du « pacte d'Egmont ». Les signataires de cet accord intercommunautaire, qui définit les rapports entre les communautés linguistiques et les régions, en donnent des interprétations différentes. Ces divergences pourraient menacer la cohésion du gouvernement de M. Tindemans.

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Le cheval a refusé l'obstacle, la situation est sérieuse.* » *C'est en ces termes* que M. Tindemans, premier ministe, déçu et irrité, a commenté l'échec des négociations entre les quinze experts flamands et francophones chargés de préparer *l'application du pacte d'Egmont*.

A l'origine, vendredi soir, 17 février, leur rencontre ne devait cependant être qu'une formalité. Les négociateurs des partis de la coalition majoritaire — sociaux-chrétiens, socialistes, Volksunie (flamande) et Front des francophones bruxellois (F.D.F.) — devaient simplement approuver et signer les textes du « *compromis historique* » élaborés en mai et juin *1977* au palais d'Egmont et rédigés pendant le marathon des négociations du château du Stuyvenberg, fin janvier. Cependant, comme le premier ministre l'a admis lundi, le pacte qui règle le nouveau statut des Belges, notamment sur le plan régional, avait été conclu dans la hâte.

Quand il s'est agi, ces derniers *jours, de faire la « toilette » définitive* des textes, les négociateurs ont constaté avec une certaine stupeur qu'ils n'avaient pas, en mai 1977 puis en janvier dernier, compris les mêmes choses. Le procès-verbal de quarante-cinq pages préparé par les deux ministres de la réforme (l'un francophone et l'autre néerlandophone) n'a donc pas pu être signé. Très embarrassé, M. Tindemans accuse les traducteurs de ne pas avoir reflété les débats avec suffisamment d'exactitude. Mme Spaak, présidente du F.D.F., partage ce point de vue, mais a rappelé que le climat des différentes négociations avait été marqué par la confusion.

Toutes les dispositions du pacte peuvent encore être remises en cause. Un des points de désaccord est le budget culturel des Flamands dans la capitale. Bien qu'ils ne constituent que 15 % de la population bruxelloise, les Flamands réclament un minimum garanti de 20 % du budget dans chacune des dix-neuf communes de l'agglomération. Les francophones s'y opposent. Mme Spaak a déclaré, lundi soir, que son parti n'envisageait pas de nouvelles concessions aux néerlandophones, mais elle estime que les négociateurs doivent faire preuve d'imagination.

Dans certains milieux, on allait jusqu'à évoquer, lundi, la possibilité d'une crise gouvernementale. La dislocation de la majorité serait alors provoquée non seulement par le pacte d'Egmont, mais aussi par différentes autres causes. Le ministre des postes et des affaires bruxelloises, M. Defosset, ancien président du F.D.F., fait actuellement l'objet d'une violente campagne, à la suite de la découverte d'irrégularités dans son département. L'affaire a entraîné la démission du chef de son cabinet. D'autre part, le vice-premier ministre, chargé de la défense nationale, M. Vanden Boeynants, menacerait de donner, lui aussi, sa démission si ses collègues socialistes continuaient à s'opposer à l'achat de nouvelles fusées Hawk-Helip, pour un montant de 4 milliards (600 millions de francs français). La Belgique a besoin *de ces missiles* pour remplir ses engagements au sein de l'OTAN, mais les socialistes (*le Monde* du 10 février) estiment que la situation économique et financière du pays ne permet pas une telle dépense.

PIERRE DE VOS.

La faiblesse du dollar s'accroît

Le franc a perdu 5 % sur le deutschemark en trois semaines

Déjà très éprouvé la semaine précédente, le dollar a été victime d'un nouvel accès de faiblesse dans la journée du lundi 20 février, touchant ses plus bas cours historiques à Francfort, et surtout à Zurich, où le franc suisse a été très vivement recherché contre toutes les monnaies, y compris le deutschemark. Mardi 21 février, le dollar se redressait légèrement, dans la confusion et l'incertitude. A Paris, il baissait toutefois légèrement à 4,80 francs contre 4,8050, tandis que la dérive du franc par rapport aux monnaies fortes se poursuivait, avec un deutschemark à près de 2,36 francs et un franc suisse à 2,6250 francs, record absolu. En trois semaines, le franc a ainsi perdu 5 % sur le deutschemark et 9 % sur le franc suisse.

La nouvelle attaque lancée contre le dollar après cinq semaines de répit traduit la défiance croissante des milieux *financiers internationaux* quant à la capacité des dirigeants américains de résoudre les problèmes qui se posent aux Etats-Unis : énorme déficit de la balance commerciale, poursuite de l'inflation, blocage au Congrès de la loi sur l'énergie.

De plus, les cambistes font état de rumeurs persistantes suivant lesquelles les banques *centrales ouest-allemande* et *mollesse* » pour soutenir le dolsuisse interviendraient « *avec mollesse* » pour soutenir le dollar, se bornant à l'accompagner dans sa chute. Et d'évoquer le *grave différend qui oppose les* gouvernements américain et ouest-allemand, ce dernier refusant toujours aussi énergiquement de relancer son économie.

La chute du dollar contribue à désorganiser un peu plus les marchés des changes, dans la mesure où elle pousse les monnaies fortes vers le haut, notamment le franc suisse, sur lequel s'exerce une véritable ruée, et qui bat tous ses records, même vis-à-vis du deutschemark.

Prises dans cette tourmente, les monnaies « faibles » ont tendance à accompagner le dollar dans sa descente.

C'est le cas de la lire italienne, de la livre anglaise et, dans une moindre mesure, du franc français, qui, s'il a regagné une partie du terrain perdu sur la monnaie américaine, a fléchi en trois semaines de 5 % par rapport au deutschemark et de 9 % par rapport au franc suisse. Une telle évolution ne gonfle guère *le coût de notre facture de pétrole*, libellée en dollars, mais elle consacre la dévalorisation de notre *monnaie* par rapport à celles de nos partenaires européens, avec lesquels nous effectuons plus *de 33 % de nos échanges. C'est* l'effet « pervers » des fluctuations monétaires, bien connu des économistes. — F. R.

Et le 20 mars ?

par MICHEL MOUSEL (*)

C'est dans les vieilles casseroles qu'on fait les meilleures soupes. *Tel était le bon choix proposé au* menu du chef à Verdun-sur-le-Doubs. Recette publicitaire, mais non gastronomique : la quincaillerie *rouillée* de la majorité n'attire plus la clientèle. *Mais, à l'auberge d'en face, on* paraît moins occupé à la servir qu'à se quereller dans les cuisines.

Cuisine : le mot qu'on aurait cru pouvoir éviter depuis qu'on parle de changement. Et pourtant, c'est là qu'a glissé le débat, à peine ouvert au fond, à l'intérieur de la gauche. Mais qu'est-ce donc qui doit changer : le mode d'emploi de la machine économique ou la machine elle-même ? Le degré d'impertinence ou de *révérence à l'égard* du président de la République ou la monarchie républicaine de 1958 ? La répartition du pouvoir entre ceux qui sont quasi professionnellement candidat à l'exercer ou le pouvoir *lui-même ? Une* politique ou *la* politique ?

Quand chacun a chiffré son programme commun à soi, quand on lance des appels solennels au président *parce que le franc boit la* tasse, quand la question du désistement du second tour devient un objet de chantage, quand la distribution des portefeuilles prend le pas sur le contenu, *on ne peut que* ressentir une profonde amertume. Amplifiée encore *par* le spectacle politique télévisé qui contribue à l'uniformisation de la vie politique. Réservé aux « *quatre grands* », même s'ils doivent se *répéter* à longueur de temps d'antenne, il ne cesse de restreindre *le* champ *et* l'intérêt du débat. Et, surtout, on est en droit de se demander si le surcroît d'égalité formelle obtenue par le P.C.F. et le P.S. sur les ondes vaut bien d'accepter de jouer le jeu d'un système qui traite les citoyens en mineurs débiles et irresponsables.

Pendant que *la* droite *s'évertue* par tous les moyens à agiter le spectre de l'« insécurité » sans changer pour autant les inten*tions de vote, voilà que la gauche* singe ses manières, se complaît dans une troublante symétrie et hésite même à réagir lorsque les libertés sont menacées au nom de l'ordre. Quel malentendu ! Ce n'est pas ainsi que l'on va motiver la nouvelle majorité *déjà* lasse des diatribes fort éloignées de ses préoccupations, encore moins mobiliser ses forces vives. Il faut un singulier aveuglement pour ne pas voir que celles et ceux qui ont affaibli les défenses de la droite par leur action toléreront mal qu'après mars on recommence comme avant, avec ou sans les mêmes. Pour ignorer que la crise du pouvoir atteint toutes ses formes *d'exercice*, pas *seulement* dans *la* société en *général*, mais aussi dans les organisations. C'est ainsi qu'on rate un mai 68.

(Lire la suite page 9.)

(*) Secrétaire national du P.S.U.

CRÉATION D'UN COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le conseil des ministres du mercredi 22 *février doit décider* la création d'un commissariat à l'énergie solaire, dont le principe avait été annoncé par le président de la République, dans une interview qu'il avait accordée au « Monde » (« le Monde du 26 janvier). Cette *création* entraînera la disparition de la délégation aux énergies nouvelles, dirigée par M. Jean-Claude Colli.

AU JOUR LE JOUR

QUARANTE JOURS

Après quarante jours de navigations errantes, Noé retrouva un monde silencieux et dépeuplé. Le voyageur moderne est moins dépaysé. La France que je retrouve, après quarante jours, est tellement semblable à celle que j'ai laissée, les discours et les dialogues s'enchaînent si exactement, les conflits et les querelles se poursuivent avec tant de continuité que j'ai le sentiment de n'être jamais parti.

Et c'est en vain que, d'un horizon à l'autre, je cherche la colombe porteuse du rameau d'olivier.

ROBERT ESCARPIT.

Un chef-d'œuvre inconnu de Racine : « la Thébaïde »

Jocaste et ses enfants

Oui, le hasard fait bien les choses. Quand la nation est sujette aux perplexités politiques, tombe du ciel un « OVNI » de poésie : la première *tragédie de Racine. La Thébaïde*. Objet non identifié puisqu'on ne la joue jamais. Et la poésie, aérolithe ou pas, est un fortifiant souverain, à l'heure des embarras publics.

Qui plus est, ce chef-d'œuvre inconnu est joué au Nouveau Carré avec un soin si chaleureux que cette soirée va faire le bonheur de tout le monde.

La Thébaïde n'est jamais jouée, même par la maison dont ce devrait être l'ouvrage, la Comédie française : elle en présenta juste les deux derniers actes une fois, en 1884, le 21 décembre, jour anniversaire de *la naissance de Racine. C'est tout.*

Les gens sans aveu qui aiment la poésie, qui aiment Racine, lisent chez eux *la Thébaïde* et trouvent cela très beau. Les fortes têtes qui ont étudié Racine, les Barthes, les Mauron, les Goldmann, se réfè*rent souvent, dans leurs livres, à la Thébaïde*, parce qu'il y a des choses, et sur des sujets brûlants, que Racine n'a dites que là. N'importe : des lycées et du théâtre, *la Thébaïde* est exclue. Racine commence à *Andromaque*.

Quoi de plus méchant que des idées fausses énoncées un matin à l'aveuglette et qui traversent les siècles ? *Handicap, après cela*, difficile à remonter : les personnes de culture sont des êtres grillagés qui ont beaucoup de mal à voir les choses dans leur fraîcheur.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 21.)

idées

DÉVELOPPEMENT

SORTIR DE L'HEXAGONE

par MENOTTI BOTTAZZI (*)

LA solidarité avec les peuples du tiers-monde et le développement de l'ensemble de la planète, qui conditionne aussi le nôtre, ne semblent pas être au premier plan des préoccupations des candidats, ni de celles des électeurs. Beaucoup de candidats ne sont-ils pas persuadés que *la solidarité internationale* n'intéresse pas les électeurs ? Ils leur renvoient donc l'image du « bon » candidat que ces électeurs attendent. Qu'en est-il de cet apparent désintérêt ?

Un sondage, effectué par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.), il y a un peu plus d'un an, montre que, si 84 % des Français interrogés disent ne pas connaître le nouvel ordre économique *international*, nombreux sont ceux qui en perçoivent le contenu. C'est ainsi que 80 % disent que la faim ne sera vaincue que par d'autres conditions au plan politique, économique et social ; 90 % sont contre le gaspillage des ressources de la planète ; 76 % sont pour l'organisation de la solidarité entre pays riches et pauvres ; 30 % déclarent même qu'ils veulent « faire quelque chose pour que cela change ».

Certes il y a toujours loin de l'intention à l'acte concret. Pourtant il n'est pas si sûr que nos citoyens se désintéressent de ces problèmes si l'on prend la peine de leur en expliquer les enjeux ; ils sentent confusément qu'il ne peut y avoir de société *plus juste* dans le seul Hexagone. La « crise » des pays riches est en réalité un moment de restructuration de l'économie mondiale dont les plus pauvres font les frais, tant dans les pays économiquement sous-développés que dans nos propres sociétés. Il n'y a pas de solution purement nationale, le développement est un processus global à l'échelle de la planète.

Ne pas profiter du climat particulier de la campagne électorale pour préparer, dans notre pays, les conditions d'un nouvel ordre économique international, conditions qui doivent entraîner un changement fondamental de la société française et des valeurs qui l'animent, c'est se préparer des lendemains qui « désenchantent ». Dans ce domaine plus que dans d'autres le travail est *de longue haleine*. C'est *pour cela* qu'il faut s'attaquer sans plus tarder aux mutations indispensables, afin que celles-ci ne soient pas d'abord supportées par les « petits », qu'ils soient ouvriers, paysans ou travailleurs migrants.

« Déshonorer l'argent »

Il n'est pas inéluctable, par exemple, que le développement de l'industrie textile dans le tiers-monde se répercute par du chômage chez nous. De même, il n'est pas indispensable que les investisseurs rentabilisent si rapidement leurs capitaux dans des pays comme Hongkong, Singapour ou Macao, où la main-*d'œuvre est payée cinq à dix fois* moins que chez nous : dans ce cas, il ne s'agit pas de concurrence du tiers-monde, mais d'une division internationale du travail imposée par les puissants.

Les changements structurels doivent s'accompagner du ren*versement de certaines « valeurs »* qui animent notre société. « Déshonorer l'argent » et la puissance qu'il confère est un acte de salubrité publique indispensable. Rien ne sera possible si cette logique n'est pas brisée. Une volonté politique clairement affirmée et des luttes sociales bien orientées peuvent remplacer la course vers l'argent et la puissance par une démarche de solidarité, solidarité entre les groupes dans notre pays, solidarité entre nous et les peuples du tiers-monde. Car non seulement cette solidarité signifie plus de justice entre nous et avec les autres peuples, mais elle correspond aussi à notre intérêt bien compris. Cela est clair dans les *domaines politique et culturel*, mais c'est également vrai sur le terrain strictement économique ; récemment Claude Cheysson, membre de la commission européenne, disait : « Le tiers-monde peut apporter une contribution majeure à la reprise de notre croissance économique et à l'écoulement de nos produits agricoles. » Il est grand temps que la coopération remplace la domination.

Cette coopération avec les pays du tiers-monde ne signifie pas qu'il faut soutenir chez eux d'abord ceux qui imitent notre *mode de croissance*, privilégient notre langue ou nos voitures, voire nos armes ; la coopération doit être proposée avant tout en fonction du développement qu'elle favorise chez les peuples intéressés. A cet égard, la France se doit de soutenir dans les instances internationales la série de mesures, proposées par différents pays et organismes ; contribuer au minimum alimentaire vital pour les pays les plus pauvres ; créer et financer un stock régulateur des produits de base ; reconnaître les droits des tra*vailleurs migrants* en leur assurant des conditions de vie et de travail décentes, ainsi que le respect de leur personnalité culturelle propre, etc.

Bien entendu, ces mesures n'auront de sens que si la finalité de la production est réorientée pour répondre avant tout aux besoins fondamentaux des masses populaires et non aux intérêts d'une minorité privilégiée.

Ce dessein demande du courage, de la grandeur, mais il nous aidera à perdre l'illusion qu'on peut développer la France toute seule et il aidera nos concitoyens à comprendre que c'est dans un développement réciproque que se situent les solutions de justice et d'équité. Le temps de l'énergie à bon marché et de la *croissance indéfinie pour les* pays riches est bien révolu. Il y a en France des citoyens qui ne demandent pas mieux que d'en devenir conscients et de vivre autrement. Il y a des forces vives sur lesquelles un pouvoir politique qui veut aller dans cette direction peut *s'appuyer* pour faire que notre planète soit organisée autrement. Car ce n'est pas la nature des choses que deux hommes sur trois ne mangent pas à leur faim, que plus d'un milliard n'aient accès ni aux services de santé, ni à l'eau potable, que 800 millions soient analpha*bètes et 300 millions sans emploi* ; ce n'est pas dans la nature des choses que la liberté de réunion, d'information, de circulation ou la liberté religieuse soit bafouée dans de nombreux pays. Que sert à l'homme de marcher sur la lune s'il n'est pas capable de partager avec son frère une vie à hauteur d'homme ?

(*) Secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

UN MANIFESTE

Pour un nouvel ordre économique international

NOUS appelons les Français à se convaincre que le choix qu'ils s'apprêtent à faire en mars 1978 serait sans valeur s'il n'obéissait qu'à des préoccupations uniquement hexagonales.

La crise économique dont notre pays ne parvient pas à sortir et qui frappe l'ensemble des pays industrialisés devrait révéler aux plus aveugles que le type de rapports que la société libérale occidentale avait établi, pour son plus grand profit, avec les pays pauvres est maintenant *définitivement* périmé et condamné.

Il est clair, désormais, qu'il n'y a pour personne de véritable et durable redressement et de perspectives sérieuses de prospérité et de paix tant que pays riches et pays pauvres n'auront pas réussi à organiser entre eux un développement réciproque, c'est-à-dire équilibré avec une répartition équitable des richesses naturelles de la planète, comme de celles que créent les hommes : en d'autres termes, tant que ne sera pas instauré, par une concertation menée dans le respect de *l'indépendance et de l'originalité* de chacun, riche ou pauvre, un nouvel ordre économique international.

Telle doit être la préoccupation dominante de la politique de la France, le choix dont dépendent tous les autres.

Cette *préoccupation*, ce choix, exigent, à l'évidence, des pays industrialisés comme le nôtre un renversement complet de leur modèle de société et de leurs comportements.

Il s'agit là d'une œuvre de longue haleine. Encore faut-il *que, dans une première étape, et* dans toutes les instances internationales, O.N.U., C.N.U.C.E.D., Conférence Nord-Sud, C.E.E., etc. même si, pour ce faire, il lui faut remettre en question les solidarités qui la lient aux puissances occidentales, la France mène une politique active qui entraîne ses partenaires à :

— Tenir les promesses maintes fois faites aux P.V.D. (pays en voie de développement), de créer un dispositif international de stockage des produits de base, géré par un « fonds commun » pour en assurer le financement.

— Alléger sérieusement le poids de l'endettement des P.V.D. à l'égard des pays industrialisés ;

— Favoriser l'accès des P.V.D. à une technologie qui réponde à leurs besoins et à leurs intérêts et diminue leur dépendance par rapport aux pays industrialisés ;

— *Elaborer des mesures de ré*glementation et de contrôle, destinées à contraindre les sociétés multinationales à insérer leurs activités dans les plans de développement choisis par les P.V.D. ;

— Mettre en œuvre les mesures spécifiques nécessaires pour soutenir les pays les plus pauvres et pour parvenir à la sécurité alimentaire mondiale.

Mais pour être prise au sérieux, la France se doit, pour ce qui *concerne sa politique propre*, de payer d'exemple en informant correctement les Français sur les problèmes de développement et en les associant à son action, afin qu'ils en saisissent l'importance pour le pays comme pour chacun d'entre eux.

— En insérant au cœur même de sa politique économique, financière et sociale, ces problèmes de développement et en amorçant avec nos partenaires du *tiers-monde* une *concertation* de notre planification et de la leur ;

— En élaborant, dans le cadre de cette planification, une loi-programme ayant valeur d'engagement pluriannuel sur le volume des *crédits* destinés à couvrir à la fois la coopération technique et culturelle et l'aide financière ;

— En décidant, enfin, que le volume de ces crédits atteindra, au plus tard à la fin de la législature (1983), le minimum fixé depuis des années par les instances internationales, c'est-à-dire 0,70 % du P.N.B., étant *entendu que les crédits destinés* aux populations qui relèvent présentement de la souveraineté française ne seront pas pris en compte dans ce pourcentage.

— En ayant le courage, pour tenir compte de l'arrivée sur notre marché des produits originaires des P.V.D., de *prévoir* et de préparer les adaptations nécessaires de notre appareil de production industrielle et agricole, ne serait-ce que pour faire que paysans et ouvriers ne soient pas les victimes de ces mutations inéluctables ;

— En assurant aux migrants et à leurs familles les mêmes possibilités qu'aux Français en matière d'emploi, de logement, de formation, de conditions de vie, en mettant fin aux tracasseries administratives et policières, qui sont leur lot quotidien, en respectant leur identité culturelle, enfin en leur reconnaissant la pleine liberté d'expression et d'association.

Nous appelons tous les Français à exiger cette politique-là des hommes et des partis à qui ils confieront, en mars prochain, la mission de les gouverner. Il s'agit, certes, du rôle de la France *dans le monde. Il s'agit*, aussi, de mettre fin à des injustices qui constituent une honte pour les hommes et qui, tant qu'elles proliféreront, seront une menace pour la paix. Il s'agit, enfin, que chaque Français en soit conscient, de son avenir, de l'avenir des siens, de l'avenir de notre pays.

Notons, parmi les signataires de ce manifeste, MM. Claude Bourdet, Jacques Delors, Eugène Descamps, Gérard Esperet, Philippe Farine, Jean-Jacques de Félice, Gérard Fuchs, Georges Hourdin, André Jeanson, Alfred Kastler, Henri Laborit, Jack Lang, Paul Milliez, Georges Montaron, Robert de Montvalon, Maxime Rodinson, Alain Ruellan, Gérard de Bernis, Léo Hamon, Jean Offredo, J.-F. Six, Paul Thibaud.

Les signatures sont reçues au CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement), 49, rue de la Glacière, 75013 Paris (tél. 331-98-91).

La grande mutation

par RENÉ FOCH (*)

NOUS ne traversons pas une « crise », mauvais moment à passer avant de retrouver nos habitudes. Nous vivons désormais sur une autre planète, où les matières premières se vendent leur prix et où le tiers-monde s'industrialise. Face à cette mutation, il ne s'agit pas de protéger nos industries, *il s'agit de les redéployer.*

Certes, nous devons prendre des mesures dans les secteurs les plus menacés : textiles, acier, chantiers navals, mais ces mesures ne sauraient se concevoir au plan national sans remettre en cause le Marché commun. Aussi est-ce au niveau de la Communauté européenne que les décisions nécessaires ont été prises, largement sous l'impulsion du gouvernement français.

L'accord multifibre vient d'être renégocié dans des conditions *qui permettent une croissance ordonnée des échanges de* textiles. Des prix minimaux ont été établis pour l'acier. Des négociations sont en cours avec le Japon pour limiter ses exportations de bateaux. Mais ces mesures n'ont de sens que si, dans le même temps, nous concentrons nos efforts sur les créneaux nouveaux.

Il est un secteur appelé à une forte croissance, c'est celui de l'énergie. On compte que d'ici peu de temps, vers 1985-1990, la production de pétrole dans le monde cessera d'augmenter. Nous devons donc faire un effort massif pour économiser l'énergie d'abord, pour développer des énergies nouvelles ensuite. Il faudra dégager les ressources nécessaires, notamment par de grands emprunts européens qui contribueront au recyclage des pétrodollars. Ils seront libellés dans cette unité de compte européenne qui vient d'entrer en vigueur.

Le tiers-monde se développe rapidement et absorbe une part croissante de nos exportations. Nous devons fournir à ces pays ce dont ils ont besoin, c'est-à-dire de moins en moins des biens de consommation et de plus en plus des produits lourds, voire des usines complètes. Le *développement* du tiers-monde est à la fois notre grande tâche et notre grande chance.

Les secteurs de technologie avancée appellent des actions au plan européen. Dans le secteur de la fusion thermonucléaire qui doit nous fournir *l'énergie propre de demain, la décision* a été enfin prise de construire une installation européenne appelée JET. De même, une organisation au plan européen conditionne la survie de notre industrie aéronautique comme nous le voyons déjà dans le secteur proche des industries spatiales, vitales pour l'avenir.

TOUT ceci suffira-t-il pour relancer la croissance et résorber le chômage ? L'Allemagne est souvent citée en exemple : elle a ramené son taux d'inflation à moins de 4 % et sa balance des paiements est largement excédentaire. Mais sa production n'augmentera pas en 1978 autant que prévu et les chiffres du chômage ne semblent pas devoir diminuer. Car l'économie allemande dépend largement de ses exportations : sa croissance économique est fonction de la conjoncture *de ses clients, au premier rang desquels les pays de la Commu*nauté européenne.

Mais ceux-ci, et notamment la France, ne peuvent relancer prématurément leur économie sans mettre en péril leur balance des paiements. Il est donc vital *d'étudier les méthodes qui* permettraient à un pays, comme la France, de s'appuyer sur les réserves allemandes pour relancer son économie, offrant ainsi à l'économie allemande les débouchés accrus dont elle a besoin.

Les élections européennes seront l'occasion d'en débattre, mais il ne serait pas mauvais que, dès les législatives, les électeurs interrogent les candidats sur leurs positions européennes. Car dans bien des domaines désormais, l'effort national n'a de sens que s'il mène à la dimension européenne.

NE nous faisons cependant pas d'illusion. La restructuration de nos industries, pour nécessaire soit-elle, ne sera pas suffisante. L'OPEP et les exportations sauvages constituent des boucs émissaires commodes, mais n'oublions pas la *technologie. L'ordinateur et la machine-outil à commande* numérique suppriment les emplois plus vite qu'ils n'en créent.

Demain ce n'est pas l'industrie, mais le secteur des services qui fournira le gros des emplois, comme aux États-Unis où il occupe deux travailleurs sur trois. Encore faut-il que les postes créés dans ce secteur répondent à des besoins réels.

Le monde nouveau où nous sommes entrés est gros de mille possibilités, mais ce n'est pas l'État qui peut les saisir. Il y faudra l'initiative de milliers d'entrepreneurs.

Ce n'est donc pas le moment de nationaliser, c'est au contraire le secteur privé qui nous tirera d'affaire comme nous le montrent les Américains, les Allemands ou les Japonais. Les Français resteront-ils dans ce peloton de tête ? C'est là l'enjeu.

(*) Conseiller du parti républicain pour les questions internationales.

Assurer une meilleure sélection des « coopérants »

par ALAIN RICHARD (*)

LES milieux coopérants sont souvent tentés d'expliquer les résultats plus que médiocres de la coopération franco-africaine par la nature même des régimes autocratiques en place, qui ne seraient pas à même de satisfaire aux exigences du développement.

Même si effectivement le comportement de certaines élites africaines paralysées par la corruption et le laisser-faire peut freiner la mise en œuvre d'une politique de coopération cohérente et efficace, il reste néanmoins que les coopérants ne sont pas là pour juger des priorités fixées ou des mauvaises habitudes souvent acquises de l'héritage colonial, mais plutôt pour donner l'exemple d'une conduite plus généreuse et d'une action plus efficiente dans le cadre des missions qui leur sont imparties sans vouloir s'*enfermer* dans le cercle vicieux de ceux qui affirment ne pouvoir agir que si les moyens appropriés leur sont donnés.

Si l'on écoute les responsables africains qui sont très conscients de leurs difficultés, ils *préféreraient* que les coopérants, au lieu de se cantonner dans un rôle de nouveaux missionnaires du libéralisme avancé ou de la démocratie socialiste à l'européenne, dont ils n'ont que faire à leur stade de développement, leur apportent en toute modestie un « savoir-faire », des techniques et des moyens de les adapter efficacement dans le contexte de leur pays.

C'est là que le bât blesse, car ce savoir-faire tant recherché est malheureusement peu répandu, et, quitte à heurter de front le « corporatisme » ambiant de certains milieux de coopérants, plutôt mal vu, car suspect de néo-colonialisme ou contraire à l'*éthique* occidentale.

Si la qualification des coopérants apparaît souvent très limitée aux yeux des dirigeants africains, leur *volonté de s'adapter aux réalités* africaines est, pour la majorité, encore *moins présente*.

Que voit-on en effet ? De jeunes coopérants vivre en ghetto, économisant sou par sou, en exploitant notamment leurs boys, et n'ayant *pour ambition que d'acquérir à leur retour* le petit pavillon de leurs rêves, sans avoir vécu, sans avoir rien appris et, bien sûr, rien apporté.

Très vite, ils prennent les stigmates *de* la vie coloniale, l'absentéisme, le « cancanage », l'apartheid, sans oublier les *phantasmes* sur l' « insécurité ».

Comment ne sont-ils pas sensibles à cette soif d'apprendre, de connaître, de créer, qui caractérise la jeunesse africaine, pourquoi ne donnent-ils pas le meilleur d'eux-mêmes, en retrouvant la foi et le courage et en abandonnant leurs vieilles tuniques cartésiennes et le scepticisme occidental. L'exemple de l'assistance technique chinoise *devrait* pourtant les éclairer.

Au lieu de vouloir multiplier les coopérants sans qualification et aux mentalités inadaptées, il serait urgent de modifier les structures de la coopération, en adoptant une ligne de conduite *plus rigoureuse*.

D'abord, *imposer* une sélection permettant de confier aux meilleurs éléments des générations montantes les tâches les plus difficiles et sanctionner les *résultats* de leur action par des possibilités de promotion à leur retour en France, et alors nos élites reprendront le chemin de l'Afrique.

Ensuite, distribuer une meilleure *formation à tous les coopérants* publics et privés en vue de leur permettre de s'adapter aux nouvelles réalités africaines et de les inciter *à s'intégrer, durant leur séjour*, à la société africaine, de manière à mener une action positive.

Enfin, préserver une *grande* mobilité, en vue d'éviter la création de nouvelles castes qui entraveraient la relève des cadres africains.

De plus, il faudrait absolument faire cesser le scandale des militaires coopérants affectés *dans les grandes* villes à des tâches administratives, alors qu'ils devraient être en brousse, là où les tâches les plus exaltantes de développement sont à entreprendre pour une jeunesse qui devrait retrouver le chemin de la générosité.

(*) Ancien directeur général du Centre du commerce international du Zaïre.

Le Monde

étranger

CONFLITS ET TENSIONS EN AFRIQUE

Les forces éthiopiennes auraient repris leur contre-offensive dans l'Ogaden

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Après une « pause » d'une dizaine de jours, la contre-offensive éthiopienne dans l'Ogaden semble avoir repris, et l'on estime, dans les milieux occidentaux à Djibouti, que la reconquête de Jijiga pourrait être « *assez rapide* ».

La stratégie d'ensemble adoptée par les Ethiopiens dans l'Ogaden déconcerte bon nombre de spécialistes. Elle consiste essentiellement en un *effort de* « *refoulement frontal* » lent et précautionneux où certains croient déceler l'influence soviétique. « *Nous pensions qu'ils chercheraient à déborder leurs adversaires par les ailes*, remarque un observateur, *de façon à prendre dans une nasse, pour le détruire, le gros des forces somaliennes. Or ils gardent dans l'ensemble un front très continu.* »

La supériorité numérique dont bénéficient les Ethiopiens serait de deux contre un dans la région de Harrar, plus importante encore dans le secteur de la ligne de chemin de fer. Les Somaliens, en effet, auraient engagé, face aux quelque cent mille Ethiopiens, une quarantaine de milliers d'hommes répartis en petites unités mobiles et fréquemment renouvelées. Ils sont, surtout, très loin de disposer de la même puissance de feu. En outre, les raids aériens continuent (une vingtaine de sorties quotidiennes à partir de Dire-Daoua).

On pense néanmoins ici que les Ethiopiens continuent d'être gênés par des problèmes de logistique. Les axes de communication, dans la région de Harrar, sont limités. La saison des pluies s'est achevée plus tard qu'à l'ordinaire cette année, interdisant, dans bien des cas, aux blindés de quitter la route. En outre, l'armée éthiopienne serait encore mal adaptée à son nouveau matériel, de fabrication soviétique (chars T. 55, par exemple, moins maniables que les chars américains).

La stratégie très « conventionnelle » choisie par Addis-Abeba nécessite, enfin, un effort d'approvisionnement considérable en obus, en roquettes, en carburant, etc. Or, en dépit des livraisons soviétiques, le parc automobile de l'armée éthiopienne reste disparate et insuffisant. Ces difficultés de ravitaillement expliquent la hâte avec laquelle les Ethiopiens s'efforcent de remettre en service le chemin de fer entre Addis-Abeba et Dire-Daoua. Les deux derniers ponts détruits l'an passé seraient sur le point d'être réparés. Les premiers convois ferroviaires venus d'Addis-Abeba, et destinés à l'effort de guerre, pourraient arriver ces prochains jours à Dire-Daoua.

J.-C. GUILLEBAUD.

● *Le général Nemeiry*, président du Soudan, a proposé à nouveau, lundi 20 janvier, sa médiation entre l'Ethiopie et la Somalie ainsi qu'entre Addis-Abeba et les nationalistes érythréens. — *(A.F.P.)*

Tchad

Controverses à propos du cessez-le-feu conclu entre les rebelles et N'Djamena

Un communiqué diffusé à Paris affirme que le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) poursuit la lutte. Des représentants du Front en France affirment que le cessez-le-feu intervenu à Faya-Largeau ne constitue nullement un accord global. Cependant, l'annonce d'un accord de cessez-le-feu général (*le Monde* du 21 février) a été confirmée lundi à la fois à N'Djamena et à Tripoli.

Dans la capitale tchadienne, le capitaine Gouara Lassoi, membre du Conseil supérieur militaire (C.S.M.), ministre de l'éducation nationale, de la culture et de la jeunesse et des sports, chef de la délégation tchadienne aux entretiens qui ont eu lieu à Tripoli entre le Soudan, la Libye et le Tchad, a confirmé la conclusion d'un accord de cessez-le-feu entre les parties en présence dans le conflit qui a pour cadre le Borkou-Ennedi-Tibesti.

A l'occasion de l'ouverture du conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) à Tripoli, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a — de son côté — confirmé la conclusion de cet accord. L'agence de presse libyenne rappelle à ce propos que le Tchad avait déposé une plainte auprès des Nations unies, accusant la Libye d'apporter son aide au Frolinat et que pendant le week-end il avait accepté de retirer cette plainte. L'agence a également fait savoir que le Tchad avait accepté de reprendre des relations diplomatiques normales avec Tripoli.

Libération de tous les détenus politiques dans la capitale

D'autre part, dans le cadre de l'accord signé dès le 22 janvier dernier à Khartoum par le gouvernement tchadien (*le Monde* du 7 *février*), *tous les détenus* politiques et les membres du Frolinat incarcérés ont été libérés lundi à N'Djamena. Alors qu'espirait l'ultimatum fixé pour la libération de Christian Masse et André Kimmerling.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, évoquant l'action du gouvernement français dans l'affaire des otages du Frolinat — dont le gouvernement suisse suppose qu'ils seraient détenus au Nigéria, — a déclaré : « *De nombreuses démarches ont été entreprises, aussi bien auprès des organisations humanitaires que des gouvernements voisins du Tchad, du Niger, du Nigéria et du Cameroun. (...) Un contact étroit est en particulier maintenu avec les autorités nigérianes, qui nous ont indiqué récemment qu'elles accentuaient leurs efforts en vue de trouver une solution à cette affaire.* »

Rhodésie

Des désaccords surgissent entre M. Smith et ses partenaires africains sur l'application du « règlement interne »

Salisbury (*Reuter*). — De sérieux désaccords ont surgi, lundi 20 *février* à Salisbury, *entre* le premier ministre, M. Ian Smith, et ses interlocuteurs nationalistes modérés sur la répartition des pouvoirs au sein d'une future administration à majorité noire.

Les trois dirigeants nationalistes participant aux négociations — l'évêque Abel Muzorewa, le pasteur Sithole et le chef Chirau — ont rejeté les demandes de M. Smith en vue d'une représentation paritaire des Blancs et des Noirs au futur gouvernement, et ont mis en doute la sincérité du désir du premier ministre de remettre les pouvoirs aux mains de la majorité. M. Smith, tout en protestant de sa bonne foi, a souligné qu'il importait de protéger l'électorat blanc de changements trop rapides.

Les dirigeants nationalistes insistent pour que soit admise une représentation africaine de 75 %, aussi bien au Conseil d'Etat, *instance suprême de la future* administration, qu'au conseil des ministres. Ils exigent également que le Conseil d'Etat soit composé *des chefs des quatre partis* et présidé par « *une personnalité indépendante* », alors que M. Smith a proposé qu'il soit composé des trois dirigeants nationalistes et de trois Européens et présidé par lui-même.

Les nationalistes demandent que chaque partie soit représentée par quatre à six personnalités au conseil des ministres, alors que M. Smith reste déterminé à exiger une représentation paritaire.

Les nationalistes désirent enfin que l'actuel Parlement, dominé par les Blancs, soit suspendu jusqu'à l'entrée en fonctions d'un Parlement à majorité africaine et qu'il ne soit convoqué que pour adopter les lois qui seraient mises en œuvre par l'administration intérimaire — point sur lequel M. Smith s'est déclaré d'accord.

D'autre part, selon un communiqué rhodésien, les forces armées rhodésiennes et mozambicaines *ont échangé lundi un tir nourri* à la frontière des deux pays.

Tunisie

La délégation de la C.I.S.L. demande à rencontrer M. Habib Achour

De notre correspondant

Tunis. — La délégation de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), venue à Tunis pour tenter d'obtenir la libération des syndicalistes arrêtés au lendemain des émeutes du 26 janvier, a adressé, lundi 20 février, un télégramme au premier ministre, M. Nouira, lui *demandant l'autorisation de rencontrer* l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, toujours détenu dans les locaux de la police avec une centaine d'autres responsables du syndicat.

Les membres de la délégation doivent être reçus mardi par M. Nouira.

Si cette mission devait tourner court, les représentants de la C.I.S.L. ne cachent pas que non seulement *une plainte sera déposée auprès de* l'O.I.T., mais que diverses mesures seront étudiées afin de faire pression sur la Tunisie.

D'ores et déjà, certains d'entre eux évoquent la possibilité d'un boycottage économique et d'une action auprès des gouvernements de la Communauté économique européenne.

Après les contacts qu'ils ont eus lundi avec les familles et les avocats de deux détenus, dont certains ont fait état de tortures et de « *préparation d'un procès préfabriqué* », plusieurs membres de la délégation se sont montrés ébranlés. Ces témoi*gnages et le fait que depuis vingt*-trois jours les syndicalistes demeurent gardés dans les services de police (1) sans que la magistrature soit saisie de l'affaire, sans qu'aucune accusation ait été officiellement formulée contre eux et sans que la défense puisse exercer ses droits, ont été à l'origine de la démarche entreprise auprès du premier ministre en vue d'une rencontre *avec M. Achour*.

Si M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui fait partie de la délégation, s'est refusé à toute déclaration, son collègue italien de la Confédération des syndicats des travailleurs (C. I. S. L.), M. Luigi Macario, n'a pas hésité à parler de « *grave erreur politique du pouvoir* », de « *violation de la Constitution tunisienne* » et de « *véritable agression contre le syndicalisme tunisien et international* ».

Pour l'instant, les autorités n'ont fait aucun commentaire sur la présence à Tunis des représentants de la C.I.S.L. et semblent attacher beaucoup plus d'importance aux « *réunions d'information* », organisées depuis quelques jours à travers le pays. Ces réunions, auxquelles participent les membres du gouvernement et du bureau politique du parti socialiste destourien (P.S.D.), sont surtout l'occasion de dénoncer « *le complot avec début d'exécution* » tramé par les anciens dirigeants de l'U.G.T.T. et de se féliciter de la « *vigilance* » du parti, qui a su leur faire échec.

MICHEL DEURÉ.

(1) La loi tunisienne ne prévoit aucun délai pour la garde à vue.

● *La Fédération syndicale mondiale* n'a pas « *évité de se prononcer* » sur les événements du 26 janvier à Tunis et l'arrestation de dirigeants syndicalistes, comme nous l'écrivions par erreur dans notre numéro daté 21 février. Le secrétariat de la F.S.M. nous rappelle que des télégrammes ont été envoyés au président Bourguiba et à M. Habib Achour. La F.S.M. a annoncé aussi, le 31 janvier, qu'elle proposait une réunion avec la C.I.S.L., la Confédération mondiale des travailleurs (C.M.T.), l'*Organisation de l'unité syndicale africaine* (OUSA) et la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA) pour organiser en commun une action de protestation et de solidarité. La CISA et la F.S.M. ont publié, le 7 février, à Bagdad, un communiqué conjoint « *réaffirmant la solidarité de ces organisations avec la direction légitime de l'U.G.T.T.* ». Enfin, la F.S.M. a mis un avocat à la disposition de *M. Achour* et des autres syndicalistes emprisonnés.

PROCHE-ORIENT

Les adversaires arabes du président Sadate qualifient de «fiasco» l'opération de Larnaca

S'adressant, à l'aéroport du Caire, *aux survivants du commando égyptien de* Larnaca, le général Gamassi, commandant en chef des forces armées égyptiennes, leur a exprimé la « gratitude » et le « respect » du peuple égyptien, ajoutant que des « raisons de santé imprévues » avaient empêché le président Sadate d'accueillir en personne les *soldats de retour de Chypre*.

Les adversaires arabes du président Sadate n'ont pas manqué de critiquer le raid égyptien, qu'ils qualifient de « fiasco ». Pour la Libye, il s'agit d'une « tentative closwnesque d'imiter un modèle israélien ». Pour « Al Chaab », à Alger, « l'alliance de Sadate avec Israël *trouve son application dans le recours* au même type d'opération ». En Israël, « Maariv » regrette l'échec de l'opération, estimant que « le gouvernement égyptien a aprpis — un peu tard — que seuls les moyens appliqués à Mogadiscio et à Entebbe sont valables ».

De notre correspondant

Le Caire. — Le premier ministre égyptien, M. Mamdouh Salem, entouré de ses ministres, a accueilli, au *cours de la nuit du lundi 20 au mardi* 21 février, à l'aéroport du Caire, les rescapés du commando égyptien ramenés de Chypre par le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali.

Auparavant, l'Egypte avait annoncé qu'elle « retirait » sa mission diplomatique à Nicosie, et qu'elle avait prié Chypre d'en faire autant pour son ambassade et sa mission commerciale au Caire. *M. Antis Sotiriadès*, ambassadeur de Chypre en Egypte depuis une dizaine d'années et, à ce titre, doyen du corps diplomatique accrédité au Caire, devra quitter cette capitale, *mais il a été précisé* officiellement *ici*, en dernier ressort, qu'il ne s'agissait ni d'une « rupture » ni d'un « gel » des relations entre les deux pays.

S'agit-il alors d'une suspension *provisoire* des rapports entre deux gouvernements qui entretenaient jusqu'ici de bonnes relations, le raïs ayant toujours soutenu Nicosie dans *le différend qui l'oppose à la Turquie*, plutôt que de faire jouer la solidarité musulmane en faveur d'Ankara ?

La presse cairote insiste sur le courage des membres du commando *et sur l'attitude « incompréhensible »*, voire « *suspecte* » ou « *méprisable* » des autorités chypriotes à l'égard de militaires envoyés par un pays ami de toute évidence dans le seul but de les aider à réduire des terroristes.

Quelles qu'en soient les raisons, l'Egypte a raté son « opération Entebbe ». Il faut maintenant que le gouvernement égyptien remonte le *moral d'une armée qui vient d'être* humiliée dans le corps d'élite dont elle est le plus fier, et qui avait réussi, en août 1976, à Louxor, à réduire, sans effusion de sang les *pirates* de l'air arabes qui avaient détourné un avion d'Egypt Air. Il ne faut pas perdre de vue non plus que les militaires égyptiens, à qui a incombé jusqu'ici la responsa*bilité des discussions avec Israël sur* le Sinaï, ressentent profondément la position délicate dans laquelle se trouve leur pays face à une situation diplomatique apparemment bloquée. D'autre part, les moyens de défense de l'Egypte *resteront* limités tant que l'Occident n'aura pas pris totalement la relève de l'Union soviétique comme fournisseur de l'armée.

Dans l'immédiat, on se pose quel*ques autres questions au Caire. Est-ce* à la suite d'une erreur ou bien est-ce de sang-froid et sans coup de semonce que la garde nationale chypriote a tiré sur les soldats égyptiens, dont l'arrivée, assure-t-on ici, avait été annoncée à Nicosie par le premier ministre égyptien lui-même ? L'envoi à Mogadiscio l'an passé d'un commando ouest-allemand pour délivrer des otages n'était-il pas un *précédent* international suffisant pour justifier l'envoi d'un commando anti-terroriste à Larnaca ?

Après l'échec au moins provisoire du dialogue avec Israël, le drame sanglant de Larnaca vient accroître encore l'amertume des Egyptiens, qui ont de plus en plus tendance à voir dans les Palestiniens les responsables de tous les déboires de *leur pays. On se demande au Caire* si cette attitude de l'opinion publique ne vas pas encourager le raïs à parler avec Israël au nom de l'Egypte seule ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les deux terroristes palestiniens seront jugés à Nicosie

De notre correspondant

Nicosie. — Les rapports entre Le Caire et Nicosie restent très tendus. Au cours de l'entretien de trois heures, lundi après-midi, *entre le président de* la République, M. Spyros Kyprianou, et le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, la rupture des relations diplomatiques a même été à un certain moment envisagée.

L'émissaire égyptien était venu réclamer le rapatriement des militaires, que Nicosie a accepté, mais aussi des excuses et l'extradition des deux terroristes palestiniens, ce qui a été rejeté catégoriquement. Sur ces deux derniers points, le gouvernement chypriote a été très ferme. Il a assuré que les Egyptiens portaient seuls la responsabilité de la tournure sanglante prise par des événements dont le dénouement heureux était imminent lorsque les commandos égyptiens sont intervenus.

Le président Kyprianou a fait valoir à M. Boutros-Ghali de façon catégorique qu'il ne pouvait tolérer aucune atteinte à *la* souveraineté de la République de Chypre. Au sujet de la demande d'extradition des deux terroristes, les autorités de Nicosie estiment qu'ils doivent être jugés sur place, au lieu même où le crime a été commis. Les deux Palestiniens ont d'ailleurs été déférés lundi matin devant la cour d'assises de Nicosie pour l'assassinat avec préméditation de M. Youssef Sebai et diverses violations de la loi. Leur procès débutera le 27 février.

D'autre part, le gouvernement chypriote a demandé le rappel de l'attaché militaire égyptien à Nicosie, qui semble avoir donné le signal de l'attaque sur l'aéroport de Larnaca bien que le président Kyprianou en personne lui ait exprimé son opposition à toute intervention militaire.

Le gouvernement chypriote a refusé l'atterrissage sur l'aérodrome de Larnaca de l'avion militaire qui avait à son bord M. Boutros-Ghali. L'appareil s'est finalement posé à l'aéroport de la base britannique d'Akrotiri. A Larnaca un important dispositif militaire reste en place, comprenant notamment des chars et des batteries anti-aériennes. Le bilan définitif des événements de dimanche soir s'élève à quinze morts et quinze blessés du côté égyptien et à sept blessés du côté chypriote.

DIMITRI ANDREOU.

Le gouvernement israélien demeure divisé sur le problème des implantations dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — L'arrivée, lundi 20 février, à Jérusalem, du secrétaire d'Etat adjoint, M. Alfred Atherton, marque un nouveau départ du processus de paix engagé entre Israël et l'Egypte. La « navette » du diplomate américain au Proche-Orient relance la négociation qui marquait le pas depuis l'interruption des travaux des commissions politique et militaire égypto-israéliennes. « *Notre objectif*, a dit M. Atherton à sa descente d'avion, *est de parvenir à une déclaration de principe dont la formulation devrait permettre également à la Jordanie de se joindre à la négociation.* »

On ne s'attend pas ici à de nouvelles propositions israéliennes concernant le problème palestinien. Si Jérusalem a fini par admettre certains termes de la déclaration d'Assouan du président Carter tels que « *la nécessité de résoudre le problème palestinien sous tous ses aspects* » et de « *permettre aux Palestiniens de participer à la détermination de leur destin* », le gouvernement israélien s'oppose toujours aussi farouchement aux formules « *droit légitime du peuple palestinien* » et « *autodétermination* », qui, selon lui, conduisent irrésistiblement à la création d'un Etat palestinien qu'Israël refuse *a priori*.

Le problème des implantations israéliennes en territoire occupé, autre point de discorde avec l'Egypte, a fait l'objet d'un long débat, lundi, au cours d'un conseil des ministres consacré presque exclusivement à cette question.

D'importantes divergences de vues *sont* apparues au sein du cabinet Begin. Le premier ministre lui-même l'a reconnu en affirmant qu' « *il s'agissait d'un phénomène naturel au sein d'un gouvernement démocratique* ». Les « colombes », dont les champions sont les ministres de la défense et des finances, respectivement MM. Ezer Weizman, et Simha Erlich, souhaitent, pour *favoriser la négociation avec* l'Egypte, un gel total des implantations dans le Sinaï et la poursuite du développement des seules agglomérations existantes en Judée-Samarie. Les « faucons », représentés par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, et par le ministre de l'éducation, M. Zevouloum Hammer, préconisent, au contraire, une politique d'implantation massive sur tous les fronts, au nom de la sécurité d'Israël. Ils ont l'appui, au moins partiel, du ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, qui estime nécessaire la poursuite du peuplement des zones qui demeureront sous contrôle israélien après la signature d'un accord de paix. La position exacte du premier ministre, M. Begin, n'est pas encore connue. *(Intérim.)*

EUROPE

Espagne

« L'ESPRIT DE LA MONCLOA S'EST ÉVANOUI » affirme M. Carrillo dans l'hebdomadaire du parti communiste

(De notre correspondant.)

Madrid. — La politique du gouvernement Suarez *« s'est infléchie vers la droite ces derniers mois »* et *« l'esprit de la Moncloa s'est évanoui en fumée »*, affirme M. Santiago Carrillo dans le dernier numéro de *Mundo obrero*, l'hebdomadaire du parti communiste espagnol. Le secrétaire général du P.C.E. accuse le gouvernement de ne pas respecter les termes de l'accord souscrit en octobre dernier par toutes les forces politiques représentées au Parlement. Contrairement à ce qui a été négocié, explique-t-il, une loi est en préparation permettant aux entreprises des compressions de personnel ; les retraites n'ont pas augmenté dans la proportion annoncée ; les droits des travailleurs dans l'entreprise risquent de ne pas être reconnus ; rien n'a encore été fait pour démocratiser l'administration et la sécurité sociale ; les plans de construction de logements et d'écoles destinés à diminuer le chômage ne se sont pas concrétisés.

M. Carrillo affirme en outre qu'il *« n'y a pas de communication »* entre le gouvernement et les forces d'opposition pour veiller à l'application du pacte. Selon le dirigeant communiste, les socialistes ont pour tactique de laisser le gouvernement Suarez trahir ses engagements, car ils espèrent tirer des bénéfices électoraux de l'insatisfaction qui en résultera dans le monde du travail. L'attitude du P.C.E. est différente, indique M. Carrillo ; elle consiste à faire pression pour réclamer l'application des accords. Si la voie de la négociation ne mène à rien, le secrétaire général du P.C.E. menace d'en appeler à la *« force organisée des travailleurs »*. — C. V.

Les milieux politiques jugent « inacceptable » une recommandation de l'O.U.A. sur les Canaries

Le Maroc considère que les îles Canaries font partie intégrante de l'Espagne, a affirmé, lundi 20 février, un communiqué de l'ambassade du Maroc à Madrid. Cette mise au point intervient au moment où les ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. réunis à Tripoli, étudient, à propos de l'archipel, une recommandation du comité de libération de leur organisation, que les milieux politiques espagnols jugent « inacceptable ».

De notre correspondant

Madrid. — Tous les partis politiques ont protesté avec vigueur contre une recommandation du comité de libération de l'Organisation pour l'unité africaine (O.U.A.) concernant les Canaries. Ce comité, réuni à Tripoli lundi 20 février, s'est déclaré, en effet, partisan d'apporter *« un soutien économique et logistique »* au M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autonomie et l'indépendance de l'archipel canarien) dirigé d'Alger par l'avocat Antonio Cubillo. Il a également demandé au gouvernement espagnol de revenir sur son refus d'accepter l'entrée aux Canaries d'une commission d'enquête de l'O.U.A. Le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine doit se prononcer sur cette recommandation.

Du parti communiste à l'Union du centre démocratique (le parti gouvernemental), la réaction des milieux politiques espagnols est identique devant cette intervention considérée comme *« inacceptable »* et *« absurde »* et comme la preuve manifeste, selon le parti socialiste, que *« beaucoup de pays africains ignorent la réalité socio-économique, ethnique et politique des Canaries »*. Le P.C. rappelle que l'archipel est l'objet de *« convoitises étangères »* et que l'Espagne devrait faire face à celles-ci en adoptant une politique extérieure capable de garantir la sécurité de l'île.

Le ministère des affaires étrangères a protesté contre cette *« atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale de l'Espagne »*. L'Union du centre démocratique déclare, dans un communiqué, que, si le conseil des ministres de l'O.U.A. suivait les recommandations du comité de libération, cela pourrait remettre en cause les *« possibilités de rapprochement et de coopération entre l'Espagne et de nombreux pays africains »* ; elle cite parmi ceux-ci des nations arabes.

Le comité était composé par des représentants de la Libye, de l'Algérie, du Sénégal, du Nigéria et de la Guinée. Sa résolution, prise à l'unanimité, marque l'échec des démarches faites avant la réunion par le roi Juan Carlos et par le premier secrétaire du parti socialiste ouvrier, M. Felipe Gonzalez. Le roi avait fait parvenir au colonel Kadhafi un message personnel qui avait été remis par son père, don Juan de Bourbon. M. Felipe Gonzalez s'était déplacé à Alger, où il avait eu des entretiens avec le président Boumediène et avec les dirigeants du F.L.N.

CHARLES VANHECKE.

● M. ADOLFO SUAREZ, premier ministre, se rendra en visite officielle en Pologne du 28 février au 2 mars et en Yougoslavie du 2 au 4 mars, annonce-t-on à Madrid. — *(A.F.P., Reuter.)*

Portugal

LES INTELLECTUELS DU GROUPE « INTERVENTION SOCIALISTE » REJOIGNENT LE P.S.

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Trente et un intellectuels très connus dans les milieux politiques de la capitale ont annoncé la dissolution du mouvement qu'ils avaient créé en 1976, appelé Intervention socialiste, et ont fait savoir qu'ils adhéraient au P.S.

Pour justifier cette décision, l'Intervention socialiste rappelle les objectifs qui avaient présidé à sa constitution : contribuer au *« renforcement de la gauche »* et refuser *« toutes les tentatives visant à créer des divisions au sein des organisations progressistes »*. Les *« difficiles conditions »* de *« la construction de la démocratie et du socialisme »* au Portugal ont amené ses membres à s'intégrer au *« plus grand parti de la gauche portugaise »*, dont ils chercheront à *« augmenter la cohésion »*, déclare un communiqué de l'organisation.

« Dans le parti socialiste, doivent militer tous ceux pour qui la démocratie et le socialisme ne sont pas des réalités antagonistes mais complémentaires », affirme, de son côté, le secrétariat national du P.S., qui se réjouit des nouvelles adhésions.

Parmi les nouveaux membres du parti de M. Soares, figurent MM. Joao Cravinho et Jorge Sampaio, qui ont été respectivement ministre de l'industrie et secrétaire d'État à la coopération dans le quatrième gouvernement provisoire, ainsi que M. Nuno Portas, ancien secrétaire d'État à l'habitation et à l'urbanisme. — J. R.

Grande-Bretagne

Le Livre blanc sur la défense estime que le pacte de Varsovie surclasse l'OTAN en Europe

De notre correspondant

Londres. — A l'exception du fait qu'il comptabilise les forces françaises de l'Allemagne et de l'Atlantique dans le total des forces de l'OTAN, le Livre blanc *britannique sur la défense*, publié lundi 20 février, ne contient guère de nouveautés. Il confirme en principe les engagements pris par Londres envers l'organisation militaire atlantique. Mais, conformément à une décision antérieure, une réduction de 261 millions de livres, portant essentiellement sur le matériel, sera opérée sur le budget militaire qui, l'année prochaine, atteindra 6 919 000 000 de livres, soit 4,75 % du P.N.B. prévu.

Pour répondre aux demandes de l'OTAN, le gouvernement prévoit une première augmentation de 3 % du budget en 1979-1980, puis une autre de 3 % pour 1980-1981. Au-delà de cette date, le gouvernement ne s'engage pas.

Le gouvernement de Londres a recours, en fait, à la clause acceptée par les ministres de la défense de l'OTAN, qui permet aux membres de l'alliance, aux prises avec de sérieuses difficultés économiques, de ne pas souscrire à l'accroissement prévu de 3 % des dépenses militaires pour une période de cinq ans à partir de 1979.

Dans un souci de démontrer, par compensation, que la Grande-Bretagne *est un partenaire militaire* solide, le Livre blanc rappelle que les engagements à court terme pris envers l'OTAN, concernant une amélioration des forces militaires britanniques, seront tenus, et il insiste sur l'accroissement de l'effort de la Grande-Bretagne, puisque les dépenses militaires, qui représentaient 4,09 % du P.N.B. en 1977 (5,01 % en 1976), vont atteindre 4,75 % en 1978.

Cette orientation provoque de vives critiques de la gauche travailliste qui avait mené campagne pour la réduction de ces dépenses. Ses militants indiquent que le *Livre blanc* reconnaît lui-même que les Soviétiques n'ont pas l'intention d'attaquer l'Occident. Le document souligne cependant le déséquilibre croissant entre les deux camps dans le domaine des armements conventionnels, au détriment des forces de l'OTAN. Même en incluant les forces françaises, le *Livre blanc* britannique estime qu'en Europe, le pacte de Varsovie surclasse l'OTAN (1,2 contre 1 en matière d'effectifs, 2,7 contre 1 pour les chars, 2,5 contre 1 pour l'artillerie, 2,4 contre 1 pour l'aviation tactique).

Les critiques des conservateurs

Les conservateurs estiment que le gouvernement travailliste a déformé la réalité en minimisant la gravité de la menace qui pèse sur l'OTAN, ainsi que l'effet néfaste des réductions budgétaires de ces dernières années sur les forces britanniques. Sir Ian Gilmour, ministre de la défense du cabinet fantôme, a déclaré que l' « accroissement » des dépenses pour 1979-1980 était en fait une réduction par rapport à ce qui a été initialement prévu. Enfin, les conservateurs se plaignent que les forces françaises soient pour la première fois incluses dans le total des forces de l'OTAN, alors que la France n'est plus intégrée dans l'alliance, et ils accusent le gouvernement d'avoir voulu délibérément atténuer les craintes de l'opinion sur la faiblesse militaire de l'OTAN.

Les forces françaises dans la balance

Le *Times*, cependant, justifie ainsi la décision du gouvernement britannique : *« La France reste membre de l'OTAN, et il n'est pas déraisonnable de penser qu'elle serait impliquée dans tout conflit d'envergure. On peut penser qu'un plus grand nombre des forces françaises devrait être inclus dans ce bilan. Le président Giscard d'Estaing a précisé catégoriquement qu'il n'était pas question que la France reste neutre, et les forces françaises participent déjà, dans une certaine mesure, aux exercices de l'OTAN. »*

Même son de cloche dans le *Financial Times* : *« ... Certes, les forces françaises ne sont pas officiellement intégrées dans le commandement militaire de l'alliance atlantique, mais il est impossible de concevoir un affrontement Est-Ouest en Europe dans lequel elles ne se battraient pas aux côtés de l'alliance. »*

HENRI PIERRE.

● *Les îles Tuvalu* seront indépendantes le 1er octobre écrit le *Financial Times* du 17 février. Anciennement appelées îles Ellice (*le Monde* du 7 octobre 1975), elles sont situées dans le centre du Pacifique et peuplées de quelque dix mille habitants de culture polynésienne. Les Tuvalu, pays très pauvre, recevront lorsqu'elles cesseront d'être colonie britannique, une aide de Londres, ainsi que l'a déclaré M. Toalipi Lauti, *chief minister* de l'archipel, qui vient de diriger en Grande-Bretagne la délégation de son pays à la conférence constitutionnelle destinée à préparer l'indépendance.

Tchécoslovaquie

Le système de planification va être rénové

(Suite de la première page.)

Le primat, on le voit, est clairement accordé aux facteurs de nature politique. M. Ler ajoute cependant que le but de l' « expérience » est de rasembler en un ensemble logique le système de planification, l'utilisation des instruments économiques — tels que le profit, les prix et les salaires — et l'organisation du travail. Mais on ne voit pas très bien, à partir des solutions proposées, comment cet objectif pourra être atteint.

Les auteurs de ce projets, paralysés sans doute par des raisons politiques, ont en effet le plus grand mal à se détacher du schéma classique de la planification centralisée qu'il s'agit d'améliorer et non de réformer. Une *« pyramide de plans »* (à un an, à cinq ans, à long terme) doit permettre d'accomplir les tâches exigées par les secteurs-clés du développement (matières premières, transports, coopération internationale). La nécessité de tenir compte de la valeur de la production est affirmée, mais très timidement, et il n'est évidemment pas question de rétablir le rôle du marché. A l'inverse, l'importance des facteurs quantitatifs est soulignée. A l'avenir, le gouvernement devra approuver entre sept cents et mille bilans de produits, établis uniquement en volume ; ce qui risque de renforcer la rigidité du système : dans un tel schéma, en effet, où production et utilisation d'une marchandise donnée sont censés parfaitement coïncider, l'imprévu est, par définition banni.

Une référence à la Constitution soviétique

Quant à l'utilisation des instruments économiques (profit, prix), on jugera des difficultés qu'ont à surmonter les partisans d'un changement si l'on mentionne que M. Ler, dans l'article cité plus haut, a estimé utile d'en justifier le recours en se référant à... la nouvelle Constitution soviétique, laquelle en souligne l'importance en son article 16.

Même si le poids des pragmatiques se fait plus fortement sentir aujourd'hui à Prague qu'il y a quelques années, la résistance aux réformes est encore puissante. La nouvelle « expérience » tchécoslovaque apparaît, en tout cas, davantage comme une nouvelle variante des méthodes administratives de planification que comme la recherche d'un modèle original adapté aux conditions économiques de ce pays.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

LE CONFLIT KHMÉRO-VIETNAMIEN

La radio de Hanoï accuse Phnom-Penh « d'agir au profit de l'impérialisme et de la réaction internationale »

La radio cambodgienne a confirmé, dimanche 19 février, que des combats se poursuivaient le long de la frontière khméro-vietnamienne ; il semble qu'il s'agisse actuellement d'accrochages et non plus de grandes opérations. Cette radio continue de diffuser des « confessions » de militaires vietnamiens faits prisonniers. L'un d'eux a été capturé le 25 janvier près de l'île khmère de Poulo-Waï, au large de laquelle la compagnie pétrolière française Elf-Erap avait entrepris des prospections quand le maréchal Lon Nol était au pouvoir. Un capitaine a affirmé que les Khmers du Vietnam, les Khmers krom, sont « entraînés comme troupes de réserve en vue de la libération du Cambodge ».

Pour sa part, la radio vietnamienne a, lundi, accusé Phnom-Penh d'« agir au profit de l'impérialisme et de la réaction internationale (...) en répandant le sang vietnamien et cambodgien ». — (A.F.P.)

Un découpage territorial hérité de la période coloniale

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le conflit frontalier khméro-vietnamien résulte en partie des découpages territoriaux effectués par les autorités coloniales françaises au sein de l'Union indochinoise, à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle. Certes, la rivalité des deux voisins, hier alliés dans la guerre contre le corps expéditionnaire américain, a d'autres causes : antagonisme séculaire, nationalismes intransigeants, divergences idéologiques et politiques. Mais ces raisons ne font qu'envenimer un contentieux territorial fondamental.

Si vingt-cinq années se sont écoulées depuis l'accession du Cambodge à l'indépendance sans que cette question ait pu être réglée, c'est avant tout parce que cette période a été dominée par la guerre. Le prince Sihanouk et les dirigeants révolutionnaires vietnamiens étaient tombés d'accord en 1966 pour reconnaître la frontière coloniale.

Le royaume du Cambodge, qui s'était constamment amenuisé au cours des siècles au profit de ses entreprenants voisins siamois et vietnamiens, avait encore été amputé de quelques territoires lorsque sa pleine souveraineté lui fut restituée par la France, en 1953. Puissance protectrice depuis le 11 août 1863, la France s'était engagée, par un traité signé en 1867 avec le Siam, qui exerçait alors sa suzeraineté sur le Cambodge, à ne pas annexer de territoires cambodgiens à ses autres possessions indochinoises. Cette promesse n'a guère été respectée. En effet, alors que sur la frontière occidentale plusieurs provinces anciennement khmères furent reprises au Siam, à l'est, au sud et au nord les administrateurs coloniaux rattachèrent certaines terres du royaume à l'Annam, à la Cochinchine et au Laos.

Ces pertes, selon certaines thèses cambodgiennes, portent essentiellement sur cinq territoires et bandes de terrain couvrant une superficie de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés, ainsi que sur les populations d'origine khmère qui s'y trouvaient. On peut, schématiquement, les délimiter comme suit :

1) L'ancien commissariat du Darlac, aujourd'hui province, sur les Hauts-Plateaux du Vietnam ;

2) La région de Tay-Ninh, Trang-Bang, Tanh-An, secteur des plantations d'hévéas, à une trentaine de kilomètres au nord de Saigon, ainsi qu'un vaste triangle qui prolonge le « Bec-de-Canard » pratiquement jusqu'à la côte orientale du delta du Mékong ;

3) Celle de Loc-Ninh, Phuoc-Le, au nord-est de la précédente ;

4) La zone de Ha-Tien, en bordure du golfe de Thaïlande ;

5) La portion de territoire comprise entre le Mékong et la chaîne Dangreks, dans le sud du Laos.

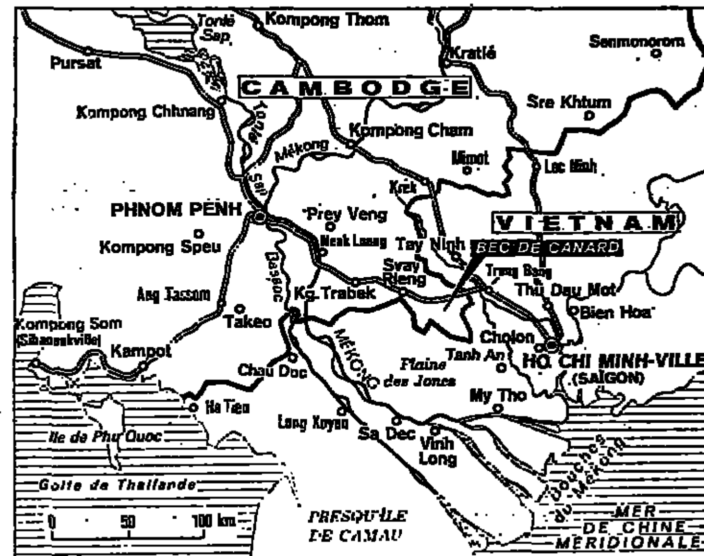
A cela il convient d'ajouter des conflits de souveraineté sur certaines îles du golfe de Thaïlande.

Dans une thèse de doctorat publiée en 1966, M. Sarin Chaak, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement du prince Sihanouk, s'est attaché à démontrer le caractère purement « administratif », « provisoire » et « unilatéral » de ces cessions de territoires et des frontières qui en ont résulté (1).

L'auteur estime que les actes juridiques de l'administration française sont nuls au regard du droit international.

Pour M. Sarin Chaak, l'obligation de réviser les frontières ne provient pas seulement de leur caractère purement administratif, « *elle découle aussi des exigences de la décolonisation. Si l'on veut voir dans cette expression autre chose qu'un vague slogan de démagogie internationale, il faut admettre que la décolonisation implique un certain nombre de conséquences juridiques que domine un idéal moral* ». « *Soutenir le contraire est une position intenable. A cet égard, il n'y a que trois possibilités logiques qui s'offrent au Vietnam* », ajoute-t-il : la solidarité avec le comportement colonial, la condamnation de ces pratiques et « *l'offre spontanée d'accords en vue de décoloniser des territoires injustement arrachés à la souveraineté khmère* » ; enfin, la négociation en vue de l'établissement de véritables frontières internationales.

On sait ce qu'il en a été, en dépit d'une nouvelle tentative de négociation en 1976. Chaque partie rejette sur l'autre la responsabilité de la situation actuelle. Il est vrai que la conclusion modérée de M. Sarin Chaak fait immédiatement suite à cette affirmation « maximaliste » bien évidemment inacceptable par les Vietnamiens : « *De 1856, date de la mise en garde du roi Ang Duong à l'empereur Napoléon III, à nos jours, jamais le Cambodge n'a cessé de revendiquer la Cochinchine comme terre khmère.* » Et l'auteur se réfère ici au mémoire de droit public sur « *la situation juridique du Kampuchea Krom (basse Cochinchine)* » soutenu en 1963 par M. Hou Nim, l'un des dirigeants du P.C. khmer, ministre de l'information, dont le nom n'est plus mentionné officiellement depuis un an.



Dans la préface de la thèse de M. Sarin Chaak, qui fut son négociateur sur la question frontalière avec le F.N.L. (Front national de libération sud-vietnamien), le prince Sihanouk écrivait : « *Une telle étude permet de mieux mesurer la valeur de certaines prétentions et de mieux comprendre certaines réactions de défense* ». Les Vietnamiens diraient plutôt aujourd'hui, « *certaines actions d'agression* ».

Il est possible que cette thèse soit encore à l'origine de la position des dirigeants communistes du Kampuchéa démocratique, bien qu'ils n'en aient jamais fait état publiquement. Face à ces revendications, quelle est la position officielle du Vietnam socialiste ?

Hanoï admet, jusqu'à un certain point, l'existence du contentieux. Pour le comité central du P.C.V., « *le problème de la frontière entre les deux pays recèle un certain nombre de points complexes légués par l'histoire* » (2).

Les Vietnamiens paraissent soucieux de donner une large publicité à la démesure qu'auraient, selon eux, les revendications de leurs adversaires. Ils affirment avoir saisi des documents cambodgiens où l'on peut lire : « *Le territoire du Cambodge s'étend jusqu'à Saigon et, tôt ou tard, le Cambodge récupérera Saigon* ».

Dans cette atmosphère d'exacerbation nationaliste et raciale, les deux parties ont-elles encore la possibilité de s'entendre sur le tracé d'une « *ligne juste* » de partage ? L'escalade se poursuit, à coups d'arguments juridiques — mais aussi d'obus. Et les fonctionnaires coloniaux qui déplaçaient les bornes administratives pour des raisons de convenances locales ont plié bagages depuis longtemps.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *Les Frontières du Cambodge*. Paris. Librairie Dalloz. 1966.

(2) Lettre du comité central du P.C. et du gouvernement vietnamiens au comité central du P.C. et au gouvernement khmers, datée du 7 juin 1977.





A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'HEBDOMADAIRE ARABE INDEPENDANT *Destour*, publié à Londres, indique dans son numéro du 20 février que M. Ben Bella, ancien chef de l'Etat algérien emprisonné depuis juin 1965, serait prochainement libéré et placé en résidence surveillée à El Asnam (ex-Orléansville).

Argentine

● M. JUAN MARTIN GUEVARA, *frère du « Che »*, serait en danger de mort dans la prison argentine de la Sierra-Chica (province de Cordoba), où il est détenu depuis trois ans sans procès, ont déclaré, dans un télégramme adressé, lundi *20 février*, à la division des droits de l'homme des Nations unies, Mme Celia Guevara, sœur de l'intéressé, et le sénateur uruguayen en exil M. Enrique Erro. M. Juan Martin Guevara, qui souffre d'anémie, ne recevrait pas les soins médicaux nécessaires. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● MME ISABEL PERON a été inculpée de détournement de fonds publics. L'ancien chef de l'Etat argentin, détenue depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, est accusée par la justice d'avoir utilisé à son profit des fonds versés au ministère du bien-être social, dans le cadre d'une campagne d'aide aux nécessiteux. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE SYNDICAT DES MINEURS DE CHARBON (U.M.W.), en grève depuis le 6 décembre, est parvenu, lundi 20 février, à définir un nouveau *contrat collectif pour* trois ans avec la compagnie Pittsburgh and Midway, qui pourrait préfigurer la conclusion d'un accord général avec le patronat. M. Jimmy Carter a conféré lundi avec les ministres intéressés et avec ses conseillers pour décider des mesures à prendre pour mettre fin à cette grève. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● QUARANTE-NEUF PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés par les autorités de la R.D.A. en échange d'une rançon versée par le gouvernement ouest-allemand, a-t-on appris mercredi 15 février à Berlin-Ouest. Ces libérations portent à cent vingt-quatre *le nombre des internés politiques* relâchés avant l'expiration de leur peine en Allemagne de l'Est depuis le mois de janvier. On estime généralement (*le Monde* du 23 septembre 1977) que le « prix » d'un prisonnier *varie de 40 000* à 100 000 deutschemarks — environ 90 000 à 230 000 francs, — en fonction de sa qualification professionnelle et de sa notoriété. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● LE MINISTRE DE LA JUSTICE DU BADE-WURTEMBERG a *indiqué, samedi* 18 février, que la prison de Stuttgart-Stammheim allait être modifiée afin qu'il soit plus difficile aux détenus d'y dissimuler des armes ou des équipements divers. Il a notamment précisé que les murs des cellules seraient désormais revêtus d'un enduit phosphorescent permettant de découvrir sans peine les endroits où des cachettes auraient pu être aménagées, et que le mobilier ne comporterait plus que des matières synthétiques, qui permettront une fouille rapide et *sûre grâce à un détecteur de* métal. — *(Corresp.)*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie*.

République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE a tué 144 personnes et en a blessé 403 pendant l'année 1977, a déclaré, lundi 20 février, devant le Parlement, M. Jimmy Kruger, ministre de la justice et de la police. Il a précisé que ce chiffre ne tenait pas compte des *personnes tuées et blessées pendant* les émeutes. Parmi les morts figurent onze jeunes de moins de dix-huit ans. — *(U.P.I.)*

Union soviétique

● L'ORDRE DE LA VICTOIRE a été décerné lundi 20 février à M. Leonid Brejnev pour sa contribution à la victoire du *peuple soviétique* dans la guerre mondiale. Le secrétaire général du P.C., qui avait terminé la guerre avec le grade de général, était commissaire politique de la XVIII[e] armée. Depuis 1976, il est maréchal. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● DES MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS d'une violence sans précédent ont eu lieu le lundi 20 février à Guarenas, à environ 20 kilomètres à l'est de Caracas. Elles ont provoqué des dégâts sérieux. Une cinquantaine de jeunes gens *ont été arrêtés*. Les manifestants ont, notamment, incendié les sièges locaux du parti gouvernemental Action démocratique et du parti démocrate chrétien (COPEI), principale formation de l'opposition. Ils protestaient contre la mort d'un de leurs camarades, tué le 14 février à San-Felipe, dans le centre-ouest du pays, au cours d'une autre manifestation, au moment où le défilé passait devant le siège régional de l'Action démocratique. Cet incident avait déclenché, la semaine passée, *dans tout le pays*, de nombreux troubles estudiantins. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Pérou

La grève de la faim pour la réintégration d'ouvriers licenciés rencontre peu d'écho dans les partis politiques

De notre correspondant

Lima. — La grève de la faim pour la réintégration d'ouvriers licenciés se poursuit à Lima (*le Monde* du 10 février). Le lundi 20 février, sept personnes ont occupé durant plusieurs heures, l'ambassade britannique, en signe de solidarité avec un mouvement qui se poursuit depuis plus de trois semaines. Elles ont été arrêtés après avoir évacué les locaux. On n'exclut pas que d'autres actions semblables aient lieu dans les prochains jours. D'autre part, vingt-sept grévistes de la faim ont occupé, le même jour, l'église La Recoleta, dans le centre de la capitale.

Depuis le 28 janvier

C'est le 28 janvier que le mouvement a commencé. Sept personnes ont occupé l'église Santo-Domingo, dans le centre de Lima. Elles demandaient le réembauchage des ouvriers licenciés après la grève générale de juillet dernier — dont le nombre varie, suivant les *sources*, entre *trois* mille et quatre mille. L'actuelle crise économique et l'augmentation du chômage leur ôtent tout espoir de trouver à nouveau du travail. Les protestataires exigeaient aussi le rapatriement des dirigeants politiques et syndicaux en exil. Plusieurs dizaines de personnes se sont, les jours suivants, jointes au mouvement. Elles ont occupé plusieurs églises. La quasi-totalité des grévistes sont des ouvriers mis à pied, notamment dans les secteurs des textiles et de la chaussure — les plus touchés par la vague de licenciements.

Le ministère de l'intérieur a décidé de confier l'affaire au pouvoir judiciaire. Le 7 février, un juge d'instruction ordonnait l'évacuation des grévistes et leur emprisonnement pour « *délit contre la santé* » (ils mettaient leur vie en péril en ne s'alimentant pas...). Trois jours plus tard, la police pénétrait dans une demi-douzaine d'églises de Lima et emmenait de force les grévistes. Ceux-ci ont été transférés à l'hôpital de la police et dans d'autres dépendances policières, où ils poursuivent leur mouvement. Ils sont aujourd'hui environ quatre-vingts. Seize prisonniers politiques, membres du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), se sont joints au mouvement, à Lima et à Chiclayo.

Contrairement à ce qui s'est récemment passé dans la Bolivie voisine, les perquisitions dans les églises ont eu lieu, au Pérou, en accord avec les autorités ecclésiastiques. Le cardinal de Lima, Mgr Juan Landazuri, a publié un communiqué qualifiant de « politiques » les revendications *des grévistes, et affirmant que* leur action constitue « *une utilisation inacceptable de l'Eglise* ». Cette prise de position a suscité une vive déception parmi les milieux de gauche et dans une partie du clergé. Dans quelques *églises de Lima, ont été organisés* des jeûnes, en signe d'appui aux grévistes.

Les partis politiques, de leur côté, paraissent peu disposés à appuyer un mouvement dont ils *craignent qu'en prenant de l'ampleur* il mette en péril le processus d'ouverture politique en cours à Lima et les élections prévues pour le 9 juillet. La presse quotidienne, toujours contrôlée par le gouvernement, a largement passé *le mouvement sous silence*. L'action à l'ambassade britannique visait précisément à briser ce mur du silence.

THIERRY MALINIAK.

Equateur

Une loi électorale écarte trois personnalités de la course à la présidence

De notre correspondant

Lima. — Quatre mois à peine avant l'élection présidentielle équatorienne, le panorama politique a été brusquement bouleversé à Quito. La *loi* électorale promulguée, le lundi 20 février, par le gouvernement militaire, écarte, en effet, de la course à la présidence les trois figures politiques les plus connues de ces dernières décennies.

Elle précise, tout d'abord, que le prochain chef de l'Etat devra être Equatorien et fils d'Equatorien : cette mesure est dirigée contre M. Asaad Bucaram, chef de la C.F.P. (Concentration des forces populaires), qui est fils de Libanais. D'autre part, le futur président ne pourra pas avoir déjà occupé la première magistrature du pays, ce qui ôte tout avenir politique à MM. José Maria Velasco Ibarra et Carlos Julio Arosemena. *Le ministre de l'intérieur* a précisé que ces dispositions, qui étaient totalement inattendues, avaient l'appui des forces armées.

Ancien maire de Guayaquil et préfet du département de Guayas, M. Bucaram était considéré comme le grand favori de l'élection du 16 juillet prochain. Archétype du populiste latino-américain, à la doctrine plutôt vague, mais aux accents volontiers *démagogiques*, il jouit *d'un* large appui au sein du sous-prolétariat de Guayaquil et des villes de la côte. Le veto qui l'affecte aujourd'hui risque de provoquer un sérieux mécontentement dans cette partie du pays, et d'y augmenter le ressentiment contre la capitale. M. Bucaram était déjà considéré comme le favori de *l'élection* prévue en 1972, qui fut suspendue après le coup d'Etat du général Rodriguez Lara.

MM. Velasco, Ibarra et Arosemena apparaissaient, de leur côté, comme des candidats virtuels *des secteurs conservateurs*. Le premier, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans, semblait, *cependant*, peu désireux de briguer une sixième présidence, malgré les pressions de son parti.

Selon le *ministre de l'intérieur*, les dispositions adoptées le 20 février visaient à « *détruire le caudillisme* » dans le pays. En Equateur, où le pourcentage d'analphabètes est élevé (la Constitution adoptée le 15 janvier leur donne, pour la première *fois*, le droit de vote), le problème de la manipulation des votes et de la démagogie électorale est préoccupant. Les militaires ne cachaient pas leur appréhension devant la perspective d'un accès à la présidence de M. Bucaram, dont ils mettent en doute la capacité. Le caractère confus de son programme et *de ses interventions n'était certes* pas de nature à les rassurer.

Mais le veto décidé contre sa personne et contre deux ex-présidents risque de ranimer l'opposition au régime du monde politique traditionnel, déjà très sceptique sur les intentions des militaires.

Th. M.

Mexique

LES « NOUVEAUX PHILOSOPHES » FRANÇAIS INVITÉS ET DÉÇUS

Mexico (*A.F.P.*). — Les cinq « nouveaux philosophes » français arrivés samedi 18 février au Mexique afin d'y exposer leurs idées, ont protesté dimanche contre la présentation « *exclusivement antimarxiste* » que la presse locale a faite d'eux.

Invités par des groupes de la droite mexicaine, MM. André Glucksmann, Françoise Lévy, Bernard-Henry Lévy, Jean-Paul Dollé et Guy Lardreau, ont affirmé que ce qu'ils ont en commun est « *la haine de tous les despotismes, l'amour de la démocratie et la conviction que chacun ne peut compter que sur sa propre thèse* ».

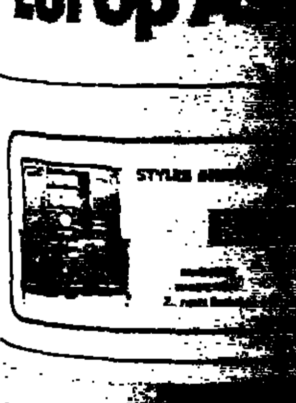
Lors d'un entretien télévisé, *M. Guy Lardreau s'est demandé* s'il a « *bien fait d'accepter de venir* ». « *J'ai vu la presse, et cela m'a profondément déprimé* », a-t-il ajouté. « *Une pensée est toujours détournée, toujours utilisée, et le problème pour nous, c'est que nous sommes Français, que nous venons dans un pays dont nous ne connaissons rien. Je crains que nos discours ne soient utilisés, d'un côté ou de l'autre* », a-t-il dit.

LE CHILI ET L'ARGENTINE DÉCIDENT DE NÉGOCIER LE RÈGLEMENT DE LEUR LITIGE FRONTALIER

Santiago (*A.F.P.*). — Les gouvernements militaires du Chili et d'Argentine ont décidé, le lundi 20 février, de régler eux-mêmes, d'ici à sept mois, le différend territorial qui les oppose dans l'extrême sud du continent, à l'exception des trois îles du canal de Beagle.

Les deux pays ont décidé de mettre entre parenthèses le problème des îles Picton, Nueva et Lennox — sur lequel chacun garde sa position de principe — et de négocier, sans médiation internationale, la délimitation des frontières dans la zone du canal, à l'ouest et au sud de ces îles.

Les deux chefs d'Etat s'étaient déjà entretenus à ce sujet le 19 janvier dernier, à Mendoza (Argentine), sans parvenir à un règlement. Le 25 janvier, en effet, l'Argentine confirmait son rejet de la sentence d'arbitrage prononcée par la Grande-Bretagne, qui accordait au Chili la souveraineté sur les trois îles. De son côté, le Chili avait offert de porter le différend devant la Cour internationale de La Haye.



AMÉRIQUES

États-Unis

M. Carter n'a pas déçu la jeunesse américaine, mais il ne l'a pas encore convaincue

De notre envoyé spécial

Indianapolis. — « *Quelqu'un qui aime la musique de Bob Dylan ne peut être totalement mauvais (« all bad »).* »

Notre interlocuteur a vingt-deux ans, s'intéresse peu à la politique et poursuit d'incertaines études d'économie dans une université du Middle West. Il ne semble avoir retenu du « personnage » de M. Jimmy Carter que cette confidence, faite aux journalistes de *Playboy* au cours de la campagne électorale de 1976 : « *J'ai trois fils, dont l'âge va de vingt-trois à vingt-neuf ans, qui ont été très marqués par Bob Dylan en ce qui concerne les droits civiques, la justice et la guerre du Vietnam (...). J'ai vécu très près d'eux, et leur goût musical a influencé le mien. J'ai pu voir l'importance de Bob Dylan pour les jeunes...* »

Ces propos, en apparence frivoles ou paternalistes, ont joué, à *côté* d'autres, sur l'écologie, la non-violence, les dangers de l'énergie nucléaire, la nécessité de faire preuve d'imagination et d'audace dans le domaine du désarmement, un rôle non négligeable dans la formation de l'« image de marque » de M. Carter auprès de la jeunesse américaine. Qu'en est-il, treize mois après la prise de fonctions du trente-neuvième président des Etats-Unis ?

Il faudrait d'abord rectifier une opinion communément admise : les jeunes n'ont pas voté massivement pour M. Carter en novembre 1976. Parmi les fractions de l'électorat traditionnellement acquises aux démocrates, M. Carter n'a fait le plein que du « vote noir ». Les juifs et les jeunes ont été plus réticents. Ces derniers ont même été paradoxalement (l'âge électoral avait été abaissé à dix-huit ans par le 26e amendement en 1971) plus nombreux à s'abstenir en 1976 qu'en 1972, année du « duel » inégal Nixon-McGovern. Quarante-deux pour cent des représentants de la tranche d'âge dix-huit-vingt-quatre ans ont accompli leur devoir électoral en 1976 (contre 50 % en 1972). Les modalités d'inscription sur les listes électorales étaient pourtant plus souples en 1976 que lors des précédentes consultations. Il suffisait de faire la preuve d'un domicile fixe depuis quelques semaines. La jeunesse américaine avait plus vibré pour M. McGovern que pour M. Carter.

Il faut garder à l'esprit cette relative froideur ou cette indifférence initiale pour établir un premier bilan de la popularité de M. Carter auprès des jeunes. Mais, contrairement à la « classe politique » et à l'opinion publique « adulte », qui jugent aujourd'hui que le président a voulu faire trop vite trop de choses et n'a, au bout d'un an, aucun succès incontestable à son actif, les jeunes Américains ont été sensibles à une rhétorique (sur les droits de l'homme ou l'énergie nucléaire) qui, vraisemblablement, ne leur était pas destinée en priorité, mais qui a éveillé leur sympathie.

Entre Gandhi et Camus

L'apathie électorale de la jeunesse (d'ailleurs traditionnelle, même si elle s'est aggravée en 1976) n'explique pas tout. Parmi les jeunes Américains, favorables à M. Carter, que nous avons rencontrés, nombreux sont ceux qui nous ont affirmé qu'ils ne s'étaient pas dérangés pour voter le 2 novembre 1976 parce que le « système » les ennuyait. En revanche, des « pensées » du président figurent aujourd'hui en bonne place, épinglées dans les nombreux « clubs » écologiques fondés par des jeunes ou des étudiants et qui se sont multipliés à travers le pays. Quel est le dirigeant occidental qui peut se vanter de voir ses propres réfexions sur la société ou sur l'avenir de l'humanité ainsi reproduites par une partie de la jeunesse de son pays, sans pression aucune ni effort de propagande officiel ?

Il est de bon ton dans les universités « chic » d'ignorer la phraséologie moralisatrice et religieuse de M. Carter jugée ridicule et digne d'un entrepreneur-exploitant *agricole de cacahuètes. On* n'en juge pas ainsi à Lexington (Kentucky) ou à Cheyenne (Wyoming). M. Jimmy Carter y est cité au même titre que Martin Luther King, Gandhi ou Albert Camus dans les conversations passionnées ou les dissertations de fin d'année des adolescents qui terminent leur « high school » (dernières classes du lycée).

L'idéalisme américain (la conviction qu'on peut changer le monde à condition de le vouloir vraiment) dont on annonce périodiquement la mort prochaine, paraît avoir encore quelques belles années devant soi...

Le phénomène des « Revivals », des « réveils » périodiques de la ferveur religieuse, fait partie de la tradition protestante américaine. Il ne touche pas que les *mères de famille* d'âge moyen vivant dans les petites villes, en particulier dans le Sud (selon le « profil » dégagé par les statisticiens). La pratique religieuse des jeunes augmente à nouveau après avoir baissé régulièrement depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En 1976, environ 45 % des Américains âgés de quatorze à vingt-cinq ans assistaient, chaque semaine, à un service religieux, selon le *Gilbert Youth Research Organization*. Dix-neuf pour cent *seulement* d'entre eux *n'avaient* aucune forme d'activité religieuse. La confidence de M. Carter, qui a déclaré prier plusieurs fois par jour, a fait sourire l'intelligentsia. C'est pourtant ce trait qui est souvent mis en avant par les jeunes Américains quand on leur demande de définir la personnalité du locataire de la Maison Blanche.

Des accents d'adolescent

Le caractère finalement très vague de ses convictions religieuses ne lui fait pas tort, bien au contraire, dans ces milieux. Le président, dont l'illumination religieuse, qui a fait de lui un chrétien « *né à nouveau* », est relativement récente, a souvent, pour parler de sa foi, des accents d'adolescent. Il y a également quelque chose d'incertain, d'inachevé, chez M. Carter, que la presse américaine relève de plus en plus aujourd'hui pour lui en faire grief, mais qui pourrait bien être son meilleur atout auprès des jeunes dans la perspective de l'élection présidentielle de 1980, face à un adversaire tel que M. Jerry Brown, l'actuel gouverneur de Californie.

M. Carter est cependant suffisamment réaliste pour savoir que les jeunes le jugeront aussi sur son action concernant l'emploi.

Plus de la moitié des chômeurs américains ont moins de vingt-quatre ans. Le président a été jusqu'ici passablement velléitaire dans ce domaine. Il a laissé le ministre du travail, M. Ray Marshall, lancer des projets ambitieux de création d'emploi pour les jeunes, quitte à le laisser ensuite se débrouiller seul face à un Congrès hostile à de nouvelles dépenses et à des chefs d'entreprise réticents. Lui-même semble n'être pas parvenu à faire un choix entre la lutte contre le chômage et celle contre l'inflation.

« *Jimmy Carter était venu sur notre campus pendant la campagne électorale, et nous avait dit qu'il nous aimait. L'amour consiste-t-il à couper les vivres ?* » remarque un étudiant en biologie de Chicago : le département (ministère) de l'agriculture vient de refuser les crédits qu'il affectait depuis plusieurs années au laboratoire de recherche dans lequel il travaille.

La jeunesse américaine n'est pas déçue par M. Carter pour la simple raison qu'elle n'en attendait pas monts et merveilles. Contrairement au reste de la population, où la cote présidentielle, mesurée par l'institut de sondages Harris, est passée de 69 % de satisfaits en avril 1977 à 48 % à la fin de l'année dernière, les jeunes auraient tendance à apprécier davantage aujourd'hui M. Carter qu'il y a un an. Le personnage leur est plutôt sympathique. Il reste cependant à ce dernier à montrer qu' « *il est aussi bon qu'il en a l'air* ». La question de l'emploi pourrait être *décisive*, dans les mois qui viennent, pour l'« image » du président auprès de la jeunesse américaine.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le Monde

politique

Les rapports entre l'U.D.F. et le R.P.R.

M. Barre estime que la Constitution lui interdit de prendre la tête d'une fraction de la majorité

M. Raymond Barre a accepté la proposition qui lui avait été faite par M. Jean-Pierre Soisson d'utiliser, au cours de la campagne électorale, à la télévision et à la radio, une partie du temps d'antenne réservé au parti républicain. Le premier ministre a confirmé, toutefois, à son interlocuteur, qu'il n'entend pas apparaître comme le leader de l'Union pour la démocratie française, regroupant les candidats giscardiens, centristes et radicaux. Fort soucieux de ne pas aggraver les divergences qui opposent ceux-ci au R.P.R. — lequel a d'ailleurs jugé qu'il n'avait pas à céder, pour sa part, une partie de son temps de parole à M. Barre (le Monde *du 19-20 février) — le chef du gouvernement estime, en effet, que le rôle qui lui est fixé par la Constitution lui interdit de prendre la tête de l'une seulement des deux tendances de la majorité.*

L'attitude du mouvement gaulliste le mettant dans l'impossibilité d'assumer la direction des deux courants, M. Barre — « chef naturel de la majorité » — paraît donc quelque peu isolé et voué à tenir, au cours de la campagne, un rôle de chef d'orchestre très solitaire. C'est ce qu'il devait dire aussi à M. Jean Lecanuet, reçu mardi 21 février qui, la veille, avait souhaité que l'U.D.F. ait un porte-parole qui lui donne une unité de ton.

Le premier ministre devait évoquer l'évolution de la situation politique à l'occasion de sa participation à l'émission « l'Evénement », diffusée mardi soir 21 février, par TF 1. — A. R.

M. Soisson : M. Servan-Schreiber n'est pas le chef de l'U.D.F.

A l'issue de son entretien avec le chef du gouvernement, M. Jean-Pierre Soisson a notamment déclaré : « *Le premier ministre doit jouer son rôle constitutionnel, pleinement son rôle constitutionnel, mais rien que son rôle constitutionnel. Il ne peut pas apparaître comme le chef d'une tendance de la majorité. Que l'une de ces tendances se réfère à lui et indique très nettement sa volonté de soutenir complètement son action ne le conduit pas pour autant, et en réaction, à devenir le chef de cette tendance, car il sort alors du rôle constitutionnel qui est le sien.* »

Le secrétaire général du P.R. a précisé à M. Barre que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, n'était « *en aucune façon le chef de l'Union pour la démocratie française* ». « *Le premier ministre a souri,* a-t-il ajouté, *et m'a indiqué que cela lui paraissait être la la voie du bon sens.* »

M. Jean-Pierre Soisson a ajouté qu'il avait évoqué avec le chef du gouvernement l'éventualité de la constitution d'un inter-groupe parlementaire, qui associerait les élus du P.R., du C.D.S. et des radicaux valoisiens.

A propos du temps de parole cédé par sa formation à M. Barre, le secrétaire général du P.R. a indiqué : « *Je souhaite que le premier ministre puisse parler le dernier vendredi de la campagne en utilisant ce dernier temps d'antenne.* »

M. Chirac : il est trop tard pour discuter des retraits de candidatures

A l'issue de son entretien avec M. Barre, lundi 20 février, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a indiqué que sa formation était prête « *à retirer les candidats qu'elle a pu présenter au dernier moment, dès lors que toutes les formations de la majorité reviendraient aux accords qui ont été passés à la fin de l'année dernière. Le premier ministre,* a-t-il ajouté, *est d'accord avec notre attitude et m'a exprimé sa volonté d'une entente au sein de la majorité derrière l'action du président de la République* ».

De son côté, M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., hôte, le même jour, de l'Association de la presse étrangère, a souhaité une nouvelle fois que les responsables des partis de la majorité se réunissent autour du premier ministre, ajoutant : « *Une telle réunion permettrait de décider, d'un commun accord, le retrait de nouvelles candidatures dans la majorité. Il faut revenir, sur ce point, à la situation initiale.* »

Ces propositions, faites toutes après la clôture du dépôt des candidatures intervenue dimanche soir, ont entraîné lundi soir la riposte de M. Jacques Chirac au micro de France-Inter.

Le président du R.P.R. a déclaré en effet : « *J'avais proposé le 20 janvier que nous nous réunissions pour examiner ces problèmes. On ne m'a pas répondu ; maintenant, les candidatures sont déposées et il n'y a plus rien à revoir.*

» *Je considère d'ailleurs que ce n'est pas poli de ne m'avoir pas répondu... J'apprends maintenant par des déclarations à la cantonade, dont on ne me fait pas part personnellement, qu'on veut prendre des dispositions nouvelles. Ce n'est pas sérieux. Si on veut prendre des dispositions, on se réunit et on discute. Mais tout ceci est marginal quant à ses efets et n'a aucune importance pour la majorité.*

» *On ferait mieux,* a ajouté M. Chirac, *de faire moins de déclarations et plus de réunions sur le terrain. C'est ce que je fais pour ma part.* »

Le président du R.P.R., qui a visité mardi 21 février cinq arrondissements de la capitale, devait présider un meeting dans la soirée à Montpellier et se rendre mercredi dans le Var, jeudi dans les Alpes-Maritimes, vendredi à Lyon avant de passer le week-end dans sa circonscription de Corrèze.

Électoracle...

Un après-midi, dans la classe d'un C.E.S. de Boulogne-Billancourt. Le professeur d'histoire, qui fait à ses élèves de sixième un cours sur l'antiquité grecque, évoque les dieux et les prêtresses et parle de la pythie de Delphes.

« Qui peut me dire ce qu'est un oracle ?

— C'est un monsieur qui dit : « Votez pour moi, je vous » donnerai tout. »

Oracle-miracle ? Ou vérité, qui, comme chacun sait, sort de la bouche des enfants ?

F. Gr.

● *Mme Florence d'Harcourt,* député sortant de la 6e circonscription des Hauts-de-Seine, et candidate « libre », a déclaré, lundi 20 février, à Europe I : « *A l'Assemblée nationale, où je suis depuis un an, je n'ai jamais vu M. Hersant, et la plupart de mes collègues ne l'ont pas vu depuis des années. Certains m'ont dit qu'ils l'ont vu il y a dix ans, lorsqu'il est venu, au mois de mai 1968, voter une motion de censure contre M. Pompidou. C'est un des souvenirs qu'il a laissés.* »

● *M. Charles Pasqua,* sénateur des Hauts-de-Seine, secrétaire général adjoint du R.P.R., demande au premier ministre, dans une question écrite, « *si le gouvernement est informé des participations de banques françaises dans des instituts de sondages* ». « *Il est certain que ceux qui connaîtraient, dès avant leur publication, les résultats des sondages, peuvent spéculer en Bourse et porter atteinte à la monnaie nationale et au crédit de la France* », estime M. Pasqua. Il demande au gouvernement s'il ne juge pas particulièrement opportun de « *faire vérifier par la commission des opérations de Bourse si des opérations de spéculation n'ont pas été effectuées par des banques, actionnaires d'instituts de sondages* ».

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

GARD : Rodilhan (1er tour).

Inscr., 1 214 ; vot., 1 085 ; suffr. expr., 1 071. Liste d'union de la gauche, conduite par M. Barrère, P.S. : 648 voix en moyenne, 17 élus (7 P.S., 3 P.C., 7 démocrates) ; liste de gestion démocratique et sociale, conduite par M. Baldetti, 404 voix en moyenne.

[Le Conseil d'Etat avait annulé (le Monde du 5 janvier) les élections municipales de mars 1977. Il avait estimé que le comportement du maire, qui avait utilisé des membres du personnel communal pour la distribution d'un document, constituait une manœuvre de nature à fausser les résultats du scrutin.

Les candidats de la liste de l'union de gauche qui se représentaient à cette élection partielle avaient recueilli 565 voix en moyenne en mars 1977 contre 482 en moyenne à la liste de M. Baldetti pour le même nombre de votants, 1.085.]

A LEUR CONVENTION NATIONALE

Les GIR ont confirmé leur préférence pour les propositions de la majorité

Les Groupes Initiative et Responsabilité (GIR) survivront-ils à leur première convention nationale ? Avec les débats du 20 février à la porte Maillot, les fondateurs du mouvement présidé par M. Michel Debatisse ont enregistré un double échec.

Les cinq composantes des Groupes — artisans, P.M.E., paysans, cadres, médecins — n'ont en effet réussi à réunir dans la grande salle du Palais des congrès qu'un millier de personnes. Maigre auditoire — même si l'on tient compte des conditions météorologiques défavorables aux déplacements — quand on sait qu'un congrès paysan « fait » au moins mille cinq cents personnes. Bref, en dépit des velléités d'état-major, il reste difficile de mobiliser les classes moyennes. Pourtant, l'affiche qui promettait la présence de ténors de la politique pouvait laisser espérer un intérêt plus large à quelques semaines de l'échéance électorale. L'absence du président de la C.G.C., M. Yvan Charpentié, qui s'était fait excuser et représenter le matin seulement par M. Corentin Calvez, amène aussi à s'interroger sur la cohésion du mouvement.

Echec aussi parce que, en dépit de l'apolitisme proclamé, les GIR se sont rangés du côté de la majorité actuelle. D'entrée de jeu, le parti socialiste et, au dernier moment, les radicaux de gauche ont refusé de venir répondre aux questions, estimant que les GIR sont partisans. Le parti communiste a bien délégué M. Colpin, secrétaire du comité central, en remplacement de M. Georges Marchais annoncé par le carton d'invitation, mais il a rappelé assez sèchement et brièvement les grandes orientations du programme commun en notant l'hostilité de son parti à l'amalgame des organisations professionnelles. L'assistance a sifflé par deux fois M. Colpin, tandis que les représentants de la majorité ont été applaudis, M. Jacques Chirac très fort, M. Raymond Barre modérément, M. Pierre Soisson poliment. Invité de dernière minute, le sénateur Cavaillet a fait un succès d'estime. Sans que les dirigeants des GIR aient eu à faire de longs discours, les participants à la convention ont ainsi marqué clairement leur préférence.

Finalement, c'est M. Chirac qui tire le plus grand bénéfice de la journée. Sa critique de l'administration tatillonne et tracassière, son hostilité à l'élargissement de l'Europe, ses piques contre l'Elysée, ses coups de butoir contre le programme commun de la gauche, ont été vivement appréciés. En regard, le long exposé professoral de M. Barre a semblé morne, et l'assistance a commencé à se clairsemer. Les deux hommes se sont d'ailleurs trouvés en contradiction sur le contrôle des prix et l'encadrement du crédit, le premier étant pour leur suppression immédiate, le second pour un retour progressif à *la liberté.*

Reste à savoir ce qui se passera après les élections pour les GIR. Encore mal implantés après un an d'existence, les Groupes, récusés par les partis de gauche, ne pourront pas se présenter comme les défenseurs valables des professions qu'ils entendent regrouper. Si la majorité sortante est reconduite par les électeurs, quelles motivations communes restera-t-il à ces Groupes dont le principal objectif est de « *barrer la route au collectivisme* » ?

C'est devant un millier de personnes plongées dans la pénombre que M. Soisson, dont l'image est projetée sur un écran géant, commence de répondre aux dix-sept questions préparées par les dirigeants des Groupes initiative et responsabilité. Le secrétaire général du P.R., qui se présente comme « *un libéral pas honteux* », assure « *qu'on ne bâtira pas le bonheur des Français sur les décombres de l'entreprise* ». Il rappelle ensuite que son parti est favorable à l'abrogation des ordonnances de 1945 réglementant les prix et à la réévaluation des bilans. Il *estime que la réglementation est* devenue trop complexe et constitue un frein à la création des entreprises. M. Soisson note aussi que « *la logique du programme commun, c'est la fermeture des frontières, donc la logique du sous-développement* ».

Pour ce qui concerne les dépenses sociales, il souligne : « *Il faut marquer une pause. Il n'est pas envisageable d'alourdir le budget social sans ajouter aux difficultés des entreprises* ». Il propose un « *désengagement programmé de la puissance publique* », l'Etat devant revenir à son rôle d'arbitre.

Le secrétaire général du P.R. cède la place à M. Colpin, secrétaire du comité central du P.C.F., qui remplace M. Marchais. Il intervient pour rappeler que son parti n'est pas favorable à l'« *amalgame* » des différentes organisations professionnelles dans une organisation unique. Puis il énumère les grandes lignes du programme commun de la gauche qui concernent les entreprises et l'agriculture. Il souligne notamment que si les P.M.E. ont intérêt à l'application du programme commun, les communistes défendront prioritairement les intérêts des salariés de ces entreprises.

M. Colpin note que le P.C. est pour la création de cellules politiques dans les entreprises — ce qui provoque quelques sifflets dans la salle.

Après avoir rappelé que la règle du jeu de cette convention consiste à ne pas formuler de jugements sur les interventions des invités, M. Debatisse a remarqué que certaines réponses de M. Colpin « *peuvent ne pas nous satisfaire* » et il a fait un long exposé sur les G.I.R. et le rôle décisif des entrepreneurs dans le développement de l'économie.

(Dessin de KONK.)

M. Chirac très applaudi

Après la pause du déjeuner, M. Jacques Chirac est accueilli par une salve d'applaudissements. Avec un débit très rapide, le président du R.P.R. revient plusieurs fois sur la bureaucratie « envahissante », mal contrôlée politiquement, sur l'administration tatillonne. Il fait aussi plusieurs incidentes sur les conditions de son départ du gouvernement, notant que son action avait été entravée. Il a des arguments qui déclenchent par vingt fois les applaudissements de l'assistance : il faut « *réhabiliter la notion de profit* » ; l'administration a développé un entrelacs de « *règlements paralysants* » ; l'administration considère *a priori* et à tort que les petits et moyens entrepreneurs sont des fraudeurs ; l'élargissement de l'Europe à l'Espagne et au Portugal serait dangereux pour l'économie et l'agriculture ; les « *amis* » britanniques ont une attitude sournoise et hypocrite à l'égard du Marché commun ; il faut supprimer les secrétariats d'Etat, car ils sont générateurs de taxes parafiscales que les entreprises ne peuvent plus supporter.

Répondant ensuite aux questions, M. Chirac a indiqué : « *Je suis résolument hostile à l'encadrement du crédit et au contrôle des prix. (...) Les économistes ne savent pas exactement comment se forment les prix et nous n'avons pas les moyens d'exercer le contrôle.* »

L'ancien premier ministre a affirmé également qu'il est « *pour la défense intransigeante de la loi Royer* » sur le commerce. Puis il a dénoncé l'attitude de « *certains syndicats et associations, qui paralysent l'éducation nationale* », ainsi que la création de cellules politiques dans les entreprises. La constitution de sections de l'Action ouvrière et professionnelle (A.O.P.) par les militants gaullistes aurait uniquement pour but de « *ne pas laisser le terrain libre aux communistes* ».

Interrogé sur les problèmes agricoles, le leader du R.P.R. a estimé notamment qu' « *il n'y aura pas d'autre solution, à terme, que de subventionner le foncier* ».

En conclusion, selon M. Chirac, « *il ne suffit pas de dire que l'on souhaite favoriser l'initiative et la responsabilité individuelles, il faut une volonté politique, sinon tout cela n'est que du blabla* ».

Comparant la prestation du président du mouvement gaulliste à celle d' « *un grand orchestre symphonique* », M. Henri Caillavet (G.D.), sénateur du Lot-et-Garonne, président de l'Union pour la social-démocratie, préféra s'adresser à l'auditoire sur le ton de la « *flûte légère* ». Après avoir expliqué dans quelles circonstances il avait rompu, en 1972, avec le *Mouvement des* radicaux de gauche, il exalte « *le bon sens et le goût du risque* » des chefs d'entreprises, des artisans et des agriculteurs en se démarquant, toutefois, à la fois de positions de M. Chirac et de celles du gouvernement, M. Henri Caillavet a lancé un appel à la création d'une « *fédération du centre-gauche* » rassemblant les partisans de la « *troisième voie* ».

M. BARRE : ne pas chercher à plaire.

Fidèle à sa manière, c'est-à-dire cherchant plus à convaincre en tenant « *un langage réaliste et sans complaisance* » qu'à séduire par des effets de tribune, M. Raymond Barre se défend d'aller « *à la pêche aux voix* ». Ce qui lui vaut moins d'applaudissements que M. Chirac.

Le premier ministre met en garde les dirigeants des classes moyennes contre les propositions des partis de gauche. Evoquant successivement le rôle des entreprises dans l'économie nationale, les problèmes de la vie de l'entreprise et les questions européennes le chef du gouvernement rappelle longuement les diverses mesures inscrites au « programme de Blois » et les grandes orientations de sa politique. Il a notamment souligné que la question du contrôle des prix est surtout, à son avis, « *une question de psychologie et de pédagogie* ». « *Lâcher les prix brutalement et brusquement, ce serait provoquer, en France, une hausse des prix gigantesque,* a-t-il indiqué. *En France, nous ne pouvons pas nous payer des fantaisies. Nous allons revenir progressivement à la liberté des prix, mais à condition de poursuivre notre politique de redressement.* » « *Pour moi,* a ajouté M. Barre en réponse à M. Chirac, *ce qui compte, c'est de ne pas chercher à plaire.* »

Le premier ministre a affirmé également que « *la loi Royer sera appliquée dans sa lettre et dans son esprit* ».

A son tour, M. Barre dénonce « *la propagande politique dans l'entreprise et dans les universités* ».

Tirant les conclusions de cette convention, MM. Combe et Debatisse se félicitent de la tenue des travaux tout en déplorant, une nouvelle fois, l'attitude « *assez surprenante* » du P.S. et du M.R.G. « *Il faudra pourtant qu'à l'avenir on compte avec les GIR* », a notamment affirmé le président de la F.N.S.E.A.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Seront-ils ministres ?

A trois semaines du premier tour des élections législatives, l'attitude du parti communiste retient l'attention de la plupart des hebdomadaires. « *Que feront les communistes ?* », s'interroge *L'EXPRESS*, qui croit pouvoir répondre au conditionnel, sous la plume de Robert Schneider et Jacques Roure, que « *les communistes auraient choisi de faire gagner la gauche* ». « *C'est le vendredi 20 janvier,* précisent les deux journalistes, *que le bureau politique du P.C a arrêté le principe du désistement pour le second tour. A deux conditions : que le P.C. dépasse 20 % des voix, alors que M. Georges Marchais avait fixé officiellement la barre entre 21 et 25 %. Et que, le 13 mars, M. François Mitterrand offre aux communistes une concession qui leur permette, avec les honneurs, de renouer la coalition.* »

Cette « concession » pourrait être, selon *L'EXPRESS*, une déclaration de politique commune et « *un engagement public des socialistes sur la présence de ministres communistes au gouvernement* ». Si ces informations sont exactes, elles donnent raison à ceux qui pensent, comme le note Alain Duhamel dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, que « *le P.C., en mettant en bonne place, parmi les slogans de sa campagne, « Il faut des ministres communistes », en pressant les socialistes et les radicaux de gauche de le rencontrer dès le lendemain du premier tour pour négocier, se prépare en fait à revenir à l'union pour le second tour* ». « *C'est le pari de ses partenaires* », ajoute Alain Duhamel, qui observe cependant que, « *jusqu'à présent, le P.C. a imperturbablement refusé de se prononcer* ».

Devant ce silence, M. Mitterrand a choisi, selon *LE POINT*, d'apparaître comme « *un leader modéré, une sorte de médiateur politique* ». « *Son problème,* écrivent Michèle Cotta et Danièle Molho, *celui du parti socialiste, est de trouver aujourd'hui le consensus le plus large. Pour cela, deux impératifs : rester fidèle à la ligne de la gauche — donc rassurer l'électorat unitaire — et gagner à sa cause ceux qui craignaient la prédominance du P.C. dans l'union.* »

Trois « scénarios » occupent l'esprit du premier secrétaire du P.S., affirme *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. L'une de ces hypothèses serait que le P.C.F., après avoir appliqué la règle du désistement en faveur du candidat de la gauche le mieux placé au premier tour, refuse de participer au gouvernement qui naîtrait d'une victoire de la gauche.

« *Un gouvernement socialiste homogène ? Voilà justement le rêve qui traverse, depuis des années, l'inconscient collectif d'une certaine France œcuménique, favorable à un compromis Giscard-Mitterrand,* écrit Franz-Olivier Giesbert. *Mais voilà aussi ce à quoi entend échapper le député de la Nièvre. S'il accepte de « gérer la crise » sans les communistes, son parti devra abandonner au P.C. le terrain qu'il occupe depuis quelques années dans les entreprises. Ce sera la mort de la stratégie tracée au congrès d'Epinay (1971), et qui a fait du P.S. le premier parti de France.* »

Pourtant, à en croire *VALEURS ACTUELLES*, qui s'appuie sur un sondage de la *SOFRES*, l'accession de communistes à des fonctions gouvernementales importantes « *est précisément ce que refusent les Français* ». « *Ils veulent bien,* écrit Claude Jacquemart, *à une petite majorité (correspondant à l'ensemble des intentions de vote que les enquêtes d'opinion accordent aujourd'hui à la gauche) que le P.C. soit associé aux responsabilités gouvernementales si la gauche sort victorieuse des élections. Mais, même dans ce cas, ils refusent que des portefeuilles-clés : finances, intérieur, affaires étrangères, défense, éducation, soient confiés à des communistes. Et ils sont une majorité à croire que ceux-ci chercheraient à rester au pouvoir par tous les moyens, même s'ils étaient désavoués par des élections ultérieures.* »

Pierre Lafitte, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), doute que l'arrivée de communistes au gouvernement entraîne un « *véritable changement* », selon les termes de M. Marchais. « *Car il ne faut pas se leurrer,* écrit-il, *c'est Mitterrand qui dirigera le gouvernement (le P.C.F. ne réclame d'ailleurs qu'un tiers des ministres et accepte donc d'y être minoritaire), un gouvernement dont la formation et l'inspiration seront laissées à la discrétion de Giscard d'Estaing, comme l'a rappelé Defferre, il y a quinze jours. Le P.C.F. sera donc l'otage et le complice de ce gouvernement, il le sait bien.* »

Au contraire, écrit Yvonne Quilès, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C.F., le parti communiste « *ne peut occuper un strapontin ni être mis en position d'otage ; les travailleurs auraient à s'en mordre les doigts.* »

« *Pour toutes ces raisons,* ajoute-t-elle, *si les communistes n'ont pas l'ambition du pouvoir, ils ne craignent pas d'y aller. Ils ne veulent pas gouverner pour gouverner, mais gouverner pour changer. Tel est l'enjeu du débat actuel à gauche, telle est la nécessité de l'intervention de millions de travailleurs. Tel est le sens de cette affirmation : « Il y aura des » ministres communistes... »*

La préparation des élections législatives

A ANTENNE 2

MM. Marchais et Peyrefitte s'accusent d'être des hommes du passé

« Vous récitez vos disques, je les connais par cœur. Vous ne dites rien de nouveau par rapport à vos rengaines habituelles. » Ces deux observations de M. Peyrefitte, au cours du débat radio-télévisé qui l'opposait à M. Marchais, résument, malheureusement, l'impression que nombre de spectateurs ont dû retirer du spectacle de ce face-à-face, qui, une fois de plus, s'est transformé en dos-à-dos, chacun récitant sa vérité, son monologue. Et il faut tout l'humour de M. Marchais pour parler, en la circonstance, d'un « vrai dialogue ».

En fait, pour l'un comme pour l'autre, il s'agissait, avant tout, de convaincre les électeurs, ceux qui hésitent encore. M. Marchais l'a d'ailleurs prouvé en saisissant l'occasion pour lancer un nouvel appel à M. Mitterrand. Dressant, une fois de plus, le « bilan de faillite » de l'actuelle majorité, il s'est fait l'avocat du « parti de l'avenir », le parti communiste, accusant M. Peyrefitte d'être un « homme du passé ».

Le ministre de la justice devait faire de même à son égard, axant sa démonstration sur la description de « la société de méfiance, de contrôle et de contrainte » qui résulterait, à son avis, d'une victoire de la gauche. Une gauche dans laquelle, a-t-il insisté, « les socialistes ont la corde au cou ».

Se voulant réaliste, M. Peyrefitte a observé que le progrès était « progressif », surtout « sur des routes verglacées », et il a constaté que le changement tant réclamé, la France y était d'ores et déjà confrontée, la société étant non en crise, mais en pleine mutation.

« La France n'est pas seule », a-t-il déclaré, insistant sur la compétition mondiale et multipliant les références aux pays étrangers, notamment la R.F.A. et le Japon. Un nom qui fit bondir M. Marchais, ce pays étant, à ses yeux, le plus retardataire du monde sur le plan social. « Ils sont très travailleurs », devait insister M. Peyrefitte.

« Vous êtes bien l'homme le plus réactionnaire que j'aie jamais rencontré ! », de s'exclamer alors le secrétaire général du P. C. — P. Fr.

Au cours d'un face-à-face organisé lundi 20 février par Antenne 2 et Europe 1, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était opposé à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a notamment déclaré :

« Je suis sûr que nous parviendrons à surmonter nos difficultés avec le parti socialiste.

» Celui-ci n'a d'ailleurs pas le choix : ou il revient à l'union avec les communistes pour une politique de gauche, ou il poursuit dans la voie où il s'est engagé, et c'est dans vos bras qu'il tombera pour faire une politique de droite. Il n'y a pas trois voies, il n'y en a que deux : ou l'union de la gauche pour une politique nouvelle, ou la politique de collaboration de classes. (...) Mon parti ne renonce pas, il ne renoncera jamais à l'union. »

Saisissant l'occasion qui lui était offerte, M. Marchais a lancé un nouvel appel à M. Mitterrand et au P.S. : *« Revenez au programme commun de 1972, revenez à la table des négociations, reprenons la discussion et nous pourrons ensemble, j'en suis sûr, parvenir à un accord qui nous permettra de battre la droite, de mettre en œuvre une politique nouvelle avec un gouvernement de gauche, qui, forcément, devra comprendre des ministres communistes. »*

De son côté, M. Peyrefitte a notamment déclaré : *« Le programme commun, c'est du bidon. L'union de la gauche, c'est du bidon, et je ne suis pas sûr que la désunion de la gauche ce ne soit pas du bidon destiné à tromper les électeurs pour essayer d'avoir encore plus de voix. »* Il a également affirmé : *« Vous tenez les socialistes. Vous les tenez parce que vous êtes les plus forts. Vous leur avez passé un nœud coulant autour du cou. »* A quoi M. Marchais a répliqué : *« Vous, vous passez le nœud coulant au cou de dizaine de millions d'ouvriers tous les jours. Voilà la vérité. »*

Dans sa conclusion, M. Peyrefitte a accusé M. Marchais d'être *« un homme du passé »*. Il a opposé à la lutte des classes (c'est-à-dire *« la haine des classes »*, *« l'union des Français, la fraternité des Français*. Au cours du débat, le ministre de la justice avait estimé que *« le devoir de tout gaulliste aujourd'hui est de soutenir M. Giscard d'Estaing »* et affirmé que *« le programme de Provins a été respecté dans son ensemble et même au-delà »*.

Pour sa part, M. Marchais a dressé *« le bilan de faillite »* de l'actuelle majorité, qu'il accuse *« de conduire la France à la catastrophe »*. Estimant indispensable *« de changer de politique et de changer les hommes »*, il a observé que *« la volonté de changement s'était affirmée davantage à chaque élection »*, alors qu'*« un véritable phénomène de rejet »* se manifestait à l'égard de la majorité.

Dans sa conclusion, il a affirmé : *« Vous êtes bien l'homme du passé. Vous êtes la vieille droite réactionnaire classique qui gère les intérêts des riches. (...) La lutte des classes, c'est une réalité, le moteur de l'histoire. Cela existe parce qu'il y a des riches et des pauvres. (...) Vous voulez continuer pour faire pire encore que ce que vous avez fait depuis vingt ans. L'avenir, c'est le programme de la gauche actualisé, une union de la gauche solide, ce qui implique un P.C. influent. »*

LE GARDE DES SCEAUX ET M. GISCARD D'ESTAING

Au cours du débat, M. Marchais a rappelé à M. Peyrefitte qu'en avril 1974, à Montereau, il avait déclaré que M. Valéry Giscard d'Estaing était « le symbole de la droite réactionnaire ». « Cela a été publié dans la revue de l'Année politique », a précisé le leader du P.C.

M. Peyrefitte a répondu : « Il est parfaitement exact qu'au premier tour des élections présidentielles '4, Giscard d'Estaing n'était pas mon candidat. Je soutenais Jacques Chaban-Delmas. Au second tour, je l'ai soutenu, parce qu'il y avait le choix entre lui et M. Mitterrand, et que je savais fort bien que, si c'était Mitterrand qui arrivait au pouvoir, la Ve République serait balayée, ce qui est son rêve depuis vingt ans. Par conséquent, j'ai voté pour Giscard d'Estaing, j'ai fait campagne pour lui. Par la suite, dans les deux ou trois ans qui ont suivi, je l'ai observé. Je suis resté en retrait. Je n'ai pas voulu me rallier à lui tout de suite et, bien que j'aie fait campagne pour lui au second tour, je suis resté prudent. Et j'ai constaté une chose : qu'il occupait la fonction présidentielle avec beaucoup de dignité, qu'il donnait beaucoup de dignité à l'image de la France dans le monde et qu'aujourd'hui le président Giscard d'Estaing était la chance de la France. »

● *L'Union démocratique bretonne* a annoncé, lundi 20 février à Brest (Finistère), la création d'une station de radio privée, « Radio-Brankis » (« Radio-Liberté »), dont la première émission, audible dans l'agglomération brestoise, a duré trois minutes. L'U.D.B. a précisé qu'elle avait pris cette initiative parce qu'elle n'avait pu obtenir de s'exprimer sur les ondes nationales « *en tant que parti politique* » au cours de la campagne électorale.

Le Front autogestionnaire propose soixante-dix mesures d'urgence «vers l'écologie»

Les responsables du Front autogestionnaire, qui regroupe des militants du P.S.U., du MAN (Mouvement pour une alternative non violente), des écologistes et des représentants de mouvements *féministes et régionalistes*, ont présenté lundi 20 février, au cours d'une conférence de presse, soixante-dix mesures, qui représentent à leurs yeux un « minimum vital » en matière d'écologie.

Parmi les *mesures* les plus spectaculaires, le Front autogestionnaire demande la suppression de la T.V.A. sur les ventes de bicyclettes et de vélomoteurs inférieurs à 80 centimètres cubes, un moratoire de cinq ans sur tous *les projets* d'application industrielle de l'énergie nucléaire et l'attribution d'un bonus à tous les abonnés E.D.F.-G.D.F. qui réussiront à maintenir ou à réduire leur consommation d'énergie.

Le Front autogestionnaire souhaite également que 15 % du budget nucléaire de l'E.D.F. soient consacrés à la recherche sur les équipements solaires ou les autres énergies non polluantes. Il veut aussi un programme progressif d'interdiction de la chasse pour permettre la reconstitution de la faune naturelle.

Les animateurs de ce regroupement, rival du Collectif Ecologie 78, qui se veut indépendant des partis politiques, ont rappelé que, selon eux, *« une véritable écologie politique s'impose »* et qu'elle est nécessairement *« autogestionnaire, donc socialiste »*. Ils ont précisé : *« La lutte écologique n'est pas une fin en soi, c'est une étape. Elle peut créer des difficultés au capitalisme et l'obliger à changer. »*

Le Front autogestionnaire, dont l'objectif est également de contribuer à la victoire de la gauche, souhaite, dans l'hypothèse d'une victoire de celle-ci en mars prochain, l'organisation de *« véritables états généraux de l'écologie qui prépareront les mesures d'urgence qui devront être négociées avec le gouvernement de la gauche. »*

Difficultés pour le film d'André Halimi sur les promesses électorales

Le dernier film de montage d'*André Halimi*, relatif aux promesses électorales en France de 1946 à 1969, *Demain on rase gratis* reste actuellement dans les tiroirs des distributeurs, alors que le livre rédigé sur le même sujet par le producteur d'« Allons au cinéma » sort normalement en librairie.

De la même façon, le premier long métrage d'archives d'André Halimi, *Chantons sous l'Occupation*, avait été l'objet d'attaques très vives au *moment* de sa sortie en salles, au printemps 1976, alors que le livre publié parallèlement avait connu une carrière normale. *« Le même sujet est acceptable en librairie, mais pas au cinéma »*, nous écrit le réalisateur, qui ajoute : *« Les livres, même violents, sont vendus en librairie, alors que distributeurs, producteurs, exploitants s'interrogent sur l'opportunité d'un sujet ou d'une image. Voir des hommes politiques sombrer dans le ridicule et promettre la Lune, voilà qui n'est pas admissible. Je ne suis pourtant homme d'aucun parti, et les seules victimes du film sont celles qui utilisent un peu trop légèrement la démagogie. Tout le monde devrait s'en réjouir. Il faut croire que non ! L'autocensure gagne du terrain.*

» Nous avons encore le droit d'écrire, mais à quoi servent ces tonnes d'archives que nous accumulons si la prudence alliée à la bêtise nous privent de sujets que nous persistons à juger importants ? »

M. Pierre Mendès France a participé à l'élaboration de *Demain on rase gratis* avec MM. Alfred Grosser, René Rémond et Julien Freund (professeur de sociologie et de polémologie à l'université de Strasbourg). Interrogé par un journaliste du *Herald Tribune*, l'ancien président du conseil a déclaré notamment :

« J'ai été intervieaé par M. André Halimi au cours du reportage qu'il a fait pour préparer son film consacré aux engagements politiques et aux promesses électorales. Par la suite, j'ai assisté à la projection de la première version de ce film. J'y ai trouvé une charge spirituelle et amusante de certaines mœurs politiques, et j'avoue être surpris des difficultés qu'il rencontre, paraît-il, pour qu'il soit projeté à l'heure actuelle. La période électorale présente me paraît cependant appropriée pour traiter, même sous une forme ironique, un problème politique de grande importance et qui préoccupe certainement les Français. »

● *M. Gaston Defferre*, maire de Marseille, interrogé lundi 20 février, au micro de France-Inter, sur la présence des communistes au sein d'un gouvernement de la gauche, dans l'hypothèse d'une victoire de celle-ci le 19 mars, a précisé que *« la répartition des ministères »* n'avait pas été discutée au sein du P.S., pas plus en 1974 que dans la dernière période.

M. Defferre a également démenti avoir dit de M. Chirac qu'il avait une *« gueule de fasciste »* (*le Monde* du 18 février), ajoutant que l'ancien premier ministre est *« assez beau garçon »*, mais qu'il a *« certains comportements qui sont ceux que l'on peut retrouver chez certains fascistes »*.

Et le 20 mars ?

(Suite de la première page.)

Les preuves pourtant ne manquent pas. Il y a l'allergie — parfois agressive — que les jeunes ne dissimulent pas à l'égard du discours politique traditionnel. Il y a la profonde subversion à l'égard des idéologies et des comportements que représente *le mouvement des femmes*. Il y a la volonté de revenir à la vie réelle et d'en maîtriser le déroulement que représente la contestation écologique.

Certes, chacun observe avec plus ou moins d'inquiétude ces phénomènes annonciateurs d'une mise en cause radicale de ses certitudes bien établies. Mais les conclusions qui en sont tirées généralement dénotent une étonnante incompréhension. S'agit-il de rajouter un chapitre pour chaque sujet à son programme ? C'est oublier que les uns et les autres sont particulièrement insensibles à la démagogie. Faut-il se placer à leur tête en flattant leur « autonomie » ? Ils ne souffriront pas longtemps ceux qui prétendent vivre d'eux en parasites.

A s'y prendre ainsi, il arrive ce qui est advenu à une partie du mouvement écologique depuis les élections municipales. A force d'être courtisés, tout en s'affirmant hors des clivages, certains de ses responsables se sont piqués au jeu et reproduisent en leur sein les joutes de la politique politicienne. Les militants, qui pensaient sincèrement contribuer à casser ce jeu, assistent médusés à un ballet et à des altercations qui n'ont rien à envier à ceux des partis. *« Ni droite ni gauche »*, leur avait-on dit. *« Pis encore »*, constatent-ils : eh oui ! c'était encore de la politique, et pas de la meilleure, puisque camouflée derrière l'apolitisme.

Il est certes plus difficile de faire évoluer un mouvement de contestations vers une espérance positive que de le cantonner dans une défiance négative. L'extrême gauche l'a souvent appris à ses dépens. Et pourtant, c'est la seule manière de ne pas le trahir.

Cela suppose l'alliance avec la force sans laquelle il n'y aura pas naissance d'une autre société, celle de la grande masse des travailleurs. Ce sont eux les alliés naturels des jeunes, même si le langage codé de la gauche syndicale et politique leur paraît étranger, des femmes, malgré l'enracinement de la supériorité mâle jusque dans la classe ouvrière, des écologistes, en dépit des traditions productivistes et centralisatrices. Tout indique qu'une telle alliance n'émoussera pas la contestation : au contraire, c'est elle qui peut révéler — ou réveiller — la puissance révolutionnaire anesthésiée par les conventions sociales que véhicule le feuilleton du soir — ou le débat qui lui succède. Ça a commencé : les principaux conflits des dernières années montrent que c'est dans cette fusion que naît l'imagination créatrice. Et ce n'est pas par hasard que la C.F.D.T., plus sensible à ces courants, pose aujourd'hui nombre de vraies questions à la gauche.

Pour y répondre, il faut voir plus loin que les scrutins des 12 et 19 mars. Et dépasser les comptabilités *de conseil d'administration*, comme si l'on n'aspirait qu'à gérer la société. Et bousculer combien d'idées reçues ! Affirmer que, pour tenir après mars, le problème ne sera pas de mettre au rancart les revendications, mais bien au contraire d'en faire la priorité pour qu'il y ait une raison à la mobilisation sans laquelle, de pause tactique en repli stratégique, la gauche cédera le terrain gagné. Montrer qu'une certaine croissance — celle des profits — ne peut résoudre les problèmes d'emploi, réduire les inégalités, et menace les libertés. Contredire, les amateurs d'ogives nucléaires en rappelant que seule une défense populaire — l'opposé de la force de frappe — peut garantir l'indépendance des peuples. Défendre envers et contre tout, envers notamment la Trilatérale chère à M. Barre, la nécessité de faire reculer les limites assignées à la démocratie, par ceux *qui en usent à leur avantage* (1).

Tout cela, c'est mettre l'autogestion à l'ordre du jour — des actes, pas des discours. Voilà pourquoi la première tentative de rassemblement de ces forces de vrai changement *s'appelle le Front autogestionnaire*. Jusque dans sa démarche, il change. Il n'est pas parti d'une proclamation centrale, mais de collectifs locaux, regroupant des militants politiques, syndicalistes, non-violents, écologistes, de groupes, de femmes, de mouvements nationalitaires, et d'autres encore, non répertoriés, non fichés, non normalisés. Il n'est pas un cartel électoral, et il vise bien au-delà de la prochaine échéance. *Si le P.S.U. a choisi de dépasser les* considérations de boutique en s'intégrant à un ensemble beaucoup plus vaste, ce n'est pas pour le laisser *s'évanouir au matin du 20 mars*. Au contraire, le Front autogestionnaire sera alors plus nécessaire que jamais. Et certainement plus large encore.

Pas à pas, depuis huit mois, le Front autogestionnaire ébauche une gauche différente — une gauche, car il ne souffrira pas d'ambiguïté sur sa volonté de battre la droite, — différente parce qu'il ne s'enfermera pas dans les petites manœuvres qui font les grandes trahisons. Patiemment, pendant que d'autres s'envoyaient le mot autogestion à la figure. *Sans complexes* dans le mouvement ouvrier, et c'est même ce qui a déterminé de nombreux groupes écologistes à le rejoindre ou à s'allier à lui quand on les sommait de ne pas choisir. *Sans tapage, dans le silence des mass media...*

... Auxquels il y a un bon tour à jouer : voter pour ses candidats. Pour commencer.

MICHEL MOUSEL.

(1) Cf. J. Decornoy, « La crise de la démocratie », *le Monde* du 11 février.

EN ILE-DE-FRANCE

IV. - Seine-et-Marne : un pas de plus pour la gauche ?

par JEAN-MARIE COLOMBANI

La Seine-et-Marne, *qui couvre* la *moitié* de la région Ile-de-France, mais qui ne compte que 8 % de sa population, est une vaste zone de transition entre Paris et la province, sans unité géographique : entre le nord du département, *autour* de Meaux, Chelles et Lagny, et le sud, autour de Melun et Fontainebleau, les *communications se font plus aisément en passant par Paris.* Pourtant, le département a connu une longue période d'unité politique : il est devenu, à la fondation de la Ve République, un fief du gaullisme.

Sous la double pression de l'urbanisation qui est apparue dans les années 70 (et de l'évolution sociologique dont elle s'accompagne) et de la crise économique qui touche les quelques *industries qui* y sont implantées, le département semble basculer, petit à petit, à gauche.

Ebauché lors des élections législatives de 1973 (la Seine-et-Marne, qui avait cinq députés U.D.R. en 1967 et 1968, n'en compte plus que trois), ce glissement s'est accentué lors des *élections cantonales de 1976 ; les élections* municipales de 1977 l'ont confirmé, la majorité *abandonnant notamment à l'opposition les* villes de Meaux, Nemours, Combs-la-Ville, Chelles, Coulommiers, Pontault-Combault et Ozoir-la-Ferrière. Ces succès devraient trouver leur prolongement les 12 et 19 mars prochain : la gauche, si elle est unie, est en effet en mesure de conserver les deux sièges qu'elle a acquis en 1973 et d'en ravir un au R.P.R. Force est cependant de reconnaître que les conditions dans lesquelles s'effectue la campagne électorale ne laissent guère présager un « bon » report des voix au second tour.

La modification du rapport des forces entre majorité et opposition comme le rééquilibrage qui s'est produit au sein de la gauche au profit des socialistes procèdent en grande partie de la modification de la composition et du nombre de l'électorat seine-et-marnais.

Si la plus grande partie du département a conservé, avec les riches plaines de la Brie, sa vocation agricole, l'ouest est devenu un refuge pour une main-d'œuvre, notamment tertiaire, qui émigre quotidiennement vers Paris. Si bien que, à la coupure géographique entre le Nord et le Sud, s'est ajouté un clivage *sociologique* et politique entre l'Est, *avec* la 4e circonscription — fief de M. Alain Peyrefitte, *où* dominent les grandes exploitations prospères, les petites communes rurales et l'électorat conservateur, — et l'Ouest, où le P.S. (dans la 1re circonscription) et le P.C. (dans la 2e) ont progressé à mesure de l'urbanisation, alors que, au Sud, l'afflux des résidences secondaires conforte la position du député de *Fontainebleau, M. Didier Julia* (R.P.R.). La 3e circonscription, qui se trouve à l'Est, autour de Meaux, se trouve à la lisière des terres fertiles de la Brie et de la banlieue parisienne. Elle paraît hésiter entre la majorité et la gauche, et devra peut-être sa couleur politique au report des voix marginales.

Melun, Tournan-en-Brie, Brie-Comte-Robert

La 1re circonscription a pour député sortant M. Alain Vivien, délégué national du P.S. pour les DOM-TOM. Elu en 1973 avec seulement 43,6 % des suffrages exprimés, grâce au maintien au second tour du candidat réformateur, le docteur Pierre Lespiat, il avait battu M. Marc Jacquet. Ce dernier, qui était jusqu'alors le maître incontesté de la circonscription, a conservé la mairie de Melun d'extrême justesse, avant *de se replier au Sénat en* septembre 1977. Ce repli, tout comme les refus de *Mme Alice* Saunier-Seïté, ministre des universités, *et de* M. Christian Beullac, ministre du travail, de se *porter candidats, sont* autant de motifs d'optimisme pour M. Alain Vivien. D'autant que, depuis 1973, le courant favorable à la gauche s'est amplifié régulièrement. En 1974, M. François Mitterrand a obtenu 49,5 % des suffrages exprimés. Depuis les élections cantonales de 1976, six cantons sur les neuf que compte la circonscription ont des élus de gauche, M. Vivien ayant lui-même été réélu dès le premier tour. Enfin, toutes les villes de la circonscription, sauf Melun, ont depuis mars *1977* des *municipalités d'union* de la gauche, les socialistes dominant assez largement. *Il* en est ainsi, notamment, à Combs-la-*Ville, dont le maire est* M. Vivien, à Pontault-Combault et à *Ozoir-la-Ferrière.*

Sur cette lancée, le P.S. compte l'emporter, avec le soutien de M. Lespiat, qui appartient aujourd'hui au *M.R.G., et qui dispose* d'une clientèle électorale non négligeable.

Dans cette vaste circonscription, où le député représente près de cent trente-cinq mille électeurs (alors que celle de Montereau-Provins en a moitié moins !), *le P.C. présente le nouveau maire* de Dammarie-les-Lys, commune voisine de Melun, M. Robert Laporte. Membre du comité central, ancien adjoint au maire de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), âgé de cinquante et un ans, il a hérité dans sa nouvelle commune des conséquences fâcheuses de la gestion quelque peu imprudente du précédent conseil municipal (à majorité communiste). Il mène une campagne très orthodoxe, et suggère que M. Vivien est, au sein du P.S., l'un de ceux qui paraissent *tentés d'exclure les communistes* d'un futur gouvernement de gauche. De *tels arguments* laissent mal augurer d'un « bon report » des voix communistes au second tour. Or, pour être réélu, M. Vivien aura besoin d'un report intégral, comme en 1973.

Il va de soi que la querelle de la gauche n'est pas pour déplaire au candidat du R.P.R. Pour reprendre ce qui fut un fief gaulliste, le parti de M. Jacques Chirac a lancé dans la bataille un jeune médecin de trente-cinq ans, M. Charles Dayant. Gendre de M. Edgar Faure, il est partisan de *« réformes audacieuses ». En mars* 1977, M. Dayant n'a pu empêcher *la victoire d'une liste d'union* de la gauche à Ponthierry. Un autre candidat, M. Maurice Mollard (C.D.S.), maire de Lésigny, conseiller général, *également médecin,* espère aussi mordre sur l'électorat socialiste. Les efforts des deux candidats de la majorité sont complémentaires : le premier s'efforce de multiplier les contacts directs avec la population, grâce à un porte-à-porte systématique (il tient des réunions dans chacune des quatre-vingt-dix-huit communes de la circonscription), le second étant plus tourné vers les notables.

Dans un scrutin qui devrait être assez ouvert, il faut également compter avec des *candidatures* plus marginales : M. Robert *Laugier représente le « collectif* Ecologie 78 », M. Michel Carrère la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) et M. Fernand Héline le parti *socialiste démocrate.* L'extrême gauche est également présente *avec M. Jean-François Chalot,* membre de la Ligue communiste *révolutionnaire (trotskiste), et* avec M. Luc Landrin, le l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (U.O.P.D.P., regroupement de tendance maoïste). *Enfin, la candidate* de Lutte ouvrière (trotskiste) *est Mme Mildred Rolland.*

Chelles, Clay-Souilly, Lagny

Aucune incertitude ne paraît devoir peser sur l'issue du scrutin *dans la seconde circonscription.* M. Gérard Bordu (P.C.), nouveau *maire de Chelles, devrait, en effet,* conserver le siège qu'il occupe depuis *1973, date à laquelle il* avait triomphé, avec 51,5 % des suffrages exprimés, de M. Guy Rabourdin (ce dernier a, *depuis,* perdu *successivement* ses mandats de conseiller général et de maire de Chelles). Vice-président du Parlement européen, M. Bordu est un homme ouvert, dont le score dépasse celui du seul P.C.

Toutefois, les socialistes, qui ont amorcé leur implantation à l'occasion des élections municipales (ils président aux destinées de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée) ne désespèrent pas *de* placer leur candidat devant le *député* sortant *au premier tour.* M. Jean-Pierre Fourré, conseiller *général de Chelles, qui a pour* suppléant M. Bittler (M.R.G.), a été chargé de cette tâche difficile *entre toutes. Le maintien de* M. Pierre Lebœuf, désavoué par les *instances nationales du* M.R.G., suffirait à mettre *M. Bordu hors de portée* de la menace socialiste.

Au sein de la majorité, M. Pierre Durand-Labrune porte les couleurs du R.P.R. face à Mme Chantal Bosredon-Féron, *candidate de la démocratie chrétienne.* Il s'agit, pour le premier, *d'un galop d'essai en attendant* des jours meilleurs. Mme *Martine Vidalinc, candidate* de l'U.P.P. soutenue par la F.R.P., tentera de lui prendre un peu de l'électorat gaulliste.

Les écologistes *sont sollicités* par Mme Françoise Grosbois, *candidate du Front autogestionnaire.* M. Christian Brison, *ouvrier, représente Lutte ouvrière.*

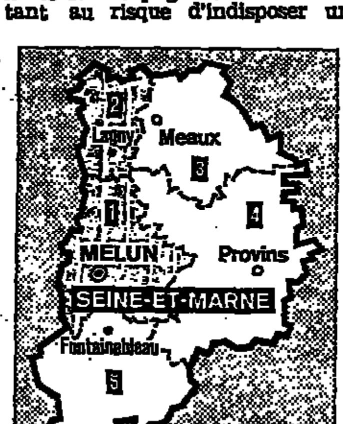
Meaux, Coulommiers, Crécy-en-Brie La Ferté-sous-Jouarre

Affirmer que le « paysage politique » a changé dans la 3e circonscription serait minimiser *l'ampleur des transformations qui* sont intervenues depuis 1973. A cette date, M. Bertrand Flornoy (R.P.R.) l'avait aisément emporté *avec 56,2 % des suffrages exprimés* devant la candidate du P.C., *Mme Raymonde Renard. Depuis,* M. Flornoy, confortablement élu depuis 1967, a perdu son siège de conseiller général, puis celui de maire de Coulommiers ; il a enfin décidé de ne pas se représenter. Dans le même temps, le renouveau socialiste a conduit à un « rééquilibrage » au sein de la gauche désormais favorable au P.S. Au point que M. Robert Le Foll, conseiller général de Meaux, maire de Crégy, paraît le mieux placé pour l'emporter, car sa présence face au candidat de la majorité au second tour est susceptible de favoriser la gauche dans une circonscription essentiellement modérée.

Candidat en 1973, M. Le Foll avait été devancé de 554 voix par le candidat communiste (sur 57 326 suffrages exprimés). Le P.C. lui oppose cette fois M. André Blanchemache, lequel souligne l'importance que peut revêtir au soir du second tour l'inscription à Meaux de quelque quatre cents Français de l'étranger, pour la plupart résidant au Liban.

La majorité estime en effet qu'il lui est tout à fait possible de conserver la représentation de cette circonscription, où le secteur rural reste important malgré l'arrivée de près de seize mille électeurs nouveaux (pour un total proche de quatre-vingt-douze mille inscrits). Elle mise *pour y parvenir sur trois candidats.*

Le plus surprenant est sans doute le représentant du R.P.R., M. Alain Bournazel. Elu en 1976 conseiller général de Domme (Dordogne), ancien membre du CERES, exclu du P.S. au lendemain des élections municipales, M. Bournazel s'est alors, à trente-six ans, éveillé au gaullisme. Il mène sa *campagne tambour battant* au risque d'indisposer un électorat qui apprécie la tranquillité.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Aussi est-ce sans impatience ni fougue, mais avec détermination, que M. Robert Héraud (P.R.) tente de rassembler les forces qui se réclament de l'U.D.F. Agé de cinquante-cinq ans, médecin, membre du cabinet de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, proche de *M. Jean-Pierre Soisson, M. Héraud* se situe dans le droit fil du *« projet républicain ».* M. Guy Dupuy, qui représente le CNIP, peut être rangé parmi les candidats marginaux, de même que M. Yves Oudard, candidat jobertiste, M. Jacques Boutillier (F.R.P.) et Mlle Mireille Lambert, infirmière, candidate de L.O. Le poids de ces candidatures ne saurait être négligé : de la ventilation, au second tour, des suffrages qu'elles mobilisent peut dépendre l'issue du scrutin.

Montereau, La Ferté-Gaucher, Provins Rozay-en-Brie

Elu de la quatrième *circonscription* après un deuxième tour facile en 1958, dès le premier tour de 1962 à *1968*, M. Alain Peyrefitte avait recueilli, au deuxième tour du scrutin de mars *1973*, 58,3 % des suffrages après avoir *devancé la semaine précédente* un candidat centriste. Cette fois, le garde *des sceaux est candidat* unique de la majorité. Son suppléant, M. Etienne Pinte, devenu député lorsque M. Peyrefitte est revenu au gouvernement, se présente dans la cinquième circonscription des Yvelines.

Confortablement réélu, dès le premier tour de scrutin de mars 1977, maire de Provins, M. Peyrefitte ne néglige pas sa campagne législative : plusieurs membres du gouvernement doivent le soutenir (Mme Simone Veil, ministre de la santé, est déjà venue). *De plus, il multiplie* les contacts avec les représentants *des différents secteurs d'activité* du département. Enfin, il *n'oublie aucune remise de décoration.* L'ambition de ses adversaires *paraît* être limitée à un ballottage au soir du premier *tour.*

Parmi eux, M. José Alvarez (P.C.), le nouveau maire de Montereau, la seule cité industrielle d'une circonscription réduite à quelque soixante mille inscrits. Il paraît être le mieux placé des candidats de l'opposition. Ancien ouvrier, âgé de cinquante-deux ans, M. Alvarez est un communiste rassurant. Il estime que la poussée de la gauche dans le département *devrait* être sensible jusque dans le *fief* de M. Peyrefitte. Telle est également la conviction du très jeune candidat radical de gauche, M. Michel Scarbonchi. A vingt-cinq ans, ce Corse d'origine a entrepris une *campagne dynamique* avec l'aide d'un collectif qui regroupe des amis de M. Robert Fabre et des militants socialistes. Pour ces derniers, il s'agit d'un mariage *de raison, mais dont les clauses* semblent être respectées. M. Scarbonchi *avait déjà affronté, sans* succès, M. Peyrefitte lors des élections cantonales de mars 1976, dans le canton de Bray. Il est d'ailleurs devenu en mars 1977 conseiller municipal de cette commune, qui est restée dans sa majorité fidèle au pouvoir en place, comme la plupart des cent quarante-sept communes de la circonscription. Outre le fait que sa principale tâche soit de se faire mieux connaître, M. Scarbonchi a un autre handicap : il s'agit de la candidature de M. Jacques Blache, secrétaire national de la Fédération des républicains de progrès, adjoint au maire de Montereau. Inspecteur *des impôts, il s'était rendu* célèbre en participant, en 1976, *à l'émission de télévision* « Le petit rapporteur », au cours de laquelle il avait dénoncé les travers de la législation fiscale, ce qui lui valut une mutation disciplinaire. Il jouit d'un coefficient personnel qui dépasse la faible audience des gaullistes d'opposition. S'il affirme que son objectif est de contribuer à mettre M. Peyrefitte en ballottage, radicaux de gauche et socialistes considèrent que sa candidature gêne davantage M. Scarbonchi.

Enfin, MM. Pierre Henry et Michel Amiot représentent respectivement le *Front autogestionnaire* et *Lutte ouvrière.*

Fontainebleau, Moret, Nemours

Fief de la majorité solidement tenu *depuis 1967* par *M. Didier* Julia (R.P.R.), la 5e circonscription ne connaît *ni remous, ni incertitude.* Echaudés par l'expérience de *1973, date* à *laquelle centristes* et réformateurs avaient vainement *tenté de le supplanter,* les partenaires du R.P.R. se sont *rangés sagement* derrière M. Julia. L'issue du scrutin ne faisant guère de doute, le député sortant mène une campagne des plus discrètes. Il estime, en effet, que l'exercice de ses mandats successifs à l'Assemblée nationale suffit à convaincre les électeurs de lui renouveler leur confiance. Il n'est concurrencé au sein de la majorité que par M. Daniel Richard, avocat, qui se réclame de *« soutien au président de la République ».*

La sérénité du député sortant n'entame pas la détermination des candidats de l'opposition. Les socialistes, qui détiennent grâce à M. Jean Gratier la mairie de Nemours, seule conquête de l'opposition en mars 1977, devancent *traditionnellement le P.C. Leur candidat de 1973,* M. Victor Prudhomme, avait au premier tour plus de deux mille voix d'avance *sur le candidat communiste.* L'objectif de Mme Paulette Girard, *enseignante,* est d'accroître cet avantage, que M. Michel Chaland, *commniste, s'efforcera,* au contraire, de faire disparaître.

Les candidats considérés comme *marginaux abondent : les écologistes* devront départager le *candidat du Collectif écologie* 78, qui n'est pas encore désigné, et *Mme Monique Chich, présentée* par le Front autogestionnaire. *M. Jean-Maire Combes,* membre de l'Union des gaullistes de progrès, est également soutenu par la fédération des gaullistes de progrès. Mme Laurence Loutin-N'Guyen est présentée par le mouvement Choisir. M. Jean-Michel Legall est le candidat de L.O. Enfin, M. Gérard Creugnot représente le RUC (Rassemblement des usagers et des contribuables).

LES ÉLUS DU DÉPARTEMENT DE 1958 A 1977

	1958	1962	1967	1968	1973
Gaullistes	5	4	5	5	3
C. gauche	—	1	—	—	—
P.S. ..	—	—	—	—	1
P.C.	—	—	—	—	1

Dans ce tableau, les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 *et* en 1962, U.D. Ve en 1967 et U.D.R. en 1968 et en 1973.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

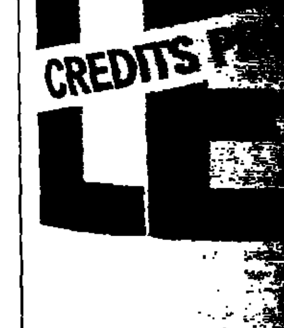
LOIRE. — A Saint-Etienne, pour la première fois depuis l'élection de la municipalité d'union de la gauche en mars dernier, est porté sur la place publique un désaccord opposant les groupes du P.S., du M.R.G. et du P.S.U. à celui du P.C.F. au sujet d'un référendum organisé le 17 février par le P.C. sur le problème *de la réinstallation* éventuelle du marché forain sur l'esplanade *de* Montplaisir. Le P.S., le M.R.G. et le P.S.U. ont élevé une *« très vive et très ferme protestation »* dans une déclaration commune, contre ce qui leur paraît être *« une manifestation de propagande électorale »* en faveur des candidats communistes aux législatives.

NORD. — M. Jean Huet, président de la section de Lille du CNIP, *n'est pas candidat* dans la 2e circonscription, contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 11 février. Dans la 3e circonscription, M. Claude Dhinnin, député R.P.R. *sortant, nous précise : « Ce n'est pas M. Vouters (C.D.S.) qui a refusé d'être mon suppléant, mais c'est moi-même qui n'ait pas voulu le prendre pour éviter tout malentendu entre les deux listes de la majorité qui se sont affrontées aux dernières élections municipales à Mons-en-Barœul... »*

VAL-DE-MARNE. — M. Marc Favas, candidat de la majorité, battu *dimanche de 700 voix* au deuxième tour de l'élection partielle dans le canton de Vincennes, Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), par Mme Nicole Garand (P.C.), a précisé lundi 20 février qu'il a l'intention d'introduire un recours en annulation auprès du tribunal administratif. M. Fauvas a indiqué, à l'appui de sa démarche qu'il a relevé plusieurs ratures et irrégularités sur les feuilles de dépouillement et sur les procès-verbaux.

YVELINES. — Dans la 1re circonscription, *dont le député sortant* est M. Pierre Bourson (P.R.), le Front *autogestionnaire présente* la candidature de Mme Marie-Pascale Lauret, membre du *P.S.U.* D'autre part, M. Jacques Milsan (Mouvement des démocrates) n'est pas candidat.

Dans la 5e circonscription, dont le député sortant est M. Bernard Destremau (P.R.), *le candidat du* Collectif Ecologie 78, M. André Hantot, est soutenu par M. Daniel David.



Le Monde

société

A Lille

Un procès pour avortement illégal met en lumière les responsabilités du corps médical devant la « loi Veil »

Lille. — M. Franck Dupin, un dentiste lillois, âgé de quarante-deux ans, a comparu, lundi 20 février, devant la 6ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Lille pour avoir pratiqué, en janvier 1976, un avortement sur une mineure âgée de seize ans. Entre 1973 et 1976, M. Dupin, militant du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), a reconnu avoir pratiqué plus de quatre cents avortements.

De notre envoyée spéciale

L'audience était fort attendue par les militants du MLAC, du planning familial, d'un certain nombre de mouvements politiques, décidés à faire du procès de M. Franck Dupin celui de la « loi Veil », votée en 1975, et de ses dispositions restrictives. Le MLAC de Lille expose ses principes dans un dossier : « *Nous poursuivons*, y lit-on, *un but ambitieux : que les gens se prennent en charge eux-mêmes (...) ; qu'ils apprennent la technique de l'avortement par aspiration et la transmettent à d'autres pour que l'on puisse se passer des médecins et de tous les autres adversaires de notre liberté...* » C'est donc sur ce principe que M. Dupin, militant lillois du mouvement, pratiquait les interruptions de grossesses et transmettait à d'autres l'usage de la méthode qu'il avait lui-même apprise.

Salle comble et atmosphère tendue dès l'ouverture de l'audience. Le président, M. Robert Anache, déclare d'emblée que les assistants n'ont « *que le droit d'écouter en silence* », sinon il ferait évacuer la salle. Le ton est donné. Et les premières plaidoiries, visant à rejeter la constitution de partie civile de Laissez-les vivre et de l'Union des professions de santé respectant la vie humaine — opposés à l'avortement — en traitant ces mouvements de « *débris d'un patriarcat décadent* » et de représentants de « *la vieille extrême droite fasciste* », ne contribuent évidemment pas à apaiser les esprits.

Première — longue — suspension d'audience. Reprise des débats : le président annonce que le tribunal statuera conjointement sur la recevabilité de la plainte des deux associations et sur la culpabilité de M. Dupin. Ce dernier éclate alors en invectives : « *Je ne reconnais pas ces fascistes comme interlocuteurs*, s'écrie-t-il. *S'ils sont là, je m'en vais !* » Il est frénétiquement applaudi par ses partisans, qui, debout, scandent : « *Avortement libre et gratuit !* », « *Le fascisme ne passera pas !* », couvrant la voix des militants de Laissez-les vivre. Seconde suspension — précipitée.

Quand l'audience reprend, le prévenu a disparu, ses amis aussi. La séance continuera sans eux, dans un silence fiévreux.

Peu à peu se dessinent alors, à travers les témoignages, les plaidoiries de l'accusation et celle du procureur, l'affaire qui a amené M. Dupin devant le tribunal. Bachelier à dix-sept ans, il a vainement essayé d'entreprendre des études de médecine. Après trois échecs, il se dirige vers l'art dentaire. A travers les vicissitudes de sa vie personnelle, il découvre les ravages de l'avortement clandestin. Il en pratique lui-même plusieurs sur son épouse, avant d'en réaliser sur d'autres femmes venues solliciter son aide. Il ne demande pas d'argent, il mène cette action par militantisme.

La légalisation de l'avortement, en janvier 1975, ne modifie guère sa pratique, car la région du Nord est bien peu équipée pour répondre à la demande. C'est l'affaire de la jeune Paule P... qui fera, par hasard, découvrir toute cette activité.

Paule G... vit en concubinage avec, comme le disent les militants du M.L.A.C., « *un triste sire qui la bat, la menace, la contraint à faire des photos nue, à avoir des rapports sexuels avec d'autres hommes et femmes, la photographie pendant ces rapports, puis se sert, pour payer ses propres dettes, de ces photos, qui circulent peu à peu dans les cafés de la ville* ». C'est ainsi que la police ouvrira une enquête pour atteinte aux bonnes mœurs et que toute l'affaire sera découverte : l'avortement de Paule et tous ceux qui l'ont précédé.

Paule n'a échoué entre les mains de M. Dupin qu'après un circuit infructueux dans divers établissements de la ville. Quand elle arrive chez M. Dupin, elle est enceinte de seize semaines. Il est trop tard pour utiliser la méthode Karman. Le dentiste place quand même dans l'utérus de la jeune fille un hystéromètre, espérant par cette manœuvre déclencher une fausse couche. Le lendemain, Paule a une forte fièvre, signe d'un début d'infection. Elle se rend en clinique, où sera pratiqué un curetage moyennant six jours d'hospitalisation et 2 400 francs.

Dans son réquisitoire, le procureur, M. Walter Bononi, n'accable pas M. Dupin. Il lui reconnaît les circonstances atténuantes, car il apparaît que l'esprit de lucre n'est pas le mobile qui l'anime. Mais il condamne l'avortement « démédicalisé » tel que le souhaite le M.L.A.C. Il rappelle que l'avortement n'est pas une intervention bénigne et que *toutes les précautions thérapeutiques* doivent être respectées : « *C'est là l'essentiel de la loi.* » Il déplore enfin les insuffisances de l'information contraceptive et dénonce l'« *accueil inhumain* » qui est quelquefois réservé aux femmes par ceux qui, évoquant la clause de conscience, refusent de pratiquer l'avortement. « *Il faut*, s'écrie-t-il, *que le corps médical fasse un effort pour mieux appliquer la loi !* »

Il ne demandera pour Franck Dupin que six mois de prison avec sursis et une amende. Le jugement sera rendu le 27 février.

CLAIRE BRISSET.

UN PARFUM DE DÉONTOLOGIE

(De notre correspondant.)

Orléans. — *Deux journalistes de* la République du Centre, *MM. Jacques Camus et Marc Dupuis, qui avaient été condamnés, le 14 novembre dernier, à 500 et 300 F d'amende par le tribunal correctionnel d'Orléans, pour avoir diffamé le secrétaire général de la rédaction du journal, M. Jacques Guéroild (*le Monde *des 28 octobre et 16 novembre 1977), ont été relaxés par la cour d'appel d'Orléans, lundi 20 février.*

Les deux reporters, militants du Syndicat national des journalistes, avaient épinglé sur les panneaux syndicaux du journal un article de M. Guéroild, qui relatait un voyage à Marrakech organisé par une marque de parfums. Le nom de cette marque apparaissait à quatre reprises en caractères majuscules dans l'article. MM. Camus et Dupuis avaient ajouté deux phrases manuscrites : « Le parfum, c'est comme l'argent, ça n'a pas d'odeur », *et, au-dessous :* « Les journalistes aussi ont leurs pots-de-vin. »

Le tribunal d'instance avait déclaré ne pas vouloir « se laisser entraîner dans des considérations sur la déontologie de la profession de journaliste » *et retenu le caractère diffamatoire du terme* « pot-de-vin » ; *les juges de la cour d'appel ont estimé, au contraire, que l'article de M. Guéroild* « visait un but publicitaire non avoué, étranger à la mission habituelle du journaliste, et que la réaction des prévenus s'était inspirée du respect et du désir de faire respecter la déontologie professionnelle ». *Ils ont donc relaxé les deux journalistes.*

APRÈS LES EXPLOSIONS DANS LE 16ᵉ ARRONDISSEMENT

Cinq habitants du quartier sinistré sont toujours portés disparus

Le quartier de Passy, touché vendredi 17 février après-midi par une série d'explosions dues au gaz, reprend progressivement vie (« le Monde » daté 19-20 février). Les habitants de treize des dix-neuf immeubles du « périmètre interdit » ont ainsi pu regagner leur domicile lundi 20 février dans l'après-midi. Toutefois, l'électricité ne devait être rétablie dans le secteur que ce mardi 21 février, et le gaz plus tard. Les autorités sont, d'autre part, très inquiètes du sort de cinq résidents du quartier portés disparus depuis la catastrophe. Aucun d'entre eux n'a en effet répondu aux appels lancés depuis plusieurs jours dans la presse.

Enfin, le mouvement S.O.S.-Environnement et l'Union nationale des accidentés ont décidé de constituer une commission d'enquête « parallèle ». Celle-ci « étudiera les causes et les conséquences de cet accident, en toute indépendance par rapport à Gaz de France, aux pouvoirs publics et aux sociétés d'assurances ».

L'indemnisation : plus rapide pour les biens que pour les personnes

L'indemnisation des victimes des explosions survenues vendredi 17 février 1978 ne pose aucun problème technique particulier, mais elle sera plus rapide pour les biens que pour les personnes. Celle des dommages causés aux immeubles et aux meubles par incendie et explosion est prévue par la quasi-totalité des contrats d'assurance « multirisques » signés par les locataires et les propriétaires, qui couvrent, en outre, le vol, les dégâts des eaux et la responsabilité civile.

Après expertise, les compagnies indemnisent dans des délais « raisonnables » les dégâts causés. L'évaluation de ces dégâts est relativement simple pour les dommages subis par les biens immobiliers, les contrats prévoyant généralement la reconstruction « à neuf ».

Elle est beaucoup plus délicate pour les objets. Peu de difficultés sont à prévoir pour l'ameublement courant, notamment les appareils ménagers. En revanche, l'estimation des objets précieux détruits ou endommagés est parfois difficile en l'absence de documents ou d'évaluation préexistante, notamment pour les tableaux, meubles anciens, porcelaines, bibelots, etc. Sauf stipulation contraire, les contrats multirisques prévoient des limitations précises en ce domaine particulier. Toutefois, ces limitations ne sont pas opposables aux assurés lorsque l'explosion ou l'incendie sont causés par un tiers responsable, ce qui est le cas dans le sinistre du 17 février 1978.

Pour les automobiles, les polices d'assurance couvrent habituellement les risques d'explosion et d'incendie, quelle que soit leur origine, interne ou externe.

Pour les personnes physiques, en revanche, un problème se pose immédiatement : qui est responsable du sinistre ? Il leur faudra, à elles ou à leurs ayants droit, attendre que la justice ait statué sur ce problème avant de pouvoir engager une action en dommages et intérêts. De toute façon, ce genre de sinistre met en jeu une série de recours : le locataire contre le propriétaire, le propriétaire contre, éventuellement, le Gaz de France, qui est assuré par un groupe de compagnies. — F. R.

OU S'ADRESSER ?

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance installera, à partir du mercredi 22 février, à la mairie du seizième arrondissement, une permanence chargée de régler « rapidement les frais et préjudices non assurés », indépendamment des « responsabilités encore indéterminées ».

Pour les dommages corporels, les victimes ou leurs ayants droit peuvent prendre contact auprès de l'U. A. P., principal assureur du Gaz de France, pour constituer leur dossier, en téléphonant aux services de M. Changarnier, 39, rue Le Peletier (9ᵉ), au 247-22-22.

Quant aux dommages immobiliers et mobiliers, les personnes non assurées doivent s'adresser aux A. G. F., service de M. Guittard, 26, rue Drouot, téléphone 246-82-41. Les propriétaires ou locataires assurés doivent pour leur part prendre contact avec leur assureur, « seul compétent pour évaluer les préjudices ».

« Sur un volcan... »

Dans le seizième arrondissement, au n° 58 de la rue Pergolèse (à 100 mètres de l'avenue Foch), s'élève un bel immeuble. Pierre de taille, entrée spacieuse, tapis rouge et tringles de cuivre, immense miroir, rien n'y manque. Pourtant, Mlle Hélène Rudz, propriétaire, n'est pas satisfaite. Le chauffage — au charbon jusqu'en 1976, au gaz après — constitue le sujet de son irritation. Depuis treize ans, cette femme tempête : elle craint pour sa sécurité.

Un rapport, en date du 14 novembre 1975, rédigé par M. Raymond Duclos, expert, avait déjà, à sa manière, tiré la sonnette d'alarme : « *Ventilation haute de la chaufferie : inexistante ; amenée base d'air neuf : inexistante ; poste de lavage : inexistant ; alimentation en eau froide des chaudières : non conforme ; porte-bois chaufferie : non conforme.* » Le rapport concluait à la nécessité d'installer une nouvelle chaufferie à un autre endroit, quel qu'en soit le mode d'alimentation.

De cette conclusion, il n'a cependant plus été question quelques mois plus tard, au moment de « passer » du charbon au gaz. Dans une lettre du 28 janvier 1976, une entreprise de chauffage indique ainsi : « (...) Gaz de France nous a donné son accord verbal pour le maintien de la chaufferie à son emplacement actuel, malgré la présence de câbles électriques. Gaz de France a simplement demandé que les tuyauteries gaz soient installées à plus de 20 centimètres de ces câbles. »

Devant cette « incohérence », Mlle Rudz s'adresse, avant l'ouverture des travaux, à M. Michel d'Ornano, à l'époque ministre de tutelle de Gaz de France. Le 31 mai 1976, un conseiller technique du ministre lui répond : « J'ai donc signalé votre lettre à la direction générale des services techniques de Gaz de France, en demandant que votre installation soit examinée et vérifiée. Je vous tiendrai naturellement informée, le moment venu, des résultats de cette démarche. » *Ce moment ne viendra jamais. En revanche, fin 1976, l'entreprise installe la chaudière au gaz en lieu et place de la chaufferie au charbon.*

Six fois, le mois dernier, cette chaufferie s'est éteinte sans crier gare... Sans discontinuer, elle « surchauffe » *les premiers étages de l'immeuble pour pouvoir diffuser faiblement ses calories aux étages supérieurs.* « Nous vivons sur un volcan, *conclut Mlle Rudz*, mais rares sont les personnes qui bougent. »

L. G.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Cinq ans de réclusion pour séquestration illégale.* — Les assises de l'Oise ont condamné, lundi 20 février, à cinq années de réclusion M. Jean-Emile Allain, vingt-huit ans, militaire de carrière, pour arrestation et séquestration illégales. L'accusé était le seul survivant d'une équipée remontant au 6 juin 1976. Ce jour-là, en compagnie de deux complices, il avait enlevé pour la violer une jeune femme, Mme Martine Millot, sous les yeux de son mari, à Saint-Martin-Longueau (Oise). La voiture des ravisseurs avait percuté de plein fouet contre un mur, quelques kilomètres plus loin, à l'entrée de la commune de Bazuncourt, et deux d'entre eux, ainsi que la jeune femme, avaient été tués sur le coup (*le Monde* du 8 juin 1976).

● *Deux inculpations après un double meurtre dans un bal.* — M. José Flick, l'auteur présumé de la fusillade qui avait fait deux morts et un blessé, samedi 18 février, au cours d'une bagarre de bal, à Gambsheim (Bas-Rhin), a été inculpé, lundi 20 février, à Strasbourg, d'homicides volontaires, de tentative d'homicide et de port d'arme prohibée. Il a été écroué. L'un de ses amis, M. Hubert Schaeffer, dix-neuf ans, a également été écroué, sous l'inculpation de port d'arme prohibée. Une altercation avait opposé, dans la salle de bal, deux groupes de danseurs qui étaient sortis « pour s'expliquer ». M. Flick avait alors tiré plusieurs coups de feu, tuant deux jeunes gens de dix-sept et vingt ans et en blessant un troisième âgé de dix-neuf ans (*le Monde* du 21 février).

● *Le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen*, a proposé de livrer son frère, Moise, aux Etats-Unis, si les autorités américaines fournissaient la preuve de son implication dans un trafic de drogues, a-t-on appris, dimanche 19 février, à Washington. M. Moise Torrijos, actuellement ambassadeur de Panama en Espagne, a fait l'objet, en 1972, d'une enquête des services américains de lutte contre la drogue.

Le 30 décembre dernier à Panama, lors d'une visite de parlementaires américains, le général Torrijos avait déclaré au sénateur républicain Robert Dole (Kansas) : « *Si vous pouvez prouver que mon frère a été impliqué dans un trafic de drogue, je vous le livrerai ou je l'arrêterai moi-même.* »

● *Nominations à la Cour de cassation.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 18 février, MM. Paul Berthiau, avocat général près la cour d'appel de Paris, et Georges Liaras, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature, sont nommés conseillers à la Cour de cassation.

RELIGION

La troisième conférence de l'épiscopat latino-américain va prendre la mesure des changements survenus dans le continent

La préparation de la troisième conférence générale de l'épiscopat latino-américain, qui aura lieu du 12 au 28 octobre prochain à Puebla (*Mexique*), entre dans une phase décisive. Le bureau du CELAM (*conseil épiscopal latino-américain*), dont le siège est à Bogota, vient en effet de publier un « document de consultation » destiné à servir de base aux discussions préalables qui vont avoir lieu, quelques semaines durant, au sein des diverses Eglises catholiques nationales du sous-continent.

D'autre part, les trois présidents de la conférence ont été désignés. Il s'agit de NN. SS. Sebastiano Baggio, président de la commission pontificale pour l'Amérique latine ; Aloïsio Lorscheider, président de la conférence épiscopale brésilienne et président du CELAM, et Corribio Ahumada, archevêque de Mexico.

« L'évangélisation, dans le présent et le futur, de l'Amérique latine » : tel est le thème dont débattront, à l'automne prochain, environ quatre cents évêques, supérieurs de congrégations, théologiens, etc., réunis pour la troisième fois en assemblée générale. La conférence de Puebla s'ouvrira dix ans après celle dont le pape Paul VI avait solennellement ouvert les travaux à Medellin, en Colombie, et vingt-trois ans après celle qui, à Rio-de-Janeiro, avait vu la création du CELAM.

Les prélats réunis au Mexique vont s'interroger sur les applications concrètes du troisième synode romain, telles qu'elles ont été formulées dans l'exhortation donnée le 8 décembre 1975 par Paul VI sous le titre *« L'évangélisation dans le monde moderne »*. Comment, vont-ils se demander, *« annoncer la Nouvelle »*, *« témoigner du Christ »* dans l'Amérique latine de la fin des années 70 ?

En apparence, donc, pour le profane, il s'agit d'une « affaire de boutique » : l'Eglise s'interroge sur les moyens d'augmenter son impact sur la société. Mais ce remue-ménage a lieu dans une région souvent dénommée *« le plus grand continent catholique de la planète »*, que l'Eglise a, historiquement, contribué à façonner et où elle baigne encore largement. La description que les prélats réunis à Puebla feront du monde qu'ils ont mission d'évangéliser — description dont l'exactitude conditionne leur succès — retentira donc sur la société tout entière.

On comprend qu'une bonne part des inquiétudes et des espoirs soulevés par la troisième conférence générale tournent autour de cette interrogation : la réunion de Puebla va-t-elle, ou non, marquer un recul par rapport à celle de Medellin ?

La conférence générale de 1968 avait pour objectif de mettre une Eglise latino-américaine encore largement engoncée dans la pompe et les traditions à l'heure du concile Vatican II. Les prélats réunis en Colombie avaient si bien accompli leur mission qu'ils s'étaient retrouvés comme une avant-garde un peu isolée du gros des troupes. En décrivant un continent en proie à la *« dépendance »*, ils avaient brossé, en contrepoint, le portrait d'une Eglise vouée à la *« libération »* des Latino-Américains, à commencer, bien entendu, par les plus pauvres d'entre eux.

Medellin avait soulevé d'extraordinaires espérances... et des craintes à leurs mesures. C'était l'époque où, en dépit de certaines alertes (les coups d'Etat de 1964 au Brésil, l'échec de la guérilla de « Che » Guevara en Bolivie...), la conviction était répandue que les forces de progrès allaient l'emporter dans le sous-continent.

Depuis lors, il y a eu les coups d'Etat en Bolivie (1971), en Uruguay, au Chili (1973) et en Argentine (1976), le virage à droite de la *« révolution péruvienne »*, la militarisation progressive du continent, et la répression à l'encontre de tous ceux, clercs ou laïcs, qui gardent souci d'aider l'homme à devenir le *« protagoniste de sa propre histoire »*. C'est dire que, selon le mot d'un évêque brésilien, *« l'heure est aujourd'hui, en Amérique latine, davantage à la théologie de la clandestinité qu'à celle de la libération »*.

Les courants qui n'ont jamais admis le tournant pris par l'Eglise à Medellin ne peuvent, à l'évidence, qu'être tentés de profiter de l'actuel rapport des forces politiques pour revenir à l'ancien ordre des choses. De ce point de vue, le *« document de consultation »* publié par le CELAM — dont le secrétaire, l'évêque colombien Trujillo Lopez, est connu pour son conservatisme — est inquiétant. Un *« texte préconciliaire »*, entend-on dire dans certains milieux ecclésiastiques français qui suivent de près les affaires d'Amérique latine. Il est centré sur la personne de l'évêque, affirmée comme *« instrument de cohésion, mais surtout de contrôle, de l'Eglise »*. Ce document de 240 pages ne contient, nous dit-on, qu'une seule allusion à *la répression*, alors que l'Eglise elle-même en est de plus en plus victime (1).

Un relatif optimisme

Néanmoins, tant les évêques brésiliens avec qui nous avons pu récemment nous entretenir de la préparation de Puebla — Dom Candido Padin, de Bauro (Sao-Paulo), Dom Waldyr Calheiros, de Volta-Redonda, Dom Antonio Fragoso, de Crateus (Ceara) et Dom Pedro Casaldaliga, de Sao-Felix de Arraguia (Matto-Grosso) — que les ecclésiastiques français avec qui nous avons discuté du *« document de consultation »* manifestent un *« relatif optimisme »*.

C'est que, estiment-ils, l'Eglise latino-américaine a, elle aussi, changé en dix ans. Certes, le poids des éléments traditionalistes demeure dominant — à de très remarquables exceptions près — au Mexique, en Amérique centrale et caraïbe, au Venezuela, en Equateur, en Colombie et en Argentine. Mais au Brésil, au Chili, au Paraguay et en Bolivie, les évêques appartenant au courant progressiste, ou à la *« sensibilité évangélique »*, selon leur propre expression, ne constituent plus un groupe isolé.

« Alors que Medellin, nous dit l'un d'eux, *avait été le fait de quelques prophètes, de quelques grands inspirés, d'une élite somme toute peu représentative, aujourd'hui, la lucidité politique et la sensibilité évangélique sont beaucoup plus largement répandues qu'il y a dix ans. »*

« Beaucoup d'évêques sont, désormais, prêts à prendre des risques », nous dit le Père Charles Antoine (2). Quels risques ? *« Celui de voir l'Eglise, comme institution, accusée d'être un agent de la subversion par les gouvernants, et d'être, effectivement, utilisée par des opposants à des fins politiques. »*, précise-t-il. De son côté, Dom Fragoso résume : *« A Puebla, il y aura ceux qui prennent Vatican II au sérieux, et ceux qui, sans le dire, veulent revenir à une Eglise pré-conciliaire. »*

« Il ne faut pas créer d'expectatives qui, pour ne pas être suivies d'effets, créeraient après coup des frustrations », nous disait, pour sa part, Do mCandido Padin. Est-ce à dire que l'on s'efforce d'attendre peu de bien de cette réunion pour ne pas en être trop *déçu* ? Tel est certainement, aujourd'hui, le sentiment des groupes de chrétiens radicalisés qui, à travers le continent, s'efforcent de survivre, tant bien que mal, dans la tempête déchaînée par les forces conservatrices.

Dans l'ensemble pourtant, on paraît plutôt espérer que, Dieu aidant, il ne sera pas trop touché aux *« conclusions »* de Medellin. *« Vatican II n'a pas infirmé Vatican I »*, nous déclare le Père Rebillard, secrétaire du CEFAL (3). *Ce qui est dit est dit. On dira autre chose, qui n'infirmera pas ce qui a précédé. Espérons-le ! Je le crois... »*

A Puebla, il devrait donc être question, pour l'essentiel, des nouvelles conditions de l'évangélisation en Amérique latine. Un continent où, désormais, plus de la moitié de la population vit dans des villes ; où les « communautés de base » prennent, de plus en plus, le relais des paroisses traditionnelles dans la périphérie des mégalopoles ; où la *population croît* à un rythme supérieur à 3 % l'an ; où la société de consommation, avant même de faire sentir ses bienfaits, exerce ses ravages, par le *biais de la publicité par exemple* ; où l'impact des moyens de communication de masse, et notamment de la télévision, est très fort ; où, que cela plaise ou non, le marxisme est devenu un instrument d'analyse sociale très répandu, chez les intellectuels en particulier ; où la progression des sectes, issues de la Réforme ou inspirées de l'Afrique, est une réalité perceptible aux plus aveugles ; où plusieurs millions d'Indiens demeurent en marge de la société, ne parlant même pas toujours le portugais ou l'espagnol, *etc.*

Ces constatations peuvent être faites par la totalité des prélats réunis à Puebla. Diront-ils, aussi, que l'Amérique latine est un continent où la *« sécurité nationale »* — idéologie officielle de la plupart des régimes militaires — est en train d'imposer un nouveau totalitarisme ? C'est déjà plus dé-

licat. On peut, néanmoins, l'espérer : plusieurs Eglises nationales ne sont-elles pas entrées en conflit avec des généraux « très chrétiens » sur les questions d'enseignement ou de répression par exemple ?

Les plus optimistes voient un motif d'espoir dans le fait que le désir de la base à faire connaître, avant Puebla, *« les sentiments du peuple chrétien »* est souvent très vif. Les réalistes, quant à eux, notent que la troisième conférence générale sera l'occasion de dialogues dont au moins quelques-uns des prélats appartenant à des épiscopats particulièrement rétrogrades pourraient sortir dessillés.

On peut enfin estimer que les épiscopats « en flèche » ne se sentiront pas tenus à un retour en arrière même si Puebla en décidait ainsi ! La C.N.B.B. (Conférence nationale des évêques brésiliens) ne vient-elle pas de résumer en une soixantaine de pages l'interminable *« document de consultation »* que lui avait fait parvenir le très conservateur *bureau du CELAM ?*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Selon des estimations récentes, en dix ans, 850 prêtres ont été tués, arrêtés, enlevés ou bannis, pour *l'ensemble du continent ; douze* évêques font l'objet de procès pour attentat à la « sécurité nationale » ; *dans la seule Amérique centrale*, au moins deux cents « ministres de la parole » laïcs ont péri de mort violente ces deux dernières années.

(2) Directeur du bulletin DIAL (diffusion de l'information sur l'Amérique latine), 170, bd Montparnasse, 75015 Paris.

(3) Comité épiscopal France-Amérique latine, chargé de « suivre » l'action des prêtres français exerçant leur *ministère dans cette région.*

La controverse autour de l'ordination des femmes divise la Communion anglicane

L'ordination de quatre évêques anglicans schismatiques aux Etats-Unis fin janvier, puis la menace proférée par plus de cents pasteurs de l'Eglise d'Angleterre de quitter l'Eglise anglicane, montre que la Communion anglicane connaît aussi les problèmes de l'intégrisme. Tandis que les traditionalistes catholiques se battent pour des questions liturgiques, les anglicans refusent l'ordination des femmes au ministère presbytéral.

Au mois de juillet prochain, la *conférence de Lambeth*, instance suprême de la Communion anglicane, qui se réunit tous les dix ans, débattra de la question, épineuse entre toutes, de l'ordination des femmes à la prêtrise. Bien que cette conférence ne puisse pas imposer ses décisions aux diverses Eglises anglicanes à travers le monde, qui compte quelque soixante-cinq millions de fidèles, elle jouit d'une autorité morale incontestable — un peu à la manière des conciles pan-orthodoxes qui réunissent des Eglises autonomes.

Il existe déjà quelques femmes pasteurs anglicanes — à Hong-Kong, au Canada, aux Etats-Unis — et huit provinces de la Communion anglicane ont officiellement approuvé l'ordination des *femmes*. En Grande-Bretagne, la question provoque de nombreux remous. Il y a deux ans, le synode général avait déclaré qu'il n'existe pas d'*« objections théologiques fondamentales »* à de telles ordinations, mais il s'était également prononcé contre toute initiative dans l'immédiat. Il a demandé une large consultation au niveau *paroissial et prendra éventuellement* une décision ferme lors de sa réunion de novembre prochain, c'est-à-dire après la conférence de Lambeth.

Quatre évêques « schismatiques »

Mais les passions se déchaînent d'ores et déjà. Plus d'une centaine de prêtres de l'Eglise d'Angleterre ont déclaré qu'ils quitteront l'Eglise anglicane s'il y a un vote favorable à l'ordination des femmes. La plupart font partie d'une organisation traditionaliste et anglo-catholique (de la tendance High Church, de la « Haute Eglise »), « Ecclesia », qui mène une campagne active contre l'accession des femmes au ministère presbytéral.

Le résultat le plus dramatique de cette controverse, cependant, s'est produit récemment aux Etats-Unis. A la fin du mois de janvier, quatre évêques dissidents ont été consacrés à Denver, dans le Colorado, sans l'autorisation de la hiérarchie en place. Les dissidents, *qui ont pris le nom* d'Eglise anglicane d'Amérique du Nord, entendent ainsi protester contre l'ordination de femmes qui a déjà eu lieu dans l'Eglise épiscopalienne (anglicane) américaine.

Aussitôt le Dr Donald Coggan, archevêque de Cantorbéry et primat de la Communion anglicane, a fait savoir qu'il ne reconnaîtra pas cette « nouvelle Eglise ». Malgré cela, les nouveaux évêques envisagent de se rendre à Londres en juillet pour assister à la conférence de Lambeth.

Il est difficile d'évaluer l'impact du mouvement, mais un des évêques schismatiques, le révérend James Note, à Denver, a déclaré que son diocèse compte déjà vingt-trois paroisses. *« Nous grandissons si vite*, a-t-il ajouté, *que nous ne pouvons tenir de statistiques à jour. »*

Paradoxalement, ce sont les anglicans les plus proches de Rome, par leur refus de femmes-prêtres, qui s'en éloigneront par ce schisme ou menacent de le faire, alors que le rapprochement entre Cantorbéry et Rome ne pourra se faire que par les voies œcuméniques officielles. Ainsi, les anglicans ont leurs traditionalistes, comme les catholiques, et ils *défendent des positions* tout aussi contradictoires.

ALAIN WOODROW.

ÉDUCATION

« UNE SITUATION CATASTROPHIQUE »

Pessimisme aux assises nationales de l'enseignement musical

Les responsables de l'enseignement musical ont beaucoup réfléchi et travaillé ces dernières années. Ils se sentent le vent en poupe en raison de l'immense demande dont ils sont l'objet grâce au développement prodigieux de la musique. Mais ils sont aussi freinés dans leur élan par la pauvreté des crédits qui leur sont alloués, la méconnaissance où ils restent tenus par l'éducation nationale et le piétinement des moyens qu'ils espèrent du ministère de la culture et de l'environnement, souvent préoccupé davantage par des actions plus prestigieuses.

Les assises nationales de l'enseignement musical, qui ont été réunies pendant trois jours à Paris, sur l'initiative des associations professionnelles, des syndicats, des fédérations culturelles, des parents d'élèves des conservatoires et de divers mouvements, ont cherché à définir une doctrine pour remédier à une situation sur laquelle elles ont porté un diagnostic sévère.

« La situation de l'enseignement musical, disent les textes votés aux assises, *est catastrophique »* : à l'école élémentaire où, après la maternelle, il n'y a plus rien sauf exception et où les instituteurs ne reçoivent plus aucune formation musicale ; dans l'enseignement secondaire où l'on compte seulement 1 900 titulaires pour 4 800 postes dans les collèges, avec des auxiliaires souvent sans formation, des locaux inadéquats et un *matériel insuffisant* ; dans les établissements spécialisés (conservatoires et écoles de musique) où les classes sont surchargées, de nombreux candidats en liste d'attente, et les locaux dans un état parfois scandaleux ; *de plus*, l'Etat laisse 90 % des frais de fonctionnement à la charge des collectivités locales (mis à part le Conservatoire national de Paris et, à un moindre degré, les conservatoires nationaux de région).

Cette situation, selon le texte des assises, conduit à des injustices criantes : tous les enfants n'ont pas accès à la culture artistique, beaucoup ne peuvent pratiquer d'instrument, certains enseignants sont dans une situation matérielle tragique ; enfin, peu d'établissements supérieurs permettent de préparer *le DEUG* (diplôme d'études universitaires générales), la licence et l'agrégation d'éducation musicale. Au total, sur 12 millions d'écoliers et de lycéens, on note seulement 91 688 élèves qui reçoivent un enseignement musical spécialisé dans cent vingt établissements agréés et 350 000 élèves qui suivent des cours dans huit cents écoles *de musique non* agréées par l'Etat.

Les très nombreuses mesures demandées par les participants aux assises ne peuvent être ici résumées ; elles *figurent* dans les motions votées le lundi 20 février, qui forment un corps de doctrine assez impressionnant sur la nécessité de doter enfin l'éducation nationale de tous les enseignements musicaux dont notre pays a besoin. Les assises *ont proposé* des structures administratives pensées pour l'ensemble de la nation et assumées en majeure partie par l'Etat, et une pédagogie *nouvelle fondée sur « l'initiative, l'écoute, la pratique, la créativité individuelle et collective permettant l'épanouissement de la sensibilité et de l'affectivité »*.

On souhaite que ces éducateurs soient entendus en s'inquiétant un peu qu'aucun représentant officiel du ministère de l'éducation n'ait assisté à ces assises. En revanche, M. Jean Maheu, directeur de la musique au ministère de la culture, est venu exposer l'ensemble de la politique musicale actuelle. *Toutefois*, dans le domaine de l'enseignement, il n'a pas toujours paru sur la même longueur d'ondes en se démarquant assez nettement de la politique menée par son prédécesseur, M. Marcel Landowski, dont le « plan de dix ans » avait remis à flot la musique française et rénové en grande partie l'enseignement spécialisé.

Depuis le départ de M. Landowski, les orientations du ministère de la culture n'ont pas été très favorables à cet enseignement, malgré un effort sensible cette année. Mais il est encore trop tôt pour dire si l'appel angoissé des congressistes sera entendu, *comme il devrait l'être*, encore que M. Maheu ait donné certains apaisements à ses auditeurs, notamment pour ce qui concerne le Conservatoire national supérieur de Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

La querelle scolaire

LE PRÉSIDENT DE L'UNAPEL CRITIQUE LE « CONSERVATISME EFFRAYANT DES SYNDICATS »

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Henri Lefebvre, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) a annoncé, lundi 20 février, à Rennes, que le prochain congrès de cette organisation aura lieu dans cette ville les 2, 3 et 4 juin 1979 et aura pour thème : *« Pour l'homme de demain, quelle école d'aujourd'hui ? »*

Après avoir souligné *« le conservatisme effrayant des syndicats d'enseignants »*, le président de l'UNAPEL a parlé des élections législatives : *« Il est vrai que nous sommes effectivement engagés politiquement car dans un pays la mise en place d'un système éducatif relève de la politique au même titre que la mise en place d'un système économique ou social. C'est pourquoi nous dénonçons résolument tous les projets qui sont contraires à la liberté de l'enseignement. »*

● *La sécurité dans les établissements scolaires.* — Les parents d'élèves et les enseignants de la cité scolaire de l'avenue du Fort, à Montrouge (Hauts-de-Seine), ont demandé la fermeture de l'établissement en raison de défectuosités observées sur des conduites de gaz. Un rapport du laboratoire central de la préfecture de Paris mentionne, en effet, que deux *tuyaux* de la canalisation sont très vétustes et que les vannes de fermeture sont fragiles. Lundi 20 février, la majorité des élèves ne se sont pas rendus en classe.

● *La réunion du conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA)*, qui devait se tenir mardi et mercredi à Paris a été reporté au 28 février et au 1er mars à la demande de la République fédérale d'Allemagne.

Le Monde DE LA MÉDECINE

LES PARTIS POLITIQUES ET LA SANTÉ

La santé n'est pas un terrain d'affrontement de choix pour les hommes politiques. Une réputation de neutralité, symbolisée par une croix rouge, s'attache dans l'esprit du public à tout ce secteur, et ceux qui mêlent trop ouvertement la santé et la politique s'exposent à une telle méfiance qu'elle impose aux partis politiques une prudence tactique parfois bien inconfortable.

La santé, à ce titre, c'est un peu comme la religion : les acquis culturels personnels, secrets ou intimes, prennent largement le pas sur la réflexion sociale et rendent alors très abstraits les « choix de société » tels qu'ils figurent plus explicitement dans les autres secteurs de la politique.

Ce domaine est aussi l'un des seuls où chacun peut retrouver la marque de ses aspirations sociales : collectiviste, notre système de santé l'est déjà par la socialisation de ses coûts ; libéral, il l'est toujours, laissant coexister un secteur privé à but lucratif très important, un petit secteur intermédiaire privé à but non lucratif et un secteur public prédominant.

Souvent qualifié d'original par nos dirigeants, notre système de santé l'est effectivement, dans le monde entier, par la compétition que se livrent ces trois secteurs pour offrir leurs services aux mêmes malades. Mais, pour le public, le choix de l'un ou de l'autre secteur fait rarement intervenir des préférences personnelles. Il est guidé par les circonstances, par la disponibilité ou l'accessibilité des ressources ou par le conseil du médecin traitant.

Pour les professions de santé, au contraire, la situation actuelle est l'une des plus difficiles qu'elles aient connues. Tant que l'économie était en expansion rapide, tout favorisait le développement simultané des trois secteurs.

Mais toute période de crise affecte par définition le secteur dont le risque est l'une des justifications de ses revenus les plus substantiels, c'est-à-dire le secteur privé. Le problème, dès lors, est bien politique : la machine sociale doit-elle permettre dans l'avenir de faire repartir ce secteur vers une nouvelle prospérité ? Ou bien doit-on considérer, au contraire, le compromis sur lequel repose le partage actuel comme la fin d'un état de transition menant à de nouvelles formes d'organisation des services de santé ?

Mais aucun des partis ne situe de manière aussi tranchée son engagement personnel. Cette prudence unanime s'explique pour une part par le fait que les problèmes du système de santé dépassent de loin la politique des partis. On peut se demander alors, comme le suggère l'exemple de quelques autres pays (voir notre enquête sur les systèmes de santé en Hongrie, en Grande-Bretagne, en République fédérale allemande et en France, « le Monde » des 21, 22, 23, 24 septembre 1976), si la mutation qui s'annonce n'aura pas des conséquences globalement impopulaires, dont personne, au niveau politique, ne peut prendre la responsabilité d'en avoir prédit l'échéance ou l'ampleur.

Une inquiétante sérénité

JUSQU'EN 1974, aucun parti politique n'avait de véritable plan spécifique concernant la santé. Des orientations générales, des positions de principe arrachées à tel ou tel autre parti par un syndicat ou un groupe de pression, telles étaient les limites des intentions préélectorales des candidats aux législatives. Les médecins, qui composent le deuxième groupe professionnel à l'Assemblée nationale, avaient, semble-t-il, une exclusivité quasi implicite dans ce domaine, même dans les partis les plus engagés dans la revendication sociale.

Mais, cette fois, les choses ont évolué : la santé est sortie de l'ombre des commissions sur la Sécurité sociale et le travail, pour devenir une préoccupation à part entière. Un historique de ce changement est difficile à établir. Sans doute, le parti socialiste a-t-il commencé à réunir des groupes d'étude et de réflexion sur le sujet, dès 1971. Sans doute est-il aussi celui qui fait, depuis longtemps, les professions de foi les plus audacieuses dans ce domaine.

Mais malgré l'avantage de l'antériorité, le « Plan d'orientation » promis, à plusieurs reprises, par son secrétaire général, Jacques-Antoine Gau, n'aura finalement pas reçu l'*imprimatur* de la direction du parti, et ne sera pas, de ce fait, diffusé avant les élections.

Il faut ensuite reconnaître à Jacques Chirac, alors premier ministre, l'originalité d'avoir créé de toutes pièces une commission santé autonome, dès 1974.

Confiée au doyen Delbarre, président de l'université René-Descartes (voir ci-dessous), la commission santé du R.P.R. a fonctionné pendant trois ans. Son « produit » se présente sous la forme d'un document de synthèse qui fut, dès juin 1977, diffusé auprès du grand public.

Le parti communiste prit un départ plus tardif. C'est au terme de son XXII[e] congrès, en février 1976, que fut créée une commission nationale santé du comité central, dont l'animation fut confiée à Mireille Bertrand. Un petit livre (1) en résume les principales options.

Ce qui caractérise le mieux la situation actuelle est, sans doute, la très grande modération des revendications quantitatives, dont étaient faites toutes les précédentes campagnes électorales. En 1978, on ne réclame plus d'équipements nouveaux ni de personnel supplémentaire, ni même d'augmentation tarifaire, sinon dans certains secteurs précis particulièrement touchés par le blocage actuel, comme la radiologie et la recherche biomédicale.

C'est au niveau des structures que se placent désormais les clivages. Du côté de la majorité, on se bat avec vigueur pour la survie du système actuel. « *Un des rares au monde qui soit respectueux et de la liberté et de la solidarité.* » (Jacques Chirac.)

« *La majorité peut être fière de la politique de santé du gouvernement.* » (Jean Lecanuet.)

La majorité consacre en fait la majeure part de son programme à récuser celui de l'opposition, qu'elle accuse de vouloir sournoisement nationaliser la médecine et l'industrie pharmaceutique. Pour le R.P.R., le ver est déjà dans le fruit et le maintien du *statu quo* présente les mêmes dangers que celui d'un vote des Français à gauche : « *Cette menace peut épouser simplement la ligne de plus grande pente et faire chuter lentement, irrémédiablement, nos institutions sanitaires et sociales du fragile équilibre actuel vers des structures collectivistes.* » A cela répond le « *rien faire, c'est laisser faire* » du docteur B. Savy, président de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine. Tous les partis de la majorité se retrouvent sur ce point : la gauche sera conduite à supprimer l'exercice libéral de la médecine « *Ceux qui prétendent, dans un régime socialiste, maintenir le système libéral des professions de santé ne sont ni logiques ni sincères.* » (B. Motte, indépendants et paysans.)

M. Jean-Pierre Soisson (P.R.) précise : « *La suppression du paiement à l'acte, et par là même du paiement direct, préconisée par les partis de l'opposition, aboutirait à la fonctionnarisation de la médecine* ».

La nationalisation de la pharmacie

A gauche, on se défend d'un tel procès d'intention. Les projets actuels sont catégoriels. Développer de nouvelles formes d'approche de la santé qui soient plus « *globales* », c'est-à-dire moins médicalisées. Le modèle, en l'occurrence, est celui des « *centres locaux de santé communautaires* » du Canada et des Etats-Unis. Bien entendu, ces « *unités sanitaires de base* » auraient un personnel médical salarié, comme le serait l'ensemble du personnel du secteur public. Mais seul le secteur privé existant dans les hôpitaux publics, jugé « *scandaleux* » à gauche, est explicitement visé dans ces programmes. Le parti communiste, comme le parti socialiste, assure qu'il n'est nullement dans son intention de faire disparaître la médecine libérale. « *Nous n'avons pas de projet de nationalisation de l'hospitalisation privée* » (J. A. Gau). Et le parti communiste se déclare partisan d'une révision du calcul des prix de journée en fonction du type d'établissement, tout en souhaitant cependant que « *le statut des personnels des établissements privés se rapproche progressivement de celui du secteur public* ».

Engagée dans cette mauvaise querelle, la gauche a-t-elle réussi à faire passer ses propres critiques à la politique de santé de la majorité actuelle ?

Pour le parti communiste, « *tous les autres partis ont bien dû tenir compte des caractéristiques objectives de la crise actuelle* », ce qui explique l'usage universel de thèmes, tel que celui de la réduction des inégalités d'accès à la santé, dont la gauche voulait faire « son » slogan spécifique, ou encore celui de l'« *approche globale de la santé* », qui fait une part nouvelle à la prévention et prend en compte les données psychologiques et socio-économiques jusque-là négligées par les médecins.

Ainsi, de la gauche à la droite, tout le monde parle maintenant de santé publique, d'économie de la santé et de grands programmes sanitaires. La lutte contre l'alcoolisme est un objectif commun à tous les partis, mais avec des variantes de présentation.

« *C'est le mal français,* dit le professeur Delbarre, qui tient à en faire un de ses objectifs principaux, *même si cela coûte une partie de l'électorat.* » Il propose, pour sa part, des taxes complémentaires sur le tabac et l'alcool, qui pourraient couvrir la réparation médicale des méfaits de ces facteurs de risque.

A gauche, on se préoccupe plus des origines des grands fléaux sociaux que de leurs conséquences et on attend bien davantage de la modification du caractère « pathogène » des structures sociales actuelles que de programmes sanitaires spectaculaires mais ponctuels.

On fait grand cas, dans la majorité, des projets de nationalisation de l'industrie pharmaceutique par la gauche, ce qui conduit celle-ci à adopter une attitude tardivement rassurante : au parti communiste, on souligne que la création d'un Office national de la pharmacie répond, en réalité, à un souci de sauvegarde vis-à-vis des quelques centaines de petits laboratoires privés, bien plus menacés par le monopole des grandes firmes multinationales que par la nationalisation des quatre grands de la pharmacie française (Sanofi, Rhône-Poulenc, Roussel-Uclaf, Ugine-Kuhlman).

Dans le domaine de la recherche, rien de bien précis ne différencie les positions des grands partis. Tout le monde s'accorde à déplorer la lenteur de la croissance budgétaire dans ce domaine, et fait sienne l'idée du professeur Hamburger de « *faire de la recherche biomédicale française la première du monde* ». Meilleure coordination public-privé, à droite ; refus de se laisser imposer des « priorités » insupportables en période de crise, à gauche : tels sont les rares points d'originalité des programmes politiques dans ce domaine. Cette absence de relief s'est trouvée illustrée, au cours d'une conférence-débat récemment organisée par la Fondation pour la recherche médicale sur « Partis politiques et recherche », par l'absence quasi totale de débat entre les représentants des partis.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la politique est impuissante à redonner confiance. *Même* la flamme militante des grandes veilles électorales semble être absente des débats, à trois semaines des élections, et cette sérénité apparente n'est pas loin d'évoquer, aux yeux de beaucoup, le calme qui précède les grandes tempêtes.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

(1) *Prendre soin de la santé.* Editions sociales (*le Monde* du 18 janvier 1978).

Version R.P.R.

« Mon ami, le professeur Delbarre... » : dans ses discours publics, M. Jacques Chirac n'a pas ménagé son amitié pour M. Florian Delbarre devenu, à la mairie de Paris, son conseiller en matière de santé. Il l'a véritablement intronisé lors du discours qu'il a prononcé devant quelque cinq mille invités à l'Hôtel de Ville au mois de janvier en ne le citant pas moins de cinq fois.

De fait, M. Delbarre est chargé des urgences à Paris : M. Delbarre préside la commission de santé du R.P.R. ; M. Delbarre pense la santé pour Paris aujourd'hui et pour la France demain. M. Delbarre c'est désormais la santé, version R.P.R.

Une version qu'on n'attendrait pas toujours venant du délégué à la santé d'un parti jugé conservateur : ce président d'université ne croit pas, en effet, en leur forme actuelle, aux thèses de médecine qu'il considère comme étant souvent « une simple fiction ».

La collaboration avec le secteur privé ? Il en est un ferme partisan, à condition toutefois qu'il ne s'agisse pas de « machine à sous ». Enfin, ce chef du service de rhumatologie de l'hôpital Cochin préconise un contrôle des connaissances des universitaires, sous une forme ou une autre ; une revendication qui n'est pas vraiment celle de la majorité de ses collègues.

Autant de positions qui empêchent de classer à droite cet habile homme, qui ne doit pas seulement à son goût pour l'andouillette, à sa rondeur et à ses manières de chanoine, son image légèrement radicale socialiste. *« Et vraiment,* dit-il, en se penchant vers son interlocuteur, *en matière de santé peut-on parler de gauche et de droite ? »*

Le professeur Delbarre a de nombreuses idées sur la politique de santé et il aime à les illustrer d'exemples concrets. Il s'indigne : *« Est-il normal que dans un tiers des U.E.R. aucun enseignement d'économie de la santé ne soit dispensé ? »* Il sourit : *« Moi qui, comme président d'université, gère un budget de 5 milliards de centimes, je n'ai jamais reçu une heure de formation en gestion. »* Il imagine : *« Pourquoi, grâce à une interview donnée à chaque futur étudiant, on n'en dissuaderait pas certains de s'engager dans cette longue voie ? »* Et comme étonné quelquefois de l'audace de ses propres propositions, il ajoute : *« Je ne vous choque pas au moins ! »*

Cette réflexion n'est jamais conformiste ; mais elle n'est pas non plus systématique, comme s'il se méfiait de tout programme détaillé qui constituerait un carcan. Il se défend d'être un « *politique* » ; mais c'est pourtant un tacticien, qui sait ménager l'avenir tout en lançant des ballons d'essai pour apprécier les angles d'attaque : il est d'ailleurs un joueur de squash.

Est-il un stratège ? Dans son propre parti, on émet des réserves sur certaines hardiesses jugées trop peu « *électorales* ». Cet élu du peuple parisien suscite aussi des réticences du côté de l'Assistance publique qui s'intéresse également à la santé à Paris : mais il est des inimitiés qui peuvent conforter une carrière.

« Monsieur le président, que feriez-vous prioritairement si vous étiez ministre de la santé ? » « Dieu m'en protège », répond-il... Jusqu'à quel point ? est-on tenté de demander, quand le professeur Delbarre ajoute : *« Je vous prépare, en tout cas, une liste de dix propositions qui sont, à mon sens, prioritaires pour la santé en France. »*

NICOLAS BEAU.

Malaise chez les médecins

Comment les médecins vont-ils voter ? Posée de façon abrupte, la question n'appelle évidemment guère de réponse claire. Elle démythifie au moins le cliché usé selon lequel les médecins, à la quasi-unanimité, sont un point d'appui inébranlable du conservatisme et agissent en ce sens sur ceux qu'ils influencent.

LA réalité est en effet moins simple. D'autant que les médecins — au nombre de cent mille aujourd'hui, on le sait — proviennent d'horizons sociologiques de plus en plus divers, au détriment d'une homogénéité politique qu'on pouvait, avec juste raison, leur attribuer il y a quelques dizaines d'années encore.

Le médecin « d'avant guerre », tel que l'évoque par exemple le docteur Pierre Belot, président de la Fédération des médecins de France, était en effet un « notable », et un notable dont l'influence sociale et politique comptait. Il n'est pas besoin, pour s'en convaincre, de remonter jusqu'à Balzac ou à Roger Martin du Gard. Entre les deux guerres, encore, les médecins, relativement peu nombreux, représentaient, malgré un individualisme dont personne alors ne leur faisait vraiment grief, un incontestable poids politique.

Cette position de notable n'a certes pas entièrement disparu : elle subsiste, en particulier, dans bien des zones rurales. Pourtant, l'évolution qu'a subie le corps médical depuis 1945 a été si rapide que cette image s'est profondément modifiée.

Aujourd'hui, la majorité des médecins ne disposent plus de la liberté de leurs honoraires : 25 % jouissent « du droit à dépassement » qui permet de pratiquer des *tarifs libres ; plus de 95 %* sont conventionnés ; 35 % sont directement salariés... C'est dire qu'ils ne répondent plus au schéma classique des professions libérales, que les intéressés aiment à définir par les trois mots-clés : initiative, liberté, responsabilité. « *Le statut fiscal, social et économique du médecin d'avant guerre,* dit-on à la Fédération des médecins de France, *était l'illustration même de leur indépendance.* » Depuis, dit-on encore de même source, « *on a mélangé le social et le médical, et la pathologie avec le confort social* ».

Ces quelques réflexions illustrent clairement un malaise qu'aucun des responsables du corps médical ne cherche à nier. Le docteur Jacques Beaupère, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), majoritaire dans la profession, trouve à ce malaise — entre autres — deux explications complémentaires l'un de l'autre. Tout d'abord, la dévalorisation de l'acte médical. A titre d'exemple, la consultation du généraliste n'est fixée (au 15 février) qu'à... 35 francs, ce qui impose, à l'évidence, au médecin qui veut amortir ses charges une multiplication des actes.

La deuxième explication est d'ordre démographique: «limité» à soixante-dix mille en 1974, l'effectif total des médecins atteindra, en 1985, cent cinquante mille, ce qui représente plus qu'un doublement en dix ans. D'où une crainte, combien classique dans la majorité des professions, mais que les médecins jusqu'à présent ignoraient totalement : celle du chômage. « *La démographie médicale galopante jointe au prix dérisoire de l'acte, c'est une bombe...* estime encore le docteur Beaupère. *Bien sûr, quand ils feront, parce qu'ils seront plus nombreux, quatre mille actes par an au lieu de sept mille, ils feront une médecine plus lente, et c'est un bien. Mais leur revenu diminuera de moitié. Il faut qu'ils le sachent...* ».

L'image du pouvoir

A cela s'ajoute un bouleversement de l'image traditionnelle du médecin, image faite d'un aimable autoritarisme et d'un savoir incontesté, bref l'image du pouvoir, devant laquelle renâclent aujourd'hui bien des « consommateurs »...

Cette évolution profite-t-elle, au sein du corps médical, aux courants de gauche ? Elle sert, plus précisément, le parti socialiste, qui a effectué une « percée » incontestable parmi les jeunes médecins praticiens et un certain nombre d'hospitaliers, de chercheurs, d'étudiants prêts à sortir des facultés. La perspective de devoir « s'installer » comme leurs aînés, de tenir une comptabilité, d'adopter à l'égard de leurs confrères les comportements classiques de la concurrence — plus ou moins sauvage — leur répugne.

Ils préfèrent de loin l'image rassurante, « purifiante », de l'hôpital public, le salariat, bref la sécurité. La médecine dite « *à l'acte* » ne leur semble en rien une garantie de « *personnalisation* » du service rendu. Dans cette frange du corps médical, le programme socialiste des centres de santé municipaux ne rencontre pas d'hostilité, au contraire.

Les praticiens ralliés aux thèses du parti communiste — de loin plus conservatrices en la matière que celles du P.S. — restent en revanche fort rares. Quant à l'extrême gauche, elle ne compte dans le corps médical que bien peu de sympathisants, mais des militants. D'ailleurs, estime le docteur Monier, président de la C.M.S.F., « *je vois mal comment un médecin dont la fonction même est de contester des évolutions naturelles — y compris la mort — pourrait adhérer aux thèses gauchistes* ». Pourquoi ? « *Mais parce que contester un certain nombre d'évolutions techniques et un certain type de civilisation, c'est aussi contester la médecine. Si on soigne, on réadapte, et on réadapte à une certaine société...* »

CLAIRE BRISSET.

(*Lire la suite page 14.*)

Les partis et la santé

POINT DE VUE

DES INÉGALITÉS FLAGRANTES

par le professeur DOUCELINE BONVALET (*)

DANS le domaine de la santé, à côté des inégalités individuelles inévitables, il en existe d'autres, en grand nombre, qui découlent des processus sociaux et constituent l'un des éléments de cette injustice affectant globalement la *vie des individus dans toutes ses composantes* : depuis la qualité *de l'alimentation jusqu'à la possibilité d'accès à la culture.* Pour *nous, communistes, cette inégalité* flagrante est un problème *majeur.*

Dire d'un enfant qui vient de naître qu'il n'a pas les mêmes chances de survie suivant le milieu social dans lequel vivent les parents paraît monstrueux, inacceptable dans un pays qui atteint notre niveau de développement. Et pourtant, la réalité est là, et les chiffres nous mettent brutalement devant les faits.

La mortalité infantile est de 11,6 pour mille dans les familles de professions libérales et de cadres, et de 25 pour mille dans celles des manœuvres ; s'il devient manœuvre, cet enfant mourra en moyenne à soixante-huit ans et demi, et, s'il travaille dans la sidérurgie lorraine, dans 70 % des cas il n'atteindra même pas l'âge de la retraite, alors que la durée moyenne de vie est de soixante-quinze ans un tiers pour les cadres et les professions libérales.

Le *Quotidien du médecin* du *3 novembre 1977 a publié une* enquête de l'INSEE et du *CREDOC, datant de 1970, sous* le titre : « *Des inégalités qui coûtent cher.* » Il en ressort que les familles les plus pauvres ont une consommation médicale extrahospitalière très inférieure à celle des familles aisées, alors que leurs dépenses hospitalières sont plus élevées du fait de l'impossibilité de faire les soins à domicile, mais également de la plus grande gravité des maladies, par appel trop tardif aux médecins. Cette inégalité se retrouve dans la prématurité qui varie du simple au double dans les familles de manœuvres par rapport aux familles de cadres moyens : d'ailleurs, parmi les facteurs intervenant dans le « *coefficient de risque d'accouchement prématuré* » établi par les obstétriciens figurent : le *long trajet quotidien, le travail* fatigant, plus de trois étages *sans ascenseur.* Quand on sait que cette naissance prématurée *est à l'origine, non seulement* de morts périnatales, mais éga*lement d'un grand nombre de* handicaps psychomoteurs, l'injustice devient particulièrement douloureuse.

On peut considérer qu'il existe dix-sept millions de pauvres qui connaissent une sous-consommation médicale grave. Or les infrastructures sociales, médecine du travail, médecine scolaire, protection maternelle et infantile, ne disposent ni des locaux ni du personnel nécessaires pour compenser cette sous-consommation de médecine libérale.

Ainsi, en 1975 l'Institut national de la santé et de la recherche médicale a publié un travail scientifique : « Vivre à Folie-Méricourt », démontrant le caractère « *cumulatif* » des iné*galités : ce sont les mêmes qui* ont les salaires les plus bas, la *nourriture la moins équilibrée,* les trajets les plus longs en *transports en commun,* les conditions de travail les plus *dures, les logements les plus* exigus et qui sont le plus malades.

La fréquence et la gravité des accidents du travail qui frappent les ouvriers met le plus radicalement en évidence la responsabilité du patronat : 4 000 travailleurs sont tués au travail tous les ans. Il s'agit là d'une véritable forme de violence couverte par la loi, le silence pèse sur ces chiffres de mortalité et sur les conditions de décès ; les interventions de la justice restent exceptionnelles : tout se passe comme s'il s'agissait d'une fatalité.

Face à ces faits, le gouverne*ment se tait.* Il culpabilise soignants et malades en parlant de surconsommation médicale, du coût de l'hospitalisation publique, de la nécessité d'un « *développement de la conscience des responsabilités économiques chez le médecin hospitalier* ». Il détourne l'attention du grand public par tous *les moyens d'information sur* des problèmes certes importants mais qui lui permettent d'éviter les questions sociales : *le tabagisme la drogue, l'hy*giène alimentaire.

Pour réduire les dépenses de santé, Mme Simone Veil se propose d'aggraver la sous-consommation médicale en diminuant le nombre des médecins sans tenir compte du fait que ceux-ci sont déjà beaucoup moins nombreux en France, par rapport au nombre d'habitants, que dans les autres pays européens, d'aggraver également les inégalités par le paiement d'un forfait hospitalier et le remboursement à 40 % de médicaments dits « de confort ». Mais que signifie le terme « confort » dans le domaine de la santé ? Soit un médicament est utile et il doit être également accessible à tous, soit il ne l'est pas, et il doit être supprimé. Les mesures concernant les médicaments dits « de confort » s'inscrivent en fait clairement dans le refus du gouvernement de s'attaquer aux profits de l'industrie pharmaceutique.

Pour réduire ces inégalités que nous n'acceptons pas, nous proposons des mesures immédiates dans le secteur de la santé, visant précisément à faciliter l'accès aux soins pour les plus défavorisés, entre autres :

— Gratuité des soins pour les enfants de moins de 6 ans, les personnes âgées, les chômeurs ;

— Pour tous les autres, remboursement de soins à 80 % quelle que soit la nature de la dépense engagée, et à 100 % pour les dépenses importantes ;

— Doublement des crédits de la Protection maternelle et infantile ;

— Augmentation du nombre de médecins du travail pour atteindre le chiffre de 1 pour 1 800 travailleurs ;

— Mesures contre l'utilisation abusive des droits aux dépassements par les médecins libéraux ;

— Développement des centres de santé.

La nationalisation de l'industrie pharmaceutique mettra fin à un gâchis monstrueux : actuellement il est de notoriété publique que n'importe quel mélange de drogues sans aucune utilité est commercialisé à des prix exorbitants et ce sont les malades et la Sécurité sociale qui en subissent tout le poids.

Il faut que la fabrication des médicaments soit enfin orientée vers les besoins des malades et non au détriment de ces besoins vers le profit d'une minorité.

Mais comme nous l'avons déjà dit les problèmes de santé sont indissociables d'une prise *en compte* globale des problèmes socio-économiques. La vie des individus est un tout, dans lequel chaque élément s'intri*que étroitement* et de façon complexe avec les autres, et il est faux et artificiel d'envisager isolément les questions de sa*laires, de logements, de scola*rité, de santé... C'est pourquoi la *disparition des inégalités* devant la santé passe obligatoire*ment par la disparition d'une* misère dont la réalité est in*contestable.*

Le SMIC à 2 400 F, l'augmentation des allocations familiales de 50 %, la construction de 1 000 000 de logements H.L.M. par an l'allocation vieillesse à 1 300 F, la semaine de 40 heures, sont autant de mesures nécessaires et indispensables pour que les plus pauvres soient moins touchés par la maladie.

La solution des problèmes de santé n'est ainsi pas que d'ordre technique, comme certains voudraient le faire croire. Elle est essentiellement d'ordre politique.

(*) *Professeur agrégé. Médecin des hôpitaux. Membre du parti communiste.*

Malaise chez les médecins

(Suite de la page 13.)

Il reste que les médecins pour leur plus grand nombre demeurent favorables à la majorité sortante. Mais, là encore, des clivages se sont dessinés. Le gouvernement et tout ce qui est assimilé — parfois à tort — aux « pouvoirs publics » souffrent chez bon nombre de praticiens d'un discrédit qu'ont favorisé les évolutions récentes : conflits avec les caisses de sécurité sociale, difficultés des cliniques privées, insuffisante prise en compte du risque de pléthore... « *A tort ou à raison,* indique le docteur Beaupère, *les médecins ont le sentiment que les fonctionnaires d'un certain niveau sont tous à gauche, qu'ils écrêtent les revenus, donnent des instructions « en douce » aux directions de l'action sanitaire et sociale, favorisent le salariat, bref, préparent la nationalisation.* »

Il est vrai que l'on a beaucoup parlé ces derniers temps de « *nationalisation silencieuse* » de la médecine et que, chez bon *nombre de praticiens, le sys*tème national de santé britannique fait littéralement figure de spectre. Toutes ces raisons ont renforcé, récemment surtout, l'image *de* M. Jacques Chirac. D'où peut-être la tranquille assurance du *docteur* Bernard Pons (R.P.R.) : « *Soixante-dix pour cent des médecins voteront pour la majorité ; sur les autres, quinze pour cent voteront pour l'opposition par conviction, quinze pour cent par écœurement.* »

Une légère régression des candidatures

Les professions de santé ont toujours aimé l'action politique, y compris sous son aspect parlementaire. C'est ainsi que l'Assemblée nationale sortante *ne comptait pas moins* de quarante-cinq médecins, treize pharmaciens, huit vétérinaires et deux dentistes.

Seront-ils aussi nombreux dans la prochaine législature ? Ce n'est pas sûr, car le désenchantement des médecins à l'égard de l'action politique s'est traduit cette année par une légère régression des candidatures de médecins.

Toujours est-il qu'à l'heure actuelle les états-majors des syndicats médicaux n'ont officiellement donné aucune consigne de vote. Certes, on fait observer à la F.M.F. que, « *cette fois, il s'agit d'un choix de société* » et que « *les médecins veulent rester dans une société de liberté* ». Mais, estime pour sa part le docteur Monier, plutôt que de se voir « *grignoter peu à peu, les médecins préféreraient à tout prendre un statut de corps constitué — comme les finances, l'enseignement ou les ponts et chaussées — dont au moins l'indépendance pourrait être négociée...* »

Le même docteur Monier, dans un article publié le 9 février (1), s'interroge publiquement sur le « courage » des mouvements politiques : courage d'annoncer un programme, courage, peut-être, ensuite, de l'appliquer.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Le Médecin de France*, n° 85.

La santé scolaire, laissée-pour-compte de la politique sanitaire

1400 médecins pour 13 millions d'enfants

Mille quatre cents médecins pour veiller sur l'état sanitaire de treize millions d'enfants... Ces deux nombres peuvent, en soi, expliquer l'inquiétude qu'ont exprimée, tout au long de la semaine dernière, l'ensemble des syndicats de la médecine scolaire (1) au cours d'une campagne de « sensibilisation ».

CRÉÉ en 1945, le service de santé scolaire, rattaché à l'éducation nationale, répondait alors à des besoins *criants* : la masse des enfants d'âge scolaire pouvait effective*ment donner lieu à un certain* nombre d'inquiétudes. Malnutrition, manque d'hygiène, tuberculose notamment, justifiaient largement, à ce moment, une surveillance particulière.

Mais les services de santé scolaire, marginaux au sein d'une administration dont l'orientation était tout autre, ne se sont guère développés. Le malaise grandissant, le gouvernement décide, en 1964, de le rattacher à la santé publique, sans pour autant accorder une augmentation des moyens humains et financiers que les intéressés attendaient. La stagnation, voire la régression, a donc subsisté, malgré ce changement de tutelle, d'autant que les objectifs initiaux assignés aux services de santé scolaire se révélaient de plus en plus dépassés.

Pourtant, aucune doctrine *cohérente n'était définie,* aucun objectif officiel n'est venu rem*placer ceux de 1945,* rendus largement caducs par le recul de la tuberculose et les progrès de l'hygiène. En 1969 seulement, ont *été définies de nouvelles orien*tations théoriques : chaque équipe de santé scolaire devrait subvenir aux besoins de cinq à six *mille enfants* (l'« *équipe* » devant idéalement comprendre, *outre le médecin, deux assistantes* sociales, deux infirmières et une secrétaire). *Cette équipe* se voyait attribuer une mission à la fois éducative et médicale.

Ces instructions sont restées intégralement lettre morte, chaque médecin ayant à sa charge, près de dix ans après leur élaboration, quelque dix mille à douze mille enfants, parfois quinze mille dans les départements les plus démunis.

On admet, au ministère de la santé et de la sécurité sociale, la gravité de cette pénurie, et on convient que « *le ministère n'a pas mis jusqu'à présent la santé scolaire dans ses priorités* ». Il fallait, dit-on avenue de Ségur, renforcer les moyens des directions de l'action sanitaire et sociale, et « *on ne pouvait pas tout demander à la fois* »... Car il faudrait effectivement, si l'on voulait sensiblement augmenter le nombre et les rémunérations des médecins scolaires, consentir un important effort budgétaire.

0,24 F par enfant...

Les syndicats rappellent pour leur part, sur ce point précis, que l'État consacre... 0,24 F par an à la surveillance de chaque enfant, que les médecins scolaires (qui sont bien rarement titulaires, mais le plus souvent contractuels, voire vacataires) ne coûtent effectivement pas cher. Le salaire d'un contractuel plein temps n'atteint, en début de carrière, que 4 500 F (6 900 F après treize ans d'ancienneté).

Les syndicats ne mettent pourtant pas seulement l'accent sur cet aspect numérique du problème. Ils contestent aussi ce qu'ils pensent être la nouvelle orientation du ministère en la matière : faire « éclater » la médecine scolaire en répartissant les tâches entre les pédiatres ou les praticiens de ville, les médecins du sport, les services de la protection maternelle et infantile, etc. Pour ce faire, disent-ils, on déclare inutiles quantités d'examens. Bref, on veut « gérer la pénurie ».

A ces accusations, le ministère de la santé et de la sécurité sociale oppose une défense argumentée. Compte tenu de la généralisation de la couverture sociale et des progrès de l'état sanitaire, il faut, estime-t-on au cabinet de Mme Simone Veil, axer la *surveillance sur certains* âges-clés (par exemple trois ans, *six ans, onze-douze ans*), *de façon* à effectuer des bilans com*plets à des stades charnières* de l'évolution de l'enfant plutôt que de pratiquer des *examens* annuels systématiques mais su*perficiels. Ce que nous* souhaitons, dit-on de même source, c'est *que le médecin scolaire soit* pleinement intégré au milieu *éducatif, qu'il soit associé à tou*tes les évolutions de l'enfant, y *compris son orientation, et à la* surveillance sanitaire du milieu *scolaire. Quitte à renforcer* la surveillance des enfants dont le *milieu familial* est peu armé, bref, les enfants « à risques », ceux *qui* sollicitent une aide et ceux que les enseignants ont *particulièrement* signalés (*le Monde* du 8 février 1977).

Cette notion même est fortement rejetée par les syndicats. « *Nous sommes là pour aider l'enfant et non pour le ficher !* » *On le constate,* le conflit a trait non seulement à la faiblesse *des moyens dont* disposent les services de santé scolaires *mais* aux *orientations* globales qu'il convient de lui donner. Les parents, dans cette affaire, souhaitent surtout davantage *de cohérence.* — C. B.

(1) Syndicat autonome des médecins de santé publique, affilié à la *Confédération* des syndicats médicaux français ; Syndicat national des médecins scolaires et universitaires, affilié à la Fédération de l'éducation nationale ; Syndicat national des médecins de santé, affilié à la C.G.C.

LA MISÈRE ET L'ASPHYXIE

par le docteur F. FLAHAULT (*)

LE rôle du médecin de santé scolaire en 1978 n'est plus le même que celui des anciens médecins d'hygiène scolaire qui exercèrent au lendemain de la dernière guerre mondiale. Aujourd'hui la santé scolaire doit être avant tout destinée à améliorer la qualité de la vie des enfants par une meilleure adaptation à l'école, à augmenter leurs chances de réussite scolaire et professionnelle et non plus tellement à sauver leurs vies.

Les tâches actuelles de la santé scolaire débouchent sur des domaines très différents :

— En premier lieu, inventaire et dépistage des maladies, troubles et handicaps susceptibles d'avoir une incidence fâcheuse sur la scolarité demeurent nécessaires, en insistant particulièrement sur les cas sociaux, les enfants d'immigrants et ceux qui sont signalés par les enseignants. Le service de santé scolaire est alors le carrefour de toutes les actions entreprises, le médecin ayant un rôle de coordination et de décision, l'infirmière et l'assistante sociale un rôle essentiel de liaison en assurant les démar*ches indispensables* à la prise en charge des traitements et toutes mesures dont elles doivent *con*trôler la mise en application et la *poursuite* ;

— Les visites médicales et leur fréquence doivent être adaptées aux besoins des jeunes. Pour les enfants « à problèmes » une visite annuelle peut s'imposer, et de toute façon les visites médicales donnent lieu à une correspondance avec les familles avant et après l'examen de l'enfant. Des visites médicales sont de plus en plus souvent demandées par les enseignants pour des troubles du comportement et des échecs scolaires, qui nécessitent un bilan très complet afin d'éviter une possible évolution de l'enfant vers l'inadaptation complète et parfois la délinquance ;

— Il arrive aussi que certaines affections, plus ou moins sérieuses, n'entraînent pas chez les jeunes et leurs familles un souci suffisant pour que le médecin traitant soit consulté. C'est par exemple le cas des enfants obèses, qui peuvent être consi*dérés par leur famille comme* des enfants gourmands et en bonne santé, mais qui en fait méritent une attention médicale. Ce type d'enfant ou d'adolescent peut avoir notamment des problèmes psychologiques ayant entraîné ou entretenu une boulimie, et le dialogue que l'on peut avoir avec eux doit être recherché.

La visite médicale peut être un moment de communication privilégié pour un jeune qui est alors seul, sans ses parents, autonome, devant le médecin. Celui-ci peut faire appel à sa compréhension, à son intelligence, à son sens des responsabilités vis-à-vis de son propre avenir et lui faire prendre conscience des répercussions de l'attitude qu'il adoptera. Ce dialogue seul à seul est souvent bénéfique, même lorsque la visite médicale n'est pas ressentie comme une démarche volontaire mais plutôt imposée. En fait, beaucoup de jeunes acceptent et apprécient cette obligation, parfois rassurante, où ils peuvent profiter d'un dialogue sans se sentir jugés mais plutôt compris, conseillés et orientés sans idée préconçue. Beaucoup de problèmes liés à la sexualité, à la *contraception,* à la drogue, au tabac peuvent être abordés lors de ces entretiens, de ces « colloques singuliers ».

A l'écoute des jeunes et des familles

— L'équipe de santé scolaire a aussi un rôle très utile à jouer à l'égard des enfants handicapés physiques ou atteints de maladies sérieuses fréquentant l'école. Il n'est pas rare actuellement, grâce aux progrès de la médecine, de voir des enfants scolarisés atteints d'affections à évolution lente plus ou moins curables, telles que certaines formes de cancer, néphroses, myopathies, paraplégies, épilepsies, diabète, etc. Le comportement de ces jeunes est le plus souvent perturbé par leur maladie et leur traitement. Le médecin scolaire doit être à l'écoute des familles et de ces jeunes inquiets, voire angoissés, dont les absences répétées ont toutes chances de retentir sur les résultats scolaires. Il faut aider à dédramatiser ces situations, tant chez les familles que chez les enseignants, qui sont parfois réticents à l'insertion de certains handicapés ou malades dans des classes déjà surchargées. Il est souhaitable que beaucoup d'entre eux puissent vivre en milieu scolaire *normal,* mais il faut que les enseignants soient *bien renseignés sur la nature* et les conséquences possibles de ces *handicaps ou affections.* Le médecin scolaire est alors un intermédiaire et un conseiller, il doit se mettre en relation avec le médecin traitant et le centre hospitalier pour bien connaître les possibilités et les limites de ces enfants, qui ne doivent être ni surprotégés ni exposés à des risques inutiles.

— Il est encore d'autres tâches importantes, telles que le contrôle des locaux scolaires, de leur hygiène, celui des *cantines* et des menus, sans parler de la participation nécessaire et utile aux différents conseils et commissions des établissements scolaires. Le médecin scolaire peut aussi animer des réunions d'information, pour les enfants et leurs parents, sur des sujets aussi divers que la sexualité, la drogue, le tabac, l'hygiène alimentaire.

Malgré l'importance du rôle que *la santé scolaire* est amenée à jouer, la situation actuelle ne *permet malheureusement qu'une efficacité réduite* de ce service.

Beaucoup d'établissements scolaires ne sont jamais visités ni par un médecin ni par une assistante sociale scolaire, et cette situation s'aggrave de jour en jour, car le personnel qui quitte le service n'est pas régulièrement remplacé.

Parfois des vacataires sont recrutés qui reviennent peut-être moins cher à l'État, mais dont la motivation et les horaires de travail sont souvent insuffisants. Ils constituent une solution de pis aller quand ce n'est pas, pour certains, un moyen de rabattage de clientèle privée. Seule une équipe médico-scolaire complète, comprenant un médecin assisté d'infirmières et d'assistantes sociales travaillant en étroite collaboration et en liaison constante avec les enseignants, les services de psychologie et d'orientation scolaire, peut être efficace.

Cette *efficacité* ne serait satisfaisante qu'avec un personnel *bien formé, c'est-à-dire préparé* aux tâches qui l'attendent, ce *qui suppose que ces tâches soient* bien définies, et que les objectifs *d'enseignement le soient* également. L'enseignement lui-même est *trop théorique.*

Héritée de l'éducation nationale la santé scolaire n'a pas encore été pleinement appréciée et intégrée par les services de santé.

Trop souvent, la santé scolaire est vue sous un angle partisan, *en fonction* des contraintes et de l'anonymat des grandes villes, *alors que* rien n'oblige à une centralisation de ses activités, *au contraire.*

En conclusion, il apparaît qu'un immense champ d'action est ouvert à la santé scolaire et qui pourrait être facilement exploité si on lui donnait les moyens en personnel nécessaires ; la santé scolaire peut, à n'en pas douter, offrir d'intéressants débouchés aux nouvelles promotions pléthoriques de médecins.

(*) Médecin de santé scolaire en Haute-Savoie ; médecin principal de santé publique.

DEUX EXPOSITIONS

• Dans la région Centre :

« En passant par la recherche »

Herry (Cher). — Un chapiteau rectangulaire, bleu et jaune vif, orne le champ de foire de la petite commune d'Herry (1 000 habitants), qui étire ses quelques dizaines d'habitations le long du canal latéral à la Loire, entre Pouilly et La Charité-sur-Loire. Quelques dizaines de personnes, notamment des adolescents d'un lycée agricole voisin, s'y succèdent devant les panneaux qui expliquent, de façon plus ou moins simple, un certain nombre de recherches *fondamentales* ou appliquées en agronomie, archéologie, télécommunications et énergie.

Non loin de l'entrée, une grande carte murale *montre* les principaux sites archéologiques de la région Centre. Tout autour, des photos et quelques vitrines exposent les différents genres de *fouilles qui sont pratiquées*, et quelques objets préhistoriques. Dans une vitrine trônent quelques dizaines de silex plus ou moins élaborés — modernes ceux-là, puisqu'ils sont l'œuvre d'un instituteur passionné qui passe la plus grande partie de ses loisirs à retrouver les méthodes et les outils qu'utilisaient nos ancêtres pour transformer un caillou rond en lame aiguisée.

Le stand suivant montre différentes recherches menées en agronomie, notamment pour améliorer les espèces d'asperges — qui sont une des cultures de la région. En face, sur des panneaux, les futurs techniciens agricoles, accompagnés d'un de leurs professeurs, retrouvent des schémas qui leur sont familiers, et qui expliquent les différentes étapes de la photosynthèse. Plus *loin, un visiophone, des téléphones* reliés entre eux par une fibre optique, et un écran de télévision avec lequel il est possible, grâce à l'ordinateur parisien auquel il est relié, de jouer au Master Mind ont un grand succès. Sur le dernier stand, enfin, on s'initie aux mystères du réseau électrique d'E.D.F., et différents panneaux et maquettes montrent les diverses manières de produire de l'énergie.

De notre envoyé spécial

Les visiteurs, ce vendredi 17 février après-midi, ne sont pas très nombreux. Comme l'explique Mme Maryvonne Fitremann, qui anime l'exposition avec deux autres membres du Centre de recherches et d'études pour l'enseignement et les réalisations artistiques (CREERA), cela est dû, en particulier, au fait que, dans cette région, les enfants sont en vacances de février. *« Dans les cinq villes précédentes où nous nous sommes tour à tour installés*, indique-t-elle, *nous avions, en deux jours, en moyenne 1 500 à 2 000 visiteurs. Le vendredi, beaucoup de groupes scolaires amenés par leurs professeurs* (l'exposition bénéficie du soutien du ministère de l'éducation, par l'intermédiaire des centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique). *Très souvent, les enfants revenaient le samedi, en amenant leurs parents. »*

A cette exposition, « En passant par la recherche », participent le Centre national d'études des télécommunications (CNET), le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), E.D.F. et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), avec le soutien du Bureau national de l'information scientifique et technique *(B.N.I.S.T.), de la Délégation* générale à la recherche scientifique (D.G.R.S.T.), et du Fonds d'intervention culturelle. Elle sera encore présentée, les 24 et 25 février prochains, à Vineuil (Loir-et-Cher) et, les 3 et 4 mars, à Foecy (Cher).

La réalisation n'a pas été sans mal : ce n'est qu'après deux ans d'efforts que Mme Fitremann a finalement réussi à concrétiser cette opération, qui a au total un budget d'environ 500 000 francs. Il n'est, en effet, pas facile de faire coopérer plusieurs administrations différentes. Et encore a-t-il fallu quelque peu modifier les projets initiaux établis après une enquête auprès des municipalités de la région : au départ étaient également prévues une représentation théâtrale et une animation sportive. Même réduite à cette dimension plus modeste, l'expérience semble très positive. Elle devrait d'ailleurs être renouvelée, au printemps, dans la région Champagne-Ardenne. Sous une forme modifiée, la partie archéologique qui, réalisée par la direction régionale des antiquités historiques et préhistoriques, semble passionner les visiteurs devra rendre compte, là encore, des recherches régionales, comme la partie agronomique.

Vendredi après-midi, une demi-douzaine de militants écologistes montaient deux tentes près du chapiteau du CREERA : ils entendent, expliquent-ils, présenter eux aussi ce qu'ils pensent des problèmes de recherche, notamment en énergie. Et ils s'indignent à bon droit de ce que E.D.F. affirme, sur un de ses panneaux, que « *le fonctionnement d'une centrale nucléaire n'entraîne aucune émission de déchets solides, liquides ou gazeux* ». La vulgarisation scientifique nécessite à *coup sûr une* certaine simplification. Elle n'autorise pas, pour autant, l'inexactitude.

XAVIER WEEGER.

• A Grenoble :

L'ordinateur et la vie quotidienne

Grenoble. — La Maison de la culture a accueilli depuis son ouverture, en 1968, plusieurs expositions scientifiques, notamment en collaboration avec le C.N.R.S. : « Images de la recherche », « Elect. 71 », « Bels, décibels, phones ». L'exposition « Informatique et vie quotidienne », ouverte jusqu'au 19 mars, s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur les problèmes scientifiques de notre temps proposée par l'association pour un centre culturel scientifique (A.C.C.S.).

L'envahissement « *silencieux* » et « *insidieux* » de l'informatique dans la vie de tous les jours constitue l'un des principaux thèmes de l'exposition. Aujourd'hui encore réservée à un nombre réduit de tâches spécifiques (calculs, gestion, organisation), elle devrait envahir très rapidement toute notre vie quotidienne. L'exposition, à partir de quelques exemples types, pris dans la réalité grenobloise, montre la diversité des applications de l'informatique et l'intérêt de cette nouvelle *technique*.

De notre correspondant

Ainsi, à l'hôpital de Grenoble, l'ordinateur permet à tout moment de connaître le nombre de lits disponibles, de « gérer » le régime alimentaire et les soins reçus par le *malade*.

L'ordinateur « outil », « neutre » en soi, ne risque-t-il pas très vite de conduire à certains excès ? L'extension de l'informatisation de la société suscite réticences et réserves. « *La généralisation de l'informatique, la multiplication des fichiers, la banalisation de l'ordinateur, peuvent préparer le meilleur et le pire. Le meilleur, ce serait l'accidenté sauvé parce que, en quelques secondes, l'ordinateur aura signalé qu'il est allergique à certains traitements ; le pire, ce serait le demandeur d'emploi non engagé, parce que, en quelques secondes, l'ordinateur aura signalé qu'il a fait plusieurs fugues d'adolescent à quatorze ans. Face à cette dualité, le meilleur et le pire, faut-il se fermer les yeux ? Faut-il détruire l'ordinateur, en raison des risques (ou des menaces) qu'il comporte pour la liberté individuelle, sans tenir compte du progrès qu'il représente ? Faut-il domestiquer l'ordinateur et instituer des garde-fous pour éviter que les progrès de l'informatique n'entraînent une régression de la liberté ?* » Les responsables de l'association pour un centre culturel scientifique s'interrogent.

L'exposition voudrait enfin démystifier cette technique. Plusieurs terminaux d'ordinateurs ont été installés à la maison de la culture. *Guidé par les* techniciens ou les utilisateurs, le public est invité à venir « jouer » avec eux, à découvrir quelques-unes des immenses possibilités offertes par ces machines. Parallèlement à cette exposition, plusieurs débats sont organisés : « Informatique et libertés » le 1er mars ; « Le choix informatique de la France », le 3 mars ; enfin « Informatique et création musicale », le 10 mars.

CLAUDE FRANCILLON.

APRÈS DIX SEMAINES DANS L'ESPACE

Les deux cosmonautes soviétiques de Saliout-6 pourraient recevoir la visite d'un Européen de l'Est

Après dix semaines dans l'espace, et plus de onze cents tours de la Terre, les cosmonautes de Saliout-6, Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, semblent parfaitement adaptés à l'apesanteur et aux contraintes de l'environnement spatial. L'agence Tass publie de temps à autre leur tension artérielle et le nombre de pulsations, qui n'ont rien que de très normal. Ils entretiennent régulièrement leur condition physique en pédalant sur un « vélo-ergomètre ».

Certains équipages des stations Saliout ont mal résisté aux conditions éprouvantes d'un vol de longue durée, et des observateurs ont estimé que si la plus longue mission spatiale soviétique avant celle-ci, celle des cosmonautes Klimouk et Sevastianov à bord de Saliout-4, n'a duré que soixante-trois jours, c'est que les deux cosmonautes commençaient à sérieusement souffrir physiquement et psychologiquement. Romanenko et Gretchko ne rencontrent pas les mêmes problèmes. Peut-être ont-ils bénéficié de l'expérience de leurs devanciers. Et, surtout, ils ont eu la visite de deux autres cosmonautes, puis se sont livrés à un véritable déménagement, transportant 2,3 tonnes d'équipements apportés par Progress-1, ce qui a brisé la monotonie de leurs activités. Ils pourraient bien avoir de nouveau de la visite.

Il est en effet prévu de longue date qu'un cosmonaute non soviétique, originaire des pays de l'Est européen, doit participer à une mission spatiale au début de 1978. On pensait au départ que cette mission n'aurait lieu qu'après le retour de Romanenko et Gretchko, mais, puisque Saliout-6 peut abriter simultanément deux équipages, rien n'interdit que l'équipe de relève ne *vienne* avant le départ de l'équipe actuelle.

Il est d'ailleurs plus que probable que la mission des deux occupants de Saliout se prolongera *au moins* jusqu'au samedi 4 mars. Cela leur permettra de battre le record américain de 2 017 heures 16 minutes pour une seule mission. Gretchko a déjà dépassé ce total, mais en deux séjours « spatiaux ».

Une expérience nouvelle

Or des informations viennent des pays de l'Est confirmant l'envol prochain d'un cosmonaute « est-européen ». Sa nationalité est incertaine : on le voit tchèque à Prague, polonais à Varsovie, allemand à Berlin : deux cosmonautes de chacune de ces nationalités s'entraînent à la Cité des étoiles. Mais la date du 27 février a été avancée à plusieurs reprises pour cette première : l'envoi d'un homme dans l'espace qui ne soit ni américain ni soviétique. Cela permettrait d'organiser un second rendez-vous dans Saliout, et laisserait aux deux équipages quelques jours de travail en commun, avant un retour triomphant, record battu, de Gretchko et Romanenko.

Ceux-ci ont entrepris ces derniers jours une expérience nouvelle, au moins pour cette mission. Ils ont fait fondre des métaux dans un four électrique apporté par Progress-1, et obtenu divers alliages qui seront ramenés au sol en vue d'analyse détaillée. L'espoir est de fabriquer en apesanteur des alliages qui ne se forment pas sur Terre, où la pesanteur joue différemment sur des métaux fondus suivant leur densité, et empêche certains mélanges. Les cosmonautes ont aussi fait croître à partir de matériaux fondus des cristaux que l'on espère presque vierges de défauts. L'étude de la fusion et de la cristallisation dans l'espace est d'ailleurs importante en elle-même, car elle ouvre la voie d'une technologie de la soudure qui sera bien utile pour construire dans l'espace, en orbite, les futures stations spatiales permanentes qui succéderont un jour aux actuels Saliout.

Les cosmonautes se livrent aussi à plusieurs autres expériences : étude de la circulation du sang ; culture de micro-organismes. Ils se sont particulièrement intéressés aux nuages argentés qui se forment à haute altitude au-dessus des régions polaires. Ils ont aussi pris de nombreuses photographies de la Terre, *observant tout particulièrement* le trajet du futur Transsibérien qui doit doubler la ligne existante. Rien de très original dans tout cela : ce sont des tâches de *routine, dont on* oublie qu'il y a vingt ans elles étaient à peine imaginables.

MAURICE ARVONNY.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

LAGOS : la contrepartie du boom pétrolier

par JEAN-PIERRE LANGELLIER

IL est, à Lagos, des moments et des lieux privilégiés où l'on se prend à oublier le vrai vidage de cette « *Afropolis* » au grouillement « *asiatique* », sauvage et chaotique, tentaculaire et fiévreuse. L'illusion se dissipe à l'aube.

Huit heures du matin. L'enfer, déjà. L'automobile s'empare de la ville gigantesque, envahissant les voies circulaires, les autoroutes suspendues, frôlant la lagune, glissant sur les ponts et les boulevards ombragés, prenant possession des avenues du centre, occupant jusqu'à la moindre ruelle. Bientôt, le « *go slow* » (rouler au pas) règne en maître sur la ville ankylosée.

Dans ces milliers de coquilles roulantes, surchauffées ou climatisées, *s'organise* une vie — à hauteur de pare-brises et de pots *d'échappement. Les habitués* déploient leurs liasses de journaux. Dans leur carapace jaune, les clients des taxis amorcent avec le chauffeur un dialogue vite troublé par le grésillement du transistor. Les *vendeurs* de cigarettes, réveils et calculatrices de poche entrés en contrebande, font l'article tout à loisir. Chaque mètre est une conquête. Le Lagosien ne se résigne pas au « *go slow* », il s'y habitue. Fléau de la capitale, c'est la caricature grotesque et dérisoire de l'univers urbain, le symptôme manifeste d'un développement non maîtrisé.

L'embryon de Lagos aurait vu le jour au dix-septième siècle, édifié dans *l'île d'Ekko* par *les* Awari, un sous-groupe de *l'ethnie* yoruba. *Plus* tard, les navigateurs portugais, par référence *aux langues alentour*, rebaptisèrent l'agglomération « Lagos » du nom d'une de leurs villes. L'essor vint avec la traite *des esclaves, la prospérité* avec l'exportation des oléagineux, la croissance avec l'arrivée des Britanniques, commerçants et administrateurs puis le retour d'Amérique du Sud, au début du siècle, de plusieurs milliers d'affranchis « *brésiliens* », dont témoigne un vieux quartier aux colonnades et balcons en dentelles, vestiges de l'architecture ibéro-américaine. En 1900, Lagos comptait quarante mille habitants.

La capitale nigériane est construite sur trois îles en chapelet — Lagos, Ikoyi, Victoria — le long des rives d'une lagune qu'un cordon de sable sépare de l'Atlantique. Pour satisfaire ses ambitions commerciales le colonisateur britannique lui imprima un axe de développement unique, du Sud au Nord. Cette orientation explique, pour une part, la gravité des maux qui la minent aujourd'hui. *L'introduction* du chemin de fer consacra la prédominance de Lagos qui s'était *étendue*, grâce à son site portuaire *exceptionnel*, en dehors de la zone traditionnelle du peuplement yoruba, que dessine le triangle Ibadan - Ife - *Oyo* (1).

L'électricité est installée dès 1896. Pourtant l'industrialisation progresse lentement. Les premières imprimeries font leur apparition en 1905, mais celle du *Daily Times* — le plus ancien quotidien de Lagos — seulement vingt ans plus tard. Une usine de containers est construite en 1950. Mais il faut attendre le boom pétrolier, à la fin des années 50, pour assister à la naissance d'une véritable zone industrielle, d'abord dans le quartier portuaire d'Apapa, beaucoup plus récemment, à Mushin et près de l'aéroport d'Ikeja : brasseries, minoteries, mécanique et petite métallurgie, assemblage de véhicules, cimenteries, filature et tissage.

250 000 nouveaux habitants par an

Au Nigéria, *toute opération* de recensement est un acte éminemment politique, redouté de *tous* car il peut mettre à jour de nouveaux rapports de force entre les grandes ethnies. Aussi, les plus récentes statistiques — au demeurant fort incertaines — remontent à 1963. Selon les projections établies avec l'aide des experts du programme de développement des Nations unies — et recoupées par de minutieuses enquêtes sur le terrain — le *« Grand Lagos »* abrite aujourd'hui au moins 3,5 millions d'habitants (sur une population nationale estimée à 80 millions). Depuis quinze ans, la croissance démographique de Lagos suit une courbe exponentielle qui donne le vertige. Progression annuelle : 250.000 personnes ; 4,5 millions d'habitants à l'horizon 1980 ; 7 millions en 1986.

Dans ce phénomène familier du tiers-monde, ce qui frappe c'est le rôle prépondérant de l'immigration. Pendant la décennie 1952-1962, Lagos s'est nourrie d'un flux migratoire représentant 75 % de sa croissance démographique. Sa puissance d'attraction sur les populations rurales était alors comparable à celle d'Abidjan, mais nettement supérieure à celles de Sao Paulo ou de Séoul. Ce taux est retombé aujourd'hui à 65 %.

Quatre cent cinquante personnes environ n'en viennent pas moins, chaque jour, s'y installer.

Le taux de *« croissance naturelle »* progresse, lui aussi, à vive allure, compte tenu notamment de l'amélioration des conditions sanitaires. Le taux de mortalité infantile est trois fois moindre à Lagos (55 %) que dans le reste du pays.

Et ce n'est qu'un début. D'abord parce que la population nigériane reste profondément attachée à l'archétype de la famille nombreuse. Selon une enquête conduite en *1971*, à Lagos, auprès d'un échantillon exclusivement *féminin*, la cellule familiale *« idéale »* doit comprendre de *cinq à sept enfants*. En second lieu, le processus d'urbanisation — 21 % des *Nigérians* habitent en ville — est loin *d'avoir atteint son* apogée. Il est même sensiblement en retard par rapport à celui d'autres pays d'Afrique occidentale (Ghana : 34 %, Côte-d'Ivoire : 29 %). Enfin, l'industrialisation du pays, notamment de sa ceinture côtière — où se trouve Lagos — est tout juste amorcée.

En 1976, la densité urbaine atteignait deux cent seize personnes par hectare, la densité résidentielle, quatre cent vingt-quatre personnes. Ces chiffres moyens, déjà élevés, reflètent mal les extraordinaires distorsions démographiques entre les divers quartiers de la capitale. Ainsi, un Lagosien sur cinq vit dans une zone résidentielle dont la densité est supérieure à mille *habitants* par hectare. Dans certains quartiers populaires — *souvent misérables* — de la partie continentale de la ville (Mushin, Surulere, *Ikorodu*) la densité oscille entre mille huit cents et deux mille habitants par hectare. Elle est plus élevée encore dans les plus vieux quartiers de « *Lagos Island* ». Lagos est une ville essentiellement inégalitaire : 2 % des habitants occupent 18 % des terrains résidentiels. La moitié la plus pauvre de la population est cantonnée sur un cinquième de la superficie.

Dans une étude réalisée en 1976, les experts chargés d'élaborer le « *plan directeur* » de Lagos ont classé les habitations de la capitale en quatre groupes. Or, 83 % de la population vit dans des logements appartenant à la catégorie la plus insalubre, celle des « *rooming houses* », sortes de petits immeubles, à un ou deux étages, dont les pièces sont souvent louées en garni. A chaque étage, une dizaine de pièces sont disposées de part et d'autre d'un couloir central. Cuisines et installations sanitaires sont utilisées en commun. Selon les estimations des services du plan, 72,5 % des familles de Lagos habitent une pièce unique. Or une famille moyenne compte huit personnes... En revanche, les bidonvilles classiques, galetas de carton et de tôle ondulée, sont assez peu répandus. Les nouveaux *arrivants s'empressent*, en effet, dès qu'ils le peuvent, d'édifier *une petite cabane familiale* « en dur », en attendant des *jours meilleurs*.

Les autorités ont certes encouragé la *construction de plusieurs* groupes d'immeubles de taille moyenne, où chaque famille dispose d'un appartement digne de ce nom. Mais ces programmes, dont bénéficient le plus souvent les familles des fonctionnaires, demeurent l'exception.

Peu de données statistiques, nulle carte, aucun cadastre : Lagos, c'est l'urbanisation « *sauvage* » à l'état pur. Aucun plan, fût-il fragmentaire, n'a présidé à son développement, dont les seules contraintes furent très *longtemps* d'ordre « naturel ». Il est vrai que la ville, au cœur d'un réseau *fluvial et lagunaire* sans égal, jouit d'un site portuaire *remarquable. Mais la médaille* a son revers. La multiplication des *ruptures topographiques* gêne les communications, complique la tâche des urbanistes. Le sol est très plat et l'écoulement des eaux très faible. D'où la nécessité de nombreux programmes d'assèchement et de drainage. L'extrême porosité du *sous-sol* exige en outre, avant toute construction, de coûteux travaux de fondation.

La terre est rare. La croissance de la ville a épousé les *différentes* phases d'assèchement des marécages, entraînant à chaque fois des déplacements de population. La spéculation foncière est un *phénomène* récent, surtout sensible dans les quartiers *centraux. Dans l'île de* Lagos, le mètre carré de terrain vaut l'équivalent de 2 700 francs, quarante-cinq fois plus que dans le quartier continental d'Agege. Ces prix peuvent sembler *modérés si l'on se réfère* à d'autres capitales du tiers-*monde au développement comparable*, telles Séoul ou Hong-*kong. Pourtant*, l'importance des coûts de construction et celle des *profits du secteur privé (90 % des* logements) se conjuguent pour *accélérer la spéculation.* Pour les plus pauvres, le loyer représente environ un cinquième du revenu familial. Très récemment, les autorités ont tenté d'assainir et de régulariser le marché foncier en acquérant à bon prix de vastes terrains dans la périphérie. En dépit de ces efforts, Lagos ne bénéficie toujours pas d'une véritable politique du logement. D'autant qu'il se trouve toujours un fonctionnaire peu scrupuleux pour accorder — moyennant quelque *dash* (bakchich) — une *dérogation* au promoteur.

Lagos ressemble à un immense *chantier, hérissé de buildings* et parcouru d'autoroutes urbaines. *De ce bouleversement* précipité naît un paysage inattendu, d'une étrangeté parfois proche du fantastique. L'espace d'un instant, on aperçoit, au détour d'une avenue, la silhouette d'une cathédrale baptiste étouffée entre deux gratte-ciel : on se trouve soudain nez à nez avec un toboggan de béton inachevé. Entre deux échangeurs routiers, paissent quelques chèvres étiques, tandis que des gamins improvisent un terrain de *football* sous les piles d'un pont. Leur *famille, joyeuse et endimanchée*, entourant deux jeunes mariés, pose devant *l'objectif d'un photographe* sur le perron d'une *église, superbement indifférente* au vacarme incessant des automobiles. *La nuit*, dans le miroitement de la lagune, la ville devient plus douce, presque belle.

Julius Berger, de Wiesbaden

La nécessité de doter Lagos d'une *infrastructure routière moderne* a fait la fortune d'une *entreprise de travaux publics* venue de Wiesbaden. Avec vingt-*deux mille salariés — dont trois* cent quarante expatriés — Julius Berger Nigeria *Ltd* est aujourd'hui le premier employeur privé du pays. La clé de son succès tient, pour l'essentiel, à sa parfaite maîtrise des techniques d'assèchement et de stabilisation du sol. Julius Berger acheva son premier ouvrage d'art en 1968 avec six mois d'avance sur le calendrier prévu : un pont, l'Ekko-Bridge, qui relie l'île de Lagos au continent. Depuis lors, la firme allemande a raflé les plus gros contrats : autoroute Lagos-Ibadan, extension du port d'Apapa, construction d'un nouveau port sur l'île Tin-Can, Kingsway-Bridge (entre Ikoyi et Victoria), usine d'assemblage Volkswagen, sans oublier la longue voie circulaire qui ceinture *la capitale.*

Lagos n'a pas, pour autant, on l'a vu, résolu ses problèmes de circulation. En janvier 1977, le gouvernement militaire, craignant que l'organisation du Festival des Arts nègres n'entraîne une asphyxie totale, prit une mesure expéditive. De 6 heures à 18 heures, les véhicules dotés d'un numéro d'*immatriculation* commençant par un chiffre pair seraient *autorisés* à *circuler*, les lundis, mercredis et vendredis. *Les véhicules* ayant un *chiffre* impair rouleraient les autres *jours. Le dimanche*, la circulation serait libre. Le progrès fut immédiat, mais de courte durée. Les Lagosiens tournèrent l'obstacle en utilisant de fausses plaques. Les plus fortunés s'offrirent une seconde voiture. Le marché de l'automobile, déjà prospère, ne s'en porta que mieux. En six mois, soixante mille nouveaux véhicules firent leur apparition dans les rues de Lagos.

Bien qu'il engloutisse plus de 40 % des investissements du secteur public, le réseau d'autobus est nettement insuffisant. La plupart des administrations et des entreprises ont mis sur pied leurs propres transports, aggravant ainsi les embouteillages. Au surplus, la circulation se concentre *le long de l'axe unique nord-sud.* L'instabilité du sous-sol rend *impossible* le *percement* d'un réseau souterrain. Seule solution envisageable, la mise en service de trains à grande vitesse n'est pas une panacée. Elle devra s'accompagner d'une décentralisation de l'activité économique.

La création au centre du Nigéria, d'une nouvelle capitale — Abuja, — bien qu'elle réponde aussi à des mobiles politiques, n'est donc pas, économiquement parlant, une entreprise superflue. Cette Brasilia africaine pourrait voir le jour dans les années 1985-1990. En attendant, Lagos continuera de porter sa croix, payant au prix fort la rançon de la formidable croissance de l'économie nigériane, due au boom pétrolier. Il serait irréaliste, et sans doute vain, d'espérer ralentir l'essor de la capitale. Mieux vaut tenter d'opérer une décentralisation progressive mais irréversible. Après avoir pratiquement réussi la décongestion du port — une quarantaine de navires seulement mouillent désormais en permanence en rade de Lagos, contre trois cent cinquante en *1974, — le gouvernement* a *mis* à l'étude la réalisation d'un nouveau *complexe portuaire* à une centaine de kilomètres à l'est de la *capitale.*

Pour maîtriser — enfin — le *développement de ce monstre* urbain, une première étude de *planification a été confiée en* 1964 à une mission des Nations unies. L'élaboration des grands projets d'infrastructure (extension du port, modernisation de l'aéroport, investissements de la compagnie nationale d'électricité) a souvent donné lieu à des conflits de compétence entre des administrations mues principalement par la recherche du profit. D'autant que jusqu'en 1975 Lagos fut à la fois la capitale du Nigéria et celle de l'État de Lagos. En 1974, une unité chargée d'élaborer un « *plan directeur* » a été constituée au sein du ministère des travaux publics de l'État de Lagos. Elle recommande notamment la modification du système fiscal en vigueur, trop laxiste à ses yeux, et l'adoption d'un impôt sur les plus-values.

L'insuffisance des ressources financières explique en effet pour une bonne part la pauvreté des infrastructures. L'électricité ? Face à une demande qui s'accroît annuellement de 15 %, la Compagnie nationale de distribution procède à d'incessants délestages. *L'approvisionnement* en eau courante ? A Ajegunle, quartier populaire de trois cent mille habitants, l'eau potable se vend *30 kobo le seau (2 F français).* La salubrité ? Dans les grandes avenues *du centre, des ouvriers* curent les égouts à ciel ouvert à l'aide d'une pelle et d'un rateau. Non loin du « *quartier brésilien* », une montagne de détritus fume sans discontinuer. Le téléphone ? Obtenir une communication, du premier coup, relève du miracle. Matériel ancien, centraux saturés, câbles souterrains mal protégés, manque de personnel qualifié. Plusieurs milliers de lignes sont « perturbées » en permanence. Selon les experts, l'extension et la modernisation *du réseau — qui vient de donner* lieu à un appel d'offres inter-*national — permettront* de réduire de 35 % la circulation auto*mobile... Lagos est la ville des* « coursiers » et messagers en tout genre...

Ingrate, surpeuplée, épuisante, Lagos *sécrète la violence*. L'escalade de la criminalité y est alar*mante : des bandes de pirates* écument la rade ; des marau*deurs nocturnes* dévalisent les automobilistes, défiant la police *jusqu'au cœur de la ville* ; le lynchage est monnaie courante. *Le dimanche* à l'aube, les criminels de droit commun sont passés par les armes à Bar-Beach, jolie plage de sinistre *réputation*. Le spectacle fait recette.

(1) Voir *Key elements and linkages in the national system : a focus for a regional planning in Nigeria.* I. Logan.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : *Chicago* (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février).

Le Monde

Modes du temps

Clin d'oeil

Hi-fi à l'intox

LE courageux électrophone qui me fut fidèle pendant quelques années étant à bout de souffle — il mêlait d'étranges gémissements aux préludes de Chopin et grognait sur les toccatas de Bach, — j'ai enfin choisi, pour être dans le ton, la haute fidélité.

En pénétrant dans cet établissement spécialisé, et recommandé par des mélomanes avertis, j'ignorais tout... de mon ignorance. Des conseils divers et contradictoires m'avaient cependant été dispensés par des propriétaires de chaînes sophistiquées :

« Ne choisissez pas le compact, trop fragile !

— Achetez ampli, platine, tuner et enceintes dans la même marque !

— *Surtout ne prenez dans chaque marque que ce qu'il y a de meilleur. X est fameux pour les platines mais ne vaut rien pour les amplis, et Y fabrique des haut-parleurs extraordinaires mais vend des tuners débiles...*

— Ce qu'il vous faut, c'est un engin qui crache au moins 40 watts ! »

Le vendeur vit tout de suite à qui il avait affaire en m'accueillant dans un auditorium rempli, du plancher au plafond, de merveilleux engins à boutons, cadrans, manettes et voyants lumineux, dont certains faisaient impérativement penser au tableau de bord d'un 747.

Quand j'eus fait une description sommaire de mon salon, le technicien eut une moue dubitative : pas de moquette, une grande baie vitrée, des murs peints, des rideaux de soie et non de velours, 2,60 mètres sous plafond, trop de tableaux, pas assez de meubles, bref, ma situation acoustique n'était pas des meilleures. La haute-fidélité ne s'accommode pas, semble-t-il, de tous les intérieurs.

« Celui-ci est assez esthétique, dis-je, en montrant un ampli-tuner, sobre, façade de verre fumé constellée de boutons nickelés.

— Tstt, tstt, en matière de chaîne stéréo, monsieur, l'esthétique passe en dernier. Ce que vous voulez, n'est-ce pas, c'est entendre de la musique, avoir Telemann chez vous ? »

Et les propositions fusèrent tandis que, pressant des touches qui mettaient en action les divers éléments combinés des chaînes en présence, le vendeur, tel Jupiter, envoyait dans le local des flots d'harmonie qu'un sourd eût entendus à 1 kilomètre de là.

« D'abord la platine : entraînement direct avec moteur à pôle continu sans balai ni fente, muni d'un dispositif photo-lumineux de détection, d'une absorbeur de résonance lui-même agrémenté d'un anti-skating et du verrouillage à quartz. Avec ça, vous avez un *taux de pleurage et de scintillement* inférieur à 0,06 %.

— Ah ! Si elle ne pleure pas, tant mieux, je ne voudrais pas que ma platine ait du chagrin. »

Le vendeur me jette un regard sévère. On ne plaisante pas avec la technique. Et, si j'ose dire, il enchaîne :

« Passons à l'ampli-tuner : celui-ci a une puissance sinusoïdale garantie de 4 ohms. L'important, c'est le niveau de saturation de la distorsion harmonique. Avec un loudness et un monitoring vous êtes sûr de votre écoute, et le diffuseur de cassettes est muni d'un dolby.

— A quoi ça sert ?

— *Ça vous coupe* le souffle... Mais, bien sûr, ça écrête un peu les aigus !

— Ah !

— Mais, avec cet appareil, vous pourrez goûter suavement les bandes au bioxyde de chrome...

MAURICE DENUZIÈRE.

(Lire la suite page 18.)

Cartes postales et photos anciennes pour réchauffer nos vies de papier glacé

DEPUIS plusieurs années, les amateurs de *photographies* anciennes et de cartes postales illustrées de la « Belle Epoque » ont vu quintupler leurs effectifs tant et si bien que, en mai dernier, a été organisé à Chalon-sur-Saône, patrie de Joseph Nicéphore Niepce, inventeur de la photographie, un véritable concile de la carte postale.

Quelles sont *les raisons de* cette vogue, de cette mode nouvelle ? Le besoin, sans doute, pour ceux qui vivent dans un univers mécanisé, sans assez de fantaisie, où le pittoresque du quotidien disparaît peu à peu, de se pencher sur un passé qu'on pare de couleurs idéales avec le regret de ce que fut et qui n'est plus. Cela n'est vrai qu'en partie, il n'est pour s'en convaincre que de *relire Zola, Maupassant* ou la *Vie d'un simple* de Guillaumin pour constater que l'époque de la douceur de vivre, si agréable pour quelques-uns fut si dure et impitoyable pour beaucoup d'autres.

Comment devient-on collectionneur de photographies ou plutôt « photologue » pour employer *un néologisme créé par* Yvan Christ, possesseur d'une collection de trente mille photos anciennes et de cartes postales pour lesquelles, pour ce qui concerne les premières, il a adopté deux formules : « la capitale avant Hausmann », la « cathédrale avant Viollet-le-Duc ».

Paris avant 1870

Cet extraordinaire ensemble — dont les plus précieux spécimens sont conservés dans des coffres — a permis à son heureux possesseur de publier des ouvrages où Paris joue la vedette et de prendre la direction d'une nouvelle collection, « L'univers de la photographie », dont le premier volume *la Vie familière sous le Second Empire* vient de paraître (1).

Yvan Christ doit sa vocation de photologue à un album de Louis Cheronnet *Paris tel qu'il fut*, paru en 1943, où des photos



prises avant 1870 lui révélèrent une ville fantomatique, captée par les premiers photographes. Ces photographes, qui s'appelaient Nadar, Marville, Atget, Ermonts, ont laissé une œuvre importante *dont* la *bibliothèque* historique de la Ville de Paris possède une très intéressante collection commencée en 1871 et qui réunit douze mille épreuves pour Paris, et mille pour la banlieue, prises entre 1850 et 1914. Cet ensemble, qui est dû à Atget (rues, petits métiers, boutiques, enseignes), Ermonts (travaux et fouilles), Marville (monuments de Paris sous le Second Empire), représente une mine de renseignements et une documentation irremplaçables.

A ce fonds important, il faut ajouter les photographies prises avant démolition de toutes les maisons disparues réalisées pour la commission du Vieux Paris, des scènes de la rue (avec une importante documentation sur la Commune, par exemple), des portraits dus à Nadar (Second Empire) *et cent quatre-vingt-six* mille diapositives de verre ayant pour sujet l'histoire de Paris. Enfin, les acquisitions, abandonnées depuis 1918, ont été reprises en 1971 et ont permis de réunir une œuvre importante due à Doisneau, René Jacques, Pierre Jahan et les frères Seebergen, qui couvre la période qui va de 1900 à nos jours (2).

Bien heureux les collectionneurs qui possèdent des photographies *originales* prises par Marville représentant en « bistre » les anciens monuments de Paris aujourd'hui disparus, car les documents de format 30 × 24 atteignent les coquettes sommes de 5 000 francs à Paris et de 10 000 francs à New-York. C'est la rançon du succès et de l'en*gouement qui connaissent* les anciennes photos et même les cartes postales qu'on paye de plus en plus cher. C'est ce qu'on peut constater en feuilletant l'*Argus Fildier* de 1977, catalogue des cartes postales illustrées de collection où des vues des villes et des villages, qui cotaient 0,25 francs il y a dix ans, *valent* actuellement (et surtout si elles sont peuplées de *personnages*) de 65 à 77 francs.

Et que dire des effigies de vedettes vendues il y a une quarantaine d'années dans les bars-tabacs. On ne pourra acquérir la photo de Mme Colette qu'en payant 100 francs et celle de Damia, « la tragédienne de la chanson » (décédée récemment) qu'en versant la jolie somme de 80 francs.

Pour M. Claude Sueur, ancien collectionneur devenu marchand, et *qui* possède un très grand ensemble de cartes postales de toute la France classées par départements *« la vogue de la photologie s'explique par un besoin d'enracinement où, dans un monde déshumanisé, les cartophiles pensent opérer un retour aux traditions.* » M. Sueur aimerait démocratiser la vente des cartes postales et des photos anciennes dont les vrais amateurs se heurtent actuellement à une spéculation effrénée (3).

Aujourd'hui, la carte postale, ou plutôt l'industrie de la carte postale, survit sans fantaisie. On dirait que la vie quotidienne qui fut si en honneur à la « Belle Epoque » n'inspire pas nos modernes imagiers. Il ne restera de notre univers pour les générations futures qu'une image de villes figées, désertées par leurs habitants. Il est vrai que le spectacle des rues submergées par une marée, un océan de voitures n'est guère inspirant. Comme nous sommes loin d'Atget de son « marchand de lacets », de son « tondeur de chiens » et de son « ramasseur de mégots », gentilles images où la pauvreté n'excluait pas le goût de vivre et où l'humour des gavroches et des titis n'avait pas cédé la place à la tristesse incoercible des loulous de banlieue.

ANDRÉE JACOB.



PARIS : La grande crue de la Seine (janvier 1910). Sauveteurs secourant une famille quai des Grands-Augustins. Un sauveteur transporte un homme, lequel sauve lui-même son serin enfermé dans une cage. — ND Phot.

(1) Yvan Christ : *la Vie familière sous le Second Empire* (l'univers de la photographie), un vol. 24 × 32, 128 pages, 136 photographies. Cartonné sous couverture en couleurs. 75 francs.

(2) Bibliothèque historique de Paris, 24, rue Pavée. Photothèque ouverte au public, jours ouvrables de 9 h. 30 à 18 heures, y compris le samedi.

(3) Claude Sueur, 25, rue Charles-V. Tél. : 272-67-00.

Les parfums français perdent le nez des Américaines

APRES avoir longtemps régné en maîtres absolus sur le marché américain, les parfums français sont aujourd'hui battus en brèche par des « jus » américains : le parfum le mieux vendu aux Etats-Unis n'est pas Chanel N° 5, Arpège ou Shalimar mais Charlie, de Revlon. Patou, Dior, Lanvin sont délaissés au profit de Halston, de Norell.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas la politique française dans le Proche-Orient qui est la cause de ce renversement mais l'attitude « publicitaire » des firmes françaises. En effet, le nombre de femmes qui s'achètent des parfums a considérablement augmenté ces dernières années (ce ne sont plus les fiancés, les amants, les maris qui les achètent, mais les femmes elles-mêmes) et les grandes marques françaises, trop orgueilleuses et fortes de leur prestige, n'ont pas daigné aller au-devant d'elles.

Les firmes américaines (Avon, Estée Lauder, etc.) en se livrant à une coûteuse étude de marché, s'aperçurent que le nombre de femmes qui travaillaient pouvait considérablement augmenter et que, ensuite, elles chercheraient des parfums économiques et qui pouvaient durer toute la journée. Leurs laboratoires mirent alors au point des essences trois fois plus concentrées que les essences françaises. Enfin, elles entreprirent des campagnes publicitaires tapageuses, dans un style non plus élitiste, non plus axé sur le côté chic et luxueux du parfum, mais sur son utilité sociale (le rôle qu'il joue pour faire prospérer la carrière ou les relations sentimentales).

L'exemple de la haute couture

Certes, comme le dit un spécialiste américain, « les Français ne croient pas vraiment que l'absence de parfum peut provoquer une détérioration des liens de famille ou d'amitié », *mais les Américaines le croient et c'est elles que les marques françaises ont omis de persuader.*

Ainsi, les marques américaines se trouvent aujourd'hui non seulement dans les drugstores, mais dans les supermarchés et se vendent à des prix abordables, quand ce n'est pas au rabais. L'Américaine moyenne achète aujourd'hui son parfum comme son rouge à lèvres et ses bas, presque automatiquement. Ce n'est plus pour elle une affaire d'Etat.

Pour garder sa place sur le marché américain, la haute couture dut se convertir, dans les années 60, au prêt-à-porter. Les vins de Bordeaux devenus trop chers furent balayés du marché américain et n'y reprirent pied qu'en rabaissant leur caquet. Les parfums français sont à leur tour menacés aujourd'hui et seule une révision déchirante de leur « philosophie » commerciale pourrait leur permettre de garder pied aux Etats-Unis.

LOUIS WIZNITZER.

DES COIFFURES SOUS LE CASQUE DU PETIT ÉCRAN

Deux tendances ressortent des styles de printemps des grands coiffeurs parisiens, *Carita* et *Alexandre*. Ils coiffent les têtes *couronnées, les épouses du* monde officiel, certaines candidates aux élections, etc. Bref, les *Who's Who* français et international.

Exerçant *leurs talents sur* les speakerines de la télévision et sur le monde du spectacle. Ils entrent dans tous les foyers par ce biais; leurs idées sont alors *suivies par un vaste public*, susceptible de demander la coupe, la couleur ou les frisures de telle idole, de Romorantin à Haguenau.

Rosy et Maria Carita *viennent* de s'adjoindre leur neveu Christophe, brun, barbu aux cheveux courts. A vingt-huit ans, il se signale par des coiffures lisses et douces, à base de coupes, souvent asymétriques, *que ses clientes pourront entretenir* elles-mêmes cet été. Les cheveux sont courts ou mi-longs, encadrant le visage au ras du menton ou du cou. Le temps d'une *soirée* ou d'une permanante « nuage », on peut les boucler en coiffures un rien proustiennes, d'un charme discret mais actuel.

Alexandre, pour sa part, préfère les cheveux flous aux épaules, en boucles naturelles ou en postiches « crinière de cavale ». Sa dernière coupe est arrondie en *forme* d'éventail, à raie médiane ou sur le côté, puis bouclés à la permanente.

Quelques petits chignons se dressent sur le sommet du crâne, à partir de mèches roulées et serrées à l'africaine, dénudant le cuir chevelu. Le célèbre *coiffeur* raconte avoir trouvé son inspiration dans les tribus kau, en Afrique centrale, où se pratique la polyandrie, les femmes choisissant leur époux — leurs époux — pour sa beauté — leur *beauté — et son maquillage de* boue rouge. L'histoire ne dit pas s'ils ont les cheveux longs...

NATHALIE MONT-SERVAN.



ALEXANDRE : coiffure du soir à longue crinière en postiche *sur une coupe à frange vaporeuse et bouclée, et côtés mi-longs,* tirés en mèches roulées et serrées vers le haut du crâne.
CARITA : coupe à frange de Christophe avec mouvement asymétrique découvrant une oreille, le tout traité lisse, légèrement gonflant. *(Dessin de MARCQ.)*



Le SDE 850 sèche les cheveux en quatre

DERNIER-NÉ de la gamme des séchoirs à cheveux coiffants : le Braun SDE 850. Il s'agit d'un appareil à « sensor », ce thermostat électronique qui permet de sélectionner la température adaptée aux différents cheveux pour le séchage et pour la mise en plis.

Le SDE 850 répond aux nécessités de l'évolution du marché sur le plan international. Avec l'augmentation *de* la pollution et de leurs activités, les Françaises augmentent le rythme de leurs shampooings, pratiqués le plus souvent à domicile. Les *coiffures lisses à la brosse soufflante* (brushings) apportent une solution pratique aux consommatrices qui voyagent ou font du sport, tout en souhaitant *tenir leurs cheveux gonflés*, bouclés ou ondulés, et ce, en un temps minime.

Le Braum *SDE 850 est vendu* avec un jeu de cinq accessoires: deux brosses, un peigne, un fer à friser et un concentrateur d'air (209 F), chez les concessionnaires de la *marque*. — N. M.-S.

Clin d'œil

HI-FI A L'INTOX

(Suite de la page 17.)

— Passons au haut-parleur...

— Il vous faut une bonne paire de baffles... Ne pas mesquiner *sur les enceintes, voilà* le secret... La meilleure enceinte, voilà le secret... La meilleure enceinte, monsieur, c'est celle qui s'efface devant *la musique. La transparence,* le flou acoustique, dépendent de la répartition composante inductive. Celles-ci — le vendeur désigne deux caisses *d'acajou grosses comme des réfrigérateurs* pour famille nombreuse — ont une *directivité* accusée mais une réticence à descendre dans les graves. Celles-là — le vendeur *en* montre d'autres qui ressemblent à des *pare-feu modern style* — ont aussi deux voies mais elles sont munies d'un cône passif, d'un pavillon exponentiel avec tweeter et woofer fondus. Leurs *courbes de réponse sont droites* comme des « I ».

— Ah !

— Et surtout, ajoute-t-il *confidentiellement, pas de diffraction*. Avec ça, vous touchez la vérité à 0,0003 %.

— Diable ! Nous *ne serons* jamais plus proche de la vérité, *je le crains.* »

L'homme pousse un soupir que le dernier des dolby japo*nais ne pourrait pas atténuer.*

— « Naturellement, termine-t-il d'un air légèrement méprisant, tel que vous m'avez décrit votre salon, l'objectivité de *l'audition ne sera pas atteinte* aisément, car le truchement des *réflexions peut amener des surprises,* surtout dans les octuors à vent. *Mais si vous ajoutez,* à l'ensemble, un équalizer qui rendrait votre chaîne intelligente, *on pourrait peut-être* rattraper les divagations de l'impédance. Vous voilà informé. Que décidez-vous ?

— Je crois que je vais déménager, monsieur. »

MAURICE DENUZIÈRE.



Manières

GRIPPE DE GRAND-MÈRE

LA grippe ! Sa première idée fut de se soigner lui-même. A la façon de sa grand-mère : diète, chaleur, lit, tisanes. Ou à celle de son grand-père : lit, chaleur, grogs, diète. Le coup du chapeau, quoi ! Comment, vous ne connaissez pas le coup du chapeau ? Haut de forme et au pied du lit. Lorsque, grogs aidant, les hauts-de-forme sont plusieurs, il n'est plus que de s'endormir, puis de se réveiller, guéri.

Pourtant il fit venir le médecin :

« Il ne faudrait pas que ça vous retombe sur la poitrine, assura le docteur, je vais vous donner des antibiotiques !

— Heu... Ce n'est pas que je nie les bienfaits des antibiotiques, docteur. Dans les cas graves ils font des merveilles. Mais ma grippe... Je pensais la soigner comme ma grand-mère...

— Vous retardez de cinquante ans, mon cher ! Et d'abord, cela traînerait une semaine, tandis qu'avec ça, et ça, après-demain...

Il prit les trois médicaments, en pilules, en gélules, en tablettes. Ils lui détraquèrent l'intestin et il dut faire revenir le toubib :

« Cela ne sera rien, je vais vous donner un médicament. L'affaire de deux jours ! »

L'intestin alla mieux. Mais les antibiotiques agirent sur le foie... Les derniers assauts de la maladie se conjuguèrent avec des nausées pleines d'entrain. Le médecin revint :

« Diable ! c'est de l'allergie. Je vais vous donner autre chose.

— Pas d'antibiotiques, j'espère ?

— Si, mais d'autres. Des innocents. Avec aussi un nouveau médicament qui contrebat leur action néfaste.

— Vous ne croyez pas, docteur, qu'en arrêtant tout ?... Juste un peu de tisane et de diète...

— Mon cher, nous ne sommes plus en 1920 ! La maladie, cela se soigne. Vous allez voir qu'avec cette ordonnance cela ira mieux ! »

Cela n'alla pas mieux. Le foie en prenait un grand coup. L'intestin ne retrouvait pas sa forme. La fièvre ne savait plus à qui elle devait sa victoire : à la grippe ou aux remèdes. Alors il songea à sa bonne grand-mère. Il resta couché, à la diète, au chaud, chassant la pharmacopée à grands coups de tisane. Il va mieux, merci.

Ce matin, en se levant, il a jeté 572 F de médicaments inutiles. Inutiles, mais remboursés par la Sécurité sociale...

COURTINE.

Trouvailles

Maison

Bon joint

L'hiver est toujours là et il n'est pas trop tard pour penser à l'isolation des portes et des fenêtres. *Pour calfeutrer leurs interstices,* un nouveau type de joint a une consistance pâteuse au moment de son application et durcit au cours des trois heures suivantes. Ce produit à base de silicone s'applique, sur bois ou métal, à l'aide d'un pistolet spécial ; en se polymérisant, il épouse, par moulage, l'encadrement exact des fenêtres et portes. Ce joint quasi transparent demeure élastique et ne se décolle pas.

★ « Sil-kit », de 145 F pour deux cartouches à 315 F pour six, avec pistolet applicateur. Au B. H. V., 4e étage.

Catalogues

Dans le placard

Signe avant-coureur du printemps, les catalogues de vente par correspondance viennent de paraître. Sur celui de La Redoute, une armoire en panneaux de contreplaqué à peindre est conçue pour ranger du matériel de loisirs encombrant : articles de pêche, équipement de chasse ou de photo-cinéma. Le côté droit mesure 1,53 m de haut, 35 cm de large et 53 cm de profondeur ; le côté gauche est équipé de trois tablettes (315 F, page 558). Aux Trois Suisses, un fauteuil entièrement pliant s'installe au jardin ou sur une terrasse. Son piètement est en acier marron et l'assise, en toile synthétique beige, est de forme évasée. Replié, le fauteuil ne prend guère plus de place qu'un gros parapluie (95 F, page 537).

Gadget

Boissons brûlantes

L'hiver, il est agréable de se réconforter avec une boisson brûlante. La firme finlandaise Iitalia vient de créer des gobelets en verre fin qu'on tient, sans se brûler les doigts, par un anneau-pince terminé par une anse. Ce cercle d'acier ôté, le gobelet peut servir de verre de table. Trois tailles conviennent aux diverses boissons : le verre à punch (36 F), celui à thé ou à vin chaud (40 F) ou le grand modèle pour le café irlandais, (46 F). Ces gobelets — ainsi que de belles assiettes finlandaises en verre strié de fines ondulations — sont vendus dans la nouvelle boutique Arcasa, spécialisée dans les arts de la table scandinaves.

★ Arcasa, 219, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

Papeterie

Les bons comptes

Le carnet de comptes « Mon budget », réalisé par les Editions de l'Epargne fête son vingtième anniversaire. Si le format s'est un peu agrandi, la présentation groupe toujours sur une double page mensuelle les dépenses courantes du foyer, celles d'équipement et de renouvellement, les charges fixes et le bilan du mois. En fin de livret, quatre tableaux permettent de récapituler les dépenses et recettes de l'année. Un bon moyen pour gérer son budget et savoir « où l'on va ». La partie centrale du carnet de comptes est un opuscule, que l'on peut détacher, consacré à des conseils pratiques.

★ « Mon budget 78 », 13,50 F. Editions de l'Epargne, 174, bd Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06, C.C.P. Paris 5.901.98.

La moquette avec les audaces du tapis

Le sol, ou plus exactement son recouvrement, est souvent le « parent pauvre » de la décoration d'une pièce. On y pense après le choix (et la pose) du revêtement des murs et parfois des rideaux, et pourtant cette grande surface horizontale a un impact visuel important. Dans le domaine des moquettes, un nouveau style apparaît : créé par des décorateurs ou des éditeurs de tissus, il concerne des tapis à tout petits dessins qui apportent une façon différente d'envisager le décor du sol.

Une moquette unie peut être jugée trop « plate » et fade au regard ; choisie dans un coloris sombre ou très clair, elle sera pareillement salissante. De teinte vive, on se lassera vite d'une surface aussi agressive. Une moquette à grands dessins contemporains a une présence décorative indéniable. Mais elle doit être, impérativement, la base de tout aménagement, car il est pratiquement impossible d'y juxtaposer un revêtement mural et des tissus autres qu'unis. Pas trop sage ni trop excentrique, la moquette à petits dessins discrets devrait satisfaire ceux qui désirent changer d'ambiance sans bouleverser tout l'aménagement d'une pièce. Ces motifs, qui sont plutôt des jeux de couleurs assez fondues, s'accommodent du voisinage de tissus imprimés, utilisés pour des rideaux ou des sièges.

Les moquettes à petits dessins sont tissées en pure laine en 1,70 m de large. C'est un revêtement cher, mais qu'on peut adopter pour une seule pièce : un séjour ou une chambre. Elles sont généralement vendues hors les circuits traditionnels du tapis (dans des boutiques de tissus ou de décoration) et fabriquées en séries restreintes.

Pierre Frey, connu pour ses tissus contemporains, a créé une collection de moquettes éditées et diffusées par La place Clichy. Son modèle « Rizières », surface bouclée, est un jeu de damiers en camaïeu de bleu, vert clair ou brun. Un tout nouveau dessin de baies, très stylisées, forme de gros points pastels (rose, vert, bleu) sur fond blanc. Ces moquettes valent respectivement 205 F et 244 F le mètre linéaire. Manuel Canovas a conçu pour Indigo une moquette à velours coupé existant en duo : un pointillé beige, bleu, vert ou gris sur fond écru (« Plages ») ou inversement, pointillé écru sur fond de couleur (« Dunes », 301 F le mètre).

Le décorateur britannique David Hicks présente, dans sa boutique parisienne, ses moquettes à velours bouclé, dont les graphismes géométriques associent petits carrés et croix selon diverses dispositions. La plus réussie est une sobre harmonie de gris, noir et blanc (360 francs le mètre). Pour rénover le décor d'une moquette unie, il propose d'y étaler de grandes carpettes indiennes : en laine, les dessins curvilignes sont pastels sur fond beige; en coton, les figures géométriques sont de tons vifs.

Yves Halard a créé des moquettes qui s'accordent aux imprimés de ses collections de tissus. En combinant deux ou trois « grilles » de coloris, clairs ou foncés, il a obtenu un graphisme discret qui s'allie à tous les éléments décoratifs d'une pièce (de 160 à 180 francs le mètre). La styliste britannique Tricia Guild a imaginé une moquette à mouchetures blanches sur fond pastel ou brun, qui s'harmonise avec ses tissus à petits jeux de fond. Cette moquette, qui vaut 250 francs le mètre, est vendue dans son antenne parisienne Designers' Guild. La boutique Etamine diffuse aussi les moquettes de Halard et de Tricia Guild, et présente une moquette en jute, très décorative et pratique dans une maison de campagne ou de vacances. Elle vaut 99 francs le mètre en 90 cm de large et ses jeux de couleurs foncées ressortent sur un fond écru

JANY AUJAME.

(*) A la place Clichy, 36, rue de Leningrad et 37, rue de Beaune, à Paris. Indigo, 15, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.
David Hicks, 12, rue de Tournon, 75006 Paris.
Yves Halard, 45, avenue Duquesne et 13, rue Bonaparte, à Paris.
Designers' Guild, 55, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.
Etamine, 13, boulevard Raspail, 75007 Paris.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Gérard Dumas sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Laurence,

le 19 février 1978.
52, rue Labrouste, 75015 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Henry GRUNBAUM,
M. et Mme Philippe KRAEMER,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants.
Monique et Olivier

Mariages

— M. *et* Mme Michel FENELON,
M. et Mme Marcel CARLIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants.
Patricia et Jean-Gabriel,
célébré *le 25 février 1978* à *Marnes-la-Coquette* (92430).

Catherine LEFEBVRE
et Daniel SALOM
sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité.
55, rue de l'Assomption, Paris (16e).

Décès

— Mme Raymond Boizard,
M. et Mme Henry Boizard et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Boizard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Henri Charreyre,
Mlles *Florence et* Dominique Montjol-Hery.
M. *et* Mme Hedou et leurs enfants,
Mme Louis Superbie et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond BOIZARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
docteur en droit,
diplômé de l'Ecole libre
des sciences politiques,

survenu à son domicile, à Paris, le 19 *février* 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 22 février* 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière Notre-Dame, à Versailles, dans le caveau de famille.

Pour respecter la volonté du *défunt, la famille demande* à ce qu'il ne soit fait aucun envoi de fleurs.

114, avenue Mozart, Paris (16e).
Château de Montbertoin,
02400 Montreuil-aux-Lions.
6, rue de Franqueville, Paris (16e).

[Né en 1913, Raymond Boizard a fait toute sa carrière dans les assurances maritimes, et il a présidé, de 1963 à 1966, le Comité central des assureurs maritimes de France ; il était ancien conseiller du commerce extérieur.]

— Le président,
Les membres du comité de direction,
Et le personnel,
du Syndicat national des courtiers d'assurances et de réassurances

ont la *douleur de faire* part du décès de leur délégué général

M. Raymond BOIZARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
docteur en droit,
diplômé de l'Ecole libre
des sciences politiques,

survenu à son domicile, à *Paris*, le 19 février 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 février 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière Notre-Dame, à Versailles, dans le caveau de famille.

Pour respecter la volonté du défunt, *la famille demande qu'il ne* soit fait aucun envoi de fleurs.

31, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

René DELPECHE,

décédé le dimanche 19 février à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingts ans.

[Grand reporter à « Paris-Soir », avant la guerre, René Delpêche avait ensuite collaboré à « France-Soir », où il s'était spécialisé dans les enquêtes policières. Il avait écrit plusieurs ouvrages, notamment un livre de souvenirs intitulé : « Ce que je n'ai pas dit... ».]

— Le *professeur et* Mme Georges Dillemann,
M. et Mme Jacques Dillemann,
M. Philippe Lamouche et sa fille,
ont *la* douleur de faire part du décès de

Martin DILLEMANN,

survenu le 18 février dans sa vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 22 février à Andelot (Haute-Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Anita ESTEVE,
journaliste et historienne,
nous a quittés le 18 février 1978.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITION

S. 9 - Armes, souvenirs histor. ordres chevalerie. Tapis d'Orient.
S. 12 - Art contemporain.
S. 14 - Livre, mbles.

VENTE

S. 4 - Grav. Dess. Tablx mod. Mbles anc. et st.
S. 14 - Bibel. Bijx.
S. 2 - Monnaies ant. Frses étrang. médail. Jetons.
S. 13 - Faïenc. porcel. Boules presse-papiers.

PALAIS D'ORSAY

EXPOSITION

Obj. d'art et de très bel ameublt. princ. XVIIIe.
Dessins anc. Coll. Camille Groult et à div. Fragonard, Watteau, Guardi.
Tablx anc. coll d'un amat. et à div. Brueghel, d'Enfer, Robert, Téniers.

Elle reposera dans le cimetière du Val-Romigier, à Mornas (Vaucluse), où elle sera inhumée dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme Eva Navellier, sa sœur,
Et de toute la famille.
34, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

M. Georges FICHTENBERG,

survenu à Paris le 15 février 1978.
De la part de :
M. et Mme Christian Fichtenberg et leurs enfants,
Mme Valentin Bloch et son fils,
M. et Mme Lucien Bernard et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Cabourg.

Mme Jean-Philippe Levade, son épouse.

Christian, Catherine et Philippe Levade, ses enfants,

Véronique Rodrigo, sa belle-fille,
M. et Mme Eugène Baehr, ses beaux-parents,
Jocelyne Marie,
Le conseil d'administration,
Les médecins et chirurgiens,
Le directeur de l'hôpital d'Aunay-sur-Odon,
La famille et les amis,

ont *la douleur de faire* part du décès du

docteur Jean-Philippe LEVADE,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 19 février en son domicile à Cabourg, villa Médicis, 13, avenue Raymond-Poincaré, à l'âge de cinquante-trois ans, *et vous prient* d'assister à l'office religieux qui aura lieu le mercredi 22 février, à 15 heures, en l'église de Cabourg, où l'on se réunira.

Il n'y aura pas de condoléances, un registre à signatures sera ouvert à l'église.

Inhumation au cimetière de Cabourg dans la sépulture de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Villa Médicis,
13, avenue Raymond-Poincaré,
14390 Cabourg.

— Mme Anthony H. Manley, son épouse,
M. et Mme Robert H. Manley,
M. et Mme Michel A. Manley,
ses enfants,
Ann, Frédérique, Stéphanie et Valérie, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Anthony H. MANLEY,
avocat à la Cour suprême
de l'Etat de Massachusetts
(Etats-Unis),
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 février 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses suivies de l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 15 février 1978, dans la plus stricte intimité, à *Lamagistère* (Tarn-et-Garonne).

Une messe sera dite à sa mémoire *le vendredi 24 février*, à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré), sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
135, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
5, rue Mallet-Stevens, 75016 Paris.

— Nantes.
On nous prie d'annoncer la mort de

M. Jean MESNIER,

décédé accidentellement à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans *l'intimité le lundi 20 février.*

De la part de sa femme, Elisabeth Mesnier, née Bouts, de *ses* enfants et de leurs conjoints.
64, rue de Châteaulin,
44000 Nantes.

— *On nous prie d'annoncer le* décès de

M. Ernest OGE,
inspecteur honoraire
de l'Education nationale,
officier des Palmes académiques,
maire de Saint-Briac-sur-Mer
(Ille-et-Vilaine),

survenu le 19 février 1978, dans sa *soixante-dix-huitième année.*

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 février 1978, à 15 heures, au cimetière de Saint-Briac-sur-Mer.
Le Clos des Trigots,
Saint-Briac-sur-Mer.

— M. Jean Pélissié,
Jérôme et Manuel Pélissié,
Mme Etienne Guilhou,
M. et Mme Daniel Guilhou et leurs enfants,
Mme Francine Raphaël Bailly et ses enfants,
M. et Mme Maurice Pélissié,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Murat, Rouillé, *Raphaël, Ranville et Léwi,*
ont la douleur de faire part du décès de

Martine PÉLISSIÉ,

survenu accidentellement le 17 février 1978, à Paris.

Les obsèques religieuses seront *célébrées le mercredi 22 février 1978,* à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Me Maurice Plagnol,
Mlle Jacqueline Plagnol,
M. et Mme Philippe Plagnol et leurs enfants,
M. et Mme Christian Delort et leur fille,
M. *Serge Plagnol et Mlle Annie* Pascal,
Mme veuve Jean Lorenzi,
M. et Mme Michel Lorenzi et leurs enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de,

Mme Geneviève PLAGNOL,
née Lorenzi,
ancien avocat au barreau de Toulon.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme André Reiner,
Mme François Alborelli,
Le R.P. Guy Reiner, s.j.,
Mme Alphonse Alborelli et leurs *enfants,*
Mlle Carmelina Alborelli,
M. et Mme Antoine Carlos *et* leurs enfants,
M. et Mme Claude Paillard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André REINER,
ingénieur diplômé de l'université
de Hanovre,
ancien ingénieur de la
Société Courrières-Kuhlmann,
à Harnes (Pas-de-Calais),

survenu le 11 février 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
4 bis, avenue Herbillon,
94160 Saint-Mandé.
12, rue Franklin, 75016 Paris.

— Les obsèques de
Mme Monique
ROLLIN-BERNSTEIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1940-1945, etc.,
décédée dans sa soixante-cinquième année, le 9 février, ont eu lieu à Charentenay, le 11 février, dans la plus stricte intimité.

De la part des familles Bernstein, Rollin, de Corvais, de La Hongrais, Hoensch, Lacroix, Luzio et de ses proches.
Le Prieuré, Charentenay,
89580 Coulanges-la-Vineuse.

[Monique Rollin-Bernstein a contribué à sauver du S.T.O. de nombreux réfractaires et de l'arrestation nombre de résistants poursuivis. Elle appartint à l'atelier des faux du mouvement Défense de la France, qui fabriquait les papiers nécessaires. *En juin 1944, elle fit partie* du maquis de Seine-et-Oise-Nord.]

— Mme Jean Uguen, née Marie-Henriette Lebret,
M. Yann Uguen,
Mlle Dominique Uguen,
M. et Mme Guy Pottier,
M. Arnauld Uguen,
Et toute la famille,
rappellent le décès de

M. Jean UGUEN,

notaire à Paris,
survenu subitement à Colombo *(Ceylan), le 12 février 1978.*

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Desbordes-Valmore,
75016 Paris.

— Mme Charles Viatte,
M. et Mme Didier Cools et leur fille,
M. et Mme Jean Viatte et leurs fils,
M. et Mme Jacques Pauly et leurs enfants,
Mlle Catherine Viatte,
MM. Claude et Pascal Viatte,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles VIATTE,
député honoraire,
professeur agrégé de mathématiques,

survenu à Cannes le 19 février 1978 dans sa soixante-septième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi *22 février* 1978, à 16 heures, en *l'église de Saint-Tropez*, où l'on se réunira.

L'inhumation provisoire aura lieu au cimetière de Saint-Tropez.
Villa Sigma, les Salins,
83990 Saint-Tropez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 18 mars 1911 à Liebvillers (Doubs), Charles Viatte, professeur *agrégé de l'Université*, a été membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946). Député M.R.P. du Jura à la première Assemblée nationale (1946-1951), il a été réélu en juin 1951, puis en janvier 1956. Il a été président de la commission de l'éducation nationale.]

— L'Alliance israélite universelle a le regret d'annoncer *le décès de*

M. Georges WORMSER,
membre d'honneur
de son comité central.

M. Georges Wormser fut membre du comité central de l'Alliance israélite universelle de 1945 à 1966.

Il fut aussi membre du conseil de la Jewish Colonization Asso*ciation.*

— Le président et les membres du Consistoire central israélite de France,
Le président et les membres du Consistoire de Paris,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

M. Georges WORMSER,
leur président honoraire,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu le mardi 21 février 1978, à 13 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.

(Voir « le Monde » du 21 février.)

Remerciements

— Agnès et Jean Planchais et leurs *enfants remercient tous* ceux qui leur ont manifesté amitié et sympathie à l'occasion de la mort de

Jacques PLANCHAIS

Ils les prient de les excuser de ne pouvoir adresser à chacun d'eux l'expression de leur reconnaissance.

— Le Centre d'entraide aux handicapés physiques par le travail, 106, rue du Bac, Paris (7e), adresse ses remerciements aux nombreuses personnes qui, en souvenir de

Jacques PLANCHAIS,

lui ont adressé leurs offrandes.

— *Profondément touchées* par *les* nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Georges GUIOCHON,

les *familles* Guiochon et Bouchiat prient tous les amis qui se sont associés à *leur deuil, soit par leur* présence, envois de messages et de fleurs, de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mlle Gabrielle Lescamela,
M. Jean Lescamela,
très *touchés* des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme LESCAMELA,

adressent leurs sincères remerciements.

Services religieux

— Un service religieux aura lieu le lundi 27 février, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy ancienne église, poru le repos de l'âme de

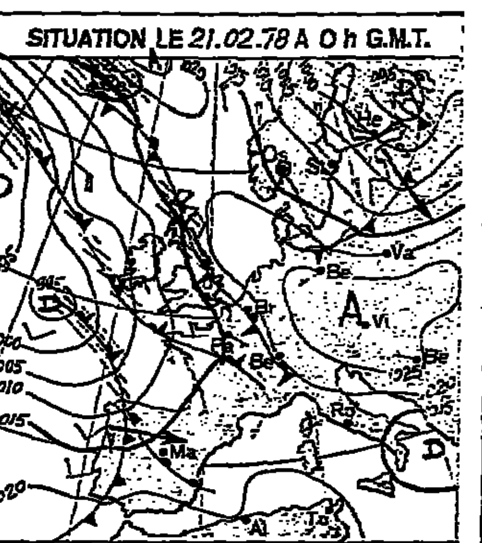
Jacques-Emile PARIS,

De la part de Mme J.-E. Paris et de ses enfants.

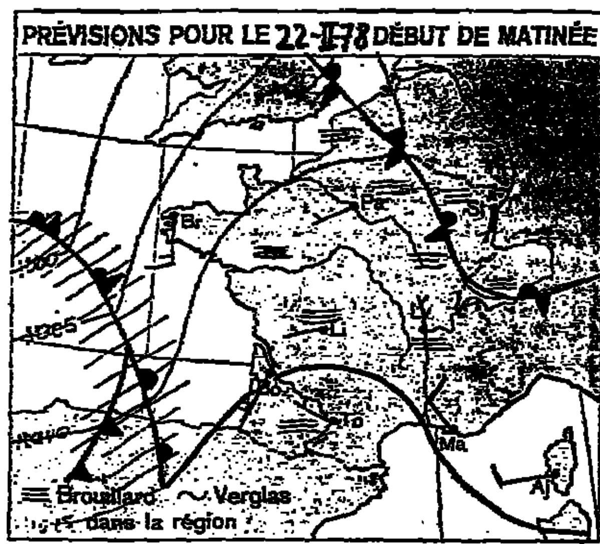
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE *21.02.78* A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-II-78 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en *France entre le mardi 21 février à* 0 heure et le mercredi 22 février à 24 heures :

L'air froid qui s'étendait encore *mardi matin sur le nord et le nord*-est de la France fera lentement place à l'air océanique plus doux. D'autre part, une perturbation venant de l'Atlantique abordera nos *régions de l'Ouest dans la journée* de mercredi.

Mercredi *22 février*, il fera encore assez froid le matin dans l'extrême nord-est de notre pays, avec des gelées en Alsace et dans les Vosges, mais les températures maximales, *sur ces régions seront en hausse* sensible par rapport à celles de mardi.

Sur le reste de la France, le temps sera doux.

Les brouillards seront abondants partout, sauf dans le Midi méditerranéen. *Le ciel sera très nuageux* et il pleuvra l'après-midi, et surtout le soir, de la Bretagne à l'Aquitaine. Les vents, de secteur sud-ouest, seront faibles, puis modérés.

Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 février ; le *second*, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 2 et 1 ; Cherbourg, 2 et 2 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; *Dijon, 2 et 1 ;* Grenoble, *11* et 0 ; Lille, 1 et —4 ; Lyon, 12 et —4 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, —1 et —4 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 0 et —2 ; Pau, 15 et 8 ; Rennes, 8 et 8 ; Strasbourg, —2 et —6 ; Tours, 7 et 6 ; Toulouse, 15 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 5 degrés ; Amsterdam, — 2 et — 7 ; Athènes, 18 et 9 ; Berlin, —1 et —11 ; Bonn, 1 et —10 ; Bruxelles, 1 et —6 ; Iles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 0 et 0 ; Genève, 11 et 2 ; *Lisbonne*, 17 et 9 ; Londres, 3 et 0 ; Madrid, 14 et 7 ; Moscou, —7 et —19 ; New-York, —4 t —13 ; Palma-de-Majorque, 20 et 2 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, —3 et —11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du *20-21 février 1978* :
DES DECRETS

● *Fixant* les attributions des inspecteurs généraux de l'armée de terre, de *la marine et de l'ar*mée de l'air ;

● Portant nominations, affectations et maintien en activité *d'officiers généraux.*

Visites, conférences

MERCREDI 22 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — *15 h., 62, rue* Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « L'hôtel de Sully ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Meyniel : « Le symbolisme de la statuaire à Notre-Dame ».

15 h., 92, rue Saint-Martin, *Mme Saint-Girons : « Beaubourg ».*

15 h., 6, place des Vosges, Mme Vermeersch : « La maison de Victor Hugo ».

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Gatouillat : « Histoire du 9e arrondissement de Paris » (Caisse *nationale des monuments historiques*).

19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna : « Mode vie de l'Himalaya », entrée libre (L'Art pour tous).

15 h., musée du Louvre : « Peinture flamande » (Mme Angot).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h. 15, 6, boulevard Henri-IV : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La vie à l'époque de Louis XVI » (Pour les jeunes).

15 h., entrée sur la place : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Paris et son histoire).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel *Lauzun » (M. de La Roche)*, entrées limitées.

15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Tourisme culturel).

15 h. 15, rue du Sommerard, entrée du musée : « Les métiers au *Moyen Age* » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 12 h. 30, Lucernaire, 53, *rue Notre-Dame-des-Champs : « Le langage des sourds :* Jean Grémion » (Autrement).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience *supérieurs et méditation* transcendantale » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jean-Philippe Galdi : « Le silence de la pensée, l'intelligence et l'amour : psychologie et physiologie » (L'Homme et la Connaissance).

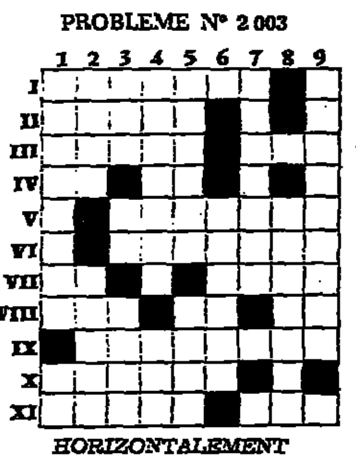
20 h. 30, *Musée social*, 5, rue Las-Cases, M. Charles Guasco : « Histoire et architecture du château de Gisors », avec diapositives (Templia).

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-*Maubourg, M. Yves Diénat : « Exposé* et séance de psychanalyse. L'amour amoureux ».

21 h., Maison de la Radio, auditorium 105, MM. Pierre Schaeffer, *Marcel Jullian : « Questions à l'au*diovisuel » (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 003



HORIZONTALEMENT

I. A cessé d'être libre un peu partout. — II. Essuya plus d'un grain. — III. Gênant, lors d'un tête-à-tête ; Priva d'un bien précieux. — IV. De grâce, ajoute-t-on parfois ; A toujours les faveurs des intégristes (épelé). — V. Résume collectivement un programme basé sur la mansuétude. — VI. Font l'œuf. — VII. Réunit des gradés ; Met en marche un lent mécanisme. — VIII. Appelle peut-être les hardes ; Filet qui ne convient guère à la pêche ; Pronom. — IX. Dépourvu de titre. — X. Conséquence souvent fatale d'une bombe à tout casser (pluriel). — XI. Affectifs, lorsqu'il s'agit du sang ; Endroit bien connu des Vendéens.

VERTICALEMENT

1. Faire des tas de choses ; Article étranger. — 2. Fut tenu à l'œil ; Pour un oui ou un non. — 3. Invite une conquête à ne pas s'endormir ; D'un auxiliaire ; Tombait quand il était à bout de souffle. — 4. Quelle famille ! ; Poudre. — 5. Il était très écouté ; Périodes plutôt... chaudes. — 6. Eclatent souvent. — 7. Pénétrons. — 8 Caractérise un bon style. — 9. Artiste en... pointures.

Solution du problème n° 2 002

Horizontalement

I. Malles ; Pi. — II. Erlé ; Aval. — III. Unau ; Nèpe. — IV. BO ; Rétro. — V. Esta. — VI. Etuis ; Ag. — VII. Sacrilège. — VIII. Réel ; Ten. — IX. Airs ; Test. — X. Lit. — XI. Tantinet.

Verticalement

1. Meubles ; Apt. — 2. Arno ; Tarira. — 3. Lia ; Puceron. — 4. Leur ; Ires. — 5. Sil ; Li. — 6. Santé ; Tin. — 7. Vers ; etête. 8. Papotages. — 9. Ile ; Agents.

GUY BROUTY.

SPORTS

AUTOMOBILISME

En raison de l'altitude

La Renault turbocompressée aura l'avantage au grand prix d'Afrique du Sud

La voiture de formule 1 attendue avec le plus de curiosité en Afrique du Sud pour *le Grand Prix (4 mars)*, est, depuis ce mardi 21 février, à pied d'œuvre sur le circuit de Kyalami. Il s'agit de la Renault turbocompressée dont les prestations en 1977 ont pourtant été à ce point décevantes que la Régie, après quelques forfaits ponctuels en cours de saison, fut contrainte de *prendre la décision de la retirer des compétitions* pour un temps durable en fin d'année.

Si la Renault turbocompressée *suscite, malgré tout, un tel* intérêt à Kyalami, c'est qu'elle est, *en théorie, la plus apte à gagner* le Grand Prix, à cause de sa *technique de suralimentation par* turbocompresseur et de l'altitude *(1 800 mètres)* du circuit de Kyalami, situé entre Johannesbourg *et Pretoria, sur le* haut plateau du Transvaal. Alors que toutes les autres *voitures* équipées *de* moteurs classiques — Ford-Cosworth, Ferrari, Alfa-Romeo, Matra — seront handicapées à une telle altitude par la différence de pression atmosphérique et celle de la densité de l'air intervenant dans la combustion, la Renault turbocompressée conservera, par sa technique de suralimentation et les possibilités de manipulation qu'elle offre, l'intégralité de sa puissance.

Comme la perte de puissance pour les moteurs classiques qui respirent l'air normalement est, selon les estimations, d'au moins 10 % à l'altitude de Kyalami, la Renault bénéficiera d'un potentiel supérieur à la concurrence qui sera de l'ordre de 50 chevaux, et sans doute beaucoup plus. Les premiers essais de la Renault et les temps réalisés feront donc l'objet de tous les commentaires pendant la dizaine de jours que *vont durer les entraînements* privés précédant les essais officiels *et le Grand Prix.*

Rien d'étonnant, en conséquence, *que Renault ait choisi* de faire sa rentrée sur un terrain aussi favorable, le seul qui lui permette pour l'instant d'entretenir l'espoir raisonnable d'accomplir une performance de tout premier plan. Le stade de développement de la voiture et la *complexité* des problèmes qui restent à maîtriser, notamment en ce qui concerne *précisément* la suralimentation et son application en formule 1, laissent en général à penser que la Renault ne constitue pas encore un danger réel dans des conditions de course normales, *c'est-à-dire* en altitude proche du niveau de la mer où sont disputés tous les autres grands prix de formule 1.

Le tout est de savoir si l'équipe de course de la Régie est à même *d'exploiter une situation aussi* exceptionnelle que celle de Kya*lami et* de saisir une *occasion* qui ne se présentera qu'une fois l'an. Renault a autant à perdre qu'à gagner dans cette affaire, et peut-être plus à perdre qu'à gagner, eu égard à l'avantage déterminant qui sera le sien en Afrique du Sud.

Dans ce contexte bien particulier, où une victoire apparaîtrait presque comme logique, un échec sans panache ne servirait en rien le prestige d'une équipe qui *court* toujours, dans ce domaine, après ses premières références. Le moins que Renault semble pouvoir faire est, en tout cas, d'accomplir le meilleur *temps* des essais et de tenir assez longtemps un bon rôle dans *la course*. Dans cette perspective, l'équipe de compétition de la Régie a dû se *montrer* satisfaite de la victoire de Ferrari au Brésil avec *les pneus Michelin.* Le fabricant français est aussi le fournisseur de *Renault et* il a, semble-t-il, fait la preuve que ses équipements sont *désormais* compétitifs.

FRANÇOIS JANIN.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

« Ne bougeons plus ! » de Robert Doisneau

Robert Doisneau présente chez Agathe Gaillard une exposition intitulée « Ne bougeons plus ! » Doisneau est un photographe de rues, de rencontres. Le Paris qu'il nous montre, des années 40 aux années 60, est un Paris bonhomme où même la misère sourit. Le clochard grimace devant l'objectif ; les chiens font les beaux ; l'accordéoniste du Bouillon Tiquetonne, où le menu est encore marqué à la craie sur une ardoise, prend une pose capiteuse. Nénette, une clocharde qui a installé sa couche entre deux planches de bois sur le quai de la Rapée, voisine avec une vieille bourgeoise sympathique qui est assise dans son salon et rêve devant un portrait d'elle à vingt ans. Car Doisneau entre aussi chez les gens. Il les photographie, avec leurs objets de préférence, souvenirs, portraits ou médailles, ce qui « marque » leur vie ou leur métier : l'inventeur illuminé avec ses réveils trafiqués, l'aquarelliste avec ses pastilles de couleur, le dresseur de chiens avec son chien dressé sur la tête, telle une toque emplumée, et l'« homme heureux » simplement avec son béret et sa salopette. Certaines photos sont drôles (les deux hommes en costumes-cravates assis raidement dans le bateau insubmersible du concours Lépine) ; d'autres plus graves (le mutilé du travail posant avec sa femme devant le papier peint à fleurs). Les titres sont empreints d'un humour brave et saugrenu : Monsieur Frégolin porte un élégant costume masculin, Trois Barbus doublement immobiles *pour la photo d'une peinture représentant trois barbus. Robert Doisneau est respectueux et chaleureux. Chacune de ses photos est une conversation avec le modèle.*

★ Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris (IVe). Jusqu'au 2 avril.

« L'Amérique » de Walker Evans

La galerie Zabriskie présente une rétrospective de l'œuvre du photographe américain Walker Evans (1904-1975), avec quatre-vingts tirages d'époque. Alors qu'on exalte généralement la grandeur de l'Amérique et que chaque histoire américaine doit raconter un avènement, Walker Evans a été un des premiers à aller voir derrière la façade, au-delà des villes, à gratter les vernis, à s'arrêter devant des bicoques de bois et à frapper aux portes, à fixer de tristes intérieurs où des bouts de carton sont cloués aux murs pour protéger du froid, où les seules décorations sont des pancartes publicitaires arrachées et où traîne, où trône toujours une image divine qui redonne espoir. Walker Evans a photographié les visages endurcis et dignes des métayers cotonniers de l'Alabama et des mineurs de la Virginie dans les années 30, leurs maisons, leurs imageries et leur environnement. Il a montré le poids des crises économiques sur les individus.

Walker Evans est un photographe qui ne s'émeut pas : précis et économe. L'ambition esthétique est repoussée derrière le reportage social.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris (IVe). Jusqu'au 19 mars.

Fantasme

Williams et Dominique Cordier, jeune couple photographe à Rouen, ont des fantasmes en couleur : corps adolescents reflétés par des miroirs déformants. Kertész avait déjà utilisé ce procédé pour ses Distorsions. *C'est vrai que le fantasme a à voir avec la déformation : image, court scénario qui privilégie et ress‑se un fragment de corps ou de texte. Là une chevelure, là un ventre : les photos des Cordier sont des formes liquides, des corps « floués » impossibles à identifier. Mais la couleur est là, assez vilaine, qui rappelle sans cesse à la réalité.*

★ Studio Ethel, 82, boulevard Saint-Germain, Paris (Ve). Jusqu'au 27 février.

Expositions

Dada-documents au Goethe Institut

« Le mouvement dada place ses capitaux dans les piqûres de whisky-soda chromatique et vous invite... » (à l'exposition Picabia). *« Dada ne signifie rien, si l'on trouve futile et l'on ne perd son temps pour un mot qui ne signifie rien »* (Tzara). Excursions et visites dada à Saint-Julien-le-Pauvre *(sont prévues également* des visites au Louvre, à la gare Saint-Lazare...). Des affichettes de ce genre, annonces d'expositions, de spectacles, de manifestations, des textes de mille et un manifestes, remplissent le Goethe Institut, assortis d'exemples trop peu nombreux de photomontages (Hausmann), de collages (Schwitters, Hannah Höch), d'aquarelles et de dessins (Grosz, Richter), d'objets et de photos (Man Ray).

L'exposition, documentaire avant tout, regroupe la quasi-totalité des revues d'avant-garde entre 1915 et 1925, *ce qui est tout à fait* intéressant, mais revient, *grosso modo*, à articuler toute l'avant-garde post-cubiste, qu'elle soit allemande, hollandaise, soviétique, française, italienne ou américaine, autour de dada, ce dont on peut, bien sûr, discuter.

Des discussions, il y en a eu au Goethe Institut, les 15, 16 et 17 février ; *des films dada, il y en aura,* ce mardi 21, à 18 heures (Duchamp, Eggeling, Léger, Man Ray) et, à 20 h. 30 (Richter) ; les 22, 23 et 24 (à 18 heures et 20 h. 30).

Ce tour d'horizon (élargi) dada sera enfin complété par « une pièce dada politique des années folles » : *la Collision,* de Kurt Schwitters, que le Centre culturel allemand présentera à l'ARC-Paris (11, avenue du Président-Wilson) le 1er mars, à 20 heures, et le 2 mars à 16 heures et à 20 heures.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Exposition Dada-International, Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, jusqu'au 17 mars.

Musique

Serge Nigg : des souvenirs de trente ans

Les compositeurs invités par Radio-France à « Perspectives du vingtième siècle » organisent eux-mêmes le programme de leur journée. Serge Nigg (1925) avait choisi samedi d'évoquer (avec Henri Barraud, Jean Roy et Maurice Le Roux) le temps de sa jeunesse, à la fin de la guerre, des dodécaphonistes du groupe Leibowitz dont il devait se séparer avec éclat en 1949 pour adhérer aux « musiciens progressistes » d'obédience soviétique (qui allaient d'ailleurs rapidement disparaître). Il est resté marqué depuis par les rigueurs initiales d'écriture de sa formation, tout en s'adonnant à une sorte de néo-romantisme qui convient à sa nature lyrique et passionnée.

D'où les deux volets de cette journée, l'un s'attachant au romantisme symphonique du vingtième siècle, l'autre faisant revivre les premières œuvres des camarades et des maîtres de Nigg, en vertu de l'idée, sympathique mais discutable, que dès sa jeunesse un compositeur est déjà lui-même, et que ce qu'il écrit alors « révèle plus directement et dans leur essence » les véritables spécificités du musicien « que la technique saura plus tard plus amplement présenter, mais jamais avec autant de franchise innocente et d'authencité ».

Cela nous valut entre autres (grâce à Kazuoki Fujii, Henriette Roget et J.-F. Heisser, remplaçant, quasi à main levée, Claude Bonneton qui s'était cassé un doigt) une étonnante « création », celle des Douze Notations *pour piano, de Pierre Boulez, offertes à Nigg en 1945 et égarées depuis. Dans ces belles esquisses sérielles, encore frissonnantes d'harmonies debussystes et de dessins proches des* Préludes, *il faut être devin pour imaginer le compositeur des* Structures.

Plaisir d'une écriture juvénile, également, avec le Cahier d'inventions *(1948) de Maurice Le Roux, d'une aisance étourdissante, où le système n'éclipse jamais le sens, qui faisait regretter que le compositeur ait posé sa plume. Mais était-il bien utile de présenter, au nom du romantisme éternel de la jeunesse,* Sommerwind, *pour grand orchestre (1904), de Webern, fresque brillante, mais avec beaucoup de souvenirs (franckistes, wagnériens, debussystes), quantité de procédés et une incertitude formelle, contre lesquels toute son œuvre postérieure s'est inscrite ? Le* Poème de l'extase, *de Scriabine, superbement interprété par Marc Soustrot à la tête de l'Orchestre philharmonique, et trois des* Danses rituelles *de Jolivet étaient mieux à leur place dans ce concert.*

Quant à Nigg lui-même, ses Mélodies de 1948, *joliment chantées par Marie-Claude Vallin, montraient à quel point il avait maîtrisé l'écriture dodécaphonique, qui ne durcit en rien la grâce et le mystère des poèmes d'Eluard et ne pèse pas non plus sur le second mouvement de la belle* Sonate pour piano *(1964), clair et harmonieux. La vaste fresque du* Chant du dépossédé *(1964), sur des ébauches pathétiques et balbutiantes de Mallarmé, atteignait à un grand déploiement tragique, d'une déclamation juste et émouvante dans l'excellente interprétation d'Alain Opie et de Pierre Rousseau. Pourtant, le drame atroce d'un père dépossédé par la mort de son fils peut difficilement s'exprimer sous une forme aussi directe, sans la transposition artistique des* Kindertotenlieder, *par exemple.*

On remarquera que cette journée intéressante, quoique trop morcelée, n'a été suivie par aucun membre du clan boulezien. A trente ans de distance, Nigg le transfuge reste-t-il un réprouvé ?

J. L.

■ L'Association culturelle de regroupement antillais-africain (ACRAA) et le club Recherche et Loisirs organisent la projection du film « Souvenir de Grasse », de J.-J. Beryl, suivie d'un concert avec le groupe Sacy, le mercredi 22 février, à 20 h. 30, au centre Verdier, 11 bis, rue de Lancry, Paris (tél. 770-65-13).

■ La médaille d'or du 20e concours international de danse, qui a eu lieu à Tokyo du 1er au 8 février, a été décernée aux danseurs soviétiques Ludmilla Smorgachova et Sergei Lukin. La médaille d'argent a été attribuée au couple tchèque Janakurova et Lubomir Kafka. M. Bernard Boucher, premier danseur de l'Opéra de Paris, a remporté le prix du meilleur partenaire. Le premier grand prix de piano d'accompagnement a d'autre part été remis à Mme Elizabeth Cooper, soliste des Ballets du XXe siècle.

Théâtre

Un chef-d'œuvre inconnu de Racine

(Suite de la première page.)

Pour sortir *la Thébaïde* de l'immense fosse commune des « œuvres de jeunesse », il faut que la jeunesse justement, et les gens du quartier, le tout-venant, aillent voir en éclaireurs *la Thébaïde.* Eux seuls ont l'oreille dégagée, ils mettront la fusée à feu, les intellectuels suivront.

On ne mesure jamais assez l'importance des titres. Et *la Thébaïde* est un mauvais titre. Ce mot évoque un lieu de retraite où des personnes hors jeu rêvassent. Un lieu vague où rien ne se passe. Quelque chose de frivole, d'inutile, avec un fumet de bergerie. Or cette pièce est la plus intense, la plus sauvage, et, que l'on pardonne ce mot, la plus « sexuelle », que Racine ait écrite.

Il l'a faite à vingt-quatre ans. Il en avait écrit, trois ans plus tôt, une autre, *Amasie,* que les comédiens du Marais avaient admise, puis refusée, et dont nous ne savons rien. L'année suivante, en 1661, il en commence une seconde, sur les *amours d'Ovide, mais il semble que* ce fut avant tout pour se donner le prétexte de voir d'un peu près deux attachantes actrices, Mlle Roste et Mlle de Beauchâteau.

La Thébaïde est la première pièce connue de Racine, et il n'y alla pas, pour ses débuts, de main morte : il choisit, comme il le dit dans sa préface, *« les incestes, les parricides et toutes les autres horreurs qui composent l'histoire d'Œdipe et de sa malheureuse famille ».*

Peut-être est-ce là, avant la maladresse du titre, la raison de l'interdit *qui pesait, depuis trois siècles,* dans les collèges comme dans les lieux publics, sur *la Thébaïde* : Racine y met sur les planches une femme qui a épousé son fils, qui a fait avec lui trois enfants, qui éprouve pour l'un d'eux un attachement très vif ; *il montre* une sœur amoureuse de son frère, un oncle qui manœuvre pour mettre sa nièce dans son lit, et deux frères qui s'entretuent.

Et comme le génie de Racine est déjà là entier, cette histoire célèbre d'Œdipe, cette histoire définitive, archétype qui baptise les découvertes de Freud, n'est pas représentée, dans *la Thébaïde,* comme une fabulation lointaine. Les impulsions des consciences et des corps sont lâchées dans l'immédiat. C'est un pervers qui écrit, un esprit aigu qui tend les *pièges, les frottements, les discordes.* Qui montre tout. Et qui dit tout, sous le couvert d'un langage dont le calme, la lumière, sont restés sans exemple, avec le propos abrupt au premier plan et, plus loin, un discours secret, plus toxique, que Racine « perfuse », comme par le *laser, d'une immatérielle mélodie.*

Une planche de salut

Il va plus loin : les réserves qu'il énonce contre les amours incestueuses ont des airs de rhétorique *pure.* On sait que, aujourd'hui encore, ici, tant qu'il n'y a pas viol ou indécence publique, aucun texte de loi n'interdit ces amours incestueuses entre adultes : qu'une mère couche avec son fils, un père avec sa fille, une sœur avec son frère, s'ils sont grands et consentants, ça ne regarde qu'eux. Il y a, dans *la Thébaïde,* ce que Racine dit pour la galerie, et il y a ce qu'il *montre,* et ce ne sont pas ces amours qui butent contre les lois du ciel ; au contraire, le ciel les a voulues, ce sont des conflits moins « sanguins », des empêchements de caractère, des ruptures de politique.

Alors, oui, sans doute fallait-il attendre cette fin du vingtième siècle, les acquisitions psychanalytiques, les levées d'interdits, pour avoir enfin droit à des représentations publiques de *la Thébaïde* de Racine. C'est un grand événement. Dieu merci, la mise en scène de Jean-Claude Fall est au niveau de l'événement (la pièce avait été créée le 20 juin 1664, au Palais-Royal, par la troupe de Molière).

Curieux garçon, très jeune, que ce Jean-Claude Fall, venu de l'Afrique du Nord, qui fait des mises en scène posées, savantes, fortement irriguées par les recherches les plus récentes, mais d'une telle franchise, d'une ferveur et d'une générosité si attachantes, qu'elles provoquent chaque fois l'afflux du public, comme l'ont prouvé, en 1976 et 1977, *Grand-peur et misère du IIIe Reich,* de Brecht ; *Schippel,* de Sterheim, à Aubervilliers ; *Nadia,* de Bernard Cuau, à Avignon.

Tout est saisissant et juste dans cette représentation de *la Thébaïde.* La musique de cœur des ténèbres, de souffle de dragon, de Lucien *Rosengart. Le décor, intelligemment* inspiré des analyses de Roland Barthes, d'André Acquart, haut lieu de terre et de lumière, grande planche de salut, de perdition, sur laquelle mère, sœurs, frères, ne peuvent que s'étreindre ou mourir. Les costumes de Barbara Rychlowska, *vivants, naturels, fondus dans le jour,* qui, pour la première fois, revêtent des acteurs de Racine sans que l'écoute en soit gênée.

Les acteurs, enfin. Que l'on ne dise plus que notre pays manque aujourd'hui de vrais tragédiens. Jean-*Pierre Jorris joue Créon, Martine* Pascal joue Jocaste. Jorris, les pieds à la terre, le corps dans le corps, la tête aux élancements des astres, acteur porte-voix de destins implacables, donnent à toucher l'instinct le plus infime, exprime la tragédie avec une distance recueillie, une *vérité foncière, une élévation simple,* une poésie impalpable de la voix. Il libère les provocations comme les secrets de Racine. Et cela sans manière aucune, entièrement théâtral, mais entièrement naturel, avec modestie, comme si le miracle allait de soi. Jean-Pierre Jorris est notre grand tragédien.

Ces définitions de Jorris décrivent le jeu, aussi, de Martine Pascal. *Avec cette différence qu'une femme* est moins carrée, et que Martine Pascal n'était qu'une petite fille lorsque Jean Vilar inaugura les Grands Jours d'Avignon en confiant à Jean-Pierre Jorris le rôle porte-flambeau de Rodrigue.

Marie-Paule Andrée (Olympe), habitée et « nombreuse », donne pour une fois leur dimension, leur écho sans limites, à ces personnages de Racine qui sont comme les premiers avertis de la tragédie. Michel Ouimet (Etéocle) et Jean-Louis Jacopin (Polynice), les deux frères ennemis de *la Thébaïde,* maîtrisent entièrement *leurs rôles, le premier* dans l'inquiétude, le second dans la violence, comme le veut la pièce.

Christian Rist (Hémon) apporte le contrepoint d'un jeu plus stylisé qui cale la perception d'ensemble et aménage une perspective. Charles Caro (Attale) est un soldat proche *du peuple, complémentaire et attachant.* Chantal Bronner (Antigone), plus lyrique, plus jeune, est le rossignol de ce désert brûlé.

MICHEL COURNOT.

★ Nouveau Carré, 21 h.

Notes

Cinéma

« UN COUPLE EN FUITE » de Richard T. Heffron

Peter Fonda est en prison. Il compose et chante. Un célèbre interprète de « country western », qui se produit devant les détenus, lui vole une de ses chansons et en fait un « tube ». Libéré, Peter Fonda veut récupérer son œuvre. Une fille l'entraîne dans une fuite qui devient un lancement publicitaire.

Curieux film. Il prend des airs de comédie américaine, se lance dans une action survoltée, assaisonnée de violences à la mode (les policiers sont odieux), sans qu'on sache très bien s'il s'amuse des mœurs du « show business » américain ou s'il cherche à les dénoncer. Il y a une poursuite en canot à moteur sensationnelle. Mais tout cela ne tient, à vrai dire, que grâce à Peter Fonda. Tout en promenant son mythe contestataire d'« Easy Rider », le voilà qui risque sa vie pour devenir vedettes. Les amateurs de « country western » apprécieront.

JACQUES SICLIER.

★ Cluny-Palace, U.G.C. Marbeuf, Balzac (v.o.) ; Gaumont-Sud, Cambronne, Clichy-Pathé, les Images (v.f.).

Danse

CLIFF KEUTER DANCE COMPANY

De même que les Anglaises ne sont pas toutes rousses, toutes les troupes de danse moderne venant des Etats-Unis ne sont pas nécessairement géniales. C'est pourtant ce genre de généralisation qui est à l'origine d'une vaste tournée de Cliff Keuter dans de nombreuses maisons des arts et de la culture de la périphérie parisienne et de province. Ce danseur a étudié d'abord à San Francisco, chez Welland Lathrop, et travaillé chez Paul Sanasardo, Anna Sokolow et Paul Taylor avant de former sa propre compagnie en 1969. Il a composé des œuvres pour le Ballet Rambert et le Nederland Dans Theater mais cela ne suffit pas à faire de lui un chorégraphe inspiré.

Cliff Keuter n'a pas le geste heureux. Sa danse ne respire pas ; c'est une suite de mouvements — on pourrait dire même de tics — souvent vulgaires, attachés à traduire une virilité brutale qui éveille chez le spectateur un certain sentiment de malaise. « *Le meurtre de George Keuter* » se révèle particulièrement ambigu ; apologie ou dénonciation de la violence ? On hésite. « Table », sur une musique de Ravel, est un pas de deux sensuel, sans tendresse, hérissé de quelques prises de judo. Avec « Catulla Carmina » on passe carrément à la célébration du supermâle. On est là aux antipodes de l'humour d'un Louis Falco. Sexe et fesses... déprimant.

MARCELLE MICHEL.

Variétés

DENIS WETTERWALD ET L'AMOUR DÉÇU

Après une première chanson d'amour déçu, Denis Wetterwald, bras pendants le long du corps, regard bien apparemment privé d'expression, annonce sa... deuxième chanson d'amour déçu. Et ainsi de suite : le comique naquit un jour de la répétition. L'amour, celui qu'on *chante,* est forcément triste. Après sa troisième chanson d'amour déçu Wetterwald précise que ce qui suit n'est pas très malin, voire idiot. Excusez-le. Il ne s'agit plus d'idylle manquée mais d'une petite histoire triste qui se veut drôle... vous voyez le style. En principe, ça ne pardonne pas. Eh bien là, ça ne manque pas. On rit. On a bien envie de pouffer aux calembours, aux coq-à-l'âne, aux cascades de mots sans queue ni tête qui, au bout du compte, du bout des doigts sur une guitare, racontent des choses de tous les jours, celles qui croquent les dessinateurs humoristiques, s'ils ont des yeux pour regarder.

Au sujet de la guitare — soyons exact — ce n'est pas Wetterwald qui en joue, pas plus qu'il ne tient l'accordéon, le banjo, le bandonéon ou la scie musicale : derrière lui, Xavier Andries et Hervé Hazebroucq, figés, ont pris la tête de leur emploi : accompagnateurs d'un « spectacle débile et profond ». Subtilement débile — le mot est à la mode — et profondément drôle, Denis Wetterwald avec son teint pâle, son œil mi-clos et cet air de ne pas manger de ce pain-là. Pour ne pas manger de ce pain là. Pour clore le canular, il rallie les gagneurs du « show-biz » et propose de vous vendre ses disques. L'amour malheureux ne paierait-il plus ? Celui-là devrait plaire : la musique est bonne, et la grimace intelligente, à ne pas en douter.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Petit Bain, 22 h. 30.

FRANCE LÉA

Un clown frisé fait en ce moment des ravages à la Mûrisserie de bananes. Enfin, pas au sens commercial du terme : ce clown-là n'a pas grand monde pour son cirque. C'est dans son domaine de femme que France Léa porte de drôles de coups.

On en a vu, des « one woman show ». A se demander pourquoi *celle qu'on voyait sur scène* avait eu le droit de parler de sa vie, et pas sa voisine, tellement il y avait peu de spectacle. Souvent, on n'entendait rien de plus que ces gags inventés entre amis à partir de n'importe quoi, et qui deviennent du théâtre dès que l'excitation du groupe met un peu à vif le sens de l'humour.

A part Zouc, qui est la plus grande, et parfois Sylvie Joly, les comiques femmes se sont cantonnées dans leur petit quotidien plein de complexes ménagers. Tandis que le terrain de France Léa rejoint celui de Raymond Devos, vers l'angoisse et la métaphysique. Mais on ne peut pas *raconter ce qu'elle raconte,* les histoires se fondent les unes dans les autres, le texte en est plein, soigné, très maîtrisé. La tête et le travail de France Léa réconfortent, on est tout simplement content quand on sort.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Mûrisserie de bananes, 20 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

Mardi 21 février

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : *Meurtre dans la cathédrale.* — Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de *M. Delumeau.*
T. E. P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yddish Story ; 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Inti *Illimani* ; *20 h. 30 : Jacky Parady.*

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Quoi ?
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les *Femmes savantes.* — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les *Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 :* les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, *20 h. 45* : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, *Céline.*
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : les Portes du soleil.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas *d'orchidées pour Miss Blandish.*
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly (dernière).
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, *18 h. 30* : Ahmed Ben Dhiab ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre Paris-Nord, *20 h. 30 : Sarah Bernhardt.*
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, *20 h. 30 :* Marchands d'avenir.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, *20 h. 30 : Fifi de Broadway.*

La danse

Elysée-Montmartre, 21 h. : Grands Ballets d'Afrique noire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 15 : P. Rotily ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Triboulet.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : *Popeck* ; 22 h. 45 : les Autruches. — II, 22 h. 15 : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 22 h. : Plantons sous la suie.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Au Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Lucernaire, 20 h. 30 : J.-P. Sentier.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Ghelderode ; 19 h. 45 : Copain copain à Miami ; 20 h. 45 : Aquilon et Zéphir.
La Mûrisserie de bananes, *20 h. 30 :* France Léa ; 22 h. 30 : J.-N. Dupré.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : *Du dac au dac* ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune ; 23 h. : Mrozek-Roussillon.
Aux Quatre-Cents-Coups, *20 h. 30 :* l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : la Goutte.
La Tanière, 20 h. 45 : Les deux font la paire ; 22 h. 30 : E. Hollande et A. Blanchard, chansons.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : J.-P. Sèvres.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Renaud.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Tiens, j'suis ficelé sur les rails.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : *Porgy and Bess.*

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : A. Brendel, piano (Schubert).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Brahms, Schumann, Schoenberg, Webern, Berio).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : F. Olero et A. Zaharieva (Lidholm, Ibert, Honeggek, Stenhammar).
Salle Cortot, 20 h. 45 : M.-F. Queniart et M. Moriot (Hindemith, Poulenc) ; Trio à cordes (Borsarello, Beethoven).
Eglise Saint-Paul, 21 h. : Orchestre *symphonique de la garde républicaine*, dir. R. Boutry (Haydn).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble Per Cantare E Sonar, dir. S. Caillat (Monteverdi).
Eglise Saint-Médard, 21 h. : Ensemble instrumental Ars Longa (Vivaldi, Bach).
Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas, 21 h. : A. Eicherberger et T. Brandmuller (Bach, Telemann, Tomasi).

Jazz, pop', rock, folk

Palais de la découverte, 19 h 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.
Mouffetard, 20 h. 30 : Groupe Nac ; 22 h. 30 : R. Boni.
Théâtre la Péniche, 22 h. : Steve *Lacy et Steve Potts.*
Stadium, 22 h. 30 : B. Lubat.

cinémas

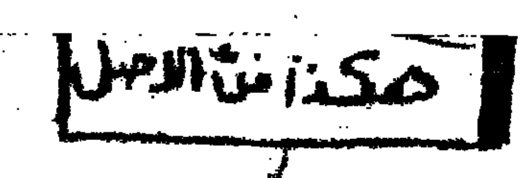
(*) Films interdits aux moins de treize ans
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Juliette ou la clé des songes, de M. Carné ; 18 h. 30 : Documentaires japonais (les Bushmen, nomades du désert, pendant la saison sèche ; Chasseurs pygmées, de T. Sugiyama) ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma (20 h. 30 : les Contrebandières, de L. Moullet ; 22 h. 30 : Paris n'existe pas, de R. Benayoun).

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques 14e (734-42-96)
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : *Le Marais*, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; *Diderot*, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75)
BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin (326-84-65) ; Marignan, 2e (359-92-82) — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; *U.G.C. Opéra*, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln 8e (359-36-14)
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., sam. : les Fleurs rouges du Tienchan ; jeu., dim. : le Torrent de la révolution ; ven., lun. : le Détachement féminin rouge ; mar. : l'Orient rouge
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-*Odéon, 6e (325-71-08)* ; *Ermitage*, 8e, en matinée ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
CROIX DE FER (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 6e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, *18e* (522-37-41)
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, *13e* (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-*Orléans*, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Bienvenüe-Montparnasse*, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : *Marignan, 8e (359-92-82)* ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, *13e* (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).



SPECTACLES

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr.) (vers. angl.) (*) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42)
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

POUR QUI LES PRISONS ?, film français d'Elis Lenasz. La Clef, 5e (337-90-90) ; Le Bilboquet, 6e (222-87-23) à 18 h.
RAONI, film franco-belge de Jean-Pierre Dutilleux. Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
PITIE POUR LE PROF, film américano-canadien de Silvio Narizzano. V.O : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.F : Impérial, 2e (742-72-52).
DROLE DE SEDUCTEUR, film américain de Gene Wilder. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
L'AMANT DE POCHE, film français de Bernard Queysanne (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz (8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
UN COUPLE EN FUITE, film américain de Richard T. Heffron. V.O. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marbeuf, 8e (225-47-19). V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN RISQUE A COURIR, film américain de Peter Collinson. V.O. : Balzac, 8e (359-52-70). V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
COMMENT SE FAIRE REFORMER, film français de Philippe Clair. Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SAFRANA (Maur.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)
TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-61) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov. v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Daumesnil, 12e (343-52-97), H. Sp. ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33)
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

SPECTACLES POUR ENFANTS

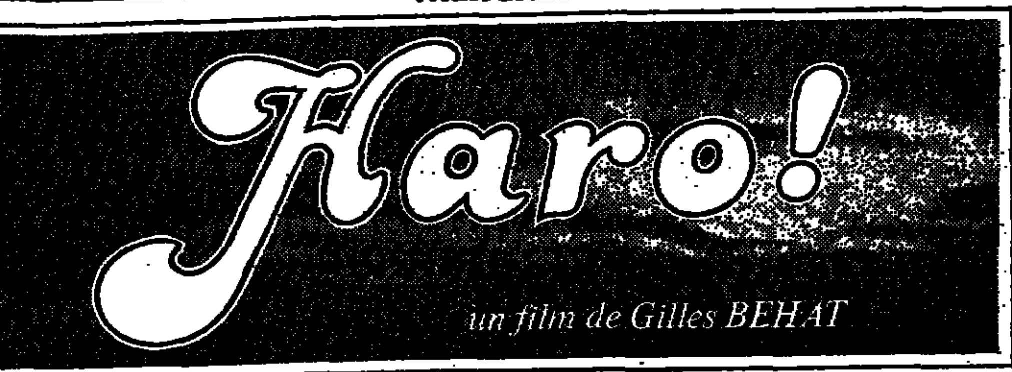
(du 22 février au 1er mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., lundi et mardi, 14 h. 30 et 15 h. 30.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Œuf pour œuf.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : Tom Foot (cinéma).
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h., le Pays des galipettes.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre Adyar (526-12-30), mer., jeudi, ven., 14 h. 30, mar., 20 h. 30 : Une plume dans la tête d'Anaïs Pompon.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.
Théâtre de Ménilmontant (271-10-61), mardi, jeudi, ven., 14 h. : Dom Juan.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les j., sf sam. et dim., 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Trummi kaputt ou le robot cassé.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. : la Très Héroïque Quête de Pilpin le Troumpil ; dim., 15 h., mer., 14 h. 30 et 16 h. : Dis maman, les petits oiseaux ont-ils des jambes ?
Théâtre de la Commune, Aubervilliers, mer., ven., sam., mar., 20 h. 30 : le Pain dur.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Barry Lindon, les Aventures de Bernard et Bianca, Une étoile est née, Pitié pour le prof, les Duellistes ; (adolescents) : Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, Padre Padrone, New-York, New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Barberousse, Angela Davis, le Miroir, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Raoni, Iphigénie, le Bois de bouleaux, le Désert des Tartares, Haro.



MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

LA CRISE DE L'INA

La direction générale : une grève d'identité

Les émissions devraient être diffusées normalement sur les trois chaînes de télévision, ce mardi 21 février. En revanche, le programme minimum pourrait être appliqué, demain mercredi 22 février, en raison du préavis de grève déposé par le S.N.R.T.-C.G.T. Contrairement à ce que nous avions annoncé dans nos éditions du 21 février, le documentaire « Giorgio de Chirico » a bien été diffusé lundi soir sur TF 1 dans le cadre du programme minimum.

La grève de l'Institut national de l'audiovisuel a été reconduite jusqu'à ce mardi 21 février, à l'issue de l'assemblée générale du personnel, réunie le lundi 20 février, au centre de Bry-sur-Marne. Une délégation du personnel a été reçue en fin d'après-midi par la direction générale de l'INA, pour « tenter d'ouvrir des négociations ».

« Conscients des problèmes qui se posaient aux agents statutaires et hors statut de l'Institut national de l'audiovisuel, nous leur avons proposé d'en discuter au cours de l'année 1978 », précise la direction générale de l'INA. *« Fin décembre toutefois, sur trois cents contrats venant à expiration, un seul n'a pas été renouvelé, celui de Mme Patricia Guy, dont le travail n'avait pas été jugé satisfaisant. Lors des discussions avec les syndicats, au cours de la première semaine de grève, nous avons voulu dissocier le cas de Mme Patricia Guy (prétexte à cette grève) de l'ensemble des problèmes qui se posaient effectivement. Il était d'autre part évident qu'au sein d'un service public des négociations ne pouvaient s'ouvrir pendant l'occupation des locaux. »*

Dès qu'a cessé l'occupation du centre de Bry-sur-Marne, précise encore la direction, des offres chiffrées ont été communiquées aux syndicats grévistes : intégration au statut de quatre-vingts agents ayant jusqu'alors des contrats à durée déterminée (soit le huitième des effectifs statutaires actuels) ; en ce qui concerne la plupart des agents contractuels ayant des missions permanentes, la direction a proposé d'établir des contrats à durée indéterminée après deux ans de présence (ainsi que des contrats à durée déterminée pour des opérations à durée fixée à l'avance, inférieure à quatre ans) ; enfin, la direction s'est dite prête à établir un moratoire prolongeant jusqu'au 31 mai tous les contrats venant à expiration avant cette date.

La direction a proposé aussi d'ouvrir des négociations pour établir un contrat salarial pour 1978. *« Ce projet de protocole ayant été soumis, nous avons offert de discuter des modalités d'application avec l'ensemble des syndicats représentatifs de l'Institut. Mais les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. ont refusé la présence des syndicats qui n'avaient pas fait voter la grève. Nous sommes toutefois prêts à négocier au plus vite, mais sans préalable dans la discussion. »*

La direction rappelle que l'I.N.A. est né du regroupement de quatre secteurs (conservation, recherche, formation et action internationale) dont les personnels n'avaient jamais collaboré. Il a fallu, par conséquent, créer une gestion de structures communes. En raison de la forte demande extérieure, l'I.N.A., selon ses responsables, a connu un développement rapide et un accroissement considérable de ses effectifs, qui ont augmenté en trois ans de 50 % (600 salariés en 1975, 950 en 1978).

« Il n'a pas été toujours facile de définir des activités et des emplois avant d'en faire l'expérimentation », dit-on à la direction générale, en précisant que, *« depuis quelques mois, le problème de la spécificité de l'Institut par rapport aux autres sociétés de télévision issues de l'ex-O.R.T.F. se pose avec acuité »*. Ce mouvement, qui se poursuit depuis vingt jours, constitue *« la première grève d'identité de l'Institut »*, selon la direction générale.

E. M.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 21 FEVRIER

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., s'exprime au micro de R.M.C., à 19 heures.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du magazine « Spécial Evénement », sur TF 1, à 20 h. 30.

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, répond aux questions des auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, est interrogé dans le cadre de l'émission « Dans le sillage de... » sur R.M.C. à 22 h. 40.

MERCREDI 22 FEVRIER

— Ivan Levaï reçoit *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, sur Europe I, à 8 h. 30.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du P.R., participe à l'émission « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

MARDI 21 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

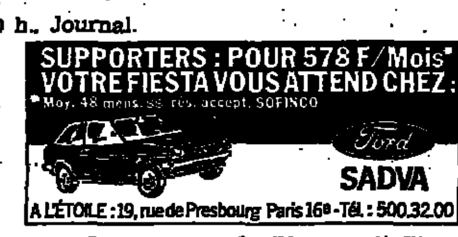
20 h. 30, Spécial élections législatives (magazine « Spécial Evénement », avec M. Raymond Barre, premier ministre).

21 h. 30, Variétés : Les Halles, la Marne et le canotier.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.



20 h. 30, Les dossiers de l'écran, téléfilm : « le Triangle des Bermudes », de Ch. A. Mc Daniel, réal. W. A. Graham, avec F. Mc Murray, S. Groom, D. Mills.

Harry Ballanger s'intéresse au Triangle des Bermudes, cette région où, depuis des décennies, disparaissent navires et avions. Mais un pilote, puis un ami d'Harry, puis sa propre femme disparaissent à leur tour.

Vers 22 h., Débat : La légende des bateaux perdus.

Avec MM. Cl. Berlitz (auteur de l'ouvrage le Triangle des Bermudes) ; *le capitaine Don Henri, rescapé du Triangle ; J. Mayol, plongeur ; L. D. Kusche, écrivain ; Cl. Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe terrestre, le capitaine L. White, garde-côtes américain et M. A. Villevieille, dir. d'un centre d'étude météorologique.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Vendanges en Aveyron, de J. Sudan (prod. FR 3 Toulouse) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : CROC BLANC, de L. Fulci (1973), avec F. Nero, V. Lisi, F. Rey, J. Steiner, R. Harmstorf, D. Martin.

22 h. 10, Journal.

22 h. 25, Réussite : Citroën, portrait d'une *entreprise de pointe.*

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Nouvelles de Tchékhov : « Nuits de Pâques » ; 19 h. 25, Sciences : le message poétique ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : politiques de l'éducation, avec Margaret Sutherland et Jean Aube ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques* ; à 22 h. 35, « La vie d'une amie de la volupté », d'I. Saikaru, par O. Germain-Thomas ; 23 h. 35, Animation : lectures et musiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Les défricheurs » ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : Herold, Boïeldieu, Cherubini, Rameau, Lulli, Christine, Adam ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Eté de Carinthie 1977, orchestre des Bachcollegiums de Berlin, dir. K. Hochreither : « Betulia liberata », oratorio pour soli, chœur et orchestre K 118 (Mozart) avec A. Auger, A. Barbara Vogel, Carmi ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Bradford Tracey, orgue et clavecin, Rolf Junghanns, clavicorde : Kerll, Pachelbel, Bach ; 0 h. 5, Russiana : Balakirev, Moussorgski ; 1 h. 30, *Suite de ballets français* : Roussel.

MERCREDI 22 FÉVRIER

Un préavis de grève ayant été déposé pour ce mercredi par le syndicat S.N.R.T.-C.G.T., les programmes des trois chaînes de télévision pourraient être perturbés.

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

20 h. 30, Série dramatique : Les jeunes filles, d'après H. de Montherlant, adapt. L. Pauwels, réal. L.-R. Iglesis (deuxième partie).

22 h., Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (avec Louis Pauwels) ; 22 h. 15, Série sociologique : Hommes et sociétés (adaptation : les Bretons de New-York, réal. F. Contini).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine : Cartes sur table : M. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Essai : *L'art et l'argent*, de P. Breugnot et B. Bouthier.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : L'exode rural dans l'Aisne, de P. Labarrière (prod. FR 3 Amiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CASQUE D'OR, de J. Becker (1951), avec S. Signoret, S. Reggiani, C. Dauphin, R. Bussières, W. Sabatier, G. Modot (N., rediff.).

En 1898, un ouvrier menuisier s'éprend d'une prostituée liée à une bande d'apaches parisiens. Cet amour, pourtant partagé, fait son malheur. Une interprétation inoubliable.

22 h. 5, Journal.

22 h. 20, Ciné-regards : Hollywood-U.S.A. (portrait de Steven Spielberg).

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Soliste : la pianiste S. Husson (Chopin, Ravel, Ginastera) ; 14 h. 5, Un livre des voix : « Le grand exterminateur » de V. Gheorghiu ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse : le théâtre pour l'enfance et l'adolescence ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Des Français s'interrogent ;

17 h. 32, Musiciens français : O. Greif ; 18 h. 30, Nouvelles de Tchékhov (« A la maison », « Polinka ») ; 19 h. 25, La science en marche : l'ethnozoologie ;

20 h., La musique et les hommes : l'idéal féminin chez Richard Strauss, par O. de Nys ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 35, Histoire : Paul Verlaine ; 23 h. 55, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : P. Porte, J.-Cl. Pelletier, A. Popp, N. Nicolas, G. Calvi ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Bach ; 15 h. 32, Le concert du mercredi par l'orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Corboz : Bach, Haydn, Mozart ; 17 h., Postlude : Mozart, Telemann, J. Starzer ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Les hommes du président » ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : A. Thomas, Auber, Halévy, Rossini, Gluck, Liszt, Ravel ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-des-Invalides... l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. G. Chmura : « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » et « Requiem » (Schumann) avec Yo-Yo Ma, violoncelle, J. Norman, O. Wenckel, H. Winckler ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Paris, début de siècle : « Gabriel Fauré, une voix sans parole » ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Russiana : Rimski-Korsakov ; 1 h. 30, Suite de ballets français.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE AGRO - ALIMENTAIRE recherche pour ses filiales implantées en AFRIQUE FRANCOPHONE

DIRECTEUR TECHNIQUE

Après une période d'adaptation, en tant que directeur de production d'une unité de transformation des matières de base, et en fonction de ses résultats, il assurera la coordination et la gestion technique des diverses exploitations.

Les candidats doivent nécessairement avoir 40 ans minimum et une formation de base : CENTRALE, ENSAM ou équivalent.

Une large expérience technique similaire dans les Industries Agro-Alimentaires dont, éventuellement, une partie effectuée en Afrique francophone.

Le sens des relations humaines et sociales.

L'habitude du travail en équipe de direction.

Salaire intéressant.

Tous avantages liés à l'expatriation.

Env. C.V., photo, prét., sous réf. numéro 2580, à : J. G. M. CONSEIL, 2, av. Maréchal-Foch, 92260 Fontenay-aux-Roses, qui transmettra.

SENEGAL

Filiale du groupe S.C.A.C. (3,5 milliards de C.A. annuel - 14 000 personnes dans le monde) recrute, pour le détacher auprès d'une de ses entreprises associées à DAKAR (Sénégal), un

adjoint du président directeur général

Agé d'environ 40 ans, le candidat aura acquis une expérience polyvalente en milieu industriel, et aura la capacité de superviser et coordonner tous les services de l'entreprise (services techniques et commerciaux - achat et gestion des stocks - comptabilité, etc.). Réunissant toutes les qualités d'un chef d'entreprise, il saura *imposer des méthodes rationnelles* de travail et son rôle auprès du Président sera celui d'un CONSEILLER.

Bénéficiant de toutes les conditions sociales des entreprises françaises, son expatriement donnera en outre lieu à d'importants avantages.

Adressez votre candidature, accompagnée d'un C.V. et d'une photo, sous référence 1022, à Bernard LAVAUD - S.C.A.C. - INDUSTRIE AFRIQUE - 30, quai National, 92806 PUTEAUX.



HAVAS CONTACT

Nous sommes une Entreprise de Génie Civil réalisant d'importants travaux en

ALGERIE

(génie civil, ouvrages d'art).

Afin d'assurer pleinement nos diverses activités, nous recherchons :

INGENIEURS de CHANTIERS

(connaissant génie civil — précontraint — coffrages glissants).

COORDINATEURS TCE

A ces collaborateurs, aimant l'autonomie, ayant le sens des relations humaines et possédant de 5 à 10 ans d'expérience, serait confiée l'étude des projets et leur réalisation.

La rémunération est élevée, les conditions particulièrement adaptées.

Adresser C.V., photo au



GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne des Travaux Routiers

ingénieurs

- Génie civil spécialisé dans la conduite de gros chantiers de routes et terrassements — REF. 2114 M
- Mécaniciens ou électromécaniciens pour entretien de matériel de travaux publics — REF. 2115 M
- Laboratoire routier (produits blancs et noirs) connaissances exigées : études des sols, mécanique des sols — REF. 2128 M
- Exploitations de carrières — REF. 2150 M
- Méthodes et prix de revient — REF. 2151 M
- Etudes routières — REF. 2152 M

Il est exigé :
- une solide formation de base
- une expérience professionnelle de 7 années minimum

Il est offert :
- un logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre.

Envoyer cv détaillé, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS ET TECHNICIENS SUPERIEURS confirmés

Nous sommes une société qui compte parmi les 1ères entreprises Françaises de rang international. Notre force : 5.000 spécialistes dans les disciplines de la conception, l'étude et la réalisation dans les domaines : électricité, courants forts, courants faibles, instrumentation, fluides, mécanique.

Notre département International - Technical - Services, leader Européen, est en croissance constante et c'est pour en renforcer les effectifs que nous recherchons des INGENIEURS et TECHNICIENS SUPERIEURS

Ils seront chargés de l'étude de réseaux Haute Tension et de superviser des travaux d'installation de sous-stations Haute Tension.

Ils seront bilingues Français/Anglais et auront une formation souhaitée de niveau ingénieur, BTS, DUT, en électrotechnique ou automatique. Ils posséderont une expérience d'au moins 8 ans en exploitation de réseaux Haute Tension industriels ou publics et une solide connaissance des protections.

Les postes exigent des déplacements continus à l'étranger aux conditions intéressantes.



Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf 51 M. à COMSIP ENTREPRISE Direction du Personnel - B.P. 305 92506 Rueil Malmaison Cedex

COMSIP ENTREPRISE

DEUX DELEGUES GRANDE EXPORTATION

(Futurs Chefs de Marché)

Le Groupe fabrique et vend des produits destinés à l'équipement intérieur de la maison. Ses marques sont premières en Europe dans la plupart de ses domaines d'activité.

C'est pour développer la présence à la grande exportation de deux de ses divisions que ces postes sont créés. Ils concernent le Moyen-Orient, Canada, Australie, *Amérique Latine, Afrique*, Extrême-Orient.

La première mission de Délégué est donc de conquérir : prospecter, vendre. Et pour cela de choisir des concessionnaires ou distributeurs, de les former, d'analyser leurs besoins et leur activité, de les appuyer auprès de leurs clients par des visites de promotion.

Chargé d'abord d'un vaste secteur (il se déplace à 60 % de son temps) le Délégué doit pouvoir prendre à terme la responsabilité commerciale complète d'un marché.

C'est un homme jeune bien formé qui a environ 5 ans d'expérience en exportation (si possible produits de consommation semi-durables). Il parle anglais et éventuellement arabe ou/et espagnol. Il entre dans un grand groupe dont le dynamisme est pour lui garantie de développement personnel.

Les jeunes exportateurs que leurs goûts et leur compétence orientent vers ces fonctions sont invités à adresser leur dossier sous référence GE 208/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, rue Lincoln PARIS 75008

Pour accompagner le développement d'une de ses nouvelles MATIÈRES PLASTIQUES, ICI, l'une des premières sociétés chimiques mondiales, recherche un

ingénieur de haut niveau

ayant quelques années d'expérience dans une fonction commerciale ou technico-commerciale pour lui confier le poste de **RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ.**

Basé à quelques kilomètres de Bruxelles au quartier général européen de la société, il aura à intervenir auprès de nos clients *actuels (ou futurs)* principalement en France.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, la connaissance d'une autre langue européenne un atout.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir un c.v. complet à l'adresse suivante sous la référence MD 1/78 :



ICI Europa Limited, Personnel Department, Everslaan 45, B-3078 EVERBERG, Belgique.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

Groupe agro industriel AFRIQUE NOIRE francophone, recherche :

INGÉNIEUR T.P.

Envoyer C.V., photo à no 9.047, LTP 31, boul. Bonne-Nouvelle, Paris 2e

ECOLE DE LANGUE EN **ALLEMAGNE** recherche **PROFESSEUR** DE FRANÇAIS Tél. : 587-18-28.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine, Europe, des EMPLOIS VOUS attendent. Dem. le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (M 50), 14, r. Clauzel, 75009 Paris

Dans le cadre des activités d'assistance technique en Asie CHEF DE DEPARTEMENT ROUTIER recherche :

INGÉNIEUR

Diplômé - 35 ans minimum. SPECIALISTE

ENTRETIEN ROUTIER

Les ingénieurs intéressés s'exprimant couramment en anglais sont invités à adresser leur candidature (joindre C.V. et indiquer rémunération) sous *Réf.* 1121 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - Paris (1er).

Pour la COTE D'IVOIRE (ABIDJAN).
Dans le cadre du développement de ses activités phytosanitaires,



recherche

INGENIEUR AGRONOME-technico-commercial

Il sera chargé de la **VENTE des PRODUITS PHYTOSANITAIRES et de L'ANIMATION D'UN RESEAU de technico-commerciaux.**

Ingénieur agronome de formation (28 ans *minimum*), *il aura acquis de préférence une* spécialisation en **AGRICULTURE TROPICALE, ainsi qu'une première connaissance du CONTINENT AFRICAIN.**

Expérience de ce type d'activité indispens. Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Envoyer lettre *manuscrite*, C.V., photo et prétentions sous référ. 4410/F. à A.M.P. **40 rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS** qui transmettra

a.m.p.

JEUNES INGÉNIEURS

Débutants en Electronique

MAINTENANCE ET MISE EN ŒUVRE D'APPAREILLAGES DE PROSPECTION MINIERE A L'ETRANGER

Groupe Minier Français

offre à

LES INGENIEURS EN ELECTRONIQUE
Après période de formation

La responsabilité de gestion et de mise en œuvre des moyens techniques pour effectuer la détection des minerais en avions sur sol et en forage, pour assurer le fonctionnement des réseaux internes de télécommunications.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 36/170 à CRONOP, 99, boulevard Sakakini, 13005 MARSEILLE.

demande d'enseignants pour le MAROC

Dans le cadre de la Convention de Coopération Franco-Marocaine, le Royaume du MAROC offre des postes d'enseignement pour la rentrée d'Octobre 1978 :
1) Dans l'enseignement supérieur
2) Dans les centres de formation de professeurs et d'*instituteurs*
3) Dans l'enseignement secondaire et technique

Peuvent faire acte de candidature :
A) les enseignants titulaires des cadres français
B) les candidats non titulaires pourvus de l'un des diplômes suivants :
- Doctorat d'État - Doctorat 3e cycle D.E.A.
- 1re partie du CAPES ou du CAPET
- Maîtrise
- Diplôme d'ingénieur ENSAN ou ENSET
- Licence d'enseignement T à l'exclusion des licences Histoire - Géographie - Philosophie et langues vivantes.

A) les inspecteurs départementaux de l'Éducation Nationale
B) les volontaires du Service National Actif (titulaires des cadres français ou non titulaires pourvus des diplômes ci-dessus).

Les candidats civils intéressés par cette offre peuvent demander un dossier de recrutement auprès du Ministère Français des Affaires Étrangères - 36, rue La Pérouse - PARIS 16e - et adresser une copie de cette demande à l'Ambassade du Royaume du MAROC en FRANCE 3, rue le Tasse - *PARIS 16e*

Les volontaires du Service National Actif peuvent s'adresser au Ministère Français des Affaires Étrangères (bureau du Service National commun) - *Bd des Invalides* - PARIS 7e).

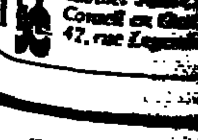
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser soit à l'Ambassade du Royaume du MAROC à Paris soit au Ministère français des Affaires Étrangères.

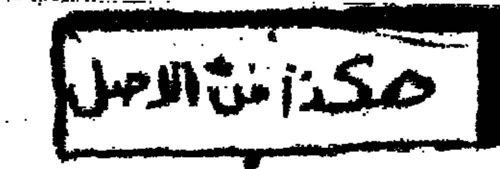
Les candidats sont en outre informés qu'une Commission de recrutement se tiendra à leur disposition à partir du 20 mars 1978 à l'Ambassade du MAROC.

HAVAS CONTACT

CONSEILLER TECHNIQUE PNEUMATIQUE

Notre client, une importante société pétrolière étrangère recherche dans le cadre d'une étude de développement industriel et commercial pour un pays d'Afrique du Nord, un spécialiste de très haut niveau en matière de pneumatiques. Celui-ci se verra proposer, au siège de cette *société, le conseil et l'animation* d'une équipe chargée d'évaluer quantitativement et qualitativement le marché des pneumatiques et leur distribution. Le candidat retenu, de formation supérieure, devra pouvoir justifier d'une expérience d'au moins une dizaine d'années dans l'industrie du pneumatique. La rémunération *proposée est élevée, en rapport* avec les exigences importantes requises par le poste. Elle est accompagnée d'autres avantages (logement, franchise d'impôts, etc...). Veuillez envoyer C.V. et prétentions à Michel SOYER, 6, avenue Marceau - 75008 Paris, sous la référence M822. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE DE FABRICATIONS ET INSTALLATIONS DE MATERIEL DE MANUTENTIONS CONTINUES DE CHARGES ISOLEES

recherche pour

LYON

LE RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT

« PRODUITS STANDARDS »

- Il sera chargé :
  - — de l'animation et de la gestion du département ;
  - — de la promotion des ventes de produits industriels de petites séries ;
  - — de la fabrication de ces produits.
- Il sera aidé :
  par une équipe de 30 personnes (vente, études, fabrication et gestion).

PROFIL SOUHAITE :
Chef de produits de biens d'équipements légers.

AGE : 35 ANS ENVIRON.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et prétentions à :
REGIE - PRESSE,
n° T 3.174 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société française implantée dans le Nord, filiale à 50 % d'une firme allemande, distribuant une gamme complète de machines et matériels de criblage, nous créons un poste pour un jeune

ingénieur technico-commercial

Vous parlez allemand, vous avez une formation supérieure polyvalente, vous êtes prêt à habiter le Nord, d'où vous rayonnerez sur toute la France, vous avez le goût de l'action commerciale et l'ambition d'évoluer vers un poste de direction dans cette voie. Une première expérience vous ayant familiarisé avec des matériels analogues aux nôtres ou certains de nos clients (carrières, entreprises sidérurgiques, mines, cimenteries, sucreries...) seraient un atout.
Veuillez adresser votre dossier sous réf. M 202 à M. Daboville 80 rue Taitbout 75009 Paris.

la gestion de personnel aujourd'hui. resOnance

Société travail temporaire recherche pour agence ROUEN

VENDEUR
EXPERIMENTE

Très bonnes connaissances industrie et bâtiment. Voiture indispensable.

Env. C.V., photo et prétentions à MEKAR, référence 6.918, 3, rue Pierre-Demours, 75017 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PUBLIC recrute

DES TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Niv. Baccalauréat F2 ou BTS pour maintenance de matériel médical.
Adresser C.V. à H 8178 Havas Bordeaux, qui transmettra.

S^TE OLDHAM FRANCE S.A.
RECH. PR SON DEPARTEM. DETECTION DE GAZ

INGÉNIEUR A. & M.
QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE EN INSTRUMENTATION POUR ANIMER PUIS DIRIGER SON EQUIPE DE RECHERCHE

Le candidat retenu alliera le sens des réalisations pratiques à une large culture scientifique. Une expérience opérationnelle de l'électronique est indispensable. De larges possibilités de développement sont ouvertes à un candidat de valeur.
Le lieu de travail est ARRAS.

Env. candidature et C.V. à : OLDHAM FRANCE S.A., BP 99 ARRAS CEDEX 62002, à l'attention du Chef du Personnel.

Rech. Animateur 22 a. env. pour Et. Socio-Educatif, Animation, Gestion. C.V. et photo - FRMJC, B.P. 133, Argentan 61200 Cedex.

IMPORTANTE ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE
RÉGION NANTAISE
recherche :

1 ingénieur mécanicien débutant

ECP, ENIAM, ICAM, ECAM, INSA, ENSM,...
Pour encadrement futur de services de production ou d'entretien.

1 ingénieur méthodes expérimenté

Grandes Écoles - 35 ans environ, ayant exercé des responsabilités dans un service méthodes - organisation - Études industrielles d'une usine de plus de 1000 personnes (métallurgie, automobile, constructions mécaniques, sidérurgie...).

Tous deux doivent être capables d'assumer des responsabilités de commandement et de gestion. Nous recherchons des hommes d'action, dynamiques, ayant le sens du concret.

Envoyer curriculum vitae, indication de la rémunération souhaitée et joindre photographie s/réf 6112 à : P.LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02
qui transmettra.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LOIRE-ATLANTIQUE
recherche

UN RESPONSABLE DU SERVICE DU PERSONNEL

— Il assure la direction générale du service,
— Il est l'interlocuteur de la direction, des cadres et des employés pour tous les problèmes relatifs à la politique du personnel.
— Il est responsable du recrutement et du respect du statut du personnel.

DE FORMATION JURIDIQUE et/ou ayant une solide connaissance de la législation sociale. LES CANDIDATS DISPOSERONT DE PREFERENCE d'un début d'expérience dans la fonction personnel

UN RESPONSABLE DU SERVICE CONTENTIEUX

IL ASSUME LES FONCTIONS SUIVANTES :
Gestion générale du service.
Recouvrement des prêts en retard exigibles et contentieux, recouvrement des comptes débiteurs. Règlement de tous incidents sur comptes, règlement des successions.
Il réalise toutes études en matière juridique et fiscale.
Il participe à la formation du personnel dans le domaine juridique et fiscal.

LES CANDIDATS DISPOSERONT d'un bon niveau de formation juridique (maîtrise en droit) et auront de préférence une expérience professionnelle dans un service du contentieux.

POUR CES DEUX POSTES, adresser candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions à : M. GUILLON, C.R.C.A.M. de LOIRE-ATLANTIQUE, LA GARDE, ROUTE DE PARIS, 38 X — 44048 La Garde, route de Paris, 38 X, 44048 Nantes Cedex

---

CAP SOGETI GESTION recrute

pour importante Société, siège à Marseille en vue de compléter leur équipe informatique régionale

UN INFORMATICIEN DÉBUTANT

Le candidat devra posséder une formation :

MIAGE, MAITRISE ou INGENIEUR INSA

Après une période de formation à la programmation, le candidat devra évoluer vers un poste d'Analyste ou de Chef de Projet.

Adresser lettre man., C.V., photo et prétentions à :
J.-C. BUSELLI - CAP/SoGETI - 22, rue Léon-Paulet 13008 MARSEILLE.

emplois internationaux

S.I.L.S SOCIETE INFORMATIQUE DU LIVRE SPECIALISE

Vous êtes :

ANALYSTE

de nationalité espagnole et dégagé des O.M. ; vous avez un niveau d'études supérieurs (MIAG...) et vous possédez 3 ans d'expérience informatique.

Nous vous proposons dans un premier temps, d'implanter et de développer un système informatique pour une société de distribution à Barcelone.

Des qualités d'organisation et de gestion administrative seront nécessaires pour évoluer vers un poste de responsabilité au sein de cette antenne de distribution.

Adr. lettre et C.V. manuscrit au Service du Personnel, Z.I. de Vineuil, 41350 VINEUIL.
Tél. : (54) 78-80-18 poste 334.

Dans le cadre du développement de ses activités à l'ÉTRANGER (AFRIQUE et MOYEN-ORIENT) une importante entreprise de Travaux Publics (Canalisations, Génie Civil Hydraulique) recherche

directeur de chantier

possédant au moins 10 années d'expérience de la conduite de chantier T.P., acquise si possible à l'étranger, auprès de maîtres d'œuvre anglo-saxons. Patron du site, il aura la totale responsabilité technique, administrative, financière et humaine des affaires qui lui seront confiées. Il assurera, en outre, les rapports avec le client en étroite relation avec l'Ingénieur d'Affaires, le suivi des plannings et la coordination de l'ensemble des opérations sur les plans qualité, délais et respect des coûts.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant bien la réf. 434 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche pour sa
DIVISION INTERNATIONALE
(chantiers au Moyen Orient)

UN INGENIEUR BETON

Il aura pour mission : l'étude, la conduite de travaux de bétonnage et ouvrage d'art sur chantier routier. Séjour en célibataire de 100 jours sur place, 20 jours de congés. Avantages liés à l'expatriement.
Adresser C.V., photo et salaire actuel
sous référence Y 4776 à :
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui tr.

INGENIEUR D'EXPLOITATION IRAN

Pour le compte d'une importante Société Française, ce collaborateur participera au démarrage d'une Unité de Production d'appareillages de moyenne tension (disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs)
Effectif de l'Unité : 150 personnes
Sa mission principale sera d'assister la Direction iranienne de l'Usine dans les domaines suivants :
- Méthodes : gammes, outillages, implantations
- Administration du Personnel
- Gestion Production
- Fabrications
- Contrôle Qualité

Durée de la mission : 3 ans environ (Au bout de cette période, réintégration dans une structure industrielle de la société française)
Exigences du poste
Age : 30 ans minimum
Formation : Autodidacte de très bon niveau ou Ingénieur Diplômé (IEG, Arts et Métiers, Bréguet, etc.).
Une expérience de plusieurs années en atelier de fabrication est indispensable.
Qualités personnelles : Sens de l'organisation, de l'initiative et de l'animation des hommes.
Il sera également très diplomate, pour mener son action qui devra être adaptée à l'environnement.
Une candidature prouvant une expérience similaire à l'Etranger sera appréciée.
La rémunération sera fonction des qualités et des aptitudes du candidat et assortie d'un complément de salaire important et d'indemnités compensatrices en fonction d'un déplacement longue durée hors de France.
Avant le départ pour l'Iran, un stage de plusieurs mois dans une unité de production française est prévu.
Pratique de la langue anglaise indispensable.
Adresser curriculum vitae détaillé + photo à J. WEGBECHER en indiquant la référence 71049 F

SECE ORES
BP 222 R6
67006 STRASBOURG CEDEX

Dans le cadre de son développement vers le **VENEZUELA,**
une Importante Entreprise de Bâtiment recherche

CHARGE DE MISSION

Il devra analyser sur place le marché local, suivre les contacts en cours, étudier les possibilités d'implantation ainsi que les modalités de financement, négocier certains accords et procéder à toutes études économiques et financières.

Environ 30 ans - Formation type HEC ou Ingénieur, forte personnalité et disponible pour déplacement de longue durée.

Espagnol courant impératif.

Ecrire sous référence 8124 AM à SPERAR
12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui trans.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Attachés Commerciaux

- *Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.*
- *Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.*
- *Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.*
- *Vous possédez une première expérience réussie de la vente et une formation B.T.S. ou Ecole commerciale que vous souhaitez faire fructifier.*
- *Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant. Postes à pourvoir à LILLE - VALENCIENNES - ROUEN - CREIL - LYON.*

Envoyer C.V., prétentions à n° 3.737.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.



THOMSON-CSF

ÉTABLISSEMENT DE PROVINCE

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

dans un premier temps

RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il sera susceptible d'évoluer vers des attributions élargies dans la fonction « Personnel » recrutement, gestion, suivi de carrière, etc.

De formation supérieure, 30 ans minimum ce poste peut convenir à un cadre ayant une connaissance approfondie du milieu industriel et désireux de s'orienter vers les problèmes sociaux.

Ce poste ouvre de larges perspectives de carrière au sein du groupe.

Les candidats intéressés par cette offre sont priés d'adresser C.V., photo et prét. à J.-P. GALLAIS, Service du Personnel, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS
Discrétion assurée.

MINISTERE DE LA DEFENSE

GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES

recherche
pour son établissement de BOURGES (18)

INGÉNIEURS

Formation mécanique

E.N.S.A.M. - I.N.S.A. ou équivalent
Débutants ou avec quelques années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec curric. vitae à :
M. le Directeur de l'E.F.A.B.,
6, route de Guerry - B.P. 705 et 713.
18015 BOURGES Cedex.

Le Groupe des

Talcs de Luzenac

recherche pour une *UNITÉ DÉCENTRALISÉE, un*

directeur de division

Basé à TOULOUSE au sein du Groupe, mais passant 2/3 jours par semaine sur le site des installations près de CHATEAUROUX,
- *il assurera une mission complète de gestion et d'administration de la Division;*
- *il participera à la négociation des principaux contrats commerciaux et soutiendra dans son action globale et sur le terrain l'Agent exclusif;*
- *il devra assimiler rapidement les problèmes techniques afin de pouvoir animer et coordonner l'ensemble des actions d'exploitation, de recherche et de support technico-commercial.*

Ce poste conviendrait à
MINES, ECP, HEC, A & M
ou équivalent

Agé de 30 ans minimum, ayant acquis une bonne expérience financière et de gestion, et désireux de se voir confier une activité opérationnelle très complète.
Anglais et Allemand courants appréciés pour contacts avec Divisions et Clients à l'étranger.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1461M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

PS Conseil

Un organisme public de premier plan, commercialisant des services, souhaite renforcer son équipe d'animateurs et crée un poste de

CHARGÉ (E) DE MISSION ANIMATEUR DE RÉSEAUX

Après une période d'intégration et de formation approfondies, il aura pour mission, au sein d'une petite équipe, de promouvoir une gamme complète de services auprès d'un nombre restreint d'interlocuteurs privilégiés. En liaison avec ces derniers, il concevra et assurera personnellement l'animation de séminaires destinés à des agents de divers niveaux de l'administration. Basé à Lyon, ce poste nécessite de fréquents déplacements sur la région Rhône-Alpes, et conviendrait à un candidat, homme ou femme, âgé de 25 ans minimum, possédant une formation d'au moins 2 ans dans les domaines littéraire, juridique ou commercial. Il aura si possible une première expérience, soit de l'enseignement ou de la formation, soit de la promotion ou de la vente de services. Une grande aisance verbale alliée à de réelles qualités de contact constituent des atouts importants pour réussir dans cette mission. Le candidat retenu bénéficiera à terme du statut et des avantages de la fonction publique.

Adresser C.V. sous référence B/7053M à :
PS CONSEIL
9, Rue Jacques Moyron - 69006 LYON
Discrétion assurée

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CADRE
(A. & M., Sup. de Co ou similaire)
pour poste

Commercial de Haut Niveau

Directement rattaché à la Direction Générale.
Notre Société fabricant des biens d'équipement (métallurgie, etc...) a connu un très fort essor (600 personnes) et nous recherchons un CADRE à vocation commerciale en milieu industriel.

Outre votre expérience d'Ingénieur d'Affaires vous êtes rompu aux négociations les plus élevées. Vous avez également l'esprit d'un gestionnaire et le goût des dossiers techniques. Nous vous proposons la solidité de la grande entreprise et la souplesse de structure d'une P.M.E. Vous y serez amené à seconder directement le P.D.G. pour :
- la négociation d'affaires importantes,
- des missions d'assistance aux autres services,
- la coordination «clients - Etudes-Productions».

En outre vous participerez à la recherche de produits et de marchés nouveaux et élaborerez le tableau de bord commercial.

Votre formation supérieure peut être technique ou commerciale et vous pratiquez l'allemand couramment et peut-être l'anglais. En tout cas vous aurez fait vos preuves sur le plan commercial.

Niveau de rémunération élevé.
Adressez C.V. + photo sous REF. N° 2628 à notre conseil. Il vous garantit une discrétion absolue.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG
managing

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Implantée en PROVENCE et affiliée à
Groupe Chimique important
recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dépendant directement du Président, il sera étroitement associé à la responsabilité de la gestion au triple plan administratif, technique et commercial.

Ce poste conviendrait à un Cadre Supérieur de 45 ans minimum ayant assuré ces fonctions dans une unité industrielle de moyenne importance.

Préférence sera donnée à un candidat exerçant ou ayant exercé ses activités professionnelles dans le Sud-Est.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé à n° 49.980 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.
IL SERA REPONDU
A TOUTES LES CANDIDATURES

LA C.C.I. D'UNE VILLE PREFECTURE D'UN DEPARTEMENT DES PAYS DE LA LOIRE
recherche

UN CONSEILLER EN GESTION INDUSTRIELLE

devant s'intégrer dans une équipe existante, dans le cadre de la promotion des petites et moyennes industries.

Sa mission sera :
- aider les dirigeants à maîtriser l'évolution de leurs entreprises.
- conseiller sur le plan technique et en gestion (sous-traitance, analyse-diagnostic, conseil d'entreprise) et animer des groupes de travail.

Profil :
26-28 ans minimum, formation supérieure ou équivalente; expérience de quelques années dans l'industrie indispensable.
Poste à pourvoir rapidement - Formation complémentaire possible.
Fonction ouverte, dynamique, diversifiée.
Salaire : 65.000 F annuel environ.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 647 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

Important Organisme Financier
recherche un

ANALYSTE FINANCIER

H.E.C. - E.S.S.E.C. ou équivalent
ayt une solide connaissance des milieux industriels.

BASE A DIJON, son action sera essentiellement axée sur la SAONE-ET-LOIRE où il sera chargé :
- des diagnostics, de la négociation et de l'étude de prêts à long terme aux entreprises ;
- du suivi et du contrôle de la clientèle.

Après une formation spécifique, ce poste, au sein d'une équipe dynamique bénéficiant d'importants appuis logistiques, comporte des déplacements brefs mais fréquents.



Adr. C.V. en indiquant rémunération annuelle actuelle ss la référ. 715 à :
JOUBLIN CONSEIL EN RECRUTEMENT
62, av. de Wagram. — 75017 PARIS.

Réponse et discrétion assurées.

Service INTER-ENTREPRISES - Rég. Midi-Pyrénées
recherche pour le 1er avril
INGENIEUR ou Sup. de Co.
35 ans minimum.
Exp. production ou serv. Ccial INDISPENSABLE
pour poste

RESPONSABLE FORMAT. CONTINUE

- (Etude des besoins - Organisat. de stages « sur mesure » - Relation Union Patronale).
- Salaire annuel : 80 000 F.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo, à :
A.H.I.R.P. (Formation) - B.P. 60 - 64002 PAU.

Importante Société Internationale, spécialisée dans la conception et la réalisation des systèmes d'automation et électricité industrielle recherche pour son Agence Nord un :

INGENIEUR CHEF DE GROUPE INSTRUMENTATION

- Sa mission : coordonner, animer et développer, aux plans technique et commercial, l'activité instrumentation, au sein de l'Agence Nord (3 Ingénieurs d'Affaire).
- Pour un Ingénieur diplômé, 40 ans environ, possédant des références indiscutables en instrumentation, soit en conception/réalisation, soit dans l'engineering, soit dans le service travaux neufs d'une grande entreprise.
- Résidence métropole Nord.
- Salaire de haut niveau pour candidats de valeur.

Pour Informations Complémentaires, écrire sous réf. 34038 B à A. BIGOT.

sperar
ORES «Centre Vauban» 201, rue Colbert 59000 LILLE
Groupe BOSSARD

ACOME

Fabricant de câbles électriques – 800 personnes – 350 millions de C.A. – recherche, pour son centre de fabrication à MORTAIN (Manche), UN JEUNE

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

diplômé Grande École (ECP, ENIAM ou équivalent), ayant déjà une première expérience en production mécanique et/ou électrique.

Dépendant du Directeur de la production, il sera responsable de fabrications en atelier, et encadrera du personnel de maîtrise. Progressivement, il évoluera vers des fonctions plus larges.

La société est de forme coopérative et pratique une participation globale à la marche de l'entreprise.

Écrire avec CV détaillé, en précisant la rémunération actuelle, à Monique PRISSARD, sous réf. 13.103 (M), à



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GRENOBLE
recherche

UN INGÉNIEUR

pour assumer un poste de responsabilité au service d'interventions extérieures de son Département FORAGE.

Cet ingénieur devra assurer, dans le cadre, d'objectifs définis :
- Les contrats avec la clientèle et l'obtention des contrats,
- La coordination des interventions extérieures.

Il doit posséder l'expérience des chantiers de forage pétrolier, posséder une formation de « mécanicien » et maîtriser la langue anglaise qui doit être lue, parlée et écrite.
Résidant à Grenoble, il doit envisager de fréquents déplacements ou séjours de longue durée à l'Etranger.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à n° 50658 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

Dans le cadre du développement de son Département
ALIMENTATION ANIMALE
Nous recherchons pour l'une de nos filiales

un VETERINAIRE

Ce collaborateur dynamique, mobile (déplacements de courte durée), parfaitement bilingue (anglais), se verra confier une fonction à prédominance technique.

Il sera proche du service commercial et de la clientèle (France et étranger) pour assurer le développement technique à l'appui de la vente d'additifs.

L'expérience acquise dans l'industrie de l'alimentation animale est indispensable.

Lieu de travail : Centre de la France.

Les conditions de rémunération et d'évolution de carrière feront l'objet d'une étude en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.

Adresser CV, photo au



GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

FIRME - SERVICE ALIMENTATION ANIMALE
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

(ou formation équivalente)
ayant, si possible, expérience nutrition animale et techniques d'élevage.

Ecrire à CERNA, B.P. 10,
27610 ROMILLY-SUR-ANDELLE.

Telic
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
STRASBOURG

Chef de Projet

Dans le cadre de notre développement et du renforcement permanent de nos structures, nous continuons à rechercher de nouveaux collaborateurs. C'est ainsi que nous offrons une opportunité à un INGENIEUR à qui sera confiée la responsabilité de la conception et des études d'un important projet d'autocommutateur électronique.

Sa mission sera :
- L'animation d'une équipe d'études pluridisciplinaire (techniciens et ingénieurs) environ 40.
- De mener à bien le projet confié en tenant compte des délais et des coûts.

Une solide expérience en électronique, informatique (micro) est indispensable.

Si vous vous sentez concerné, envoyez votre C.V. détaillé sous Réf. N° 2627 à notre conseil qui vous garantit une entière et totale discrétion

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG
managing

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Arles F. 150 000 +

Notre client, la filiale française d'une Société multinationale d'origine américaine, recherche pour ses activités en France, un Directeur Administratif. Agé au minimum de 32 ans, le candidat idéal aura une formation supérieure, une expérience financière et comptable confirmée acquise si possible en milieu industriel et dans une société anglo-saxonne. Dans cette fonction, il supervisera les services comptable, budget, planning et administratif, soit une vingtaine de personnes. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. Les perspectives de développement de carrière sont particulièrement intéressantes pour un homme ambitieux, compétent et capable de communiquer à tous les niveaux de direction. Ecrire à Michel SOYER, 6, avenue Marceau - 75008 PARIS, sous la réf. M 821. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.

TRACTION CEM OERLIKON (GROUPE B.B.C.) recherche pour le développement de son département électronique de traction de Lyon

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES EN RÉGLAGE DE FORMATION SUPELEC

Section «automatique »
ou « électronique industrielle »

- IL DEVRA concevoir à partir d'un cahier des charges un des systèmes électroniques et d'automatismes, pour le fonctionnement de matériel roulant de transport en commun.
- LE CANDIDAT doit avoir une formation Supelec, une très bonne connaissance des circuits logiques et analogiques et une expérience dans la traction ou dans un domaine équivalent.
- LIEU DE TRAVAIL : Lyon-Villeurbanne.
- Quelques déplacements de très courte durée à prévoir en France et à l'étranger.
- Horaire flexible, cadre agréable, rémunération en fonction du profil du candidat.

Nous nous engageons à la plus grande discrétion.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prét. M. DOUCET, TRACTION C.E.M. OERLIKON, avenue du Bel-Air, 69100 Villeurbanne.

FILTRES CREPINES JOHNSON
crée le poste de

RESPONSABLE INFORMATIONS TECHNIQUES - PUBLICITÉ

Sous l'autorité du directeur commercial, ce cadre :
- défini et rédige les supports d'informations techniques à la clientèle (périodiques, manuels d'utilisateurs documentations diverses) ;
- définit, met au point et réalise les techniques appropriées pour la promotion des produits.

Ce cadre est un technicien, a une expérience en forage d'eau.

C'est un bon rédacteur et il parle anglais.

Le poste peut convenir à un homme de plus de 50 ans, et même, à un retraité.

La résidence à Chatellerault n'est pas impérative.

Les candidats intéressés voudront bien envoyer leur C.V. manuscrit à :
FILTRES CREPINES JOHNSON 86530 Naintre.

DIRECTEUR D'USINE
PROVINCE

Pour diriger l'une de ses usines (Eff:150 pers.), l'entreprise recherche un cadre de plus de 35 ans ayant l'expérience de la direction d'une unité autonome de production.
Sa vocation est la fabrication de meubles de qualité mais la connaissance du produit n'est pas indispensable. Par contre, le candidat, qui recevra le soutien technique du siège, devra avoir fait ses preuves comme organisateur, gestionnaire de production et meneur d'hommes.

France Cadres .26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 833 M

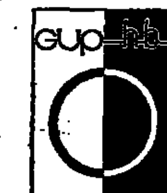
---

offres d'emploi

Groupe de sociétés de conseil franco-allemand recherche pour la création de son département Recrutement en France

Responsable Haut Niveau

Le candidat de formation Grandes Ecoles, doit avoir 5 ans d'expérience d'entreprises et parler couramment allemand.
Il sera chargé de la promotion commerciale et du suivi technique des dossiers.



Ecrire GUP France
HB Conseil
5, rue Clément-Marot
75008 - Paris

CGI Compagnie Générale d'Informatique

Société de Service et de Conseil recherche

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, CENTRALE, MINES, SUP'AERO, TELECOM, SUP'ELEC, AGRO...)

débutants ou confirmés en informatique de gestion.

Dès leur entrée dans la société, ils recevront une formation aux techniques de la CGI (CORIG, PAC...)

Leur carrière sera ensuite orientée, suivant leur goûts, vers des postes de responsabilité dans les différents départements de la CGI (Conseil, Logiciel, Formation).

Si vous êtes intéressés et dégagés de vos obligations militaires, envoyez CV détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I. 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

---

Région Paris
LABORATOIRES INDUSTRIELS
recrutent pour RECHERCHE

INGÉNIEURS Généralistes
TÉLÉCOMMUNICATIONS
GRANDE ÉCOLE

Plus de 10 ans d'expérience (en transmission et commutation, en optique et opto-électronique). Aptes au commandement d'équipes de recherche.

ACTIVITE PROPOSEE :
Fait appel à de nombreuses disciplines :
- Etudes théoriques. - Expérimentations ;
- Modélisation. - Animation groupes études.

REFER. 87-83.

INGÉNIEUR de Laboratoire
TÉLÉCOMMUNICATIONS
E.S.E. - E.N.T.S...

3 à 5 ans d'expérience en transmission de données en électronique rapide.
Apte au commandement avec animation de groupe.

ACTIVITE PROPOSEE :
- Conception et réalisation de maquettes ;
- Application des composants opto-électroniques.

REFER. 87-82.

INGÉNIEUR de Laboratoire
THERMIQUE ET MÉCANIQUE

Grande Ecole (E.C.P., Mines + Doctorat spécialité)
3 ans d'expérience.

ACTIVITE PROPOSEE :
- Conduite de programmes d'essai.
- Analyse et exécution de calculs.

REFER. 81-81.

Adresser lettre présentation manuscrite + C.V. détaillé précisant expérience + prétent. n° 30.840, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.
Bien indiquer la référence du poste sollicité.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
EFFECTIF 5.000
recherche
pour son Siège Social
(proche banlieue ouest métro)

UN JURISTE

Caractéristiques recherchées :
- excellente aptitude à la rédaction exigée
- quelques années d'expérience du notariat ou du contentieux appréciées
- anglais courant, espagnol souhaité
- quel que soit son âge ou son expérience, le candidat retenu devra obligatoirement être très actif et disponible.

Le poste à pourvoir se situe au sein de l'équipe des collaborateurs immédiats du Directeur Général.

Adresser CV, photo, rémunération souhaitées sous référence 4781 à LTP
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

« Firme Service »
ALIMENTATION ANIMALE
recherche

1° Pour son siège
REGION PARISIENNE

JEUNE VÉTÉRINAIRE
Connaissance de la profession souhaitée.

2° Pour REGION EST

AGRO - AGRI
OU SIMILAIRE
TECHNICO-COMMERCIAL
ayant déjà expérience de la profession.
Travail itinérant auprès fabricants d'aliments.
Résidence : CHALON-SUR-SAONE ou région, éventuellement DIJON.

Ecr. n° 50.461, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE SOCIETE
limite CLICHY
ASNIERES-LEVALLOIS
recherche

EMPLOYÉ QUALIFIÉ
niveau III, 2/3 service.
Achats communs à plusieurs fabriques accus plomb.
Formation comptable, contacts avec fournisseurs.
Horaires normaux × 5 jours, place stable - Restaurant d'entreprise, avantages sociaux, participation, prime fin d'année. Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions 27.226 B BLEU, 17, rue LEBEL, 94300 VINCENNES.

Ingénieurs pour travaux souterrains

L'étude et la réalisation de travaux souterrains, c'est la vocation de notre société qui a, à son actif, de très belles réalisations en France et dont l'expansion se confirme maintenant à l'étranger.

La conception et la conduite de ses chantiers, par nature même toujours très complexes, présentent de sérieuses difficultés. Pour les aborder il faut absolument avoir la tournure d'esprit d'un généraliste mais aussi les compétences et l'expérience que donne à tout ingénieur l'exercice d'une spécialité : forage, mines, mécanique-électricité, travaux publics,...

Si l'une de ces techniques est la vôtre, si vous êtes disposé à vous déplacer pour des séjours de courte ou longue durée, et si votre anglais ne vous pose aucun problème, prenez contact rapidement avec les consultants de SIRCA. Ils vous présenteront notre société.

Forage ENSPM

Vous connaissez bien les techniques de forage pour les avoir pratiquées plusieurs années ; vous savez aménager après avoir creusé. Vous avez une expérience gaz. Autant que le spécialiste qui évolue bien dans le sous-sol, vous êtes l'ingénieur qui sait prévoir pour demain l'évolution de sa technique (réf. 78279 M).

Mines, ESTP, ENSAM

Vous avez une dizaine d'années d'expérience de travaux souterrains en entreprise ; tant en bureau d'études que sur le tas. Toutes les astuces de ce métier vous sont connues. Vous avez déjà eu peut-être la responsabilité globale d'un chantier (réf. 78280 M).

Mécanique électricité

Tous les aspects des problèmes de circulation des fluides vous sont familiers. Vous savez prévoir, au besoin même calculer, tous les équipements mécaniques et électriques, tant pour la surface que pour le fond. Vous savez aussi les approvisionner, les installer et les essayer (réf. 78281 M).

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue
NORD DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
- Methode de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
- Utilisation du basic ou fortran ;
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adres. C.V., photo et prétent. n° 50596 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SOCIETE DE PRESSE
recherche pour son Service de Documentation

CADRE
appelé à prendre la responsab. d'un service. Le CADRE (H. ou F.), âgé d'au moins 40 ans, aura autorité sur une dizaine de collaborateurs. Une sérieuse expérience des questions et des milieux politiques, administratifs et financiers est indispensab. Adr. C.V. dét. à S.G.P. 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

ROUSSEL UCLAF
ROMAINVILLE
recherche

UN(E) TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN HISTOLOGIE

coefficient 270, capable d'assurer LE CONTROLE TECHNIQUE d'un laboratoire d'ANATOMIE-PATHOLOGIE.
De sérieuses connaissances théoriques et une bonne expérience professionnelle sont indispensables.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR CHIMISTE

Pour un laboratoire de recherches de synthèse organique avec des éléments radioactifs.
- manipulation de micro unités opératoires ;
- une bonne expérience est indispensable.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

avec des connaissances en **CHIMIE**
pour mise au point de programmes destinés à établir les relations entre structure des molécules et activité.
Pratique et expérience du FORTRAN sont indispensables.

DEUX STÉNODACTYLOS SECRÉTAIRES

DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : Service du Personnel, ROUSSEL UCLAF, 102, route de Noisy, 93230 ROMAINVILLE.

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recrute pour Paris et Province

INGENIEURS COMMERCIAUX
(2 à 5 ans d'expérience)

Missions :
étudier et vendre aux Directeurs d'Entreprise, les équipements et logiciels adaptés à leurs besoins (systèmes, terminaux spécialisés, minis, transmissions).

Pour réussir :
Les candidats devront avoir :
- une formation commerciale ou technique supérieure.
- une expérience chez un constructeur ou une société de services informatiques.
- la connaissance de l'Anglais si possible.

Nous offrons :
- les avantages d'un grand constructeur dont les systèmes diversifiés se situent dans les techniques de pointe.
- une formation importante dès votre entrée prévue en Avril.

Envoyer lettre, CV, photo à :
Direction du Personnel NCR FRANCE
191 rue de Vaugirard 75015 Paris
(réponse et discrétion assurées)

Un des plus grands constructeurs d'ordinateurs de gestion, toutes gammes, recherche pour PARIS deux ingénieurs

technico-commerciaux
Salaire Annuel : 130.000 F

pour établir des propositions de réalisation de logiciels d'applications auprès de la clientèle. Ils seront intéressés au chiffre d'affaires réalisé dans le domaine.

Les candidats recherchés ont acquis une expérience de l'établissement de cahiers des charges, d'évaluation, et de mise en place de projets informatiques.

Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo, et précisant le salaire actuel sous référence MA 82 à

CARRIERES SERVICES — Conseil en recrutement — 19 Rue de la Paix 75002 Paris

---

GROUPE IMMOBILIER

recherche pour son département BUREAUX ET LOCAUX INDUSTRIELS

NÉGOCIATEUR très dynamique et parfait ORGANISATEUR

Ce poste conviendrait à personne de 30 ans mini. justifiant d'une expérience professionnelle.

Envoyer C.V. + photo sous la référence 212, à :

BRUNO BLANDIN conseil
181, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS

ITT data systems
SPÉCIALISTE DE L'INFORMATIQUE DES RÉSEAUX

4 INGÉNIEURS COMMERCIAUX
PARIS, EST, NORD, SUD-OUEST
3 ans d'expérience vente ordinateurs ou terminaux

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Maine-Montparnasse (Boîte 148)
av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15

SPÉCIALISTE ACOUSTIQUE INDUSTRIELLE

Notre forte expansion nous amène à implanter en France une Unité de fabrication pour nos produits d'isolation.

Dans le cadre de notre développement industriel et commercial, nous recherchons actuellement un spécialiste pour promouvoir sur toute la France l'utilisation de produits spécifiquement conçus pour l'acoustique industrielle.

En liaison directe avec le Directeur des Ventes, il vous faudra répondre aux besoins des utilisateurs, intervenir en appui aux vendeurs multi-produits, faire l'interface entre les Bureaux d'études et les clients et trouver les entreprises qui assureront la réalisation.

Vous êtes Ingénieur diplômé ou technicien supérieur et notre domaine d'activité vous est familier. De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous la référ. 3.617 à :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

INGERSOLL RAND
COMPRESSEURS — MATERIEL T.P. — OUTILS PNEUMATIQUES
recherche

ingénieur d'affaires
T.P. ou MINES

pour lui confier la négociation et la vente de nos matériels de travaux publics, forage et compactage sur PARIS et sa région.

3 ans d'expérience au moins dans un poste similaire. Anglais indispensable.

Adresser c.v. en indiquant les prétentions, sous référence 094M, Service du Personnel, B.P. 113 — 78190 TRAPPES.

CHEF DES VENTES DIRECTES
140.000+

Constructeur français de matériels d'équipement
Société de 1er plan
offre ce poste, basé dans la région parisienne, à un cadre commercial de plus de 35 ans, de niveau supérieur, qui pourra confirmer une réelle expérience de l'animation et de la gestion d'un réseau national, selon des critères concrets (réalités du terrain) et très évolués (gestion élaborée), dans une politique ambitieuse mais précise et parfaitement définie.

Cette responsabilité couvre 75 personnes environ en 6 succursales pour un C.A. de l'ordre de 60 MF.

Les candidats peuvent adresser leur CV sous référence 106 - à :
Melle CHARNOIS
3, Résidence La Lutèce
92500 - RUEIL MALMAISON

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN
proche Banlieue Sud
INDUSTRIE ALIMENTAIRE
recherche

JEUNE CONTROLEUR BUDGÉTAIRE
E.S.C. ou D.E.C.S.

ayant quelques années d'expérience du contrôle de gestion, de préférence au sein d'une Société du secteur agro-alimentaire.

Assistant du directeur des budgets du Groupe il aura pour mission :
- d'assurer et de développer le système d'information financière du Groupe ;
- d'analyser les résultats des filiales ;
- de participer à l'élaboration des budgets annuels.

Connaissance de l'allemand souhaitable.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à n° 50.474 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour son Service du Personnel

un Spécialiste en Recrutement

Il aura pour mission de recruter principalement du personnel expatrié E.T.A.M. et CADRES.
La connaissance de l'anglais est souhaitable.
Age minimum 28 ans.

Adresser CV, photo et salaire actuel sous référence CO 4778 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

IMPTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Intéressé par le service après vente de matériel avionique, suivi d'affaires, visites bases et aérodromes régions PARIS et EST.

Formation technique spécifique assurée.
Anglais parlé indispensable.
Lieu de travail : PARIS SUD-OUEST.

Adresser C.V., photo et prét. à n° 50638 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er) q. tr.

La Compagnie Consulaire de Melun
recherche

CONSULTANTS

- Spécialiste en RECRUTEMENT Réf. 1220.
Crée, gère, développe un service en fonction des objectifs fixés.
Mène intégralement les recrutements depuis la demande jusqu'à l'intégration dans l'entreprise.
- Spécialistes des PROBLEMES DE FORMATION Réf. 1221.
Capable de concevoir et de mettre en place différents stages, de gérer des labos langues, des écoles ainsi que les budgets Formation Continue des entreprises ressortissantes.
Animation de séminaire possible selon compétences.

Ils sauront aller de l'avant et manifester un sens commercial pour promouvoir leur service.

Lieu de travail : MELUN
30' de train de la gare de Lyon.



Env. lettre, C.V., photo, prét., à M. G. CHARLES
Rappeler la référence
42, rue Bancel
77007 MELUN
Rép. et discrét. assurées.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE
recherche
pour le secteur Prévention des accidents du travail

ingénieur de sécurité

Diplôme d'Ingénieur AGRONOME ou d'Ingénieur des ARTS et MÉTIERS. Une expérience dans le domaine du machinisme et en particulier du machinisme agricole est exigée. Très bonne connaissance de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail.

Fréquents déplacements en Province.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à UCCMA - Département GESTION DU PERSONNEL
8 et 10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

S.S.C.I. RECHERCHE

ANALYSTES
CHEFS DE PROJETS
INGÉNIEURS D'APPLICATION

COBOL IMS OS/VS
PL 1 IMS OS/VS

Ecrire avec C.V. détaillé à
P.A. JUSTET
2, rue des Dardanelles
75017 Paris

P.A. JUSTET
membre d'international recruiting group

offres d'emploi

Pour AGENCE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE

DIRECTEUR DE GROUPE

ou

DIRECTEUR DE CLIENTELE

pour gestion de budgets NATIONAUX et INTERNATIONAUX.

Profil du candidat :
— 30 ans environ ;
— anglais parlé et écrit ;
— plusieurs années expérience grands annonceurs ;
— sens développé :
  — de la création ;
  — de l'organisation ;
  — des relations humaines.

Adresser curriculum vitae en anglais + photo à : TOMANIC, référence D.G. 82, Grande-Rue, 92380 GARCHES.

IMPORTANT CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT Paris 16è propose poste de :

DIRECTEUR SPÉCIALISTE FISCAL

à conseiller fiscal agréé.

Le candidat devra posséder, en plus d'une solide expérience fiscale en cabinet ou dans l'administration, une pratique courante de la langue anglaise avec de préférence le diplôme d'expertise comptable.
Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.
Aucun contact ne sera pris avec l'employeur sans autorisation expresse du candidat.
Envoyer C.V. et prétentions s/réf 8942 à : P.LICHAU S.A.- B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 - qui transmettra.



HAVAS CONTACT

Notre équipe de création et des studios se développe. Elle souhaite accueillir un

MAQUETTISTE D'EXECUTION

(Homme ou Femme)

Le candidat a une formation Corvisart ou Estienne et peut justifier de 2 ou 3 ans d'expérience.

Notre choix se portera sur un candidat très appliqué, travaillant rapidement et sachant parfaitement calibrer.

Dans un premier temps, il lui sera proposé un contrat de travail à durée limitée.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact avec Monsieur Laurent LE PONT, Chef de Studio à HAVAS CONTACT - 236.42.81 ou 755.99.08 - poste 230, ou de lui envoyer leur cv. au 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

offres d'emploi

etap

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RÉALISATION DE MACHINES SPÉCIALES (MATÉRIELS RENOMMÉS - EXPORT SUPÉRIEUR A 50 %) APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL - RECHERCHE

DIRECTEUR D'USINE

CE POSTE PEUT CONVENIR A UN CANDIDAT :
- ECP - AM ou école de niveau équivalent ;
- ayant une solide expérience (5 à 10 ans) d'une gestion industrielle complexe acquise dans secteur machines spéciales, machines-outils ou domaine similaire ;
- témoignant de capacités d'adaptation à des techniques variées et de qualités d'organisateur et d'animateur (effectif de l'usine 200 personnes).

SITUATION INTÉRESSANTE DANS FIRME SOLIDEMENT IMPLANTÉE.
RÉMUNÉRATION 130.000 +

Ville : pays de LOIRE.

Ecrire sous référence JR 354 AM.

GROUPE MERLIN GERIN

RECHERCHE POUR FILIALE SPÉCIALISÉE MAINTENANCE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES DANS DOMAINES VARIÉS : INDUSTRIES LABO-MÉDICAL-PÉRI-INFORMATIQUE...

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DIPLOME ISEP - ISEN - INSA OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE, 28 ANS MINI, AYANT 4 A 5 ANS *EXPÉRIENCE TECHNIQUE ET COMMERCIALE* DANS CE DOMAINE.

Ce cadre devra être capable de promouvoir, animer et contrôler une politique marketing de développement et diversification des marchés.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME EN EXPANSION.

Lieu de travail : PARIS banlieue Ouest immédiate.

Ecrire sous référence OW 359 AM.



Entreprise Industrie

1,2 MILLIARD C.A. - CHAUDRONNERIE LOURDE RECHERCHE

INGÉNIEUR DE CHANTIER

POUR SON ACTIVITÉ CONSTRUCTION D'ÉLÉMENTS DE
PLATES-FORMES OFF SHORE

Ce poste intéresse un ingénieur AM ou équivalent, ayant une expérience confirmée dans cette spécialité et capable d'exercer des responsabilités techniques d'organisation et de commandement sur différents sites en France ou à l'étranger.

Anglais indispensable.

Ecrire sous référence NQ 358 AM.

LEE COOPER FRANCE

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION OFFRE A AMIENS POUR SECONDER SON DIRECTEUR COMMERCIAL EN FRANCE ET DANS LES FILIALES EUROPÉENNES UN POSTE DE

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

LE TITULAIRE DU POSTE PARTICIPERA :
- à l'élaboration de la collection et à toutes les actions promotionnelles en France et dans les filiales ;
- aux prévisions de ventes et à l'animation du réseau, à l'analyse des résultats.

Une réussite à ce poste devra permettre d'accéder à de larges responsabilités commerciales à jeune HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent, dynamique et disposant d'une expérience de 5 ans environ ventes ou marketing dans branche textile ou distribution de produits de grande diffusion.

Connaissance anglais nécessaire.

Ecrire sous référence GZ 345 AM.

MÊME FIRME RECHERCHE POUR AMIENS

DIRECTEUR ADMINISTRATION DES VENTES FRANCE EXPORT

CE POSTE
- implique la responsabilité de l'ensemble de la gestion commerciale et de la distribution ;
- peut convenir à HEC - ESSEC ou équivalent, 30 ans minimum, disposant solide expérience commerciale et témoignant de

QUALITÉS DE GESTIONNAIRE, NÉGOCIATEUR *ET DE COMMANDEMENT*
pour diriger son équipe et contribuer au développement de l'entreprise.

Anglais souhaité.

Ecrire sous référence AI 346 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (C.A. SUPÉRIEUR A 100 MILLIONS) PARIS - FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS - RECHERCHE

CONTROLEUR DE GESTION

HEC - ESSEC - ESC... ayant 2 à 4 ans d'expérience similaire acquise dans une société industrielle.

RATTACHÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
et en liaison fonctionnelle avec le Directeur du contrôle de gestion du groupe, il sera chargé :
- du contrôle de gestion ;
- de l'amélioration des systèmes existants ;
- d'études de gestion.

Poste intéressant et avenir au sein d'une société ayant des activités industrielles diversifiées.

Ecrire sous référence EM 350 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

offres d'emploi

Importante Société Industrielle Française produisant en grande série des équipements mécaniques pour l'industrie automobile, recherche

adjoint du directeur des fabrications

de sa principale unité de Production 900 personnes 50 km au nord de Paris.

Agé de 35 ans au moins, diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs et il a impérativement plusieurs années d'expérience de fonctions de commandement et de gestion industrielle dans le domaine de l'usinage et du montage en grande série d'ensembles mécaniques.

Toutes informations sur cette offre seront données *confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi* aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 308.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à N° 49.987 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

UN DES PREMIERS GROUPES DE LA DISTRIBUTION
recherche

ACHETEUR-TEXTILE

(confection, bonneterie féminines)

— pour s'intégrer à la Centrale chargée d'approvisionner une chaîne de magasins et de gérer un Catalogue de Vente Directe.
— 28 ans minimum, diplômé École de Commerce, il justifiera d'une réelle expérience dans le domaine du vêtement féminin.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 27067 B à :
Discrétion garantie, réponse assurée.

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

Pour Filiale Française du Numéro 1 Mondial dans sa spécialité
PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION

Jeune MARKETING MANAGER

110/130.000 F AN

27 ans minimum, c'est un homme diplômé de l'enseignement supérieur qui compte déjà 3 à 5 années d'expérience en Product Management chez un grand du marketing. Sérieuse promotion possible sous 2 ans. Anglais nécessaire.
Siège Banlieue Parisienne. *- Ecrire sous référence 579.*
Précisez le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

direction département recrutement

180.000 +

Une Société de Conseil de renommée internationale - intervenant mondialement - recherche dans le cadre de ses activités de recrutement, aussi bien en France qu'à l'étranger une Personnalité de haut niveau pour lui confier la direction et l'animation de son Département Recrutement comprenant 10 Consultants.

Ouvert à tous les problèmes d'insertion et de développement des hommes dans la vie professionnelle, il s'efforcera de diversifier et d'internationaliser le champ des activités de son département - en liaison avec les autres départements de la Société - tout en étant attentif aux besoins nouveaux des entreprises.

Le candidat souhaité aura une formation supérieure si possible en Sciences Humaines, une expérience industrielle d'au moins 10 années dont une partie dans la gestion des cadres, acquise en entreprise ou au sein d'un cabinet, de préférence anglo-saxon. Il devra donc connaître parfaitement l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence 8214-M à

R. LEROY
8, RUE D'ATHENES - 75009 PARIS
à qui il a été confié cette recherche et qui répondra personnellement à tous les candidats. Aucune candidature ne sera transmise sans entretien et accord préalables.

banque américaine internationale

recherche

directeur administratif et des opérations

Nous sommes une Banque Américaine Internationale de premier plan. Notre Siège Social est à New-York et nous recherchons pour notre agence parisienne un Directeur Administratif et des Opérations (effectif actuel 80).
Dépendant du Directeur de l'agence, il prendra en charge la direction du personnel, supervisera les procédures des différents services et coordonnera leurs activités. Il sera responsable en liaison avec le «Controller» de l'établissement des rapports internes/externes relatifs à l'activité financière et administrative de l'agence.
Ce poste conviendrait à une personne ayant une excellente expérience de la fonction et de formation supérieure. La connaissance du droit du travail, des rapports avec le personnel, des techniques bancaires françaises et américaines et une maîtrise parfaite de l'anglais sont indispensables.
Le niveau de rémunération est en rapport avec l'importance du poste qui offre de réelles possibilités de carrière.
Vous pouvez nous adresser votre candidature en indiquant votre salaire actuel et, sur enveloppe intérieure, les Banques auxquelles vous ne souhaitez pas qu'elle soit transmise. M. ARNAUD vous garantit une discrétion totale.

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

S'ADAPTER...

La sanction immédiate de la réussite commerciale d'une société repose sur sa *faculté d'adaptation aux contraintes spécifiques de son marché.*

Pour RANK XEROX, la nécessité de s'adapter est érigée en ligne de force commerciale : l'adaptation aux structures et aux mentalités du marché français, l'adaptation aux exigences de la clientèle, l'adaptation à l'évolution technologique du matériel de bureau. Nous recrutons des

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (commercial de préférence) ou vendeurs ayant une bonne expérience de la vente, capables de s'adapter *aisément aux situations et aux hommes.*

Nous assurons une formation rémunérée à nos produits et à nos techniques de vente et une rémunération motivante dès le départ (fixe + variable de l'ordre de 65 à 75.000 F/annuel, compte tenu des résultats, bien entendu) et participation aux fruits de l'expansion.

Postes à pourvoir à PARIS et RÉGION PARISIENNE.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. sous réf. V 114 à Yves KERNEVEZ, RANK XEROX, Service Recrutement, 4, rue Nicolas Robert B.P. 63 93602 AULNAY-SOUS-BOIS.

RANK XEROX

MEDECIN

Important Institut de Recherche Médicale Banlieue Sud recherche un Docteur en Médecine 30 ans environ, possédant également les certificats de Sciences exigés pour la Direction d'un laboratoire. Un candidat désirant poursuivre des études par exemple la préparation d'une thèse d'état peut être accepté.

Ce médecin dirigera un service de recherche comprenant une trentaine de personnes.

Il s'agit d'un poste évolutif pour lequel nous recherchons un candidat de valeur aussi bien sous l'angle de la personnalité que sur le plan des connaissances et des aptitudes scientifiques.

Adressez votre candidature à J. de BRESILLON sous référence 29/65

SEREP 32, Bd Malesherbes 75008 PARIS

péri-informatique

directeur marketing

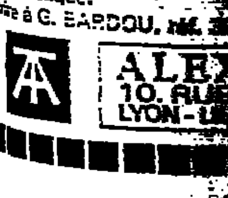
Olivetti crée le poste de Directeur du Marketing au sein de sa Division Grands Systèmes.

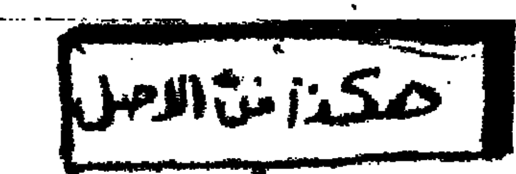
Il aura pour mission l'analyse du marché, la définition des stratégies commerciales, la promotion des produits et l'assistance au *réseau de vente.*

Une expérience technique et commerciale dans l'informatique, acquise de préférence chez un constructeur, une formation scientifique supérieure et un âge minimum de 30 ans nous paraissent nécessaires pour prendre en charge la direction de notre équipe marketing.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence K11 - OLIVETTI France - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

olivetti DIVISION GRANDS SYSTEMES





offres d'emploi

ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

La filiale française d'une chaîne européenne de magasins spécialisés dans la distribution d'articles diversifiés pour la maison (literie, meubles, vaisselle, luminaires...) crée, pour faire face à son développement : ouverture de 7 magasins depuis 1972, les postes suivants :

Responsable Formation

Sous l'autorité du Chef de Département Organisation et Gestion, il réalisera les manuels de procédures et veillera à leur actualisation. Dans le cadre d'un budget qui lui sera confié, il organisera et animera les stages de formation pour l'ensemble du personnel (cadres, maîtrise, vendeurs).

Il faut une formation supérieure (Sciences Po, ESCP, ESC) complétée par une à deux années d'expérience des problèmes d'organisation dans l'Entreprise.

Les candidatures de débutants ne seront pas exclues (référence 2337).

Responsable Juridique

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, il sera chargé de la gestion des dossiers juridiques (contentieux, contrôle des baux, assurances...) et conseillera la Direction pour tous les problèmes de législation.

Il faut une formation supérieure (Sciences Po ou Licence en Droit) et deux années d'expérience minimum acquise dans le service juridique d'une entreprise ou dans un cabinet d'avocats, de notaires... (référence 2338).

Le dynamisme de ce Groupe, l'esprit jeune qui le caractérise, son expansion permettent à des candidats de qualité d'envisager une carrière vivante et enrichissante.

Lieu de travail : grande banlieue Ouest.

Adr. C.V., photo et prét. en précisant référence à



65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion assurée.

DIRECTION METHODES

Importante société internationale du secteur mécanique recherche, pour son usine située en grande banlieue parisienne, le

responsable des services techniques

200 PERSONNES

Chargé de l'amélioration des processus de fabrication, il sera responsable de l'évolution des fabrications, des techniques pour le lancement des nouveaux produits, de l'étude des investissements et de leur mise en place.

Ce poste de haut niveau conviendrait à un ingénieur diplômé, 35 ans minimum, justifiant d'une solide expérience des méthodes et de l'industrialisation, si possible dans une unité de fabrications mécaniques de série.

La pratique de l'anglais serait très utile.

Vous pouvez adresser votre CV et vos prétentions sous réf : DM à :
Mademoiselle CHARNOIS
3, Résidence La Lutèce -
92500 - RUEIL MALMAISON

en précisant le nom des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en relation.

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (10 USINES) RECHERCHE POUR TRAVAILLER AU NIVEAU DU GROUPE

INGÉNIEUR PROCESS

DIPLOME GRANDE ÉCOLE (PHYSIQUE ET CHIMIE DE PARIS OU ÉCOLE NIVEAU ÉQUIVALENT)

ayant quelques années d'expérience dans l'industrie lourde, capable d'assumer des responsabilités d'études et de réalisation (analyse de procédés existants, normalisation des appareils, développement de méthodes de calcul, préparation des investissements...).

Situation d'avenir pour candidat dynamique et réalisateur, ayant le goût de la technique et des contacts humains.

Allemand, anglais souhaités.

Résidence ville province.

Une évolution dans le groupe implique une certaine mobilité géographique.

Ecrire sous référence HP 353 CM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (TYPE INDUSTRIE LOURDE) 700 PERSONNES - RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION ET RECHERCHE

INGÉNIEUR ECP, MINES, AM...

ayant environ 5 ans d'expérience fabrication ou entretien acquise de préférence dans industrie à feu continu.

• dans un premier temps, il
DIRIGERA LES SERVICES ENTRETIEN ET BUREAU D'ÉTUDES (100 PERSONNES)

• dans un deuxième temps, il élargira ses fonctions en prenant en plus
LA RESPONSABILITÉ D'UN IMPORTANT SECTEUR DE FABRICATION (200 PERSONNES)

Situation intéressante au sein d'une société à taille humaine pour un ingénieur de valeur désireux de participer réellement à la vie et au développement de l'entreprise.

Résidence NORD FRANCE (facilités de logement).

Ecrire sous la référence BL 362 AM.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORTS RECHERCHE POUR GRANDE VILLE EST FRANCE

CHEF D'AGENCE

Ce poste peut convenir à un PROFESSIONNEL DU TRANSPORT, très expérimenté, connaissant bien les problèmes commerciaux (France et international) ainsi que l'exploitation et la gestion.

Il dirigera avec autonomie une agence importante (plus de 100 personnes).

Ecrire sous référence KS 355 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS 4 000 PERSONNES - RENFORCE SES ÉQUIPES DANS LE CADRE DE SON EXPANSION ET RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Diplômé grande école, ayant l'expérience des négociations (grands clients, collectivités locales...) et de la gestion industrielle.
Il sera chargé de diriger et de développer une unité de 300 personnes environ.

Poste intéressant pour candidat ayant les qualités d'un « Chef d'entreprise ».

ORDRE DE GRANDEUR DE REMUNERATION
150.000 F

Ecrire sous référence FN 351 CM.

CHEF DE SERVICE MARKETING

Diplômé grande école, ayant 5 ans environ d'expérience marketing ou éventuellement commerciale, capable d'assumer des responsabilités d'études, de réalisation et de contacts extérieurs.

ORDRE DE GRANDEUR DE REMUNERATION
120.000 F

Ecrire sous référence GO 352 CM.

POUR CES DEUX POSTES, LA RÉSIDENCE SE SITUE DANS UNE GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE DE PROVINCE.

Le groupe offre la possibilité d'un stage rémunéré d'une semaine avant décision et embauche afin de permettre aux candidats retenus d'avoir une visée précise des postes avant de s'engager.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE CHAUDRONNERIE LOURDE - 2 400 PERSONNES - RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES VILLE NORD FRANCE

CHEF DE SERVICE ACHATS

Dans le cadre de la politique de la direction des approvisionnements (gérant un C.A. supérieur à 500 millions de francs), il sera chargé :
- des achats destinés à la fabrication (matériel chaudronné, tuyauterie...) ;
- des fournitures d'entretien et d'équipement de l'usine.

Il s'agit essentiellement de négociations de produits sidérurgiques destinés à des fabrications de type unitaire pouvant convenir à un candidat de 32 ans mini (ingénieur ou E.S.C.) ouvert aux problèmes techniques et ayant une expérience confirmée des achats.

Connaissances langues étrangères souhaitées (anglais - allemand).

ÉVOLUTION PROMOTIONNELLE DANS D'AUTRES USINES DU GROUPE.

Ecrire sous référence DL 349 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

ERGONOMISTE PRATICIEN

pour études et conseil d'entreprise est recherché par une société d'engineering filiale d'un important groupe industriel français.

Le candidat ou la candidate :
- aura une formation de base - soit d'ingénieur ou de technicien supérieur, soit de spécialiste en organisation, soit encore de psychologue industriel - complétée par une formation d'ergonomiste.
- possédera au minimum une expérience de 1 an comme ergonomiste praticien et de 3 ans dans une activité professionnelle autre que l'ergonomie.
- saura s'intégrer dans une équipe dynamique et parlera couramment l'anglais.

Dans le cadre de ses interventions d'études ou de conseil en ergonomie, il assurera des contacts commerciaux, préparera des propositions et participera à la négociation des affaires en découlant.

Le poste à pourvoir se situe en RÉGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillant l'expérience, prétentions et photo s/réf 78-7-02 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.
(Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement).

BANQUE

FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS
recherche
POUR SON DÉPARTEMENT GRANDES ENTREPRISES
A PARIS

Collaborateur forte personnalité

SONT INDISPENSABLES POUR RÉUSSIR DANS CETTE FONCTION :
- excellente présentation ;
- aisance dans contacts à haut niveau ;
- dynamisme ;
- formation supérieure ;
- bonne maîtrise de la langue anglaise ;
- solide expérience bancaire ;
- bonne connaissance des financements internationaux Francs et devises ainsi que des problèmes de change et du Commerce extérieur.

Le poste offert est du niveau Classe VI ou VII pour débuter.
Développement de carrière au sein de l'Etablissement, et éventuellement dans le cadre du groupe.
Adresser dossier et candidature à Nº 49.890, CONTESSE Publicité, 30, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

ingénieur de fabrication,

responsable de l'atelier "presses-découpage"

Découpage de petites pièces en grande série (50 presses, 100 collaborateurs), c'est le poste à prendre en charge : diriger son équipe, planifier le travail, résoudre les problèmes techniques et humains, avec le souci constant des coûts, de la qualité et du respect des délais.

Pour cela, il faut être : soit ingénieur de formation (AM, ECAM, IDN par exemple), soit ingénieur "maison". Dans les deux cas, il faut une solide expérience du découpage en grande série et 32 ans au minimum.
En fonction de sa réussite dans le poste, il se voit confier des responsabilités importantes. **Lieu de travail : une heure de Paris environ.**
Ecrire à Y. CORCELLE, réf. 3332 LM.

trois jeunes ingénieurs

La division ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES d'un grand groupe français cherche pour sa direction technique en banlieue parisienne trois jeunes ingénieurs (ECP, MINES, ENSAE, AM) souhaitant faire une carrière technique.

Après une période (2/3 ans) de formation en TECHNIQUE DE CONCEPTION ET DE MISE AU POINT en B.E. ou en laboratoire d'essais, ils pourront être affectés en production, en recherche, en technico-administratif, en méthodes à Paris ou dans une usine de province.
Essentiellement mécaniciens, ils ont des connaissances de base en hydraulique, électronique, asservissements et savent utiliser les services de l'informatique.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3327 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE
X, ECP, MINES etc...

Vous débutez dans l'industrie et êtes décidé à exercer pleinement votre métier d'ingénieur et à en assumer progressivement les responsabilités dans tous ses aspects : production, relations humaines et direction des hommes, études et développement, gestion...

Vous croyez que des compétences éprouvées et une intégration profonde à l'entreprise sont les meilleurs garants d'une réussite solide et durable. Ingénieur de fabrication dans une usine de l'Oise vous devez accéder à moyen terme à un poste de directeur d'usine et normalement ce poste n'est qu'une étape de votre carrière dans notre société, PME solide et bien gérée.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et CV détaillée sous ref. 23494 M à M. J. FOURNIAT Sélé-Cégos 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Vous êtes jeune diplômé d'études supérieures (Droit - Sc.Eco-IEP-Sup de Co), vous avez choisi la Fonction Personnel et vous souhaitez enrichir *une expérience de 3 à 5 ans en* rejoignant une :
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
qui développe ses activités dans le monde entier.
Si tel est le cas, nous vous proposons un poste d'

ASSISTANT DU CHEF DU PERSONNEL

Nous vous demandons :
une solide pratique de la gestion administrative du personnel (de préférence sur informatique), de bonnes connaissances en législation du travail, un anglais correct et des qualités de méthode et de rigueur.
Vous serez très rapidement amené à prendre en main l'ensemble de l'administration du personnel en liaison avec les autres activités du service (gestion prévisionnelle du personnel France et expatrié, Formation-Information...).
Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf 5752 M à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PRODUITS CHIMIQUES

FORTE EXPANSION

recherche

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

chargés de la prospection et de la vente de produits tensio-actifs pour industries cosmétique, textile, phyto-sanitaires, produits d'entretien, hygiène industrielle...

Régions : SUD-EST - MEDITERRANEE et PARIS - NORMANDIE

Expérience commerciale requise de 3 ans minimum dans la vente des produits chimiques.

Langue anglaise souhaitée.
Fréquents déplacements de courte durée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions Nº 26.056 B Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Nous sommes la filiale d'un des premiers groupes de Bâtiment et de T.P.
Nous recherchons en vue de développer notre activité :

MAISONS INDIVIDUELLES
CATALOGUE

RESPONSABLES REGIONAUX

Ils créent leurs agences, animent et forment leurs équipes de ventes et leurs techniciens.
Dans le cadre de structure décentralisée, ils dirigent leurs unités tant sur le plan commercial, administratif et technique.
Nous cherchons des patrons fonceurs et dynamiques connaissant bien le marché de la Maison individuelle.
En un premier temps nous offrons des agences en HAUTE ET BASSE NORMANDIE dans le NORD, le CENTRE, en CHAMPAGNE et en REGION PARISIENNE.
Nous étudierons toutes les candidatures pour une collaboration immédiate ou future.

Les candidats intéressés adressent un dossier à No 49872, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Groupe indépendant de matière grise, nous créons pour notre branche services de gestion automatisée, le poste de DIRECTEUR COMMERCIAL

Cela ne veut pas dire que nous ne vendions pas déjà. Nous existons depuis de nombreuses années et des clients - ils se trouvent aussi bien dans les secteurs de la mécanique, de la chimie que de la distribution - apprécient les services que nous apportons à leur gestion, que ce soit en direct ou en télé-traitement.

Venez gérer et développer ce portefeuille, animer nos ingénieurs commerciaux. Prenez contact aussi confidentiellement que vous le souhaitez sous référence 78155 M, avec les consultants du cabinet de recrutement SIRCA au 64, rue La Boétie 75008 Paris.

Sirca 

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INGÉNIEUR CIVIL DES PONTS ET CHAUSSÉES ou ARCHITECTE POSSÉDANT UN DIPLOME D'INGÉNIEUR ou INGÉNIEUR E.T.P. ou ENSAIS Section T.P.

est recherché pour être le :

DIRECTEUR TECHNIQUE puis le

DIRECTEUR GÉNÉRAL

d'un Bureau d'Études d'Architecture et d'Urbanisme situé à PARIS.

Le candidat est un homme de bâtiment et de chantier doublé d'un excellent gestionnaire ; de 35 ans minimum.
Dynamique, meneur d'hommes, il possède une longue pratique du Bureau d'Études en bâtiment et une solide expérience de suivi de chantier.

Tourné vers l'exportation, il parle couramment l'anglais et est disponible pour des déplacements à l'étranger.

Une rémunération en accord avec les exigences est attachée à ce poste.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo et prétentions sous réf. T.G. à : P.LICHAU S.A.- B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

GROUPE EXPANSION

recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Secrétaire général,

— il est responsable de la cellule contrôle de gestion (préparation et suivi des budgets des publications du groupe : L'EXPANSION - LIRE - F. MAGAZINE...). Il analyse et présente les résultats mensuels.

— il est également chargé de réaliser des études ponctuelles à la demande de la Direction Générale, des responsables de produits ou à sa propre initiative.

De formation commerciale supérieure, il doit avoir une expérience d'au moins deux ans dans une société pratiquant des méthodes modernes de gestion.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 1462 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par :

DÉVELOPPEMENT,
10, rue de la Paix, 75002 PARIS.

INGENIEURS
RESPONSABLES D'EQUIPEMENTS

-pompes centrifuges-chaurdonnerie-robinetterie nucléaire-

Société d'études et de construction d'ensembles industriels de haute technologie, le développement rapide de nos activités nous conduit à rechercher trois ingénieurs.
Intégrés au sein de notre bureau d'études, ils seront chargés de coordonner les travaux techniques relatifs aux équipements dont ils seront responsables (pompes, matériels chaudronnés ou robinetterie nucléaire). Ils devront notamment réaliser les études d'avant-projet, préparer les dossiers de consultation, suivre la fabrication des matériels chez nos fournisseurs.

Les candidatures sont à adresser à Havas Contact, sous réf. 38153, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes», notre nouveau:
CENTRE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT de LOGICIELS recherche :

jeunes ingénieurs grandes écoles

1 à 3 ans d'informatique, excellente connaissance Assembleur I.B.M./370 ; expérience V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S. très appréciée.
Ils participeront, en équipe, à la conception et à la réalisation de nouveaux produits, ainsi qu'à leur installation en clientèle.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux États-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 1925 à :
INTER P.A. 19, rue Saint Marc, 75002 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures.

INGÉNIEUR
SUP·ELEC, MINES, CENTRALE

pour une fonction de développement

Nous sommes un important engineering et constructeur d'ensembles industriels de haute technologie, implanté à Paris. Dans le cadre du développement de nos méthodes et outils de travail, nous souhaitons recruter un jeune ingénieur auquel nous confierons la responsabilité de mettre en place et développer de nouveaux logiciels appliqués à un système graphique informatisé.
Il sera intégré à une jeune équipe de notre Secteur Études (800 pers) et aura à sa disposition des moyens informatiques puissants (systèmes interactifs, consoles de visualisation tridimensionnelle).
La pleine réussite à ce poste nécessite une solide formation d'ingénieur (ECP, Mines, Sup.Élec. ou équivalent), complétée par des connaissances ou une première expérience en contrôle des systèmes informatiques.

Envoyer dossier de candidature sous réf. 1175 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CÉDEX 09 qui transmettra.

---

directeur des ventes

140 000 F

MATERIEL DE BUREAUX

Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez choisi la vente par goût et par besoin de vous dépenser dans l'action. Votre réussite a été marquée par une évolution rapide car vous dirigez maintenant un réseau important (au moins une vingtaine d'hommes sur une grande région de la France). Si vous êtes aussi bon gestionnaire *qu'homme de terrain et si les produits que vous vendez visent une clientèle de bureaux* par l'intermédiaire de grossistes ou de détaillants, vous êtes l'homme jeune que nous recherchons pour lui confier après une formation préalable, la Direction nationale des ventes au sein de notre société, leader de sa branche.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 802 118/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Filiale d'un groupe important mondialement réputé pour la qualité de ses produits, nous nous adressons, à travers nos succursales et nos agents à des cibles diversifiées : aux particuliers à qui nous proposons des biens d'équipement et de loisir, aux entreprises que nous équipons en matériels industriels.
Notre CA France est de plus d'un milliard, notre effectif de 800 personnes. Nos différentes lignes de produits sont gérées par des unités, autonomes, mais regroupées, assistées par des divisions communes : comptabilité, administration, personnel, pièces détachées.
Nous créons la fonction de

directeur du personnel et des relations sociales 150.000 +

En effet, la nouvelle direction générale, très imprégnée de la politique sociale et humaine avancée du groupe, vient de décider de créer ce poste auprès du président, avec les missions suivantes : mise au point d'une véritable politique humaine de l'entreprise, amélioration des communications entre le personnel ouvriers et employés et l'encadrement, redéfinition des procédures d'administration et de gestion du personnel (avec le contrôle des services existants), développement d'une politique de formation et d'information.
Nous imaginons à ce poste un homme ayant une réelle expérience de la fonction, acquise de préférence dans une société multinationale. D'une grande autonomie, il aura prouvé par ses réalisations sa capacité à participer à la direction de l'entreprise.
C'est au cabinet B.J. Psycom, 93 avenue du Général de Gaulle 92200 Neuilly que nous accordons notre confiance pour cette recherche. Ecrire sous référence B.3404 à M. Collet.

bernard julhiet psycom

CAP SOGETI GESTION

LE PREMIER GROUPE EUROPEEN DE SOCIETES DE SERVICES EN INFORMATIQUE

dispose de plusieurs postes à pourvoir très rapidement :

— **JEUNES INGÉNIEURS**
ayant 1 ou 2 ans d'expérience, pour participer au développement de grands projets dans un environnement grands systèmes Data Base + Data Communication, au mini-système temps réel.

— **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
ayant 2 ans d'expérience confirmée dans un des domaines suivants :
— COBOL - CICS / DL 1 ou VM / CMS.
— PL 1 - IMS - TP.
— RPG ou GAP 2 + CCP.
— CII - HB 64/66 + 106 : TDS.

Intégration rapide au sein d'une équipe jeune et dynamique ; opportunité de carrière intéressante et motivante pour les éléments de valeur.

Envoyer C.V. et prét., sous référence PO 782, à : J.-N. GORGE, 14-20, rue Leriche - 75015 PARIS. Ou téléph. pour rendez-vous, au 539-22-25, p. 331

Une importante société de produits de grande consommation située en Banlieue immédiate de Paris s'est fixé de nouveaux objectifs de développement et d'implantations nouvelles d'unités industrielles en AFRIQUE et recherche

un ingénieur

pour compléter la structure actuelle de sa DIRECTION AFRIQUE

Il sera chargé d'élaborer et de négocier sur place les dossiers d'investissements S'appuyant sur les structures existantes de la Société, il sera responsable de la réalisation des projets retenus et surveillera en période d'activité leur rentabilité.

Ce poste intéresse un candidat de valeur, ingénieur diplômé, âgé de 35 ans minimum. Il possédera une solide expérience des problèmes posés par le fonctionnement d'unités industrielles et devra allier à sa compétence technique de fortes qualités de gestionnaire et un goût naturel pour la négociation.

Des déplacements réguliers en Afrique sont à prévoir
Une connaissance de l'Afrique sera appréciée
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le développement de ce secteur d'activité offre des perspectives intéressantes d'évolution de carrière.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous N° 50.655 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE D'ENGINEERING recherche :

CONSULTANTS

TEMPS PARTIEL, parfaitement bilingue anglais (langue maternelle française) et hautes qualifications universitaires ou techniques pour contrôle de traductions et traductions d'études économiques et techniques.
Adresser C.V. très détaillé avec expérience et prétentions s/réf. YMM à : BECHTEL 58, rue Pierre Charron - 75008 PARIS

CALCOMP S.A.
dans le cadre de l'expansion de ses activités graphiques en FRANCE, recherche pour son siège à PARIS

TECHNICIENS DE MAINTENANCE CONFIRMÉS

Pour son service après vente Expérience informatique nécessaire mini-micros.

Langue anglaise exigée. Envoyer C.V. et prétentions CALCOMP, 43, rue de la Brèche-aux-Loups, Paris-12e.

CABINET DETECTIVES rech.
ENQUÊTEUR (TRICE)
Sérieux, compétent. T. 773-63-28.

FILIALE FRANÇAISE GROUPE INTERNATIONAL PARIS, recherche pour son DEPARTEMENT TRAITEMENT DES EAUX

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Il sera chargé de l'étude des projets, des discussions commerciales et techniques, du suivi des réalisations et de la mise en route des stations de traitement d'eau potable ou industrielle.

Le candidat doit avoir :
— Une formation de base en hydraulique ou chimie ;
— Une expérience d'au moins 5 ans ;
— La connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.

Adr. C.V. et prétent. à n° 50 761 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

HISPANO-SUIZA

cherche

pour son Centre de BOIS-COLOMBES

ingénieurs de calculs

SUP AERO - CENTRALE - A & M - INSA - ENSI ...

• pour calculs de dimensionnement, de comportement dynamique
• et d'études de structures d'environnement de

TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

Expérience en informatique scientifique appréciée. 3 ans d'expérience souhaitée.

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail, HISPANO SUIZA, 9, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

Importante Société d'Expertise Comptable spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

Formation :
— H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC, D.E.C.S.
— Libéré obligations militaires.
— année d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT ou entreprise.

Envoyer C.V. et photo à : B E F E C 12, rue Marguerite, 75017 Paris en précisant la rémunération demandée et le délai de disponibilité.

Vous qui cherchez un travail intéressant, dynamique et varié, un produit de grandes qualités de de sécurité, une formation assurée, une rémunération importante et tous les avantages sociaux et si vous avez 30 ans minimum.
SOYEZ CURIEUX (SE).
Téléphonez-moi au 538-68-66, Mlle Fournier, de 15 heures à 18 heures.

Ingénieurs électroniciens
Etudes circuits et systèmes.
Tél. pour rendez-vous : 292-28-73.

Pour école de langues Paris
PROFESSEUR ALLEMAND
expérimenté, adultes. Envoyer C.V. et prétent. sous n° 61.173, HAVAS CONTACT, *156, bd Haussmann, Paris (8e).*

Association d'animation Ville Nouvelle d'EVRY, recherche sociologue plein temps, voiture indispensable. Adresser C.V. à Observatoire social et culturel, EVRY - ANIMATION - AGORA 91000 EVRY.

Niveau PUBLIC-RELATION *pour situation Grand Standing.* Ecr. n° 4586 ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transm.

BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche pour son
SERVICE TRÉSORERIE CHANGE

JEUNE CAMBISTE

ayant 3 à 5 ans d'expérience trésorerie - francs et devises - change - comptant et terme.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 27.915 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PARISIENNE

recherche

UNE DOCUMENTALISTE

chargée des revues de presse et « press-book ».
DIPLOME INTD ou BTS documentaliste
ANGLAIS-ALLEMAND indispensables.

Esprit d'analyse, de synthèse, précis, méticuleux, forte capacité de travail en quantité et qualité, solide culture générale, goûts et capacités littéraires.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit et photo à M. BLONDET, 99, bd de Grenelle, 75015 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

UN CHEF DE PROJET

ayant une réelle expérience de la mise en place d'un système intégré de gestion du personnel.

Ce poste pourrait convenir à un informaticien désireux de se reconvertir à terme dans la fonction personnel.
Poste à pourvoir à PARIS.

Les candidats voudront bien envoyer leur C.V. sous référence n° 40.223 à RUSH Publicité, *84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS,* qui transmettra.

مكرر من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CORNING
LEADER MONDIAL
VERRE TECHNIQUE

Recherche, pour Service Technique Européen, 60 km Sud Paris.

ingénieur procédés de fabrication

Chargé au sein de ce service de développer et réaliser auprès des usines les programmes européens d'amélioration de qualité et réduction de coûts, le candidat devra avoir
- une personnalité affirmée et intéressée par des résultats concrets,
- le goût des contacts avec le personnel d'usine,
- un diplôme d'ingénieur d'une Grande École,
- une formation complémentaire et/ou un intérêt dans l'utilisation des techniques statistiques,
- O-5 ans d'expérience industrielle,
- la capacité de travailler en français et en anglais.

Envoyer C.V. détaillé et photo à n° 16868 P.A. SVP 37 rue du Général Foy, 75008 PARIS.

PA-SVP

SOCIETE
FEAU GESTION
METRO MIROMESNIL
LOCATION - GESTION APPARTEMENTS
recherche
UN COLLABORATEUR
25 ans minimum

chargé de seconder Chef Service dans les domaines commerciaux, administratifs, juridiques et comptables. Expérience similaire et formation I.C.H. appréciée.

Permis de conduire exigé.

UNE DACTYLO-STANDARDISTE
AYANT GOUT DES CONTACTS HUMAINE

Dynamique, capable de s'intégrer dans une équipe.

REMUNERATION EN FONCTION DES COMPETENCES

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions, à l'attention de PATRICK FEAU,
132, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

DIEBOLD FRANCE S.A.
recherche pour faire face à son expansion :
ingénieurs conseils
EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité pour effectuer des interventions très diverses mais toujours de haut niveau.

NOTRE CHOIX SE PORTERA SUR :
des candidats pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une entreprise industrielle, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans un cabinet de conseils.

POUR CE POSTE IL FAUT :
être diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans minimum, bilingue français / anglais (l'espagnol serait également apprécié) et avoir de solides connaissances en informatique.

Envoyer C.V. photo et prétentions à :
DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie - 75008 PARIS



recherche pour Paris, dans le cadre de son plan informatique à moyen terme, un

organisateur

Sa mission : au sein d'une équipe
- responsabilité de la conception et de la mise en place fonctionnelle de systèmes informatiques de gestion utilisant les techniques et les matériels les plus avancés,
- définition et maintenance de procédures administratives,
- liaison entre les services utilisateurs et l'informatique.

Son profil : BANCAIRE
- formation supérieure,
- expérience de 3 à 5 ans comme Organisateur ou Chef de Projet,
- *connaissance des activités bancaires et de l'informatique absolument indispensable,*
- maturité dans les contacts.

Expérience en matière de systèmes informatiques décentralisés et de bases de données appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. OM à B. AMELOT..

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

LOGESYS
recherche
INGÉNIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1 à 2 ans d'expérience minimum en contrôle de processus industriel (matériel type NOVA, MITRA, SOLAR, etc.).
INGÉNIEURS
Logiciel, Mitra 15 et/ou 125
PROGRAMMEURS
CICS - Cobol
Urgent.
Tél. pour RV au 307-64-99

Impte sté banlieue sud de Paris recherche
Jne DIPLOME COMPTABILITE pour prendre en charge compt. industrielle et analytique.
Référ. morales exigées. Ecr. à n° T 03.315 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

INFORMATIS SYSTÈMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
Nova - Mitra - PDP 11 - Solar
INGÉNIEURS IRIS 50
Réelle possib. de promotion pour éléments de valeur
26, r. Daubenton, 5° - 337-99-72

IMPORTANT FABRICANT
PEINTURES BATIMENT
recherche
CHEF DES VENTES
BASE A PARIS
pour animer représentants exclusifs et grossistes sur l'ENSEMBLE de la FRANCE. Age min. 35 ans. Connaissances peinture indispens. Adress. C.V., photo s/référ. 540 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

STE INTERNATIONALE
proche banlieue Paris
recherche
CADRE (S) TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT
28 ANS MINIMUM

Connaissance parfaite anglais, allemand exigée. Responsable des ventes sur territoires étrangers pièces techniques auto et poids lourds à base technique électrique.

Adr. C.V. et prét. à n° 50.837, Contesse Publicité
20, av. de l'péra, Paris (1er)

ORGANISME SOCIAL
QUARTIER OPERA
renforce son service informatiq. 40 personnes IBM 138 DOS/VS 3790 - DL/1 CICS. et recherche
UN ANALYSTE-CONCEPTEUR
responsable d'un petit groupe d'analystes programmeurs. Expérience de réalisations DB/DC nécessaire. Formation supérieure exigée.

Adr. C.V. détaillé, référ., prét. à M. BROSSARD, 3, r. Taitbout 75009 PARIS.

GROUPE ASSURANCES
recherche
BACHELIERS
avec anglais courant.
BACHELIERS
avec Espagnol courant.
- Formation à l'analyse des contrats assurée ;
- Salaire 13 mois et demi ;
- Restaurant d'entreprise ;
- Horaires libres.

Ecrire avec C.V. à no 3705
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

RECHERCHE
CHEF SERVICE ADMINISTRATIF DES VENTES
Supervision service commandes, amélioration procédures, liaisons avec usines à l'étranger, pronostics, gestion stock, statistiques, anglais lu, 2 ans expérience minimum. Env. C.V. dét. + prét. à no 27.556 B - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

URGENT Sté d'Editions recherche
2-3 PROFESSEURS
disponibles rapidement, connais. éditions pédagogiques pour mise à jour anciennes éditions.
Tél. à OFACIL : 878-55-41 ou 42 (demander M. PHONG).

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche pour son service d'Assistance Technique aux Exportateurs (NOREX)
UN INGÉNIEUR
A et M ou équivalent

Fonction : étudier les réglementations techniques étrangères pour les entreprises françaises exportatrices.
Courtes missions à l'étranger.
Allemand et Anglais indispensables.
Première expérience de l'exportation souhaitée.

Ecr. avec C.V. et prétentions sous réf. 9892 au serv. personnel Tour Europe - Cedex 7
92080 PARIS-LA DEFENSE

Etablissement public région parisienne recherche agent technico-commercial (jeune ingénieur ou diplômé) pour la promotion d'une technologie faisant une large part à l'informatique.
Expérience professionnelle des techniques d'aménagement très souhaitable.
Ecr. n° 8628 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Filiale d'un Important Groupe Industriel occupant une position dominante dans le domaine des SYSTÈMES INFORMATIQUES AVANCÉS, recherche :

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DÉBUTANTS et CONFIRMÉS

Grandes Ecoles (Supelec, ENSI Grenoble...) pour étude et développement de nouveaux matériels. Connaissance « Logiciel » appréciée.

AGENTS TECHNIQUES - ÉLECTRONICIENS
CONFIRMES

Pour étude et développement :
A. — de matériels informatiques ;
B. — de circuits en technologie avancée (micro-processeurs, L.S.I., Hybrides...).

Lieu de travail :
Proche banlieue Sud-Ouest

Adr. lettre manusc., C.V. dét., prétent. et photo à n° 50.572, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01.

ANALYSTES FINANCIERS
BANKERS TRUST
recherche

UN (UNE) ANALYSTE confirmé, intéressé par les études économiques sectorielles et par l'analyse des risques de crédit.

Il se verrait probablement offrir la responsabilité de la conduite du département d'analyse dans les 12 à 18 mois qui suivraient son entrée ; il devrait être prêt à assumer cette position pendant 4 à 5 ans.

Formation recherchée :
- 8 à 10 ans d'expérience professionnelle essentiellement dans l'analyse ou un diplôme d'enseignement supérieur, soit de gestion, soit de comptabilité, assorti de quelques années d'expérience.
- Bonne aptitude à présenter les travaux en anglais, oralement et par écrit.
- Nationalité française souhaitable.

Les lettres de candidature, accompagnées d'un C.V. avec photo mentionnant traitement actuel et prétentions, seront adressées à :
SERVICE RECRUTEMENT
2, avenue Montaigne, 75008 PARIS
Elles seront traitées avec une entière discrétion.

SYNDICAT PROFESSIONNEL
recherche pour être le
collaborateur du délégué général

JEUNE SCIENCES PO, SCIENCES ECO, LICENCIE DROIT ou EQUIVALENT ayant déjà une expérience dans un organisme similaire, une entreprise ou une administration.

Sont indispensables :
- excellentes capacités rédactionnelles
- précision et rigueur d'esprit naturelles
- aisance des contacts
- anglais écrit et parlé.

Adr. C.V. et prét. sous No 18M043
69, rue de Monceau
75008 PARIS.



Société d'Assurances de 1er plan
9e arrondissement recrute
UN ou UNE
SPÉCIALISTE DE LA COMPTABILITÉ TITRES
- Position agent maîtrise ;
- Salaire × 13,5 ;
- Horaires libres ;
- Conviendrait, si expérience, à retraité (e) de la fonction publique.

Ecrire avec cur. vit. et prétent. à N° 3.713, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.



recherche
1 INGÉNIEUR SYSTÈME
éventuellement à TEMPS PARTIEL
GECOS 6000
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
TRÈS QUALIFIÉS
CII - HB 66 - COBOL ou GEMAP

Libres rapidement.
Rémunération très intéressante.

Envoyer d'urgence lettre avec C.V. et prétentions CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS ou tél. 222-25-31 — Discrétion assurée

---

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières génie industriel spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement,
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager sél. à l'étrang. Ecrire lettre man. av. C.V. et photo.

NATIONAL SEMICONDUCTOR
2e fabricant mondial circuits intégrés recherche pour son expansion :
a) INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
AT3 B - ATP ING.
désirant changer orientation et intéressés par contacts humains, vente, services.
b) INGÉNIEURS d'applicat.
ATP ING.
exerçant dans département. Etudes avancées.
c) AGENTS TECHNIQUES DE CONTROLE
AT1 - AT2
d) AIDES-COMPTABLES
DEBUTANTES
CAP, bonne écriture manuelle. Envoyer C.V. + prét. + photo ss pli confidentiel à Direction du Personnel, 28, rue de la Redoute 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
ou équivalent

débutants ou 2 à 3 années d'expérience pour travaux dans les domaines suivants :
— logiciel de base (compilateurs et émulateurs).

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétent. à L.C.T., boîte poste 40, 78 Vélizy - Villacoublay ou Tél. : 946-96-15 poste 335.

---

answare
Importante Société de Services et Systèmes Informatiques, filiale du groupe THOMSON

Dans le cadre de ses activités systèmes, mini-ordinateurs et micro-processeurs, recherche
INFORMATICIENS
attirés par les applications : d'automatisation industrielle (de télécommunications)
- et de mini-gestion.
- Une formation supérieure, Ecole d'ingénieur, de préférence, est indispensable.
- Une expérience de conception et/ou de réalisation d'application « temps réel » sur mini-ordinateur sera très appréciée.
- Certains postes nécessitant, en complément, de bonnes connaissances Hardware.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité, sous réf. MS/03 à M. HUOT, Sté ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 Paris
Discrétion assurée.

Urgent, recherche ANALYSTES PROGRAMMEURS, connaiss. GAP, téléphone 304-96-94 ou C.V. DAVEL INFORMATIQUE, zone industrielle Les Richardets 41-49, allée du CLOSOT, 93160 NOISY-LE-GRAND.

Pour exporter principalement en C.E.
DES PAPIERS D'EMBALLAGE
Société recherche comme Adjoint au Directeur du Service
UN CADRE EXPORT
Agé de 30 ans environ.
Anglais indispensable, Allemand souhaité.
UNE EXPÉRIENCE DU PAPIER PRODUCTION OU TRANSFORMATION EST DEMANDÉE
A défaut une connaissance export de produits industriels est indispensable.
BONNE RÉMUNÉRATION
POSTE D'AVENIR
Adresser C.V. et indiquer prétent. sous réf. 254 à
GEPIAD 2, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

SOCIETE DE DISTRIBUTION en développement recrute
JURISTE CONFIRMÉ

RESPONSABILITES :
- étude des baux et actes d'achat ou de vente des fonds de commerce ;
- étude et conseils concernant le contentieux et les rapports avec l'administration ;
- étude et conseils concernant la politique, la formation du personnel et l'application du droit du travail.

PROFIL :
- 30 ans minimum ;
- licence de droit ;
- 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires dans une entreprise ;
- sens aigu des problèmes humains.

Lieu de travail : Grande Banlieue Nord.

Env. curr. vitae, photo et prétentions à n° 49.682, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

PARIS - CENTRE D'ETUDES JURIDIQUES recherche
ÉCONOMISTE
TEMPS PARTIEL 3/5

pour travaux économiques et statistiques. Formation juridique complémentaire et facilité de rédaction indispensables.

Ecrire Mme DEVOS, 13, résidence des Iles 94170 LE PERREUX

INFORMATIQUE
Importante Société de Services et Conseils en Informatique, filiale de groupes industriels importants.

- offre à de jeunes informatic.
  - de niveau INGENIEUR MAITRISE. DUT.
  - Et ayant une expérience de la programmation (Cobol, PL1 ou Assembleur) et/ou de l'analyse.
- des postes correspondants à leur profil, dans des équipes structurées, sur des projets importants en Batch ou télétraitement.

Envoyer sous réf. IC/01 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à
I.C.A. PETITES ANNONCES
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS 10e
Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

MANTES-LA-JOLIE, 40.000 hab. recrute REDACTEURS licenciés en droit par mutation ou recrutement direct (limite d'âge : 30 ans) pour SECRETARIAT GENERAL et SERVICES TECHNIQUES.
Logement assuré à titre onéreux.
Adresser candidature à Monsieur le Maire.

MITSUI & C° EUROPE S.A.
Importante société japonaise de commerce international recherche pour son service commercial J.H. biling. français-anglais, diplômé I.U.T. gestion économie ou équivalent.
Adresser C.V. et prétentions à M. Roulin
37, av. Pierre-Ier-de-Serbie Paris (8e)

---

représent. offre

BURROUGHS recrute
pour son réseau distributeur

Jeunes diplômés E.S.C., I.U.T., B.T.S. Agressifs.
Aimant le contact et la vente, gros gains assurés à candidats ayant du punch.
Fixe + frais voiture + fortes commissions motivant.
Carrières intéressantes dans une branche en forte expansion.

Ecrire C.V. + photo à
MONSIEUR GUY COLLAS
BURROUGHS FRANCE
202, QUAI DE CLICHY
92118 CLICHY

secrétaires secrétaires

Secrétaires de direction

Important Groupe Métallurgique Français
Près ETOILE recherche
secrétaire de direction
allemand et français

Sténo dans ces deux langues, elle possède également de très bonnes connaissances en anglais. Collaboratrice d'un Directeur, ayant une activité internationale, elle doit être capable de prendre des initiatives et d'assumer avec une large autonomie les responsabilités inhérentes à ce poste.
Nombreux avantages sociaux. Horaires personnalisés. Restaurant d'entreprise.
Réponse et discrétion assurées à toute lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. A/5399 à Mme Sigolet, 93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

Secrétaires

GROUPE recherche pour son siège PARIS (8e)
UNE SECRÉTAIRE
CONFIRMEE
B.T.S. et anglais courant exigés
Capable prendre initiatives dans gestion clientèle.
UNE STÉNODACTYLO TELEXISTE BILINGUE
Français - Anglais
EXPERIMENTEE

Adres. Photo et C.V. manuscr. no 49712 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Pr secrétariat direct. générale
McCANN - ERICKSON
UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
- Libre IMMEDIATEMENT ;
- Age indifférent ;
- Dynamique ;
- Rapide sténo-dactylo ;
- Bonnes notions anglais.

Si vous aimez le travail en équipe au sein Agence Publicité adressez C.V. + photo, à : E. SOULIAC
McCann-Erickson
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 - PARIS Cedex 15.

Sténodactylos

Société en pleine expansion recherche
STÉNODACTYLO
expérimentée
ayant connaissance transport. Bon salaire. Avantages sociaux. Tél. : 770-27-39, poste 305 de 9 heures à 11 heures.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

capitaux ou proposit. comm.

Fabricant belge de pompes

possédant atelier d'usinage
atelier d'injection plastique et fonderie

cherche à acquérir nouveaux produits ou marchés

Ecrire sous N° 734.455 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

Urgent Sté recherche 300 000 F (en 1 ou plusieurs parties) rembourse 380 000 F ds 4 mois (garantie fournie) contacter rapidement M. AMAR, 14, rue d'Aligre, Paris-12 Tél. : 628-42-07.

CAPITAUX DISPONIBLES

Fonds disponibles au niveau international p. projets rentables $ 300 000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15 300 Ventura Blvd., Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex 651355 VENCAP LSA

Offre unique de particulier à particulier : serais disposé à répartir 750.000 dollars U.S. (moitié d'une quote part), en unités de 50.000 dollars U.S. dans un important gisement pétrolifère sur zone maritime « offshore », Peter G. Lawrence, La Burnham Cottage, nr Nutley East Sussex, TN 22 3LX, England

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

autos-vente

8 à 11 C.V.

ALFA état neuf, 13 000 km, coup 2000 GTV garantie + crédit - 222-91-16.

VOLVO 144 - DL - 74 Bon état 19.000 F Tél. 010-42-76.

divers

104 - 304 - 504 - 604 Ex-TT 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris (15e) - Tél. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e)

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans - 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524.50.30 •

locat.-autos

LOCATION VEHICULES MOINS CHERE EXPRESS ASSISTANCE 504-01-50.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 M2 sur stock. Téléph. : 355-66-50

demandes d'emploi demandes d'emploi

Pour la province et principalement l'OUEST DE LA FRANCE

RESPONSABLE DU CENTRE INFORMATIQUE

(45 ans), dirigeant actuellement 3 divisions, 45 personnes.

RECHERCHE :

Poste nécessitant une grande expérience de l'organisation et de la gestion.

Ecrire ou téléphoner au Cabinet Claude Vitet, 30, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS 261-31-88 - 261-34-88 - 261-32-27.

MARKETING PROMOTION

40 ans. E.S.C., C.P.A. Anglais, allemand. 12 ans expér. groupe ind. international.
- Plans de marketing ;
- Etudes de marchés ;
- Stratégies de promotion et communication ;
- Lancement de produits.

Recherche

POSTE A RESPONSABILITÉ

Ecrire N° 2 321 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e.

POLYTECHNICIEN

38 ans, 10 ans d'expérience en organisation administrative et informatique de gestion (secteur financier).

Cherche poste à responsabilité en Région Parisienne.

Ecrire n° 2.312 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE

ADMINISTRATION COMMERCIALE

46 ans, 20 ans expérience dans les divers aspects de la fonction d'administration commerciale dans 2 entreprises alimentaires leader sur leur marché C.A supérieur à 600 millions de francs).
Spécialiste des questions :
- de transports et d'entreposage ;
- d'organisation des circuits de distribution et de gestion des coûts.

Recherche poste similaire région parisienne de préférence. Libre rapidement.

Ecrire à n° 50.476 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

VOUS CHERCHEZ

- Négociateur à tous niveaux (20 ans expér.) ;
- Rompu au recrutement et à l'encadrement ;
- Personnalité, moralité, présentation ;
- Français, anglais, allemand, italien, néerlandais;
- Voyages (même) longue durée acceptée (voiture privée) ;
- Résidence indifférente ,mais marié, 2 enfants.

J'ACCEPTE
- Responsabilités marketing, avec contrat limité ;
- Représentation à l'étranger de produits valables;
- Prétentions élevées justifiables.

Ecrire n° T 03.347 M Régie-Presse, 85, rue Réaumur, Paris (2e).

TRADUCTRICE TECHNIQUE ALLEMAND - ANGLAIS

très expérim. Réf 1er ordre, sal. élevé justifié déplacement et contrat durée déterminée possib. LIBRE DE SUITE

Ecr. n° 03 209 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75 002 PARIS.

J.H., 26 ans, dipl. universitaire : ét. scientifiques, D.U.E.S. et littér. D.U.E.L. lic. math, maît. sciences, architecte et aménagement, dipl. étude approf. préhistoire et proto-histoire. D.E.A. certificat d'Epistémologie, doctorat spécialité géographie urbaine, analyse cartographie et aménag. région., ttes proposit. INSOMBY, 12, avenue Mireille, 13621 Aix-en-Provence.

PROFES. FORMATION PERM. 29 ans, mait. angl., 4 ans secrétar. Séjour U.S.A., Angleterre. Espagnol cour., Italien, ch. empl. Ecr. n° 80629 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. F., 30 ans, rédactrice, expér. JOURNALISME TIERS-MONDE ch emploi presse, édition. Anglais, espagnol courants. Tél. 331-31-88, 15 h. à 19 h.

CADRE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE, FINANCIER COMPTABLE. 31 a. d'expér. profess. dont 17 a. contrôle comptable et financier, rech. situation active, accepte dépl. France et étrang. *Ecr. n° T 03394 M, Régie-Presse* 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

D.E.C.S. COMPLET. ANGLAIS Jeune Fille, 27 ans, ch emploi. *Ecr. n° T 03327 M*, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ADMINISTRATIF ET FINANCIER cadre 29 a., D.E.C.S. 5 a. exp. groupe ét. ttes prop. Paris, banl. Ecr. n° T 80636 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COMPTABLE - 31 ans 7 ans d'exp. dt 4 ans ds sté de courtage assurances sur comptabilité informatique, pré. B.T.S., compt. hab. contacts hum., étud. *Ts prop. p. Afrique pr. Abidjan* faire offre préc. et détaillée à : n° T 03340 M REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR A.-M. (34 a.) spécialisé *OPTO-ELECTRONIQUE* et OPTO-MECANIQUE TRES INTRODUIT contact et relat. tr. ht niveau Recherche emploi **CHEF DE DÉPARTEMENT** ou POSTE RESPONSABLE **TECHNICO-COMMERCIAL** écr. n° T 031190 M, Régis-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002, Paris.

35 ans, Sciences Po, études juridiques, format. Ecole Estienne, 9 ans expérience à un très haut niveau ds un important groupe de presse spécialisée, connaissant bien les problèmes propres à l'édition de revues (conception du produit, animation du personnel, diffusion, promotion, réglementation, relations avec les imprimeurs, etc.) recherche un poste de **DIRECTEUR DE REVUE (S)** Téléphone : 620-05-82.

SECRÉTAIRE DIRECTION 40 ans, bilingue anglais, notion espagnol, cherche poste intéressant dans banlieue Nord-Ouest ou Paris lim. - 790-58-67 matin.

FORMATEUR EXPORTATION Animateur 41 a., dipl. Sc. Po. Lic. droit, I.F.G., 15 a. exp. export. et form. perm. (mark., admnist. et gest. de l'export.) étud. ttes prop. en rapport avec enseig. ou format. permanente. Ecr. n° 2324, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 26 ans, ch., PARIS, propositions sérieuses doctorat Economie, INSEAD, IAE, maîtrise maths et informatiq. Ecr. à 80.609 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 28 a., cadre comptab., ch. place responsabilité, lib. suite, DS SOCIETE IMMOBILIERE. Ecr. à 2.327, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M., 54 a., expér. commerc., ch. *sur 57 ou région METZ.* poste responsabilité et confiance (Représentat., visite clientèle existante, VRP exclusif), bur. plein temps ou partiel. Fixe + commission (éventuellement). Garantie morale 1er ordre. - Etudie tte offre sér. s/n° 1.780 HAVAS 50.017 METZ CEDEX.

Allemande, 28 a., assist. dentaire, ch. emploi en France pour 1 an. Autre emploi accepté, au pair évent. av. poss. suivre cours. Brigitte Schaller. Wilhelm Kuhn Strasse 98, D 7.410 Reutlingen 1.

CADRE, 36 ans, direct. administr. et financière. DECS, CPM, ch. poste initiat. et responsabil. P.M.E. Paris, banl. Est. Ecr. M. ROUMILA, 4, chemin des Merles, 93470 COUBRON - T. 388-51-46.

CADRE, coord. de travx T.C.E Angl., hab. M.O., lib. rapid., ch. emploi simil., préfér. contrat longue durée étranger. Ecr. à 2.319, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 30 a., ss emploi, étud., urgt, tte proposit. int. par esprit curieux et de rech., peu conf., exp. div. : adm., trav. social, travaux personnels. Ecr. à 8.569, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Organisateur-animateur de loisirs propose ses services à Sté C.E. Ass. club, agce, mairie - 946-26-80, le matin.

J.H., 27 a., formation adm., maître en droit, dipl. enseign. sup. comm., exp. cciale, gest., Pub. administr., rech. début mars, poste responsabilités entreprise ou Sté commerciale S'adr. à Labo. Vitry-Dentaire 1, place de l'Hôtel-de-Ville 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS.

CADRE ADMINISTRATIF Service paie, serv. Personnel, corresp. S.S. connaiss. compt. s/ordinat., gde expér., libre immédiat., ch. emploi position cadre Paris ou région Paris (Vélizy-Versailles). Ec. Georges *Choureau, 38, rue Berlioz,* 78140 VELIZY.

Jne cadre comptable, 28 ans, Algérien, recherche emploi à Paris, bonnes références. Ecr. à 80.523 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, CADRE COMMERCIAL expér. prêt à porter fém., ch. p. ds P.M.E. ou commerce : Ecr. n° T 03332 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Fme CADRE TECHNIQUE prêt à porter fém., gde expér ch. poste ds P.M.E. ou comm. Ecr. n° T 03333 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F., 3e cycle, littéraire, Africain ch. emploi mi-tps, alphabétisat., documentat., éditions. Ecr. n° T 03212 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PROPRIETAIRE VEND **SUR JARDIN** Splendide DUPLEX 130 M2 environ et 2 PCES dans HOTEL PARTIC. du XIXe siècle, grand style, décoration de luxe. *Me voir mercr., 14 h. 30 à 17 h.,* 15, R. DE L'AMIR.-D'ESTAING.

RUE DE LA FAISANDERIE Imm. récent, beau studio tout confort, 215.000 F. T. : 387-20-03

PLACE CLICHY part. vend 3 p. 65 m2 confort, état neuf, soleil, calme, 4e étage. Px : 180 000 F. 14 à 16 h., 2 bis, passage Clichy, entrée 4, av. de Clichy.

18e part. vd 4e étage, asc., 5 p. 116 m2, 2 portes palières, 2 bns, cuis. équipée, stdg, conviendrait profession + habit. T. 254-42-94.

Près du bd Voltaire, beau 2 p. entrée, cuis., w-c, s. d'eau, chf. central, 185 000 F. T. 346-63-85.

Pte Vincennes - Beau séjour + salon, 2 chbres, entrée, cuisine, wc, s. de bains, asc., chauff., box, 475.000 F - 344-71-97

Bois Vincennes, près R.E.R., beau 3 P., entrée, cuis., wc, s. de bains, chauff. centr. Calme-Soleil. 250.000 F - 345-82-72

Musée Pompidou. Gd 2 p. dans imm. rénové, caract. Tt conft. Pl. soleil. A aménager. 350.000 avec 10 % comptant 622-03-08.

VIIe - STUDIO Pour PLACEMENT 120.000 F 566-02-85

9e - 2e et 3e ét. d'un H.P. Spl. DUPLEX 5/6 P. tt cft + grenier 170 m2 env. S/rue et verdure. Except. Crédit poss. - 878-41-65

PLACE des VOSGES (Proxim.) Imm. pierre de t. XVIIIe, interphone, tapis, très gd studio caractère, cuisine équipée fenêtre, gde s. de bains, chff. centr. Tél., moquette. Mercredi, jeudi, 14 h 30 à 18 h 30, 10, r. Birague

LE MARAIS - Bel atelier, imm. de caractère, entrée, studio, bains, wc, poutrage, 43 m2. *Mardi, mercr., 94, r. Temple*

Montmartre, 21, rue Laghouat ds bel imm. 2 A, asc., ch. cent., vide-ordures, bains. Tél., cave. 2 P. 60 m2 LIBRE. Px 165.000 2 P. 62 m2 LOUE. Px 125.000 même palier. Pptaire, 224-18-42

Pour investisseur - Rapport **6 % - STUDIO NEUF** NATION, 150.000 - 266-27-55.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES DIRECTEM. PROPRIETAIRE gd studio, étage élevé, px raisonnable, soleil - 734-99-75.

AV. GEORGES-MANDEL PLEIN SOLEIL. - Très bel imm., livg dble, 3 chbres + service + parking - 742-52-37.

WAGRAM Dans Hôtel particulier, rénovation grand standing, ascens., studio mezzanine, tout conft ou possib. gde surf. - 574-75-88.

AV. WAGRAM (Près) *Plein sud, étage élevé, 6 pces,* tout confort, chbres service, professions libérales. MARTIN, Docteur Droit - 742-99-09.

16e - 400 m2 DIVISIBLES 2 appts 175 et 225 m2, grand standg. Bas prix - 266-27-55.

BEAUBOURG Dans très bel imm. rénové, ascens., vide-ordures, BEAUX duplex refaits neufs à partir de 305.000 F. 770-73-77, le matin, ou 522-95-20.

DIRECTEMENT SUR PARC **MONCEAU** DANS PRESTIGIEUX *HOTEL PARTICULIER* 1) **DUPLEX 130 M2** avec Terrasse 2) **APPTS** 250 M2 et 500 M2 Vente directe par Propriétaire *Pour renseignements et* VISITE - 734-93-36

109 APPARTEMENTS DANS LE 12e 2.500 Paris et autour L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

16e Beaux 4 et 5 pièces RECENT - TT CONFORT LA LOGERIE - 548-27-13

16e STUDIO 30 m2, tt confort. LOGGIA, bel imm., rue Parent-de-Rosan. - 230.000 F + possib. achat 2 parkings 25.000 F PIECE. - TÉL 548-27-13.

Près square **MONTHOLON** Dans immeuble ancien en cours rénovation, propriétaire vd gd 3-4 PCES en triplex. - Possib. jardin privatif. - Très calme. Poutre. 520.000 F. - T. 522-39-20.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du studio au 2-3-4-5 P. en duplex. - Visite tous les jours de 14 h. à 17 h., même dim., ou téléphoner **359-30-85** hres bureau :

MARAIS Hôtel classé Pptaire vend restaurant, GD SALON, poutres, cheminée, haut plafond, mezzanine, 2 CHBRES, 2 S. BAINS. Charme. - Prix sage. - 705-94-87.

AV. DES TERNES Très beau studio 43 m2 Etat neuf - Salle de bains Cuis. entièrement équipée, w.-c. placards. - 198.000 F. 770-73-77 le matin ou 522-95-20.

R. PRONY 165 m2 dble réception + 3 chambres, tout confort, 4e ét. Asc. Soleil. Bon plan. EXCLUSIVITE D. BOURGEOIS 293-62-16

3e DUPLEX TERRASSE Liv., 2 chbres, gde cuis., bns. 340.000 F 266-27-55

BONNE-NOUVELLE Immeuble bon stand. Ccial, libérale ou bourgeois 4 P. Tt cft. 105 m2 env. 278-43-88.

XVIe NORD **5/6 P.** en duplex 185 m2 entièrement refait neuf - Plan parfait SANS VIS-A-VIS - 500-36-00

VOLTAIRE - BON IMM. **3/4 P.** Cuis. équipée, bns, wc, chff. cal, 4e ét. BALC. 80 m2. IMPECC. — 205-44-61.

GEORGE-V 6 P. 2 bains Gd standing 170 m2. Poss. profess. libérale. MICHEL et REYL - 265-90-05

Paris Rive gauche

XVe BEAUX 4 et 5 PIECES RECENT TT CONFORT La Logerie - 548-27-13.

DANTON ST-GERMAIN *8 p., 235 m2,* sud, étage élevé. - ODE. 95-10.

5e GOBELINS IMMEUBLE RESTAURE SUR COUR TRES CALME **DUPLEX 2 P.** 52 m2 environ **+ TERRASSE** 18 m2 environ ENTIEREMENT EQUIPE 755-98-57 ou 227-91-45

15e LECOURBE près Mairie Beau 4 pièces, 95 m2, confort. 253-61-61

DENFERT (proche) PAVILLON calme, 5 p., tt cft + jardinet, très bon état. - 331-64-97.

GOBELINS SOLEIL VERDURE 6/7 pièces, cuis., tt cft. 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, cave, box. - 331-81-11.

MONTSOURIS 10e étage, vue sur Paris **4 P.** 95 m2 + 30 m balc., tél., parking. - 589-49-34.

SAINT-PLACIDE Dans bel imm. pierre de taille, 250 m2 à vendre libre, 5e étage s/balcon. SERGE KAYSER - 329-60-60

GOBELINS. Part. vend beau 3 p., 80 m2, asc., cft, calme, clair, 430 000 F. T. : 707-07-42.

PLACE D'ITALIE p. préf. patr. 27e ét., 3 p. 76m2, séj., 2 ch., c., s. de bns, cellier, Tél., tt cft + cave+parkg 340 000 F, 727-44-16.

MONTPARNASSE-RASPAIL dble liv. + ch., cuis. équipée, chauff. central. Tél : 747-15-00.

MONTPARNASSE-VAVIN 2 p. refait neuf, soleil, 5e ét. TEL. : 747-15-00.

MONTPARNASSE-VAVIN 219, boulevard Raspail, immeuble standing, 6e ét., ascenseur, plein soleil, duplex, original, luxueux, 3 pièces, environ 85 m2 + 10 m2 de terrasse, Téléph., cave, vide ordures. *695 000 F.* sur place mercredi 22 février : de 14 h. 30 à 16 h. 30 CABINET COURTOIS 261-80-02.

PETIT-LUXEMBOURG (près) imm. EXCEPTIONNEL 4 p. classiques, ch. serv., 633-08-11.

Métro DUPLEIX Im. entièrem. rénové, joli 3 p. séj. + 2 ch., cuis., bns, s. d'eau av. w.-c., 1er ét. Marcredi de 14 à 17 h., 39, rue St-Charles.

MONTPARNASSE-Duroc, 1er ét. calme, stdg., 4 p., 2 bs, 110 m2 + service. *Téléph. : 329-33-30.*

SOLFERINO. Elégant immeuble 5e asc., 6-7 p. balcon, calme, garage. BURON Tél. : 742-02-44.

CARDINAL-LEMOINE charmant living + chambre 3e étage, vue dégagée, calme, soleil, 220 000 F. Tél. : 320-99-80.

PRÈS BD SAINT-GERMAIN 600 M2, SUPERBE VOLUME, conft. calme, tél. Sud. 544-51-92.

CONVENTION IMMEUBLE RECENT Liv. + 2 ch., cuis., bns, 80 m2. Téléph. 266-67-06.

CHARLES-MICHELS Récent, ét. élevé, balc., séjour double + chbre tt conft, park. MARTIN, Dr Droit, 742 - 99 - 09.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré, 2 à 5 pièces, de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

5e - VOLUME AMÉNAGÉ Mutualité, Atelier en duplex, livg + chb., dern. étg., asc., charme, 390.000 F - 266-27-55.

MAISONNETTE Proximité place Italie, 4 pces + studio - ODE. 95-10 - Jardin privé.

Région parisienne

Mo PONT-DE-NEUILLY 92000 studio tt cft sur jardin, asc. Sur place mercredi 13 à 16 h. 15, rue GARNIER. BAL. 40-40.

MONTROUGE, près du métro. beau STUDIO NEUF, *parking,* 175 000 F. TEL. : 253-61-61.

NEUILLY rue Saint-James, chbre de serv. 6e étage, asc., chauff. central, Prix : 65 000 F. Tél. : 747-15-00.

CHATOU appt 4 p. 70m2, rés. calme imm. 2 ét. 1/4 d'h. à pied R.E.R. T. 071-08-01 à part. 14 h.

SAINT-MANDE, près du bois, 4 p., bains, 83 m2, 2e étage, prix intéressant. T. : 567-22-88.

NEUILLY/ROULE **ATELIER ARTISTE** Tout confort - 747-15-00.

NEUILLY - SAUSSAYE Récent - Très raffiné. 5 P. + studio de serv. attenant+parkg. Claude ACHARD - 637-32-93.

ENGHIEN CENTRE Magnifique imm. ravalé appt décoré, séjour 40 m2+2 chbres, cuis. équipée, bs + dche, chbre serv., caves, 470.000. 548-43-94.

R.-GARROS (Près) Face au BOIS de BOULOGNE Restauration d'un hôtel particulier, prestations de *luxe, 3, 4, 5 pièces, 2 bains,* création d'un gar. en ss-sol. SUR PLACE Mercredi, vendredi, samedi 14-17 h. : 7, bd Anatole-France, à BOULOGNE, ou 256-13-72.

NEUILLY *BOUL. BINEAU* Imm. 1960 Gd 2 P., 55 m2, tt cft, s/jard. Prix 270.000 F. - 229-44-61.

VINCENNES Près Bois et pr. Mo 46 à 54, R. CEL.-ROBERT Imm. nf - Livrable immédiatem. APPTS DU 2 P. au 4 PIECES BALCON ou JARDIN A partir de 4.300 F le m2 S/pl. tous les jours sauf mercredi, 13 h. 30 à 18 h. TEL. : 328-53-46 NEVEU ET Cie - 527-51-84

BOULOGNE PRES AV. DE LA REINE IMMEUBLE GRAND STAND. **GD APPT** tout confort **150 m2** 2 parkings - Prix : 690.000 F Tél. : 266-67-06

PORTE ORLÉANS. Imm. récent Stand. Liv. + 3 ch. + park. 430.000 F. - T. 735-17-19 ap. 17 h.

MAISONS-ALFORT Placement STUDIOS 23 m2 à partir de 83.000 F. Cont. - 331-89-46.

BOULOGNE (Rhin-et-Danube) Dans imm. récent. GD 3 PCES (liv. + 2 chbres), 6e étage, balc. s/avenue et jardin + cave. Prix : 350.000 F. — 723-95-55.

Province

Au bord de la Méditerranée **LA CIOTAT** 20 KM. MARSEILLE Réalisation de haut standing. Du T2 au T2, a partir de 290.000 F. CATRY (91) 37-73-28. Visite sur r.-v., même week-end.

CANNES dominant la mer directement par propriétaire **MAGNIFIQUE 3 PIÈCES** dans résidence récente de très grand standing, au 2e étage. Prix : 920 000 F. Renseignements : TEL. : (93) 58-63-73.

GRENOBLE. Part. vend tr. bel appt 110 m2, s. de séj. 43 m2, 3 ch., terrasse 120 m2, pr. centre 540 000 F. T. (76) 87-23-13 h. rep.

HAMEAU PROVENCAL Près STE-MAXIME, à 200 m. de la mer, 2, 3, 4 p. mezzanine loggia, PISC. PRIVEE. TERI, 3, r. Vézelay, Paris-8e. 522-92-10.

appartem. achat

PART. rech. PARIS-17e appt 5-6 p. 120 m2 env. à partir mai-juin 1978. Ecr. M. NONCLERQ, 19, rue Condorcet, PARIS-9e.

RECHERCHE pour clientèle sélectionnée appts VIIe, XVIe, XVIIe, NEUILLY, 653-03-11 mat.

URGENT pour placement 2/3 p. bon imm., cft ou possib. bon 18e. HUSSON : 255-66-18.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, T. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. *Paiement comptant.*

Rech. appts 2 à 4 p. PARIS préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, Paiement comptant chez notaire. Téléphone : 873-23-55.

appartements occupés

POUR PLACEMENT avec petit comptant **DIFFÉR. APPTS OCCUPÉS** Prix intéressant, facilité. JOUBERT ET ANDRE, téléphone 266-67-06.

constructions neuves

SECURITE PIERRE METRO CHARLES-MICHEL à 300 m. du Front de Seine studios + terrasse 220 000 3 p. 61 m2 + loggia 422 300 Habitables de suite IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. T. 225-93-69.

6.500 F LE m2 PROX. PTE AUTEUIL à BOULOGNE - Près BOIS STUDIO à 4 P. Livr. en cours. LOYER S.A. - 277-97-26

16e, MUETTE 21-23, R. DES MARRONNIERS APPTS 3 P. Balc. Terrasse. Livrable 1er semestre 78 A partir de 8.300 LE M2 Sur place tous les jours sauf mardi et dimanche, de 10 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 18 h. 30 TEL. 527-37-11 *NEVEU ET Cie, 103, bd de Montmorency, 16e* - 527-51-84

hôtels-partic.

18e, LAMARCK, ravissante gentilhommière au sud et beau jardin. - 320-73-37

ASNIERES Très belle maison XIXe toit Mansart, 700 m2 plantés. Voir rubrique « VILLAS ». Claude ACHARD - 637-14-56

immeubles

AV. d'ITALIE - Imm. 740 m2 habitables, 3 lots vides. Rapport : 7 %. Prix : 680.000 F, créd. EXCLUSIVITE. 285-38-96

PL. CLICHY - Bel imm. angle. Rez-de-chaussée + 5 550 M2, LIBRE - 522-95-20

Ach. compt. Imm. LIBRES ou OCCUPES Paris et proche banl. STE C.F.C. - 380-70-41

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL DS BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS OCCUPES à partir de 65.000, reprise poss., créd. 80 %. 504-22-56 ou 522-95-20

BÉCON - COURBEVOIE 2 minutes gare, imm. 4 étg., en partie libre, 1.100.000 F. EXCLUSIVITE Roger ADDA, 34, rue de Bretagne. ASNIERES - 793-50-40.

16e Propriétaire vd immeuble 3 apparts + boutique dont 1 appart. libre. Tél. : 504-21-54.

viagers

UNE TÊTE - 87 ANS Sera libre décès. Pierre de t., 9e arrdt. 3 gdes pièces, cuisine, 160.000 + rente 220. VOL. 58-70

LA RENTE VIAGÈRE vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, r. Lagrange, (5e) - 633-71-47

LIBRE 18e, imm. récent 3 P., cuis. Asc., homme 71 ans. 95.000 + 1 650 rente. LODEL 700-00-99.

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. - 700-00-99

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation - Garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite - Discrète

locations non meublées Offre

Paris

9e SANS COMMISSION 4 p. 84m2 confort, cuis. équipée, Tél., clair, calme, 2 000 F + ch. Voir gardienne, 21, rue Chaptal.

2e RUE VOLNEY, 4e ét. sans asc., gd séj., 4 ch., bns, cuis., 103m2, tt cft, rem. à nf, 3 000 F comptant, Gérant : 927-76-90.

IVe RUE BEAUBOURG 150 m2 dble liv., Tél., 3 chbres, tt cft. TEL. : 566-02-85.

12e - PL. MAZAS Très beau 7 p., tt cft, avec vue imprenable. Bail 6 ans. 4.000 F + reprise justifiée. — 522-45-52.

Vous pouvez encore louer **50, AVENUE FOCH** Appartements luxueux à PRIX EXCEPTIONNELS Double living : 2 700 F + ch. 2 pièces : 2.800 F + charges. 2 p., GDE TERRASSE, 100 m2 environ : 3.733 F + charges. 3 pièces : 2.500 F + charges. 4 p. en duplex : 4.000 F + ch. Magnifique 4 p. : 8.000 F + ch. Sur pl., 14 à 18 h. pour visite. S'adres. 122, avenue Malakoff.

PARIS (20e) SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent tout confort, 2 pièces, 42 m2, loyer 1.000 F, charges 247 F, parking 132 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos. - 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

PARIS (12e) SANS COMMISSION Importante société loue dans immeuble récent, bon standing, 4 pièces, 85 m2, loyer 1.916 F, charges 522 F, parking 150 F. S'adres. 220, rue du Faubourg-*Saint-Antoine. Téléph. 345-17-22.*

EN LOCATION-VENTE PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, dispon. immédiat., appartem. 3 et 4 pièces à partir de 2.800 et 3.300 F par mois. *RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS* Sur pl., 139, rue des Pyrénées, ts les jrs, 14-19 h. Tél. 370-04-70.

LA BOETIE Elégant studio, tt confort, tél. 1.450 F. - 229-52-98.

Mo BAC BD SAINT-GERMAIN Imm. récent, tt confort. Beau 2 pièces, téléphone. SEICAP - OPE. 73-45

E.-ZOLA S/GD JARD. en étage *Très calme et très clair* Dans imm. neuf gd stand. Jamais habité - 4-5 P. + terrasse - Cuis. entièrement équipée - Cave - Parking 4.030 F ch. compr. - 522-38-20

SEGUR Imm. ancien *pierre de taille* Stand. - Très beau 3 P. Entrée, DBLE LIV. + 1 chbre, 3e étage, asc. Cave. Tél. 2.300 F+charges. Tél. : 720-96-55

16e 123, rue FAISANDERIE 8e étage. - Balc./terrasse *3 p., cuis., s. de bains,* très bon état. Tout équipé. - Plein soleil. - 4.000 + 600 F charges. Tél. : 261-83-25 avant 17 hres.

Région parisienne

BOULOGNE POINT DU JOUR Particul. loue appart. 2 pièces, tout confort, immeuble récent. 1.100 F mensuel charges comp. Tél. entre 19 h et 20 h 30 : - 566-87-14

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

OPERA Stand. - Magnif. stud. kitchen, bns, tél. 1.200 F. - 265-20-83.

MONTPARNASSE chbre, coin cuisine, dche 350 ; gde pièce coin cuis, dche 500. 320-86-53.

Région parisienne

PONT-NEUILLY 61, boul. Ct-Charcot face Bois, Studio, imm. neuf tt cft, tél., exposit. Sud, vue sur parc. Px 1.000 F, ttes ch. comp. Vis. s/pl. ce jour, 10 h 30-17 h.

locations meublées Demande

Paris

J. F. PHARMACIENNE, référ., rech. STUDIO ou 2 p. urgent. Mlle DENEUVE. T. : 322-14-77.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour DIPLOMATES et pour Cadres de Groupes Européens

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 350 F - 266-52-94

maisons individuelles

Pptaire vd mais. réception volume exception. 4 chbres, gar. 1.800.000 F - Tél. 722-89-81

bureaux

FILIALE GROUPE cherche pour SON SIEGE SOCIAL **BUREAUX 200 m2** avec parking si possible ACHAT OU LOCATION 16e, 17e ou proche banlieue Ouest. Faire offres détaillées à : SEFIPAR, 30, rue d'Orléans 92200 NEUILLY

BUREAUX 14e **1.100 m2** divisibles Rez-de-ch. + 1er ét. Parking. IMCO - 828-47-24.

MADELEINE 12 bureaux 300 m2 5 Tél. Stand. - 742-46-87.

fonds de commerce

Cse santé urgt. vds Hôtel chât. 6 000 m2, bord de Loire 1 h. 30 de Paris. Prix sacrifié : 1 2000 000 F possibilité aménager résidence. Ecr. n° T 03029 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Paris, banlieue Pontoise BOUTIQUES TS COMMERCES Tél: : CERI 259-12-77.

Bail à céder 3-6-9 renouvelable, récent Paris-14e, boutique 40 m2 parf. état, tél. pt loyer. Libre de suite. Appeler 574-27-64.

LYON CENTRE CLUB PRIVÉ Clientèle Etudiante 11 ans existence C.A. prouvé - Bonne rentabilité. Tél. : 16-78 - 27-45-25

BELLE AFFAIRE NEGOCE chiff. aff. 3 millions. *Px 1 million 500 - Rent. 400.000 F* 287-96-50

usines

BELLE AFFAIRE DE TRAITEMENTS anti-corrosion. Brevets exclusifs, Chif. aff. 8 millions. Prix intéressant. - 522-57-30

pavillons

CLAMART Gare - Belle maison 55 12 P., 300 m2 habitables, tt cft, état parfait, gar. 60 m2, jardin. 1.030.000 F. - 645-90-00.

villas

CHATOU, limite Carrières, urgent, cause départ, grande maison, living, salon, *5 chbres, tt confort, jardin de* 700 m2 environ - 256-13-72

MAT IMMOBILIER rech. VILLAS à VERSAILLES et REGION OUEST - 953-22-07

VÉSINET - CENTRE proxim. gare, MAISON ANC., parfait état, récept., 3 chb. + bureau. Tout conft, mazout, garage et JARDIN 600 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. TEL. : 976-05-90.

ARRIÈRE-PAYS NIÇOIS ROQUEFORT-LES-PINS dans lotissement résidentiel particulier vend **BELLE MAISON PROVENÇALE NEUVE** matériaux authentiques, surf. habitable 160 m2 (demi-étage). Terrain 2.500 m2, possibilité piscine. - S'adresser Maître ARMENGAU, notaire, 1, bd de Stalingrad Nice. T. (93) 89-35-90.

ASNIERES Résidentiel Gare proche Très belle maison XIXe toit Mansart, 700 m2 plantés et clos, état parfait, aménagement remarquable, 250 m2 habitables, vaste réception, 6-7 chambres, 3 sanitaires, gde cuis. équipée. 1.400.000 F. Claude ACHARD - 637-14-56

propriétés

15 km OUEST - Bords Seine Villa 8 P. Dépend. Jardin. *Ag. MALMAISON* - 749-00-30

38 KM NORD, près Chantilly Secteur résidentiel Belle ppté de plain-pied, récept. 95m2, 4 chambres, 3 salles de bains, tt confort, dépendances. Magnif. parc 2 ha. Vue. Exclus. **LARGIER** 265-18-83 265-18-87

terrains

ST-GERMAIN-EN-LAYE 600 m2 320.000 F Téléph. : 584-00-23 - 24

ARGENTEUIL COTEAU Terrain de 400 m2 avec permis de construire : 160.000 F MOUSSY-LE-VIEUX 600 m2 : 120.000 F Téléph. : 584-00-23 - 24

GROUPE SUISSE ach. compt. TERRAINS Paris, Province jusqu'à 20 millions F. 522-07-84

MESNIL LE-ROI, près forêt Reste 6 LOTS TERRAINS A BATIR de 730 m2 à 1.160 m2 BOISES. Grandes façades. PRIX T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villégiatures

Nombreuses loc. vacances dans journal « LES ANNONCES ». En vente partout 2 F.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant : LE MONDE Direction de la Publicité 5, rue des Italiens 75009 PARIS

LE LITTORAL DANS LA « CAMPAGNE »

Dans la presqu'île de Guérande : la rocade butte sur le marais

De nos envoyés spéciaux

Saint-Nazaire. — Dans la septième circonscription de la Loire-Atlantique, tout le monde est d'accord : cette affaire de la rocade, ou, pour être plus précis, de la déviation de la nationale 771 par le nord de La Baule avec passage sur le marais salant de Guérande, dans sa partie la plus orientale, ne jouera pas à elle seule un rôle déterminant dans l'élection de mars prochain. Elle jouera seulement son rôle, mais, par ces temps d'écologie, sait-on jamais ?

Sur place, ce n'est pourtant ni l'agitation ni l'émeute, encore moins la révolution. Entre Batz et La Turballe, entre Le Croisic et Le Pouliguen, sur ce marais qui compose lui-même sa lumière selon les heures du jour, il y a bien, çà et là, quelques « bombages » sur une borne ou sur un mur pour proclamer sans appel *« Non à la rocade ! »* ou *« Sauvons le marais ! »*. Hors ces signes extérieurs, il faut chercher ailleurs la vérité des sentiments et surtout leur profondeur.

Cette nationale 771 traverse actuellement La Baule d'est en ouest sur 5 kilomètres, avec une seule voie dans chaque sens. D'octobre à mai, il n'y a rien à redire. Tant que La Baule, Pornichet et les autres plages vers l'ouest n'ont que leurs habitants, ça roule et ça roule bien. Mais l'été ! Cela signifie, sur les 5 kilomètres, trente-cinq mille véhicules par jour et, pour les parcourir, quarante ou cinquante minutes.

On s'est dit qu'une déviation allégerait le trafic, que ceux qui vont à Batz ou au Croisic seraient bien contents d'échapper au cauchemar de la traversée de La Baule, comme ceux de La Baule seraient bien contents de ne plus avoir à les souffrir. Sur le principe, l'entente locale se réalisa sans peine. La Baule, Pornichet, Le Pouliguen, Le Croisic, Batz et Guérande se retrouvèrent pour délibérer sur le projet et, à quelques variantes près, l'adopter et même voter la participation financière correspondante.

D'année en année, cependant, apparurent retouches, refus, discussions, protestations.

Aujourd'hui, sur quoi finalement se bat-on ? Sur le tracé, quatrième du nom, proposé en 1973, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral de mai 1974 et déjà combattu, mais en vain, par un syndicat de défense des paludiers et une bonne quinzaine d'autres associations auxquelles se sont joints un certain nombre de municipalités et d'élus de gauche, notamment depuis mars 1977. On est allé ainsi successivement au tribunal administratif de Nantes pour solliciter à la fois un sursis à exécution et l'annulation de l'arrêté. Le tribunal a rejeté l'une et l'autre demandes. On a invoqué le Conseil d'Etat, sans plus de succès. Et déjà des municipalités votent des motions contre la déviation : Saint-Herblain, Orvault, Indre, Saint-Nazaire, Bouguenais. On attend l'opinion de Rezé et de Nantes.

La raison ? L'atteinte portée au marais. Car, c'est un fait, la déviation telle qu'elle est prévue touchera le marais, et le marais, c'est toute une alchimie délicate qui a ses lois, ses exigences, ses humeurs. Il est fait tout à la fois des étiers (ces canaux qui lui amènent l'eau de la mer), des vasières et surtout des œillets, ces surfaces de terrain aplanies et préparées pour faire évaporer l'eau de mer. La déviation passera à sept reprises sur le grand étier du Pouliguen, celui qui alimente le marais par le sud. Les paludiers et ceux qui les soutiennent disent : *« Cela ne peut aller sans dégâts. »* L'autre bord rétorque : *« Les possibilités de curer le chenal d'alimentation sont parfaitement maintenues. Elles seront même améliorées. »*

On en reste là. On a fait, évidemment le compte des œillets qui seront touchés, c'est-à-dire perdus : vingt-quatre sur vingt mille, dont dix mille non exploités, disent les défenseurs de la déviation, ajoutant : *« Autant dire qu'on touchera deux hectares sur treize mille et vingt-cinq paludiers sur deux cent quarante. »* Réplique des écologistes, des associations de défense, des élus socialistes : *« Ce sont cinq cent vingt-sept œillets, dont deux cent quarante-sept cultivés, qui seront, en réalité, touchés, car il est malhonnête de ne compter que les œillets situés sur la trajectoire de la voie. »*

La sérénité et la lassitude de M. Guichard

Voilà l'affaire dans son essentiel. Elle mériterait d'être débattue sérieusement, mais surtout sereinement. L'ennui, c'est qu'on est ici non seulement dans la 7e circonscription de la Loire-Atlantique, mais plus encore à La Baule, c'est-à-dire dans le fief de M. Olivier Guichard, maire de la cité, conseiller général du canton de Guérande, mais aussi ancien ministre, « baron » du gaullisme et président du conseil régional.

Dans sa mairie de verre d'où l'on voit très bien l'Océan, M. Guichard se veut serein. Il connaît le dossier. Las et souriant, il commente : *« Quand on me dit que je coupe le marais en deux, que j'empêche les paludiers de travailler, que voulez-vous répondre, tellement c'est absurde ? Ce qui est touché est pratiquement abandonné par les exploitants. Mais on est arrivé à créer une espèce de mythe. Le marais est déjà traversé par deux routes. Alors j'ai du mal à comprendre toute cette excitation... »*

Il est vrai qu'il a l'habitude. Aux élections législatives de 1973, on avait déjà sorti contre lui cette hache de guerre. Elle fut encore déterrée lors des élections partielles de 1974, puis à l'occasion des élections cantonales de 1976 et encore avant les élections municipales de 1977. M. Guichard ne comprend pas (*« C'est une histoire de fou »*). Du moins n'est-il pas surpris (*« Tout est bon en politique »*). Puis avec une moue amusée : *« Vous savez, c'est surtout à Paris qu'on me dit que je détruis le marais. »*

A dire vrai, on lui en parle aussi à La Baule depuis qu'il a fallu admettre à la mairie un élu de gauche, M. André Tinière. Ce socialiste, la trentaine, vif et barbu, venu de son Midi natal, inscrit au barreau de Saint-Nazaire, a même fait un éclat lors d'une séance du conseil municipal de juillet 1977 à l'occasion d'un débat sur le sujet. Bref, assez de tempérament pour être l'adversaire idéal désigné par le P.S. contre le « baron » Guichard. Pourquoi lui et son parti se battent-ils contre la déviation ?

« Trois raisons. La première : ce marais est un outil de travail et un bon nombre d'emplois sont menacés. La deuxième : le marais est en outre, pour le cadre de vie et l'environnement, la chance de La Baule, l'un des derniers endroits où l'on peut rêver. La troisième : derrière tout cela on devine trop la spéculation foncière et un moyen de continuer l'urbanisation. On commencera d'empiéter sur le marais avec la déviation. Des paludiers vendront ainsi des terrains à bas prix sur lesquels, je prends le pari, d'autres feront des fortunes dans les dix années à venir. »

Mais les plans d'occupation des sols n'ont-ils pas inscrit le marais tout entier en zone non constructible ?

C'est d'ailleurs ce que répond à l'argument M. Olivier Guichard.

« Nous savons, mais nous savons aussi qu'un plan d'occupation des sols est toujours révisable. »

Restait une dernière question, peut-être naïve mais résultant d'une simple observation. Pourquoi se fait-il que toutes les motions contre le projet émanent de municipalité finalement assez éloignées de la zone concernée ? Saint-Herblain, Orvault, Nantes, sont bien à une cinquantaine de kilomètres et la plus proche, Saint-Nazaire, à une bonne quinzaine de kilomètres ? Réponse de M. Tinière : *« Rien d'étonnant à cela. M. Olivier Guichard écrase la vie locale. Alors vous pensez bien que des municipalités comme Piriac, La Turballe, Guérande, Le Croisic, n'oseront jamais lever le petit doigt. »*

Réponse de M. Guichard : *« Les communes qui ont voté des motions sont, vous le constaterez, à dominante socialiste. Et ces motions ont commencé vers novembre ou décembre. Il s'agit de soutenir M. Tinière dans sa campagne contre moi. Il a ses copains, c'est bien normal qu'ils l'aident. »*

Le mot de la fin ? C'est peut-être encore M. Guichard qui le livre, toujours sous ses apparences désabusées : *« Et puis, entre nous, cette déviation, dans l'état actuel des finances, elle n'est pas près de se faire... »*

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

De Douarnenez au Guilvinec : tons de grogne sous les criées

Quimper. — Dans la baie d'Audierne, sous la criée du Guilvinec, glaciale au petit jour humide, ou sur le pont des caseyeurs et des « pêche arrière », la mer a ces jours-ci un goût prononcé de politique. La mer, mais surtout la pêche, qui est au cœur de tous les débats et de tous les programmes des candidats aux élections.

Comment en serait-il autrement puisque la pêche procure en Bretagne quelque soixante-dix mille emplois, ce qui signifie, la natalité étant ici moins défaillante qu'ailleurs, que les revenus, la confiance ou la « déprime » de centaines de milliers de personnes suivent les rythmes du poisson et des crustacés ?

« A Audierne, à Douarnenez, à Concarneau et dans les ports bigoudens, entre 42 % et 75 % des emplois dépendent de la pêche, directement ou par contrecoup, dit M. Marc Bécam secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, maire (R.P.R.) de Quimper. *Je suis dans la circonscription de France où le poids de la pêche est le plus lourd. De 1967 à 1977, le chiffre d'affaires du Guilvinec est passé de 25 millions de francs à 100 millions de francs. A Saint-Guénolé, il a été multiplié par neuf. »* Ce n'est pas un bulletin de victoire, même si, heureusement pour les professionnels, ces records illustrent une « bonne tenue » des prix du marché depuis quelques mois. C'est aussi l'aveu que, si cette mono-activité fléchit, elle peut entraîner dans sa chute des députés, des maires, mais aussi des familles et l'économie de plusieurs départements.

Or voilà que la mer se mêle de haute politique. Les Britanniques, dont les îles sont le vivier de l'Europe, renâclent à laisser leurs eaux accessibles sans contrôle aux chalutiers de leurs partenaires de la C.E.E. Qu'ils fassent passer leurs intérêts nationaux avant leurs engagements communautaires et la pêche bretonne serait étouffée !

C'est pourquoi ici l'inquiétude commence à céder le pas à la colère. *« Dans le tempérament des marins bretons, qui font passer la liberté avant tout, « fermer » la mer relève d'un non-sens »,* affirme M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère.

Les patrons et les marins analysent la situation avec rigueur et réalisme. On ne peut mettre l'Europe en avant lorsqu'elle nous avantage et l'oublier quand elle crée des contraintes, admettent-ils. Il faut impérativement réduire les prises et pêcher désormais avec un peu plus de discipline. *« En raison de la rareté des contrôles administratifs dus au manque de personnel et de matériel, des abus sont commis et l'on pêche des poissons et des langoustines « sans taille »,* reconnaissent les communistes bigoudens dans un rapport précis et constructif qui va être diffusé. *« Nous ne devons pas nier ni passer sous silence cette question. Cela est grave car c'est détruire aujourd'hui ce qui sera la richesse de demain... Nous proposons la mise en place de petits cantonnements véritablement fermés et surveillés, créés par les affaires maritimes et les comités locaux des pêches, sur proposition des scientifiques. »*

« La politique nationale des pêches est nulle, renchérit M. Albert Henot, maire (P.C.F.) de Trefflagat. *C'est pareil au plan européen, peut-être pire. Depuis 1958, la dégringolade ne s'arrête pas, et ce n'est pas la façade rutilante de quelques gros bateaux modernes qui doit cacher la profondeur de la crise. »*

Une crise économique et sociale. Une crise psychologique aussi, qu'à droite comme à gauche on ne cherche pas à minimiser. Le prix du gas-oil représente 21 % du chiffre d'affaires d'un chalutier, tandis que le coût de construction des navires a augmenté, selon les catégories, de 60 % à 134 % entre 1973 et 1976. Résultat : faute de pouvoir investir les patrons prolongent au-delà de la durée normale l'activité de leurs chalutiers, au détriment parfois de la sécurité. De plus en plus nombreux sont ceux qui vendent leurs gros bateaux et se « rabattent » sur les « ligneurs » côtiers. Comme la houille à Anzin, comme l'acier à Thionville, la mer commence à perdre sa magique et habituelle attirance. Pire, la voilà brouillée avec ses complices de toujours.

« Que ceux qui en doutent prennent connaissance du nombre des élèves inscrits à l'école d'apprentissage maritime du Guilvinec : 60 en 1975, 37 en 1976, 31 en 1977 », lance M. Jean Guillou, candidat de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.). *« Il y avait 3 500 inscrits maritimes à Douarnenez en 1938 et seulement 815 aujourd'hui »,* constate Michel Mazeas, maire (P.C.F.) de Douarnenez, pour qui la pêche est une affaire autant affective qu'économique. La population de l'agglomération diminue irrémédiablement, 23 980 habitants en 1954, 23 525 en 1962, 22 727 en 1975. *« Mais lorsqu'on fait un meeting à Plogoff, un bourg du bout du monde, plus de 100 personnes viennent vous écouter et vous demandent pourquoi il ne reste que cinq langoustiers douarnenistes au large des côtes mauritaniennes, auxquels le gouvernement de Nouakchott impose des conditions de pêche draconiennes. »*

Pourquoi ne pas s'être converti à temps ? Fallait-il s'inspirer de l'exemple de Boulogne ? *« Voilà un port qui a assuré sa mutation financière,* constate M. Mazeas, *en tablant sur les installations frigorifiques et les importations de produits scandinaves, au lieu de favoriser la construction de chalutiers français qui pêcheraient eux-mêmes les poissons nécessaires à la consommation nationale. »*

La bière à Béziers le poisson en Corrèze

Pour reprendre confiance, il faut qu'au moins deux conditions soient réunies : que le gouvernement s'intéresse en profondeur et durablement à l'économie de la pêche et que les professionnels « *tirent tous dans le même sens* ». *« Retrouvons un peu de sérénité dans cette circonscription,* demande M. Pierre Stéphan, maire de Briec et candidat U.D.F. *Mettons en place un vrai ministre de la mer, qui ne soit pas aussi celui du métro, ou, à défaut, rattachons la pêche à l'agriculture. Exploitons toutes les ressources de la Bretagne maritime, par exemple les transports maritimes par cabotage. Et pour Douarnenez, pourquoi ne pas relancer l'idée d'un grand port de commerce, puisque Brest ne peut, par sa nature militaire, y prétendre ? »*

« Il est injuste d'accuser le gouvernement de négligence et de désintérêt, rétorque M. Guy Guermeur. *Les mesures d'aide qui viennent d'être décidées sont excellentes* (1). *C'est de la rosée sur des fleurs fanées. Pendant quatre ou cinq ans, les armements pourront garder leurs bateaux le temps que les ressources se reconstituent. On en profitera pour rechercher de nouveaux lieux de pêche, au thon notamment. Faites confiance en cela à l'Armement coopératif finistérien (A.C.F.), à qui il faut témoigner beaucoup de reconnaissance. Recherchons sans relâche de nouveaux marchés. De même qu'on boit de la bière à Béziers ou à Narbonne, je dis qu'il doit bien être possible de faire manger du poisson aux Français de Corrèze ! »*

Qu'on pense d'abord à sauver ce qui existe ! *« N'a-t-on pas entendu un patron d'une conserverie lancer :* « Pourquoi paierais-je une Bigoudenne au SMIC, alors que je peux payer une Africaine deux fois moins cher ? », raconte M. Bernard Poignant, candidat du P.S. *Nous, nous disons aux marins : prenez vos affaires en main. Créons des comités de gestion portuaire rassemblant les professionnels, les pouvoirs publics, les élus et les scientifiques. C'est notre petit pas pour l'autogestion maritime. Il n'est pas admissible que les chambres de commerce — qui gèrent actuellement les ports — prélèvent des taxes sur les revenus des pêcheurs, alors que ces derniers ne sont pas représentés dans les organismes consulaires. »*

Ce « choix de classe », l'U.D.B. voudrait le dépasser. *« Ni le P.S., qui est un parti de l'unité nationale, ni le P.C., pour qui la décentralisation se résume à un centre qui, éventuellement, délègue ne peuvent nous satisfaire. Arrêtons de raisonner en termes techniques, économiques ou sociaux. Un gouvernement hexagonal et parisien ne peut apporter de solution. »* Et l'U.D.B. de préconiser dans la foulée l'installation d'un port franc dans la basse Loire, autour de Nantes et de Saint-Nazaire, dont la gestion serait contrôlée par une Assemblée bretonne, les départements étant, pour leur part, supprimés.

On a coutume de dire que, au contact roboratif de la mer, les hommes fatigués et déçus peuvent trouver le repos, l'évasion et de nouvelles espérances. La mer pour oublier ? Pour parler d'autre chose que de la politique ? Impossible en Bretagne et pour les Bretons, car la mer, qui est partout, apporte partout de nouveaux motifs de s'inquiéter et de s'engager politiquement.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) *Le Monde* du 9 février.

Quinze ans ou trente ans d'aménagement du territoire ?

Après le discours du président de la République célébrant le quinzième anniversaire de la DATAR, M. P.-H. Lespinas, de Soissons, nous écrit :

Pendant l'occupation, des fonctionnaires, des économistes, des urbanistes, des responsables politiques avaient songé aux moyens à mettre en œuvre pour redonner à la province française sa pleine vitalité en face d'une capitale hypertrophiée.

C'est dans ce but que fut créée au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (M.R.U.) une direction générale de l'aménagement du territoire. En particulier, sous l'impulsion de M. Claudius-Petit, qui fut longtemps ministre, cette direction a accompli un travail énorme. Ne partageant pas les options politiques de M. Claudius-Petit, je n'en suis que plus à l'aise pour rappeler le rôle éminent qu'il a joué pour créer un esprit d'aménageur. Il serait juste de rendre hommage aussi aux hauts fonctionnaires qui, à la tête et au sein de cette direction, ont su œuvrer pour une décentralisation efficace et compatible avec la reconstruction de notre économie. MM. Prothin, Randet, Rouge, venus d'horizons différents, ont permis, par les études qu'ils ont fait réaliser et avec un sens de l'avenir du pays, de stopper la croissance affolante de la région parisienne et créer les incitations nécessaires pour amorcer un développement centrifuge.

Toutes les implantations industrielles en projet leur étaient soumises. Leur action a été particulièrement efficace pour organiser le plan de construction de centrales électriques. Avant que naissent les mots d'écologie, d'environnement, de cadre de vie, l'action du M.R.U. était orientée dans ces directions. On parlait moins, on agissait. C'est au M.R.U. que l'on doit que certains sites ne soient pas défigurés. Je me souviens de la lutte avec les services nucléaires de l'E.D.F., qui avaient le projet d'implanter la centrale de Chinon juste au confluent de la Vienne et de la Loire, un des plus beaux sites de Touraine.

La création de la DATAR, au quinzième anniversaire de laquelle le président de la République a proclamé sa satisfaction de l'œuvre accomplie, n'est donc pas, comme on veut nous le faire croire, une idée ni une création de 1963. Ses services ont hérité d'une documentation considérable et de projets qu'elle a fait siens sans vergogne. Il serait amusant de comparer les réalisations des quinze dernières années et celles des quinze années qui les ont précédées. Si l'on met de côté l'utilisation des médias pour s'autosatisfaire, la comparaison ne tournerait pas à l'avantage de la DATAR. On a trop tendance à nous faire oublier que les réalisations de la Ve République, du moins celles dont nos gouvernants sont le plus fiers, ont été mises en route sous la IVe République. Il n'est pas sûr que le jacobinisme parisien ait fait bon ménage avec l'idée de l'aménagement du territoire. Il est peu probable que la colonisation de l'aménagement par les technocrates de l'équipement et les administrateurs civils ait bien servi l'idéal qu'ils prétendent représenter.

Le Monde

économie

URBANISME

Les conseils départementaux d'architecture sont mis en place

Réconcilier les Français et l'architecture. Améliorer la qualité des constructions et leur insertion dans les sites, en informant et en formant les constructeurs, professionnels ou particuliers, et les « décideurs », fonctionnaires ou élus. Cette mission très large est confiée aux conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) qui vont être créés d'ici à la fin de l'année dans chaque département.

Le décret du 9 février approuvant les statuts-types de ces associations a été publié au Journal officiel *du 18 février. Comme prévu* (le Monde *du 14 janvier), le président du conseil d'administration sera un des six élus locaux désignés par le conseil général. D'autre part, le conseil comprendra, de droit, l'architecte des Bâtiments de France, les directeurs départementaux de l'équipement et de l'agriculture, et l'inspecteur d'académie. Quatre professionnels, dont deux architectes, ainsi que deux représentants d'associations seront désignés par le préfet. Enfin, l'assemblée générale élira directement six membres du conseil. Le directeur sera nommé par le président avec l'accord du préfet.*

Une instruction précise dans quel esprit ces organismes vont être mis en place. Signée par MM. Pierre Mayet, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement, et Jean-Philippe Lachenaud, directeur de l'architecture au ministère de la culture, cette instruction a été rédigée à l'issue d'une « querelle » qui a opposé pendant quelques semaines les deux administrations. Responsables de l'instruction des permis de construire, les fonctionnaires de l'équipement étaient, en effet, soucieux d'éviter que les conseils donnés aux constructeurs avant la demande de permis ne contredisent la procédure du permis de construire proprement dite.

Dès l'an prochain, les particuliers qui construisent sans architecte une maison de moins de 250 mètres carrés devront, en effet, obligatoirement consulter le conseil d'architecture, sans toutefois être tenus de suivre les conseils prodigués. « La qualité de la relation de consultance repose sur la liberté de la rencontre », *lit-on dans la circulaire. Pour être d'accès plus facile, les « consultances » seront installées dans les bureaux de l'équipement, vraisemblablement dans les subdivisions où va être progressivement déconcentrée l'instruction des permis* (le Monde *daté 19-20 février).*

Les architectes consultants de l'équipement (environ quatre cents répartis dans soixante-dix départements) pourront être mis à la disposition des CAUE. Enfin, l'installation des conseils devra se faire « en continuité » avec les expériences déjà engagées dans de nombreux départements.

L'assistance architecturale organisée dans l'Essonne est un exemple de ces expériences qui associent au niveau local les deux administrations de l'équipement et de la culture, dans une harmonie qui ne semble pas toujours régner au niveau des services parisiens.

Dans l'Essonne : dites-nous comment vous vivez nous vous dirons comment construire

« Pendez gaiement la crémaillère, votre maison est réussie. » C'est la case 63 du « Jeu des lois de la construction », un jeu de l'oie sous forme d'affiche pour aider ceux qui vont construire une maison dans l'Essonne. Edité à 50 000 exemplaires, le « jeu des lois » a été mis au point par l'association Architecture, Site et Paysage, qui essaie, depuis 1973, de sensibiliser le public et les professionnels aux canons de l'harmonie entre l'architecture et le paysage.

Avez-vous pensé à la bonne orientation de votre maison (case 47) ? Un modèle tout fait s'ada, era-t-il à votre terrain en pente (case 46) ? Etc. « *Le permis de construire est un acte fondamental, dont le résultat va rester deux cents ans sur le terrain. Or il est examiné dans des conditions dérisoires. Personne ne peut aller sur place* », explique M. Moliens, architecte des bâtiments de France et fondateur de l'association Site et Paysage. « *L'administration n'est pas assez consciente du rôle de l'architecte. C'est vrai qu'ils ont des péchés très lourds sur la conscience. Il y a des équipes, même des grands noms, à mettre au pilori. Mais il faut dépasser cela et savoir que son rôle est essentiel.* »

« *L'Essonne était en 1973 le département où l'on construisait le plus, mais n'était pas classé parmi les « urgences » pour la création d'un agence des bâtiments de France* », assure M. Moliens, qui a été nommé à cette époque. L'architecte des Bâtiments de France est le représentant local du ministre de la culture, et il doit donner son avis sur les permis de construire délivrés dans les sites protégés et aux abords des monuments historiques. « *C'est très fatigant sur le plan nerveux. Il faut prendre des décisions en permanence. Et les gens considèrent que vous les empêchez de faire les choses au nom de ce qu'ils estiment être votre subjectivité. Je n'ai pas craqué, car j'avais cinquante-six ans. Les architectes sont lancés trop jeunes dans ce travail. Il faut bien connaître les mécanismes apparents mais aussi profonds, les poids politiques et la sociologie administrative.* »

Actions tous azimuts. « *Sur les 8 000 permis examinés dans le département, 6 000 concernent des maisons. Nous en voyons 2 000 dans les secteurs protégés.* » Pour les lotissements, l'architecte des Bâtiments de France a d'abord fait du « terrorisme », refusant tous les dossiers dans les périmètres sensibles, avant d'examiner avec les lotisseurs leur catalogue de modèles et de le faire modifier pour adapter les constructions au terrain. Même chose pour les constructeurs de maisons en série, qui ont été amenés à supprimer une centaine de modèles, notamment ceux qui avaient des toits trop plats.

Si l'attitude face aux professionnels est relativement brutale, l'action pédagogique à l'intention du grand public est beaucoup plus souple. « *Pour une femme qui a vécu en H.L.M., c'est viscéral : elle veut une maison avec un toit et un jardin. On essaie simplement de rendre le modèle le plus ressemblant possible de la maison traditionnelle.* » Et il semble difficile d'être tellement exigeant vis-à-vis des particuliers, quand les pouvoirs publics donnent si mal l'exemple : gendarmeries, bureaux de poste, centres sportifs...

Le dialogue avec les constructeurs

Depuis trois ans, un service d'assistance architecturale a été mis en place avec le ministère de l'équipement. Six architectes consultants reçoivent le public dans les subdivisions de l'équipement, là où sont instruits — l'Essonne est en avance sur d'autres départements — les permis de construire. En 1978, l'objectif est d'organiser des permanences dans les mairies, notamment dans le canton de Milly-la-Forêt, où les élus sont particulièrement sensibles à cette initiative.

A Montgeron, ce matin-là, un professeur de gymnastique vient consulter l'architecte pour la maison qu'il va construire. Il a des idées très précises sur le nombre des pièces, leurs fonctions. Il veut une cheminée, une fenêtre dans la salle de bains, et une maison qui s'ouvre en V sur le jardin. Il a apporté aussi une photo découpée par sa femme dans un magazine, la photo d'une maison style Ile-de-France avec des portes-fenêtres à petits bois. Son idée à elle. L'architecte prend un crayon et trace quelques possibilités d'implantation réalisables sur le terrain qui n'est pas grand. Le professeur de gymnastique va réfléchir, il reviendra.

« *Les gens ne sont pas obligés de me voir, de suivre mes conseils*, explique M. Patrick Dubois, *le jeune architecte-consultant. C'est très important d'être détaché du circuit du permis de construire. Si les gens sentaient que mes conseils sont des ordres, ce serait gênant.* »

« *C'est très important aussi d'être un praticien* », assure M. Dubois, qui ne construit pas dans sa circonscription mais ailleurs. En Bretagne. Ouvrir le dialogue avec les constructeurs, leur faire exprimer leurs besoins mais, leur faire raconter quel genre de vie ils souhaitent, comment « fonctionne » leur famille, avant de s'attacher à la pente des toitures, à la forme des fenêtres, ou à la couleur des volets. Voilà quelle devra être la tâche des consultants. L'architecte descend de son piédestal et se met à l'écoute de l'usager ordinaire.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LE CONGRÈS DE L'HABITAT AUTOGÉRÉ

Les nouveaux « Castors »

Né ces dernières années d'un désir de changer la vie en changeant l'habitat, le mouvement de l'habitat groupé autogéré a entrepris de réformer pour son compte la procédure habituelle de construction des logements. Quelque cent vingt personnes ont participé au colloque organisé par ce mouvement les 18 et 19 février dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

A l'origine, quelques architectes contestataires de Nantes, vite rejoints par des familles mécontentes devant la dégradation de leur cadre de vie. Ils condamnent d'une part les carcans académiques dans lesquels sont enserrés les concours d'architecture, mais également la société de profit qui fait augmenter le prix des logements en augmentant le *nombre des intermédiaires entre* l'entrepreneur et l'usager. Rapidement des groupes similaires se *créent en province*, à Toulouse, à Poitiers, à Avignon, à Rennes, mais aussi en région parisienne (Saint-Quentin-en-Yvelines, Puteaux, Meudon, Cergy, Chatou-Rueil, Antony, Evry, Marne-la-Vallée.

Le but de ces architectes contestataires : concevoir et promouvoir eux-mêmes leur logement. A cela trois conditions : le groupe doit comprendre de huit à vingt familles ; les habitations doivent s'articuler autour de locaux communs ouverts aux associations, syndicats, partis politiques (10 à 20 % de la surface habitable) ; le groupe doit être autogéré aussi bien avant la construction des logements qu'après. « *Les bénéfices réalisables sont de l'ordre de 20 à 30 % puisque ne sont comptés, ni les honoraires de gestion, ni les frais financiers, ni la commercialisation*, précise Jacqueline Lorthiois, du groupe de Cergy-Pontoise. *Mais le but n'est pas financier : l'habitat est un outil pour vivre autrement.* »

Toute l'entreprise est déterminée, toutefois, par les structures foncières et juridiques adoptées, de la société coopérative à l'indivision, du bail emphytéotique à l'achat du terrain. « *Il n'y a pas de formule miracle*, dit encore Jacqueline Lorthiois, *les groupes se forment spontanément et s'organisent selon les besoins.* » Ainsi, parmi les projets, la mise en commun *des ressources ou le calcul par* péréquation de la participation de chacun sont envisagés. A mi-*chemin* entre les « castors » et un désir de vie communautaire, l'habitat groupé autogéré n'en est qu'à ses balbutiements malgré certaines réalisations comme celle de Meudon (les Jardies), qui regroupe dix familles. A Cergy-Pontoise, le groupe est né d'une rencontre entre une association d'habitants (Les ateliers communautaires) et des architectes contestant le concours que l'établissement public d'aménagement avait lancé en mars 1976, pour la construction de deux mille cinq cents logements sur les versants de l'Hautil. Ils avaient conçu, eux-mêmes, un projet de vingt-cinq maisons où la disparité des logements permettait à l'imagination de s'exprimer. Interressé par ce projet, sans pouvoir le retenir, les responsables de la ville nouvelle ont décidé de laisser au groupe un terrain sur l'Hautil pour sa réalisation.

Au printemps, lorsque sera lancé le chantier des vingt-cinq logements sur le terrain de la Hayette, de nouvelles assises nationales auront lieu afin de donner au mouvement de l'habitat groupé autogéré un statut juridique mais aussi un autre nom, car « *celui-ci est trop difficile à retenir* ».

JACQUELINE MEILLON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

A Paris

LES 18 000 MÈTRES CARRÉS ENTOURANT L'ANCIEN HOPITAL BEAUJON SONT TOUJOURS INOCCUPÉS

La polémique pour l'aménagement des terrains occupés par l'ancien hôpital Beaujon, dans le 8e arrondissement, vient de rebondir. Les associations de parents d'élèves ont lancé une pétition pour demander le déblocage de l'opération. Elles se proposent dans les prochaines semaines d'aller manifester devant le ministère de l'intérieur, propriétaire des lieux.

Cette opération intéresse 23 400 mètres carrés de terrains situés entre les rues du Faubourg-Saint-Honoré et de Courcelles, et notamment un immeuble, l'hôtel Beaujon, qui donne sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Les terrains « libérés » par le départ de l'hôpital en 1936 appartenaient primitivement à la Ville de Paris. Ils furent ensuite cédés à l'Etat ; l'hôtel lui-même est occupé depuis plusieurs années par des services de police.

Le 1er février 1974, le gouvernement décidait d'installer à cet endroit des services du ministère de l'intérieur, des P.T.T. (dont un central téléphonique) et des finances. Les associations de *défense*, dont le Comité d'aménagement et d'animation du 8e arrondissement, réagirent *vivement et demandèrent* que, dans le cadre de cette opération, on affecte l'hôtel Beaujon à des installations sociales et sportives nécessaires au quartier.

En octobre 1975, M. Jean Taulelle, alors préfet de Paris, écrivait à M. Maurice Couve de Murville, député (R.P.R.) du 8e arrondissement : « *Le ministre de l'intérieur a donné son accord de principe pour que les locaux de l'ancien hôtel Beaujon soient affectés à des équipements sociaux.* » Ces équipements, ajoutait le préfet, comprendront un club pour personnes âgées, un dispensaire d'hygiène mentale, une bibliothèque de quartier et une maison de jeunes. M. Taulelle précisait encore : « *Deux autres équipements devraient trouver place dans le cadre de l'opération Beaujon, pour répondre aux besoins les plus urgents. Il s'agit d'une crèche et d'une école maternelle.* » Aucune suite n'a été donnée à ces projets. En avril 1976, *le ministère de l'intérieur affirmait* : « *Nous avons besoin de cet hôtel, et il faudrait que les équipements sociaux promis aux habitants du quartier puissent être réalisés sur les terrains restants et attenant à l'hôtel.* »

Aujourd'hui, les associations de parents d'élèves relancent l'affaire en durcissant leur position : sur les 18 000 mètres carrés encore disponibles, elles en réclament 10 000 pour réaliser les projets annoncés par le préfet de Paris et, en outre, construire une piscine. Elles ont rencontré récemment M. Raymond Bourgine, adjoint au maire de Paris, chargé de l'urbanisme. Celui-ci, selon les associations, propose seulement de racheter à l'Etat 3 000 mètres carrés pour installer les équipements sociaux nécessaires au quartier, qui, déclarent les associations, « *ne dispose d'aucune discine, d'aucun terrain de sport à proximité, d'aucune aire de jeux d'importance* ».

LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS PRÉSENTENT « LEUR » PROJET POUR LES HALLES

Un nouveau projet pour l'aménagement du quartier des Halles a été présenté, lundi 20 février, par le groupe de l'Architecture participative (ARPA) dont les architectes sont MM. Yves-Charles Rivière, Alain Le Cong Nen et Joël Monnier. En marge de tous les projets officiels, cette proposition a été élaborée avec les associations d'habitants et notamment l'Union des Champeaux.

Au lieu d'un parc central qui risque d'être « un lieu mort la nuit et en hiver », l'ARPA propose *des jardins publics, des squares, des* rues piétonnes plantées d'arbres, plus proches des habitants. Ces espaces publics couvriraient les deux tiers de la zone prise en considération, soit douze hectares.

L'ARPA propose aussi de construire quinze cents logements, répartis dans des îlots traditionnels de cent à deux cents logements, et mêlant services publics et petits commerces, ainsi que les différentes catégories sociales et les personnes âgées ou handicapées. Le parti architectural est fondé sur « le grouillement du Paris médiéval ». Les esquisses présentées montrent des immeubles aux formes complexes, avec des passages, des cours, des arcades, des places et des jardins suspendus.

● *Le conseil d'information sur l'énergie nucléaire.* — Parmi les dix-huit membres du conseil d'information sur l'énergie électronucléaire, dont la composition est fixée par un arrêté publié au *Journal officiel* du 19 février, nous avons omis de citer (*le Monde* du 21 février) le professeur Jean Bernard.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Les mesures de restriction des droits de pêche prises par l'Irlande sont condamnées » (*le Monde* daté 19-20 février), il fallait lire dans le dernier paragraphe : « ... *mais à l'égard du droit communautaire de telles mesures* ne *pouvaient être discriminatoires.* »

AFFAIRES

M. Roger Martin et le « mal français »

S'il ne disposait qui de ses filiales françaises (49 % d'un chiffre d'affaires total voisin de 32 milliards de francs en 1977), le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson « parviendrait tout juste à survivre », vient de réaffirmer son président, M. Roger Martin.

La marge globale d'autofinancement a bien progressé de 17 % à 2,14 milliards de francs, et le bénéfice net de 26 % à 599 millions de francs, mais c'est grâce à la bonne marche des établissements étrangers, car, au niveau des résultats d'exploitation, les résultats acquis en France sont négatifs. Y a-t-il une malédiction attachée aux activités métropolitaines ? M. Roger Martin le croit, qui attribue cette « indigence » des sociétés françaises à la fois au « poids du passé » — « nulle part ailleurs il ne pèse autant qu'ici » — *et au contrôle des prix,* « la pire de toutes les ingérences de l'Etat dans la vie des entreprises ».

Il donne comme exemple le maintien du prix de vente des tuyaux en fonte ductile de Pont-à-Mousson au niveau le plus bas du monde : la filiale allemande Halberger Hütte, à 100 kilomètres, offre le même produit 85 % plus cher, et les concurrents japonais et américains ont des tarifs 50 % plus élevés sur leurs marchés nationaux, ce qui leur permet de consentir des rabais substantiels à l'exportation. M. Martin se plaint, en outre, qu'en France les prix industriels montent beaucoup moins vite que les prix à la consommation (ce qui est exact), et, poussé dans ses retranchements, met en cause les structures de distribution en France « qui ne sont pas modernes » *(sous-entendu, elles* « mangent » *les gains de productivité ou ne répercutent pas les baisses de tarifs à la production).*

Ouvrant le dossier très controversé des rémunérations, M. Martin a indiqué que la moyenne des dix plus bas salaires annuels de chacune des sociétés françaises du groupe atteignait 28 200 francs en 1977, contre 19 800 francs pour le SMIC. Dans deux importantes filiales prises comme exemple, Saint-Gobain Industrie et Pont-à-Mousson S.A., l'écart entre les moyennes des dix plus hauts salaires et des dix plus bas salaires, pour un ménage avec deux enfants, compte tenu de l'impôt sur le revenu et des allocations familiales, était de 10 environ en 1977, contre 12,8 à 12,3 en 1974 et 20,2 à 21,7 en 1960.

L'éventuelle nationalisation du groupe ? M. Martin estime qu'elle aboutira au « démantèlement complet d'un groupe industriel structuré, dont il ne subsisterait *qu'un assemblage hétéroclite de* petites et moyennes entreprises *auxquelles l'assistance de l'Etat* serait indispensable pour survivre ».

En attendant, le « dauphin » de Saint-Gobain-Pont-Mousson a été officiellement désigné en la personne de M. Roger Fauroux : ce dernier, actuellement directeur du département construction et président de Saint-Gobain Industrie, remplace dans ses fonctions de directeur général M. Edmond Pirlot, qui prend sa retraite, avant que M. Roger Martin ne prenne, à son tour, la sienne dans deux ans. — F. R.

Informatique : le parti communiste prône la constitution d'une grande société nationale

Le parti communiste vient de rendre publiques ses propositions concernant l'informatique et l'industrie des composants électroniques.

● L'INFORMATIQUE. Un plan de développement (1978-1983) permettra, selon le P.C., de donner à l'industrie nationale « *la capacité de produire tous les éléments essentiels de l'informatique* », en particulier dans les matériels « *de grande puissance* ». Une « *grande société nationale (...) composée notamment de C.I.I.-H.-B., SEMS (Thomson), Sintra-Transac (C.G.E.), Intertechnique (Dassault) aura des compétences dans tous les secteurs* ». Le secteur public « *étendu* », qui représentera alors 50 % du parc, devra « *donner la priorité aux ordinateurs et aux matériels informatiques nationaux* ». Un « *échelon gouvernemental* » (équivalent de l'ancienne délégation à l'informatique ?) sera chargé de suivre la mise en œuvre de cette politique et de gérer notamment un premier crédit public de 5 milliards de francs pour cinq ans.

Selon le P.C., ce programme entraînerait la création de quarante mille emplois dans l'industrie informatique, de deux mille cinq cents dans la recherche et de trente-cinq mille chez les utilisateurs. Un gouvernement de gauche aurait alors « *les moyens nécessaires pour entamer avec I.B.M.-France une négociation sur les conditions de son développement en France. L'objectif sera de donner à I.B.M.-France les possibilités de se développer, sans que cette croissance nuise à la possession nationale de tous les éléments essentiels de l'informatique* ».

● LES COMPOSANTS ELECTRONIQUES. « *L'objectif ambitieux est d'aboutir en 1983 à une production proche de la consommation et de se rapprocher d'un équilibre des échanges.* » « *Les industries nationales d'informatique, de télécommunications et d'électronique seront appelées à utiliser des circuits intégrés fabriqués par des sociétés nationalisées, à qualité égale, même au prix d'un surcoût.* »

Dans une première étape (1978-1981), dite de « *rattrapage* », les moyens de production (usines nationalisées de Thomson-C.S.F., C.G.E., I.T.T., société Efcis du C.E.A.) seront rassemblées. Tous les laboratoires de recherche (nationalisés, publics, sociétés nationales d'informatique et de télécommunication) seront associés pour la préparation des prochaines générations de circuits intégrés.

« *Pour conserver des sociétés de dimensions raisonnables et pour éviter tout centralisme, il sera créé dans une seconde étape, à partir de 1982, deux sociétés nationales de composants. L'une autour des sociétés implantées principalement à Grenoble, l'autre autour de sociétés implantées surtout en région parisienne. Chacune d'elles disposera de ses propres moyens de recherche. La première établira des relations avec la société italienne S.G.S.-ATES et la seconde recherchera des accords avec I.B.M.-France.* »

Le financement de ce programme est évalué par le P.C. à 2,2 milliards de francs (1,8 milliard de 1978 à 1981 et 0,4 de 1981 à 1983), dont 1,4 milliard au titre de la recherche-développement. 1,8 milliard proviendrait d'un financement public.

CORRESPONDANCE

Commerce et consommation : le dialogue est possible

A la suite de la publication dans nos éditions du 7 février d'un article intitulé « Consommateurs et publicité : un risque limité », nous avons reçu de M. Marcel Garrigou, qui préside la commission commerce-consommation du Conseil national du commerce, la lettre suivante, à titre purement personnel :

Certains mouvements de *consommateurs sont peut-être en* train de s'essoufler. Pas tous. Nous en connaissons qui persévèrent et devraient se développer tels que l'U.F.C.S. et les F.F.F. Ceux qui baissent sont ceux qui ont brandi la hache de guerre et n'ont plus trouvé d'ennemis à scalper !...

Il est exact que « *les organisations de consommateurs n'ont pas réussi à réellement se définir dans un programme commun tant les philosophies qui les animent sont divergentes* ».

N'auraient-elles pas dû, en effet, s'occuper avant tout de la défense du consommateur et en chercher les moyens ? Les professionnels n'ont pas manqué de le réclamer !

Quand, dans certaines villes, seules deux associations sur neuf ou dix acceptent de s'asseoir autour d'une table pour dialoguer objectivement, concrètement, efficacement avec des commerçants dont la loyauté ne peut être mise en doute, on ne peut s'étonner du résultat.

Pourquoi faire un procès d'intention en disant que les producteurs et distributeurs « *récupèrent à leur profit* » les consommateurs quand simplement ils cherchent à satisfaire de légitimes revendications ?

Vous déplorez que la guerre n'ait pas éclaté : nous nous en réjouissons.

Ce que souhaite J. D. — qui l'écrit clairement, — c'est le changement profond des orientations de l'économie [de masse]. C'est son droit.

Mais tel n'est pas le problème immédiat du dialogue commerce-consommation !

ÉTRANGER

Tokyo pousse ses pions au Vietnam

De notre correspondant

Tokyo. — Les Japonais et les Vietnamiens sont proches de parvenir à un accord sur la question de la reconnaissance par Hanoï de la dette contractée naguère par le régime de Saigon auprès du Japon. De la solution de ce problème, en négociation depuis deux ans, dépendent le développement de la coopération entre les deux pays et surtout l'aide que le gouvernement japonais est prêt à accorder au Vietnam. La signature prochaine de l'accord sera suivie, en avril, avance-t-on à Tokyo, par la visite à Hanoï d'une importante mission du Keidanren (patronat japonais).

Bien que les milieux officiels nippons se montrent très réservés dans leurs commentaires et leurs informations, il est probable qu'une délégation de hauts fonctionnaires se trouve actuellement à Hanoï pour mettre au point le protocole d'accord. La formulation devra en être ambiguë afin qu'aucun des deux partenaires ne perde la face, Hanoï refusant de reconnaître formellement une dette dont Tokyo exige qu'elle soit honorée.

Le protocole devrait comprendre deux parties : la reconnaissance, implicite, par Hanoï de la dette de Saigon (16 milliards de yens, soit 28,6 millions de dollars) et un engagement d'aide multiforme du Japon. En fait, les Japonais ont promis aux Vietnamiens de leur accorder, dès la première année, des prêts d'un montant égal, voire supérieur, à la dette de Saigon (ce qui revient indirectement à annuler celle-ci). Une partie des nouveaux prêts pourrait, en effet, être consentie sous forme de don ; une autre partie sous forme de dépôts au compte de la Banque du commerce extérieur du Vietnam dans des banques étrangères. Cette dernière formule de « prêts » déguisés alimentant le Trésor vietnamien en devises étrangères rappelle le procédé employé avec Pékin par les Japonais qui déposent des devises à la Banque de Chine, permettant aux Chinois de financer leurs achats. Le Japon a, d'autre part, promis à Hanoï de fournir cette année une aide au développement de l'ordre de 100 milliards de yens (416 millions de dollars).

La normalisation des relations économiques entre le Japon et le Vietnam (les deux pays ont établi des liens diplomatiques peu après la chute de Saigon) devrait, pense-t-on à Tokyo, permettre un rapide développement des échanges. Le Japon est déjà le premier partenaire commercial non communiste du Vietnam : selon le bulletin de la Bank of America, les exportations nippones à destination de ce pays, se sont élevées, au cours du premier semestre 1977, à 77 millions de dollars et les importations à 35 millions de dollars.

Malgré le problème de la dette, le gouvernement japonais accordait déjà, dans certains cas, son aval à des prêts de banques privées au Vietnam. Le premier contrat important fut une cimenterie en 1976 avec un financement pour moitié danois. Au total Tokyo a accordé 60 millions de dollars de prêts au Vietnam pour l'importation de produits *made in Japan*. Un crédit fourni par un consortium de banques japonaises (35 millions de dollars) a permis, au début de 1977, la livraison de 130 000 tonnes d'acier. Une mission de sidérurgistes japonais doit d'ailleurs se rendre ce mois-ci à Hanoï pour négocier un accord à long terme sur cinq ans. Les Japonais espèrent vendre 200 000 tonnes d'acier par an aux Vietnamiens, les prix étant négociables deux fois par ans. D'autre part, la banque Sumitomo a accordé récemment un crédit de 6 millions de dollars à Hanoï.

Même lorsque seront normalisées les relations entre les deux pays, subsistera un point noir entre Tokyo et Hanoï : à savoir, l'attitude du Japon au sein de la Banque asiatique de développement. Sous la pression américaine, la BAD n'a toujours pas fourni les prêts (44 millions de dollars) accordés en 1974 au Vietnam du Sud dont Hanoï réclame le versement, puisque le Vietnam unifié a repris le siège qu'occupait Saigon dans cet organisme. Pourtant les conclusions des deux missions de la Bad qui se sont rendues au Vietnam en février et juin dernier avaient été favorables. La décision est entre les mains du président de la BAD, M. Inoue qui est japonais. Tokyo a, semble-t-il assuré Hanoï de son soutien. Mais jusqu'à présent les Japonais ont surtout choisi de ne pas déplaire à Washington, laissant l'affaire en suspens.

PHILIPPE PONS.

Faillite de la principale firme japonaise de contreplaqué

De notre correspondant

Tokyo. — La société Eidai Co., premier fabricant japonais de contreplaqué et l'un des principaux constructeurs de maisons préfabriquées, a déposé son bilan, le 20 février. Elle a demandé au tribunal d'Osaka de faire jouer en sa faveur les dispositions de la « loi de rétablissement des sociétés » (1). Avec des impayés s'élevant à plus de 180 milliards de yens (700 millions de dollars), il s'agit de la plus importante faillite de l'après-guerre au Japon, après celle, en 1975, de Kohjin, un fabricant de fibres synthétiques, dont les dettes s'élevaient à 200 milliards de yens.

Eidai, qui disposait d'un capital de 7 milliards de yens et dont les actions sont cotées à Tokyo, Osaka, Hongkong et Luxembourg, a vainement cherché ces derniers mois une solution financière auprès de ses cinq principales banques. Celles-ci ont préféré ne pas prendre le risque de soutenir plus longtemps une entreprise en difficulté depuis l'automne 1975.

Sur le plan international, c'est la première fois qu'une société japonaise qui a émis des emprunts à l'étranger sous forme d'obligations fait faillite. Selon les milieux financiers, cette affaire aura des répercussions sur les prochaines émissions d'emprunt que comptent faire, notamment sur les marchés suisse et allemand, des firmes japonaises : il n'est pas exclu que les banques leur demandent un taux d'intérêt supérieur à celui qui est actuellement pratiqué.

Derrière l'apparente santé des industries exportatrices du Japon, la faillite d'Eidai témoigne de la gravité des difficultés actuelles de l'économie intérieure. L'année dernière, les faillites ont touché 18 471 entreprises ; elles devraient être plus nombreuses cette année, leur nombre dépassant 1 500 par mois.

L'affaire d'Eidai est un exemple de la situation alarmante de certains grands groupes japonais qui étaient jugés « solides ». Une autre société est en graves difficultés : la compagnie de navigation Japan Lines ; elle a perdu plus de 1 000 milliards de yens et essaie de monter une opération de sauvetage avec des banques avant la fin de l'année fiscale 1977, qui s'achève le 31 mars.

P. P.

(1) La loi de rétablissement des sociétés permet d'aider les entreprises en difficulté en différant les créances si le tribunal juge l'affaire encore viable. Cette procédure s'apparente au système du concordat que pratique le tribunal de commerce.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le revenu des agriculteurs ouest-allemands.* — M. Ertl, ministre allemand de l'agriculture, a indiqué en présentant le « rapport agricole 1978 » que le revenu des agriculteurs avait baissé au cours de la dernière campagne (1976-1977) de 13,8 %, s'établissant à quelque 22 000 D.M. (environ 50 500 F) par personne. Au cours des huit dernières campagnes, le revenu des exploitants a néanmoins progressé de 7,7 % par an. M. Ertl a estimé que la progression des revenus devrait être de 8 % au cours de la campagne en cours (1977-1978). *(A.F.P.)*

BRESIL

● *Le cruzeiro* a été dévalué de 1,51 % pour la deuxième fois en 1978. Le cours du dollar s'établit désormais à 16,395 cruzeiros à l'achat et à 16,495 à la vente. — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *La production industrielle* a diminué en 1977 pour la troisième année consécutive. La baisse a été de 3 % contre 2 % en 1975 et 1 % en 1976. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la réunion des ministres de l'agriculture des pays de l'O.C.D.E. publié dans nos éditions du 11 février, nous avons indiqué par erreur que M. Donovan était ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'organisation. En fait, M. Donovan était le délégué de l'Australie.

SOCIAL

Les salaires de l'E.G.F. seront majorés en avril

Le personnel de l'E.G.F. va bénéficier, au mois d'avril, de deux mesures concernant l'une le salaire de base, l'autre la grille des rémunérations.

La convention signée par F.O., la C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M.-U.C.T., *pour 1977 et 1978*, doit, à la fin du premier trimestre, se traduire par une augmentation du salaire de base de 1 % à 1,5 %. Déjà, au 1er janvier, les électriciens et gaziers avaient reçu une augmentation de salaire de 1 %, au titre de l'année 1978.

D'autre part, les négociations menées avec l'ensemble des syndicats, *les 8 et 15 février*, ont abouti à des attributions de points allant de 14,5 points pour *les catégories* les plus défavorisées à 0,2 point au sommet de la grille. Le personnel d'exécution (moins de 50 % des effectifs) recevra, en moyenne, 4,5 points supplémentaires et les agents de maîtrise, en moyenne, 5 à 6 points. Ces mesures représentent environ 0,95 % de la *masse salariale* (0,80 % au titre de 1978 et 0,15 % au titre de l'apurement de l'accord pour 1977). *Elles seront appliquées* environ aux deux tiers en avril, le reste en décembre. Un point représentant 13,42 francs, l'augmentation d'avril sera d'environ 40 francs par mois, en moyenne, pour les *agents d'exécution*. A quoi s'ajoutera le relèvement du salaire de base.

Les syndicats signataires de l'accord se « félicitent » de leur persévérance, en rappelant que, à l'automne, la C.G.T. et la C.F.D.T. s'étaient opposées à la retouche de la grille qui avait été envisagée. Cette fois, elles ne se sont pas opposées à *l'opération* tout en déclarant qu'elle est très loin de correspondre à leurs demandes.

Les électriciens et gaziers, jusqu'à présent, sont pratiquement les *seuls du secteur public et* nationalisé à avoir obtenu une mesure salariale au titre de 1978. En effet, le 20 février, à la S.N.C.F., la réunion entre la direction et les fédérations n'a abouti qu'à un nouveau rendez-vous, fin mars. Il devait en être de même le *lendemain lors de la rencontre* qui a eu lieu aux Charbonnages de France.

Les *fonctionnaires Force* ouvrière, le 20 février, ont, devant la presse, énuméré les bases sur lesquelles ils réclameront des négociations dès que le nouveau gouvernement sera constitué au lendemain des élections : garantie d'une progression minimum du pouvoir d'achat, révision de la grille indiciaire avec un minimum supérieur au SMIC, etc.

Des standardistes en grève dans le quinzième arrondissement

« Un appel toutes les dix secondes et 1490 francs par mois »

De nombreuses standardistes — *vingt-cinq selon* la direction, trente-deux selon la C.G.T., sur un effectif de quatre-vingt-treize personnes, — employées par la société Télé-*Hôtesses-Prestations* (T.H.P.), à Paris (15e), sont en grève depuis le 2 février et occupent leurs locaux depuis le lundi 6, bloquant aussi divers standards.

« Louées » par T.H.P., société de prestations de services, à des entreprises privées, ne bénéficiant ni d'une convention collective ni d'accords d'entreprise — toujours en négociation, — ces standardistes, dont la moyenne d'âge est d'environ vingt-cinq ans, réclament, *avec le maintien et la* garantie de l'emploi, des augmentations de salaire : un rattrapage de 12 % sur l'année 1977, une augmentation de 3 % à partir du 1er février 1978 et l'indexation des salaires sur l'indice des prix de la C.G.T.

Actuellement, elles gagnent — salaire mensuel net — 1 490 F pour cinq heures de travail par jour (qui correspondent, selon elles, à sept heures d'un « travail quelconque »), 1 700 F pour six heures, 1 900 F pour sept heures *et 2 200 F pour huit heures. Elles* perçoivent une prime de treizième mois, répartie en deux versements.

Le conflit en cours a pour origine l'interprétation d'un protocole d'accord signé en février 1977, après une grève de trois jours. Les employés de T.H.P. avaient alors obtenu une revalorisation de leurs salaires, qui étaient à l'époque de 1 100 francs net par mois pour cinq heures de travail par jour. Les 12 % d'augmentation, basés sur l'indice des prix de la C.G.T., réclamés aujourd'hui par les cégétistes, le sont au titre de 1977. *« Ils ont déjà été versés en février de l'année dernière »*, déclare M. Luciani, P.-D. G. de l'entreprise. *« Oui, mais comme rattrapage de 1976 »*, affirme la C.G.T., seul syndicat représenté à T.H.P.

« De toute façon, poursuit *M. Luciani, la plate-forme de revendications en quinze points établie par la C.G.T. ne peut pas être satisfaite : elle entraînerait, avant paiement des charges sociales, 35 % de dépenses supplémentaires pour T.H.P., qui est déjà en déficit. »*

T.H.P. fait partie d'un holding, rappellent les grévistes, qui s'insurgent : *« 1 490 francs net par mois en 1978, avec un appel téléphonique toutes les dix secondes et un quart d'heure de repos pour cinq heures d'un travail fastidieux nerveusement épuisant ! Rares sont celles qui restent plus d'un an ou deux dans cette boite. »*

● *La société Thedis a été mise en liquidation.* Cette firme, qui employait trois cents salariés à Marseille et fabriquait des vêtements pour les magasins Thierry et Sigrand, était une filiale du groupe Biderman, première entreprise française de confection masculine. La direction du groupe avait annoncé en comité d'entreprise sa décision de fermer l'atelier de confection.

DROIT DU TRAVAIL

Le salaire ne fait pas le salarié !

Soumises à la double pression de la complexité croissante des situations et de la complexité également croissante des règles, les notions de base du droit du travail éclatent les unes après les autres ; elles cèdent en chaîne, comme les tôles d'un sous-marin en perdition. Après celle de salaire, de contrat à durée déterminée, de licenciement, et tant d'autres, la notion première, la notion clé est maintenant prise à son tour dans le tourbillon et se défait : qu'est-ce qu'un salarié ?

Une jurisprudence de la Cour de cassation nous avait déjà appris, notamment à propos des gérants libres de stations-service, que l'on pouvait être salarié dans ses rapports avec le bailleur tenu pour « employeur », ou avec la Sécurité sociale, et commerçant dans ses rapports avec le restant du monde... Un arrêt retentissant de la haute juridiction consacre une fois encore cette « relativité », mais en redistribuant les cartes de façon tout à fait différente.

La question qui lui était posée avait trait au statut juridique des travailleurs bénéficiant, sans rupture de leur contrat, d'un « congé de fin de carrière ». Avant le déploiement des accords sur la garantie de ressources encastrée dans l'assurance-chômage ; bon nombre de très grandes entreprises ont, en effet, adopté le système suivant : à partir d'un certain âge, l'intéressé peut être dispensé de tout travail en continuant cependant de faire partie du personnel et de percevoir un salaire soumis à toutes cotisations sociales, ce qui lui permet parallèlement de continuer d'acquérir des droits en matière d'assurance-vieillesse jusqu'à l'âge du départ en retraite, soixante-cinq ans. Objectif que ne permet pas d'atteindre le versement, après rupture du contrat de travail, d'une pré-retraite proprement dite, une telle pré-retraite n'étant pas soumise à cotisations.

Quoique les contrats subsistent et que les sommes versées par l'entreprise soient des salaires, la situation des bénéficiaires de ces salaires, qui ne travaillent pas et ne travailleront plus, est terriblement ambiguë, et soulève mille difficultés. Notamment : peuvent-ils participer aux élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise ? Sont-ils éligibles ? Ont-ils vocation à être désignés comme délégués syndicaux ? Bref, sont-ils des salariés à part entière ou des demi-solde du droit du travail ?

Perplexité

La chambre sociale de la Cour suprême vient de décider qu'ils se trouvaient « en situation particulière d'attente » et ne pouvaient figurer sur les listes électorales pour l'élection du comité d'entreprise. Avec un argument de texte assez fort : pour participer à cette élection, il faut, aux termes de l'article L. 433-3 du code du travail, travailler depuis six mois au moins dans l'entreprise.

Et cependant, l'argument laisse perplexe. D'abord, s'agissant de l'élection des délégués du personnel, on notera que l'article L. 420-8 use d'une formule différente, déclarant électeurs les salariés « ayant travaillé six mois au moins dans l'entreprise ». Cette condition étant généralement remplie par les intéressés, les inscrira-t-on sur telles listes en les excluant des autres ? Curieux paradoxe en vérité car ils continuent de bénéficier des œuvres sociales de l'entreprise et ont donc intérêt à participer à la désignation de ceux qui les gèrent, voire à profiter de leur disponibilité et de leur expérience pour se présenter aux suffrages de leurs camarades. En revanche, ne travaillant plus, ils ne sont guère concernés par l'élection de délégués essentiellement chargés de retransmettre les réclamations relatives aux conditions de vie et de travail dans l'entreprise...

Par ailleurs, la Cour de cassation a jugé en diverses occasions que la suspension provisoire du contrat de travail — maladie, chômage sans licenciement, etc. — n'entraînait pas application automatique, des exigences de l'article L. 433-3. Son arrêt annonce-t-il un durcissement qui susciterait lui-même des contentieux sans fin ? On ne sait. Quoiqu'il en soit, un point est maintenant acquis : on peut recevoir un salaire sans être pour cela un véritable salarié, mais... autre chose qui reste à définir. Même si l'on estime avec la Cour suprême que l'attraction exercée par le statut de préretraite doit l'emporter sur celle exercée par le statut de travailleur, ce ne sera pas simple.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

Commerce

● *La Foire de Paris 1978,* qui a comme thème « La fête aux idées », se tiendra au Parc des expositions, porte de Versailles, du samedi 29 avril au lundi 15 mai inclus. Elle accueillera les visiteurs (on en attend plus d'un million) tous les jours, de 10 heures à 19 heures, et les mardis et vendredis en nocturne jusqu'à 22 h. 30.

Transports

● *L'Aéroport de Paris en Egypte.* — Les autorités aéroportuaires de la capitale égyptienne viennent de confier à l'Aéroport de Paris les études préliminaires, l'avant-projet et la surveillance des travaux de la deuxième aérogare de l'aéroport du Caire. Mise *en service en 1981, cette aérogare* est prévue pour accueillir dix millions de passagers par an. Ce contrat est d'une valeur d'environ 13 millions de francs.

● *M. Trorial, président du Port de Paris.* — M. Jacques Trorial, ancien ministre, a été réélu président *du conseil d'administration* du Port autonome de Paris. M. Trorial est aussi président du Comité des armateurs fluviaux.

LA DIRECTION D'I.B.M. DÉMENT VOULOIR TRANSFÉRER HORS DE FRANCE CERTAINES DE SES ACTIVITÉS

Selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'I.B.M.-France, la direction d'I.B.M.-Etats-Unis, dans l'hypothèse de l'arrivée de la gauche au pouvoir, aurait décidé de transférer en Allemagne fédérale le Central Ordering Point (COP), organisme chargé d'une mission de stockage et de diffusion des pièces détachées d'I.B.M. dans le monde entier sauf les Etats-Unis et le Canada, actuellement implanté à Orly. *« La direction d'I.B.M. a pris prétexte de quelques mouvements de grève pour justifier cet éventuel transfert. Le problème est important fert »*, affirment notamment les deux syndicats.

La direction d'I.B.M., interrogée, a formellement démenti ces propos.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,7900	4,8100	+ 130	+ 165	+ 300	+ 350	+ 800	+ 925
$ can.	4,2750	4,2900	+ 100	+ 140	+ 250	+ 300	+ 680	+ 800
Yen (100).	2,0225	2,0300	+ 140	+ 185	+ 275	+ 350	+ 750	+ 900
D. M.	2,3490	2,3600	+ 130	+ 160	+ 300	+ 350	+ 940	+1015
Florin	2,1775	2,1900	+ 80	+ 100	+ 190	+ 225	+ 600	+ 700
F. B. (100).	15,0000	15,0500	+ 375	+ 550	+ 840	+1075	+2100	+2700
F. S.	2,6050	2,6200	+ 200	+ 235	+ 450	+ 505	+1340	+1450
L. (1 000) .	5,6100	5,6400	— 200	— 100	— 300	— 150	— 950	— 600
£	9,3350	9,3700	+ 250	+ 350	+ 560	+ 685	+1400	+1675

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3	3 7/16	3	3 7/16	3	3 1/2
$ E.-U.	6 5/8	7	6 5/8	7 1/4	7	7 1/2	7 5/16	8
Florin	5 1/8	6	5 3/16	6	5 3/16	6	5 1/8	5 7/8
F. B. (100).	4 1/4	5 3/4	6 3/4	7 1/2	7	7 3/4	7 1/2	8 1/2
F. S.	0	1/4	0	7/16	0	1/2	5 16	1 1/8
L. (1 000) .	16	17	13 1/2	15 1/2	13 1/2	15 1/2	13 1/2	15 1/2
£	5 5/8	6 3/8	6 1/4	7 1/4	7	7 7/8	7 5/8	8 1/2
Fr. franç..	10 1/4	10 1/2	10 11/16	10 13/16	10 11/16	10 15/16	10 11/16	10 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉPARGNE - UNIE

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration, réuni le 15 février 1978, sous la présidence de M. Jacques Lallement, a arrêté les comptes du huitième exercice clos le 31 décembre 1977.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires convoquée pour le lundi 10 avril 1978 la distribution d'un dividende net de 12,40 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,05 F, soit un dividende global de 14,45 F.

Cette assemblée sera également appelée à se prononcer sur des modifications statutaires relatives essentiellement à la réduction de la durée du mandat des administrateurs.

En cas de défaut de quorum le 10 avril 1978, l'assemblée sera convoquée avec le même ordre du jour, une deuxième fois, le jeudi 20 avril 1978.

ÉLECTRO BANQUE

Le conseil d'administration, au cours de sa séance du 17 février 1978, a *arrêté les comptes de l'exercice* 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 15 613 211 F contre 15 139 700 F en 1976.

Il sera proposé à l'assemblée générale de répartir aux actions une somme de 8 568 000 F, dont 428 400 F correspondant à la fraction du dividende non distribué, conformément aux recommandations des pouvoirs publics, au titre de l'exercice 1976.

Au titre de l'exercice 1977, le revenu global par action serait fixé à 14,25 F contre 12,75 F l'année précédente, dont 9,50 F de dividende distribué et 4,75 F d'impôt déjà payé au Trésor.

S'ajouterait à ce revenu le complément de dividende non distribué au titre de l'exercice 1976 et qui s'élève à 0,75 F, dont 0,50 F de dividende distribué et 0,25 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Le revenu brut global par action s'établirait ainsi à 15 F, dont 10 F pour le dividende distribué et 5 F pour l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
20 FÉVRIER

Très résistant

La première séance de la semaine, qui était aussi la dernière du mois boursier, s'est déroulée dans d'assez bonnes conditions et, malgré le ralentissement du rythme des échanges, la tendance s'est révélée très résistante. Après la hausse rapide de ces derniers jours, l'on craignait que la liquidation générale gagnante (+ 3,7 %), pour la première fois depuis quatre mois, ne donne lieu à d'abondantes prises de bénéfices.

Des ventes se sont effectivement produites, mais elles n'ont guère affecté la tenue générale des valeurs françaises, dont les cours ont été tantôt un peu en retrait par rapport à leurs niveaux précédents, tantôt, au contraire, en légers progrès et le plus souvent inchangés. Un compartiment a essuyé quelques pertes minimes, la Construction électrique ; un autre s'est détaché, le bâtiment. Bref, l'indicateur instantané n'a pratiquement pas varié.

Les explications fournies par les services officiels sur les raisons de la réapparition d'un fort déficit commercial en janvier ont, semble-t-il, satisfait la majorité des opérateurs. Mais au-delà de ce facteur économique, sans portée réelle, c'est surtout l'élément politique qui, une fois encore, a primé et de très loin, masquant le nouvel accès de faiblesse du franc vis-à-vis des devises fortes. Les résultats des élections partielles, qui se sont déroulées durant le week-end, ont en effet renforcé derechef, sinon la conviction du moins le sentiment que les partis de gauche seraient coiffés au poteau au second tour des prochaines législatives.

La Bourse prend donc un pari, mais pour beaucoup l'exemple du passé suffit à prouver qu'elle ne s'est jamais trompée ou très rarement.

L'or a peu varié malgré la nouvelle progression du métal à Londres, le lingot ne s'octroyant que 105 F à 29 495 F et le napoléon que 0,10 F à 300 F dans un marché anémique (6,60 millions de francs contre 7,77 millions).

LONDRES
Calme et irrégulier

La tendance est irrégulière mardi matin, mais les affaires restent calmes. Légers progrès des fonds d'État.

Stabilité des pétroles.

Nouvelle avance des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 181 40 contre 182 25

VALEURS	CLOTURE 20 2	COURS 21/2
Beecham	625 ...	622 ...
British Petroleum	758 ...	756 ...
Courtaulds	121 ...	120 ...
De Beers	314 ...	318 ...
Imperial Chemical	345 ...	343 ...
Rio Tinto Zinc Corp	176 ...	175 ...
Shell	508 ...	508 ...
Vickers	180 ...	181 ..
War Loan 3 1/2 %	38 1/4	38 3/8
*West Driefontein	27 1/4	27 1/4
*Western Holdings	24 3/8	24 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

MACHINES BULL. — Le bénéfice net consolidé réalisé en 1977 par C.I.I. Honeywell-Bull s'est élevé à 144 millions de francs contre 87 millions de francs en 1976. Sauf événement imprévisible, le dividende global versé par la Compagnie des machines Bull pour l'exercice 1977-1978 (douze mois) devrait marquer une progression par rapport au précédent (2,40 F pour un exercice de dix-huit mois).

CREDIT SUCRIER ET ALIMENTAIRE. — Le solde créditeur du compte de pertes et profits pour l'exercice 1977 s'est élevé à 10,8 millions de francs contre 2,74 millions de francs. Dividende global : 7,50 F pour les actions anciennes (inchangé) et 3,75 F pour les actions nouvelles émises en décembre 1977.

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT. — Le dividende net de l'exercice 1977 s'élève à 21,99 F contre 20,88 F en 1976.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	17 fév.	20 fév.
Valeurs françaises	97,1	97,8
Valeurs étrangères	101,6	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,4	58,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 2	21.2
1 dollar (en yens)	239 50	238 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

NEW-YORK

La Bourse de New-York a chômé lundi 20 février pour l'anniversaire de Washington

Le marché des eurodollars : la France se maintient, l'Europe régresse.

Londres. — « *La France a pratiquement conservé sa part dans un marché des eurodollars en plein développement, parallèlement celle de l'ensemble des centres financiers européens a diminué* », a déclaré M. David F.V. Ashby, principal économiste de la Bankers Trust Co.

Dans un article publié dans le numéro de janvier du *Bankers Magazine*, M. Ashby écrit en particulier : « *La part de la France dans l'ensemble des activités en eurodevises a été de 10,3 % à la fin de 1977 contre 10,5 % à la fin de 1973. Durant la même période, la part de l'Europe dans le volume total des eurodevises a régressé de 79 à 72 %.* »

Selon les estimations de M. Ashby, le marché mondial des eurodollars a atteint le niveau de 635 milliards de dollars à la fin de 1977, à peu près le double des 317 milliards de dollars qui constituaient le marché à la fin de 1973.

« *Au cours de cette période,* ajoute M. Ashby, *les centres financiers non européens ont enregistré un taux de croissance double de celui des centres européens traditionnels. Tout en restant le premier centre de l'Euromarché, Londres a vu sa part de l'activité totale en eurodevises glisser de 40 % à 36 % au cours de ces quatre dernières années. Toutefois, cette évolution en baisse du marché de Londres pourrait se renverser par suite de l'amélioration des perspectives économiques de la Grande-Bretagne.* »

M. Ashby considère les Caraïbes, Singapour et Bahrein comme étant les centres non européens ayant enregistré une croissance remarquable sur le marché mondial des eurodollars.

BOURSE DE PARIS - 20 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	1 175
5 %	58 50	0 274
5 % 1920-1960	144	0 274
3 % amort. 45-54	86 10	1 877
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	169 50	169 50
GAN (Sté) Centr.	625	623
Protectrice A.I.R.	[illegible]	[illegible]
U.A.P.	[illegible]	[illegible]
Laffitte-Bail	113 50	112
Locabail Immob.	190	191 50
Immoinvest	80	80 20
Cie Lyon. Imm.	85 20	84 10

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 822	4 885	4 830
Allemagne (100 DM)	234 860	235 470	231
Belgique (100 F)	14 976	15 009	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	217 440	218 210	216 500
Danemark (100 krd)	85 290	85 780	84 500
Suède (100 krs)	104 090	104 020	103 750
Norvège (100 k.)	89 500	90 270	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 377	9 380	9 450
Italie (1 000 lires)	5 633	5 633	5 500
Suisse (100 fr.)	255 340	261 600	250 500
Autriche (100 sch.)	32 580	32 745	32 450
Espagne (100 pes.)	5 984	5 990	5 800
Portugal (100 esc.)	12 010	12 010	11 500
Canada ($ can. 1)	4 316	4 290	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20.2
Or fin (kilo en barre)	29380	29461
Or fin (en lingot)	29390	29495
Pièce française (20 fr.)	299 90	300
Pièce française (10 fr.)	226	225
Pièce suisse (20 fr.)	277 50	277 30
Union latine (20 fr.)	260 10	261 50
Souverain	278 50	278 70
Pièce de 20 dollars	1310 40	1304
Pièce de 10 dollars	650	695
Pièce de 5 dollars	412 50	
Pièce de 50 pesos	1200	1225
Pièce de 10 florins	274 90	272 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Le président Assad de Syrie* est arrivé lundi 20 février à Moscou, où il a été accueilli par MM. Brejnev et Kossyguine. Quelques heures après son arrivée, un communiqué commun soviéto-libyen sur la visite du *« numéro deux »* libyen, le commandant Jalloud, arrivé le 14 février, était publié à Moscou.

Dans ce texte, les deux parties se félicitent des résolutions des pays arabes du Front de la résistance contre les initiatives égyptiennes et ont lancé un appel à la *paix et au respect du principe* de l' *« inviolabilité des frontières »* dans la corne de l'Afrique.

En ce qui concerne le Proche-Orient, les deux parties ont *« désapprouvé avec force la politique défaitiste du président Sadate qui se détourne d'un règlement véritable et juste au Proche-Orient ». — (A.F.P.)*

● *La délégation égyptienne* a quitté, lundi 20 février, la conférence ministérielle de l'O.U.A. à Tripoli après que le colonel Kadhafi eut critiqué la politique du Caire à l'égard d'Israël. — *(U.P.I.)*



La préparation des élections législatives

M. Charbonnel : nous souhaitons être l'amorce d'un véritable centre gauche

M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès, a présenté, lundi 20 février, au cours d'une conférence de presse à Paris, le programme de son mouvement, en présence de MM. Léo Hamon, président d'Initiative républicaine et socialiste (désormais fédérée à la F.R.P.), et Borde, maire adjoint d'Athis-Mons (Essonne), président du Mouvement de la gauche indépendante. « Si l'on excepte l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), qui a choisi une voie différente de la nôtre, l'unité des gaullistes d'opposition est réalisée », a observé l'ancien ministre du général de Gaulle.

L'ancien ministre a vivement critiqué la majorité actuelle, l'accusant *« de manipuler les indices », « de ne pas dire la vérité aux Français »*, d'utiliser des procédés *« inqualifiables ». « J'ai honte pour le Quai d'Orsay,* a-t-il déclaré, *lorsque je le vois entraîné dans cette mauvaise affaire du vote des Français de l'étranger. »*

Le président de la F.R.P. a exprimé sa détermination *« de lutter au coude à coude avec les forces de gauche ».* Il a précisé que si un document commun était présenté à l'issue du premier tour par les partis de gauche, son mouvement l'examinerait avec intérêt et prendrait franchement position. *« Nous souhaitons*, a-t-il conclu, *tenir au pays le langage de la rigueur, être non seulement une force de proposition mais aussi une force d'équilibre, l'amorce d'un véritable centre gauche ».*

Interrogé sur l'attitude de ses candidats après le premier tour, M. Charbonnel a indiqué que son mouvement apprécierait la situation en fonction d' *« une stricte réciprocité ». « Nous nous désisterons pour les candidats de la gauche*, a-t-il déclaré, *mais nous demanderons aussi qu'ils se désistent pour nous ; nous serons très fermes sur ce point. »*

Quant à l'éventuelle présence de ministres communistes au *gouvernement, M. Charbonnel* a rappelé que *« le général de Gaulle leur avait, en 1944, ouvert les portes de son gouvernement ». « Aucun homme qui se prétend gaulliste*, a-t-il affirmé, *n'a le droit d'apporter, sur ce point, une réponse différente. » — P.F.*

LE RASSEMBLEMENT R.P.R. DE PANTIN A COUTÉ 3 MILLIONS DE FRANCS

Le R.P.R. a lancé une campagne de vente de cartes postales. Tirées au nombre de un million et vendues dix francs pièce, ces cartes postales portent au verso une réduction de l'affiche éditée pour le rassemblement du 11 février porte de Pantin et représentant la *Marseillaise* de Rude, ainsi qu'un texte manuscrit de *M. Jacques Chirac : « l'appel* que je lance à mon tour n'est que l'écho de l'éternel appel des nations qui ne veulent pas mourir » suivi de la signature du président du R.P.R. Au verso figure le texte suivant : « Pour la défense des institutions, pour la défense des libertés, pour une société de progrès et de justice, pour l'indépendance nationale et pour la paix, je soutiens votre action et celle du président du Rassemblement pour la République ».

Le R.P.R. estime qu'avec les recettes escomptées de cette vente — environ dix millions — il pourra largement éponger la dépense entraînée par l'organisation du rassemblement de la porte de Pantin qui s'élève à trois millions de francs. Pour l'organisation des déplacements des militants et des sympathisants, les fédérations départementales du R.P.R. avaient reçu l'autorisation de leur direction nationale de percevoir des remboursements de billets de trains variables selon les capacités financières des militants. Les sommes perçues variaient ainsi de cent cinquante francs à vingt francs, les fédérations prenant à leur charge la différence avec les prix fixés par la S.N.C.F. A Pantin le prix des plateaux repas payés par les consommateurs était de vingt francs.

Le numéro du « Monde » daté 21 février 1978 a été tiré à 580 620 exemplaires.

DIVERSES PERSONNALITÉS CIVILES ET MILITAIRES ONT ACCEPTÉ DE CONSEILLER LE P.R. EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Une quinzaine de personnalités ont accepté de constituer un groupe d'experts chargé d'aider le parti républicain à conduire sa réflexion en matière de défense nationale. Le P.R. a récemment rendu publiques ses propositions sur ce thème (*le Monde* du 9 décembre 1977) et c'est M. Hervé de Charette, secrétaire national du P.R., maître de requêtes au Conseil d'Etat, et actuellement directeur du cabinet du ministre du travail, qui s'est plus spécialement attaché à mettre en forme ces propositions.

Parmi les personnalités qui composent ce groupe d'experts, on relève les noms de MM. François de Rose, ambassadeur de France, Jean Laloy, diplomate, membre de l'Institut ; Michel d'Aillières, Raoul Honnet, Guy Cabanel et Albert Voilquin, tous quatre parlementaires ; du général d'armée aérienne Claude Grigaut, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air ; de l'amiral Marc de Joybert, ancien chef d'état-major de la marine ; du général d'armée Vaillant, ancien inspecteur général de l'armée de terre ; du général Jacques Beauvallet, ancien secrétaire général de la défense nationale, et du général Jean Callet, ancien directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Ces officiers généraux appartiennent tous au cadre de réserve (deuxième section).

● *M. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, ancien premier ministre, a adressé lundi 20 février au ministre des affaires étrangères une question écrite dans laquelle il lui demande s'il envisage *« de réagir aux récentes déclarations du colonel Kadhafi invitant les habitants de la Réunion à s'affranchir et à former un mouvement de libération »* (*le Monde* du 17 février). M. Debré estime qu'il s'agit *« d'une ingérence dans les affaires intérieures françaises »* et demande au gouvernement *« s'il est dans ses intentions d'en tirer les conséquences au plan diplomatique ».*





A Créteil (Val-de-Marne)

M. MITTERRAND : la discipline de la gauche est un devoir.

M. François Mitterrand a fait allusion, lundi 20 février à Créteil (Val-de-Marne), au cours d'une réunion publique à laquelle participaient les huit candidats socialistes du département, au mauvais report des voix socialistes sur les candidats communistes lors des deux élections cantonales partielles qui se sont déroulées dimanche. M. Mitterrand a notamment déclaré : *« Les événements récents dans le Val-de-Marne montrent à quel point il est difficile encore de faire comprendre la nécessité de l'application de la discipline du désistement (...). La discipline de la gauche n'est pas négociable, c'est un devoir. Le parti socialiste, quant à lui, s'engage pour réduire autant que possible le champ de la division pour que la gauche se rassemble. (...) La gauche unie gagnera ou, divisée, chacun des partis qui la composent perdra. Cette union est aujourd'hui en question. Je laisse l'entière responsabilité des difficultés de l'union au parti communiste français. »*

Pour le P.C.F.

UN SIMPLE ACCORD DE DÉSISTEMENT POURRAIT ÊTRE UN « PIÈGE »

Le bureau politique du P.C.F. a publié, lundi 20 février, une déclaration relative aux résultats des élections cantonales partielles du Val-de-Marne. Il déclare notamment : *« Il faut se demander aujourd'hui si* [le P.S.], *pour atteindre son objectif, n'est pas décidé, tout en cherchant à obtenir les voix communistes, à aller jusqu'à faire battre les candidats communistes, mettant du même coup en cause la victoire commune des partis de gauche. (...) Que vaudrait dans ces conditions un simple accord de désistement, que le P.S. ne respecterait pas dans la pratique et qui pourrait se révéler un véritable piège pour les candidats communistes ? Le P.S. ne refuse-t-il pas un accord politique dans la mesure où un tel accord créerait un puissant élan populaire et rendrait inefficace toute manœuvre visant à réduire la représentation communiste ? »*

● *L'attitude de la C.G.T.* — Les critiques adressées par MM. Séguy et Krasucki aux propositions du parti socialiste conduisent *la Lettre de l'unité* à noter : *« Il semble qu'on soit en présence d'une offensive concertée des dirigeants de la C.G.T. appartenant au parti communiste. »* L'organe socialiste cite comme preuves l'éditorial de M. Henri Krasucki dans *la Vie ouvrière* et l'intervention du secrétaire général de la fédération de la métallurgie, à Maubeuge.

La Lettre de l'unité ajoute : *« On pouvait espérer davantage d'attention et de mesure dans certains commentaires syndicaux. Or, Georges Séguy a repris exactement la même démonstration [que M. Barre]. »*

● *La fédération F.O.* des services publics et des services de santé se prononce pour la nationalisation de tous les services de santé. Dans la « Charte nationale de la santé », qui résume leur position doctrinale, les syndicalistes préconisent un *« exercice de la médecine dégagé du paiement à l'acte et de la recherche du profit, qui s'oriente vers un paiement à la fonction inspiré du statut des médecins hospitaliers ». « Profit et santé sont contradictoires »*, est-il indiqué dans ce document, qui réclame en outre la suppression de tous les conseils de l'ordre et la nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

La C.G.T. manifeste contre les fermetures d'usines

La « journée nationale interprofessionnelle », organisée ce mardi 21 février par la C.G.T. sur le thème « Halte au massacre de nos industries ! Nous voulons travailler », a réuni à Paris plusieurs milliers de délégués et de militants venus de toutes les régions de France et représentant quelques centaines d'entreprises « fermées, occupées ou menacées ». Dans l'après-midi, tous ces travailleurs, dispersés en délégations dans la capitale, devaient se rassembler à la Maison de la métallurgie, rue Jean-Pierre-Timbaud (11e), où M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., devait prendre la parole.

Dès 6 h. 30 du matin, ce mardi 21 février, les Parisiens et les banlieusards, encore mal réveillés, ont été « accueillis », dans les gares, sur les quais du métro et du R.E.R., par les travailleurs de la C.G.T., qui ont procédé à une ample distribution de tracts.

Au total, une bonne cinquantaine de « points chauds », répartis dans la capitale, avaient été mis en place par la centrale de la rue La Fayette. Tous les secteurs de l'industrie ou presque étaient représentés. Par exemple, les salariés du textile, de la chimie et de la santé, avaient « envahi » le quartier Opéra-Chaussée-d'Antin-Trinité-gare Saint-Lazare.

Place de l'Opéra, des banderoles déployées par des militants de Rhône-Poulenc-Textile réclamaient *« la réouverture de l'usine de Roussillon »* et *« le salaire minimum à 2 500 F ».* Battant un peu la semelle, sous un fin crachin, une quinzaine de cégétistes estimaient que l'accueil des Parisiens à l'initiative de la centrale de la rue La Fayette était « bon, sans plus ».

La plupart des militants venus à Paris étaient revêtus d'une sorte de chasuble reproduisant un dessin de Wolinski : sur un fond de cheminées d'usine, un travailleur moustachu « botte l'arrière-train » d'un P.-D.G. en smoking. Le P.-D.G., qui en perd son cigare, dit : *« Tout ça est à moi, de père en fils. »* L'ouvrier répond : *« Il faut changer tout ça, de père en fils. »*

IMPORTANTE PROGRESSION DE F.O. AUX ÉLECTIONS CHEZ FORD-BORDEAUX

Aux élections des membres du comité d'établissement de l'usine Ford à Bordeaux, Force ouvrière a progressé dans des proportions très importantes par rapport au précédent scrutin qui avait eu lieu en 1976 (27,18 % au lieu de 8,40 %, tous collèges réunis) au détriment des autonomes et de la C.F.D.T. qui ne présentait pas de candidat. La C.G.T. progresse (51,01 % au lieu de 47,58 %), mais F.O. indique que, par rapport aux élections des délégués du personnel qui ont eu lieu en 1977, la C.G.T. recule nettement (51,01 % au lieu de 59,9 %).

Tous collèges réunis : inscrits, 3 281 au lieu de 2 181 en 1976 ; exprimés : 2 523 (1 511). Ont obtenu : C.G.T., 1 287 voix (51,01 %) au lieu de 719 (47,58 %) ; F.O., 686 voix (27,18 %) au lieu de 127 (8,40 %) ; C.S.L. ex-C.F.T., 333 voix (13,19 %) au lieu de 399 (26,40 %) ; C.G.C., 217 voix (8,60 %) au lieu de 92 (6,08 %).

L'ACADÉMIE DES SCIENCES ÉLIT DEUX NOUVEAUX MEMBRES CORRESPONDANTS

L'Académie des sciences a élu le 20 février deux nouveaux membres correspondants dans la section géologie et géophysique, MM. Maurice Roques et Jean Aubouin.

[M. Maurice Roques est né le 28 octobre 1911 à Montpellier. Ingénieur géologue diplômé de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs et docteur ès sciences, il a enseigné à l'université de Clermont-Ferrand et a été directeur scientifique du Bureau de recherches géologiques et minières.

Ses travaux ont été consacrés à la pétrographie, à la géochronologie et à la géologie structurale des vieux socles (Massif Central, Afrique et Madagascar). M. Roques a également fait de nombreuses études de géologie appliquée (recherches minières, carte géologique, implantation de barrages) en France et aussi en Afrique, aux Etats-Unis et en Guyane. Il est membre de diverses sociétés savantes (notamment de la Société géologique de France, dont il a été président) et de comités scientifiques. Il a reçu des prix décernés par l'Académie des sciences et la Société géologique de France.]

∴

[M. Jean Aubouin est né le 5 mai 1928 à Evreux. Agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences, il a enseigné dans plusieurs universités parisiennes ; il est depuis 1969 professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Spécialiste de géologie structurale et tectonique, il a étudié plus particulièrement les chaînes alpines de la Méditerranée moyenne et les chaînes andines courant à l'ouest de l'Amérique. Actuellement, il est l'un de ceux qui animent la collaboration entre les géologues et géophysiciens marins et les tectoniciens.

M. Aubouin est l'auteur de nombreux ouvrages de synthèse, notamment sur les géosynclinaux et les « trois grands océans du monde » (Téthys, Atlantique et Pacifique). Il a reçu divers prix et médailles décernés par le C.N.R.S., les sociétés géologiques de France et de Belgique et l'Académie des sciences. Il est membre de plusieurs sociétés savantes, notamment de la Société géologique de France, dont il a été président. M. Aubouin assurera la présidence du congrès international de géologie qui doit se tenir à Paris en 1980.]

MORT DE L'ÉCRIVAIN PORTUGAIS VITORINO NEMESIO

Nous apprenons la mort de l'écrivain et journaliste portugais Vitorino Nemesio, survenue le 20 février à Lisbonne. Il était *âgé de soixante-seize ans.*

[Originaire des Açores, Vitorino Nemesio fut, au cours des années 30, lecteur de portugais aux universités de Montpellier (France) et de Bruxelles (Belgique). Il a écrit notamment en français un recueil de poèmes, *la Voyelle promise.*

Il a reçu plusieurs prix littéraires portugais et internationaux, dont le prix Montaigne en 1973.

Professeur titulaire de la chaire de la faculté de lettres de l'université de Lisbonne, Vitorino Nemesio a été collaborateur des plus importantes revues littéraires portugaises. Il a aussi été le premier directeur du quotidien de Lisbonne *O Dia*, créé en 1975, poste qu'il avait quitté il y a près d'un an.]

● *Une bombe de forte puissance* a fait explosion, ce mardi matin 21 février, devant le siège du journal vénitien *Il Gazzettino*. Un veilleur de nuit a été tué. La direction de ce quotidien avait récemment reçu plusieurs messages de menace.

DROGUE : SOIXANTE-DOUZE MORTS PAR « OVERDOSE » EN 1977 selon le ministère de l'intérieur

Soixante-douze toxicomanes sont morts en France par overdose en 1977, contre cinquante-neuf en 1976 et cinq en 1970. Dix-sept d'entre eux étaient âgés de quinze à vingt ans, annonce le bulletin d'information du ministère de l'intérieur publié lundi 20 février. Le bulletin précise d'autre part que la police a interpellé en 1977, 4 318 toxicomanes.

Ce chiffre fait apparaître une augmentation de 12,47 % par rapport à 1976 (3 839 interpellations). Le bulletin constate, d'après ces chiffres, une diminution de la consommation d'opium, d'héroïne ainsi que de morphine et de L.S.D., mais une légère progression de la cocaïne (1,85 % en 1977 contre 0,88 % en 1976) et un certain vieillissement des toxicomanes.

Enfin, selon les chiffres du ministère de l'intérieur 642 pharmacies ont été cambriolées en 1977 (447 en 1976, 795 en 1975). Les vols à main armée dans les pharmacies ont également diminué, 26 en 1977 (30 en 1976, 46 en 1975) de même que les vols dans les hôpitaux, cliniques et laboratoires, 46 en 1977 (59 en 1976 et 90 en 1975).

Le procès de Me Croissant à Stuttgart

UN AVOCAT FRANÇAIS EST RÉCUSÉ

M. Schiebel, président du tribunal de Stuttgart, qui doit juger, à partir du 9 mars prochain, Me Klaus Croissant, a informé, *lundi 20 février*, un avocat français, Me Joë Nordmann, qu'il le récusait en tant que défenseur de l'avocat allemand. Ce dernier avait choisi trois avocats : un Allemand et deux Français — Mes Nordmann et Robert Badinter. Me Nordmann a déjà plaidé dans des procès internationaux devant la Cour internationale de justice de La Haye ; il a, de plus, plaidé pour Me Croissant devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris et possède une bonne connaissance de la langue allemande.

Mais le président du tribunal de Stuttgart affirme, pour sa part, que *« des connaissances particulières des conventions d'extradition entre l'Allemagne et la France sont utiles pour l'appréciation de l'effet de l'extradition »*, tout en admettant que la connaissance du droit pénal allemand n'est pas nécessaire. En conclusion, le magistrat estime que *« l'admission du deuxième avocat français choisi n'est pas utile, même compte tenu des intérêts de l'inculpé ».*

Me Badinter a, pour sa part, été agréé par le président du tribunal — avec clause de substitution pour deux autres avocats français, Mes Bredin et Lyon-Caen, — mais le parquet a fait appel de cette décision auprès de l'Oberland Gericht de Stuttgart. Me Badinter s'inquiète de voir ainsi mis en cause *« le premier droit de la défense : celui du choix de ses avocats ».*

A B C D E F G